This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 50230 2

Digitized by Google

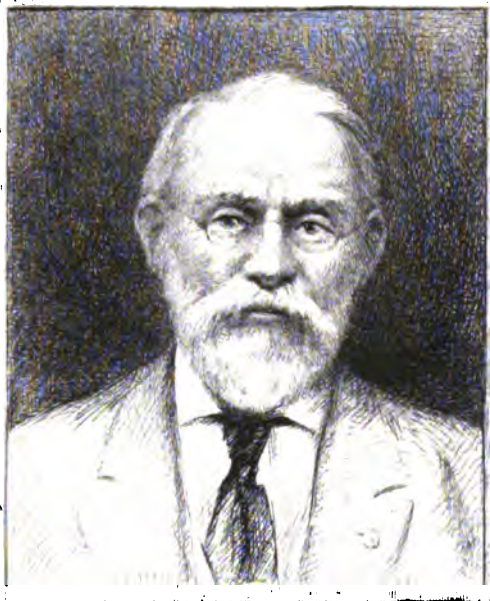

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.P951
S66

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

PROVENCE

TOME II. - N°s 11 à 20

1908-1914

MARSEILLE

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

63, Boulevard Longchamp, 63.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

PROVENCE

ANNÉE 1908. — N° 11

MARSEILLE

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

63, Boulevard Longchamp, 63.

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Hist.
12-15-
24339

LISTE DES MEMBRES

Membres d'honneur

MM. G. Maspero, membre de l'Institut, directeur des Antiquités Egyptiennes.

Pottier, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

Salomon Reinach, membre de l'Institut, directeur du Musée des Antiquités Nationales.

Antoine-Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président de la Section d'Archéologie au Comité des Travaux Historiques.

E. Cartailhac, correspondant de l'Institut.

Camille Jullian, correspondant de l'Institut, professeur au Collège de France.

Marcellin Boule, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Déchelette, directeur du Musée de Roanne.

Adrien de Mortillet, professeur à l'Ecole d'Anthropologie.

Maurice Prou, membre du Comité des Travaux Historiques, professeur à l'École des Chartes, vice-président des Antiquaires de France.

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

M. le Maire de Marseille.

M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Président d'honneur : M. Michel Clerc, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, directeur du Musée Archéologique de Marseille.

Membres actifs

MM. Allec, Ludovic, chef de service à la Mairie de Marseille.

Arnaud d'Agnel (abbé) ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, associé des Antiquaires de France, 10, rue Montaux, Marseille.

Digitized by Google

MM. Auvergne, propriétaire, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône).

Autofage, ✿, ✠, ✠, industriel, rue de la République, 9, Marseille.

Avon, instituteur, à la Capelette, Marseille.

Baillon, Jules, 11, place Daviel, Marseille.

Barthelet, Edmond, ✻, membre de l'Académie de Marseille, 31, rue de l'Arbre, Marseille.

Dr Bastide, 9, rue Fortuné, Marseille.

Baux, André, licencié en droit et ès-sciences, 3, place de la Bourse, Marseille.

Berton, maire de Saint-Cyr (Var).

Bouchinot, Eugène, 54, rue Espérandieu, Marseille.

Bout de Charlemont, ✿ I, membre de la Société des Gens de Lettres, Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Cachard, propriétaire à La Cadière (Var).

Charras, membre de l'Académie du Var, pharmacien à Saint-Cyr (Var).

Clastrier, ✿, sculpteur-statuaire, professeur à l'École des Beaux-Arts, 20, rue Saint-Sépulcre, Marseille.

Clerc, Michel, ✿ I, directeur du Musée Archéologique de Marseille.

Cotte, Charles, notaire, Pertuis (Vaucluse).

Dalloni, Léon, 56, rue de la République, Marseille.

Dalloni, Marius, licencié ès-sciences, géologue, 56, rue de la République, Marseille.

Deglatigny, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen (Seine-Inférieure).

Dr Doullet, 2, boulevard de la Madeleine, Marseille.

Doumens, Michel, employé à la Faculté des Sciences.

Dor, Paul, armateur, 7, rue de la République, Marseille.

Dr Duviard, propriétaire, à Saint-Jean-de-Garguier (Bouches-du-Rhône).

Dr Fallot, professeur à l'Ecole de Médecine, 167, rue de Rome, Marseille.

Famin, Ferdinand, O. ✠, ✠, ✠, ✠, directeur honoraire de la Banque de France, rue Dragon, 87, Marseille.

Dr Farnarier, 27, rue des Princes, Marseille.

Faudrin, ✠, professeur à l'Ecole de Valabre, 2, rue du Trésor, Aix-en-Provence.

Digitized by Google

MM. FOURNIER, Eugène, ✿, I, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.

FRANCK, employé aux Chantiers de Provence, Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

GAUDIN, Abel, 44, rue de Rome, Marseille.

GAULOFRET, 168, rue Consolat, Marseille.

Dr GERBER, ✿, I, professeur à l'Ecole de Médecine, 27, boulevard de la Corderie, Marseille.

DE GÉRIN-RICARD, Henry, ✿ I., ✠, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre des Académies d'Aix, de Vaucluse, associé des Antiquaires de France, président de la Société de Statistique, 60, rue Grignan, Marseille.

GOBY, Paul, ✿, secrétaire-correspondant de la Société d'Etudes provençales, 5, boulevard Victor-Hugo, Grasse (Alpes-Maritimes).

GONDRAND, Paul, ✿, négociant, 278, boulevard National, Marseille.

GRAS, professeur à l'Ecole Rouvière, Toulon (Var).

Dr GUÉBHARD, ✻, Adrien, agrégé de la Faculté de Paris, vice-président de la Société Préhistorique de France, Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

GUILLAUD Eugène, professeur de l'Enseignement agricole, 2 place de la Rotonde, Marseille.

HILLEREAU, Jules, ingénieur, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

Mme HILLEREAU, Jules, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

MM. HILLEREAU, André, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

HILLEREAU, Georges, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

ISSARTIER, Paul, ✿, contrôleur des Mines, 7, rue Poucel, Marseille.

Dr LAGET, professeur à l'École de Médecine, médecin des Hôpitaux, 72, rue Consolat.

DE LAROQUE, Emmanuel, ✿, I. professeur départemental d'Agriculture, cours Devilliers, 38, Marseille.

DE LAROQUE, Pierre, étudiant en médecine, cours Devilliers 38, Marseille.

Digitized by Google

MM. Lieutaud, président de la société « Les Amis du Vieil Arles », rue de la Monnaie, 4, Arles (Bouches-du-Rhône).

Magnan, François, 90, rue de Rome, Marseille.

Marin-Tabouret, Henri, instituteur à Cuges (B.-du-R.).

Martin, Gustave, ✿, conservateur du Cabinet des Médailles, Marseille.

Masson, Paul, ✿, I., professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, cours Pierre-Puget, Marseille.

Maston, licencié ès-lettres, à Neuilly-sur-Seine.

Dr Monteux, 70, boulevard de la Corderie, Marseille.

Moulin, F., ✿, membre de l'Académie du Var, correspondant des Antiquaires de France, Bandol (Var).

Mounet, Paul, instituteur à l'hospice Sainte-Marguerite, Marseille.

Nugue, Maurice, industriel, rue d'Italie, 76, Marseille.

Patot, Gustave, directeur de l'École Sainte-Geneviève, 18, rue Lhomond, Paris.

Pauzat, Henri, ✿, 4, chemin du Rouet, Marseille.

Péloux-Gervais, propriétaire, Clos de la Tour, Fréjus (Var).

Colonel Poidevin de Maureillan, O. ✻, O. ✿, ✻, conservateur du Musée, Hyères (Var).

Pranishnikoff, ✻, peintre, aux Saintes-Maries (Bouches-du-Rhône).

Repelin, J., ✿, docteur ès-sciences, chef des Travaux scientifiques au Museum d'Histoire Naturelle, Marseille.

Rey, ✿, sculpteur, 13, rue Croix-de-Reynier, Marseille.

Richard, Arthur, propriétaire, 8, allées de Meilhan, Marseille.

Rondel, Auguste, banquier, juge au Tribunal de Commerce, 2, place Saint-Ferréol, Marseille.

Dr Albert Roux-Lacroix, 125, cours Lieutaud, Marseille.

Ruat, Paul, libraire-éditeur, 54, rue Paradis, Marseille.

Valerian, Isidore, architecte, 35, rue de la République, Salon (Bouches-du-Rhône).

Varaldi, René, ingénieur, Cannes (Alpes-Maritimes).

Vasseur, Gaston, ✿ I., professeur à la Faculté des Sciences, directeur du Museum d'Histoire naturelle de Marseille.

Mlle Vasseur, Gabrielle, 29, boulevard d'Athènes, Marseille.

MM. Colonel de Ville d'Avray, O. ✻, I. ✿, conservateur des Musées, Cannes (Alpes-Maritimes).

Digitized by Google

M. VINCENT, secrétaire général de la Mairie, Aubagne (Bouches-du-Rhône),

---

BUREAU

Président : M. VASSEUR.
Vice-Présidents : MM. BOUT DE CHARLEMONT, E. FOURNIER, A. GUÉBHARD, F. MAGNAN.
Secrétaire : M. Marius DALLONI.
Trésorier : M. Paul MOUNET.
Bibliothécaire-Archiviste : M. N...

Commission du Bulletin

MM. ALLEC ; J. BAILLON ; H. DE GÉRIN-RICARD ; J. REPELIN.

Commission de la Carte Archéologique

MM. BAILLON, J. ; BOUCHINOT ; BOUT DE CHARLEMONT ; CLERC ; M. DALLONI ; H DE GÉRIN-RICARD ; F. MOULIN ; PRANISHNIKOFF ; J. REPELIN ; G. VASSEUR.

Commission pour la protection des Vestiges historiques et la rectification toponymique de la Carte de l'État-Major.

MM. AVON ; CLASTRIER ; DOUMENS ; FAUDRIN ; GONDRAND ; HILLEREAU ; ISSARTIER ; LIEUTAUD ; MAGNAN ; MOUNET ; ROUSLACROIX et VALÉRIAN.

Les Membres de la Commission de la Carte archéologique font en outre partie de cette Commission.

Commission des Excursions

MM. CLASTRIER ; GONDRAND ; MAGNAN ; MOUNET ; REY ; RUAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JANVIER 1908

L'Assemblée générale a eu lieu le dimanche 12 janvier 1908, au siège de la Société, sous la présidence de M. de Gérin-Ricard, président, assisté de M. J. Repelin, vice-président.

M. Baillon, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 janvier 1907, dont la rédaction est adoptée.

Allocution du Président.

M. le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Bonne année ; c'est par ce souhait à l'adresse de vous tous, chers collègues, que je commencerai mon compte rendu obligatoire. Quant à l'année que nous venons de quitter, elle ne fut à la vérité pas mauvaise pour notre Société parvenue à sa quatrième étape; elle ne nous apporta surtout aucune tristesse, puisque nous pouvons tous répondre à son appel : présent. N'est-ce pas là une constatation aussi rare que réjouissante? Mais, l'année nous a ménagé encore d'autres joies, celles de féliciter notre éminent collègue, M. E. de Laroque, promu officier de l'instruction publique et M. Henri Pauzat, un de nos premiers adhérents,

Digitized by Google

qui a été nommé officier d'Académie. Ce sont là récompenses justes et dont l'honneur rejaillit indirectement sur notre Compagnie.

D'autre part, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous en 1907, MM. Clastrier, professeur à l'École des Beaux-Arts, Rey, sculpteur et architecte, Gervais-Pelloux, dont le concours est déjà fort apprécié par la Société, qui a pu juger de leur savoir ou de leur zèle en matière de recherches.

Ce zèle ne s'est pas démenti chez nos autres collègues, puisque nous avons entendu, au cours de l'année écoulée, une vingtaine de communications sur les sujets les plus variés ressortissant de notre domaine.

C'est d'abord M. Avon qui, après nous avoir donné un tableau des plus complets sur l'*Archéologie à l'Exposition coloniale de Marseille*, vous a entretenu des *Ruines et de l'Aqueduc gallo-romains de la Gardure* (Jouques) qui offrent des vestiges encore fort importants et enfin, vous a décrit le *Castellum de Jouques*.

C'est d'un autre castellum perché sur un rocher appartenant au système de Garlaban et de découvertes de monnaies effectuées à Gémenos que vous a parlé le premier M. Bout de Charlemont.

De son côté, M. Clastrier nous a signalé une chapelle souterraine — probablement un tombeau — rencontrée au cours des travaux d'arasement de la butte conique, appelée le tumulus, qui se dressait, il y a peu d'années, au milieu des terrains des nouveaux abattoirs de notre ville. Ce caveau était fermé par une porte rappelant le faire de la Renaissance.

De cette époque, il nous faut remonter brusquement le cours des âges pour suivre la communication de M. Fournier sur les *prétendus silex égyptiens de l'île de Riou* accompagnée de conseils que tous les chercheurs feront bien de suivre.

M. le Dr Guebhard nous ramène à la question des *Castella*, très à l'ordre du jour depuis ces derniers temps, en nous tenant au courant de la vaste enquête qu'il dirige avec tant de compétence et de dévouement sur les enceintes préhistoriques et anhistoriques pour le compte de la Société préhistorique de France, tandis que M. Paul Plat, notre correspondant des Hautes-Alpes, vous signalait un genre de monument plus modeste, une pierre levée sur les pentes du pic de Saint-Michel à Orpierre.

De ce sommet alpestre, il nous faut gagner les hauteurs de la

Digitized by Google

Bibracte et de l'Alesia de César à la suite de notre vaillant délégué au Congrès d'Autun 1907, (Société préhistorique de France) et redescendre avec lui dans le défilé bourguignon de Solutré, excursion dont il a su nous faire accessoirement apprécier le charme et goûter le profit, tout en nous mettant au courant des intéressants travaux d'un Congrès où notre Société était représentée par plusieurs de ses membres les plus distingués.

Là, ne se sont pas bornées les marques d'intérêt données par M. Vasseur à notre compagnie ; par deux lectures, l'une complétant l'autre, notre éminent collègue nous a instruit sur *une variété de céramique estampée,* rouge avec grilles, palmes et rouelles dont il rapproche les spécimens trouvés en Provence d'un fragment — unique pour le moment — recueilli par notre confrère M. Pranishnikoff, sur le mont Palatin et aussi de tessons trouvés à Carthage, dernier rapprochement que j'avais fait moi-même.

Un autre tesson de poterie recueilli au Castellet-les-Arles par M. Pranhisnikoff a fourni à M. Vasseur l'occasion de nous parler de la poterie ibérique, pseudo-mycénienne.

Puis, ce sont vos collègues de la Côte d'Azur, le Colonel de Ville d'Avray en tête, dont la plume infatigable s'est exercée d'abord sur le *petit port disparu d'Arluc* dont il est question dans la chronologie de Lérins et qu'il pense pouvoir identifier avec des substructions sous-marines reconnues aux pieds de la butte Saint-Cassien, à Cannes.

Peu après, nous parvenaient du même auteur des communications sur *le clocher, l'église et le sarcophage du Luc,* sur une *pierre levée à Aire-Peyrone dans l'Estérel* objet d'une étude récente de MM. Bertrand et de la Jarrie, sur une mosaïque et une statuette de Minerve trouvée à Fréjus, sur des substructions antiques relevées à Juan les Pins.

Dans la même région, M. René Vivaldi signalait au Grenouiller, dans l'Esterel, une station néolithique qui lui a fourni plus de 700 pièces en silex.

Enfin, je me suis acquitté du rapport dont vous aviez bien voulu me charger sur les fouilles effectuées au Pain de Sucre, près de Saint-André, par M. Clastrier, fouilles qui ont mis à jour un intéressant et nouveau système d'habitat préromain.

Dans une autre occasion, j'ai eu la satisfaction de vous faire savoir qu'un curieux monument mérovingien qui gisait, exposé à toutes les injures, à Sainte-Croix de Salon, et sur lequel j'ai

Digitized by Google

fourni, récemment, une étude (1) avait été généreusement offert par son propriétaire, M. le comte de Florans, au musée d'Aix, où il se trouve depuis quelques jours.

Par suite de retards regrettables apportés à l'impression des deux derniers fascicules de notre *Bulletin*, une grande partie de ces communications est encore ignorée du public, mais fort heureusement il n'en a pas été de même de la brillante conférence donnée le 25 mai, par M. Michel Clerc, sur *Marseille antique*. Dans cette mémorable occasion, nous avions ouvert nos portes toutes grandes, et une assistance des plus nombreuses — trop nombreuse peut-être pour les proportions de notre salle — a pu suivre les instructifs aperçus, accompagnés de projections choisies, de notre érudit président d'honneur.

Vos lauréats de 1907 reçurent leurs récompenses à l'issue de cette belle séance.

Les excursions de 1907 ont comporté trois sorties : une *en* Avignon et deux dans la banlieue marseillaise ; à Saint-André, nous avons visité les travaux de recherches de M. Clastrier au sommet du Pain de Sucre, et dans une autre occasion la Société, très aimablement reçue par ce confrère dans son domicile des Crottes a pu examiner à loisir le produit des dites fouilles.

Avignon offrait, l'an dernier, aux touristes un attrait de plus : celui d'une exposition artistique et régionale dans le Palais des Papes. C'est ce que vous vous êtes empressés d'aller voir, en comprenant dans votre promenade une visite à Notre-Dame des Doms, au pont de Saint-Beulzet, au riche musée Calvet et à Villeneuve-les-Avignon.

Quand à cela j'aurai ajouté que notre bibliothèque et nos collections se sont augmentées de quelques dons, j'aurai clos le bilan moral de notre Société pour l'année 1907.

Voulez-vous me permettre toutefois d'y ajouter une boutade sur les initiales de la Société. Si oui, oyez :

Avec la tendance qu'a notre époque de se servir, en matière d'abréviation, pour désigner un groupe quelconque, soit d'initiales de son titre, comme la C. G. T. (Confédération Générale du Travail, ce qui prête du reste à une équivoque avec la Compagnie Générale Transatlantique), soit de la formation au moyen des

(1) H. de Gérin-Ricard. — *Autels-cippes de Provence.* Mémoires du Congrès des Sociétés Savantes de Provence de 1906 (Section d'Archéologie).

Digitized by Google

mêmes initiales d'un mot remplaçant dans la conversation une raison sociale souvent fort longue, l'Association Française pour l'avancement des Sciences est communément appelée l'AFAS, la Société d'Énergie électrique du Littoral Méditerranéen est devenue la SELM.

En suivant cette mode notre Société pourra s'appeler la SAP, sans qu'aucune allusion à l'instrument utilisé dans les fouilles puisse être faite à son vocable parce qu'il y manque l'E final ; permettez-moi donc, chers collègues, en m'aidant de la graphie abréviatrice lapidaire, avec laquelle nous avons à faire quelquefois, de voir dans SAP le radical de SAP [ientia], c'est-à-dire le commencement du mot sagesse, de cette sagesse dont la définition tient dans la courte phrase : « La raison éclairée par la science ». N'est-ce pas là, messieurs, plus qu'un titre, et tout une devise que vous avez déjà fait vôtre ? Dès lors, tâchons de persévérer dans cette sorte de sagesse, et si l'on a pu dire que « les sept sages de la Grèce n'étaient pas sages tous les jours », qu'on ne puisse que rarement nous accuser de ne pas avoir été sages, au moins une fois par mois !

En quittant ce fauteuil, où votre trop grande bienveillance m'a maintenu pendant deux ans, laissez-moi emporter le doux espoir que vous tous partagerez le souvenir ineffaçable de cordiale sympathie que votre bureau sortant conservera toujours de ses rapports avec vous.

C'est à nos remplaçants que va échoir la méritante tâche d'organiser — comme notre cher collègue M. François Magnan a été le premier à le demander dans une de nos séances — une surveillance active au point de vue des découvertes archéologiques que peuvent amener la démolition et la reconstruction des quartiers situés derrière la Bourse.

La Ville ne peut, en effet, s'assurer, dans cette circonstance, un concours plus dévoué et plus désintéressé que celui de notre Société toute désignée pour une pareille besogne. Aussi, nul doute que notre offre ne soit favorablement accueillie et c'est par ce souhait que je terminerai mon rapport.

Digitized by Google

Compte rendu financier de l'exercice 1907

M. Paul MOUNET, trésorier, donne le compte rendu suivant de la situation financière pour l'année 1907 :

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte rendu de la gestion financière de notre Société pendant l'année 1907. Nous avons la satisfaction d'annoncer un solde en caisse notablement plus élevé que celui de 1906. Mais nous devons ajouter que dans le chapitre : *Frais d'impression du Bulletin*, n'ont pas été comptés les frais qu'occasionneront les *Bulletins* nos 9 et 10 non encore publiés.

RECETTES

Solde en caisse au 1er janvier 1907	F.	1.008	35
Subvention du Conseil général		150	»
» » municipal		100	»
Encaissement de 74 quotités, dont 1 de 1906 et 1 de 1908		740	»
	F.	1.998	35

DÉPENSES

Loyer, entretien du local, gaz, assurance, impositions	F.	372	10
Frais d'impression du *Bulletin*		343	70
Frais de bureau et d'administration		72	»
Frais divers (conférence)		29	40
Imprimés		25	»
Abonnements à divers périodiques		57	60
Total des dépenses	F.	899	80
Solde pour balance		1.098	55
Total égal	F.	1.998	35

Les comptes, mis aux voix, sont approuvés.

M. LE TRÉSORIER donne ensuite connaissance du projet de budget pour 1908.

Ces propositions sont également adoptées.

Digitized by Google

La séance est suspendue à 3 h. 15 et les membres de la Société présents décident de se réunir en Assemblée extraordinaire pour délibérer sur un projet de modification aux Statuts.

Cette nouvelle assemblée adopte cette proposition, qui tend à porter à quatre le nombre des vice-présidents, en désignant deux vice-présidents hors Marseille.

Election du Bureau pour 1908-1909.

L'Assemblée ordinaire est reprise à 3 h. 30.

On procède à l'élection au scrutin secret du Bureau de la Société pour 1908-1909.

Sont élus :

Président : M. G. VASSEUR.

Vice-Présidents : MM. BOUT DE CHARLEMONT, Eugène FOURNIER, Adrien GUÉBHARD et François MAGNAN.

Secrétaire : M. Marius DALLONI.

Trésorier : M. Paul MOUNET.

Bibliothécaire-Archiviste : M. N.

Renouvellement des Commissions.

L'ordre du jour appelle le renouvellement des membres des Commissions du *Bulletin*, de la Carte archéologique et des Excursions pour l'année 1908. (Voir page 7 la composition de ces Commissions.

M. Marius DALLONI propose la création d'une nouvelle Commission qui serait chargée de faire le relevé des monuments et vestiges antiques non classés existant dans notre région et qui offrent un intérêt réel pour la science, afin qu'il soit possible de prendre les mesures nécessaires à leur conservation. La Société Archéologique pourrait ensuite, soit demander leur classement comme monuments historiques, soit intéresser les pouvoirs régionaux ou locaux ou enfin s'intéresser elle-même directement à leur entretien.

Les innombrables vestiges de l'antiquité existant encore en Provence constituent une richesse qui s'effrite tous les jours.

Digitized by Google

Un temps viendra où « les ruines même auront disparu ». Des monuments et documents de tout genre, qui n'ont pu être classés parce qu'ils n'offrent pas un intérêt artistique exceptionnel, sont laissés à la merci de vandales utilitaires (?) ou à l'action destructive du temps. Qui s'occupe de conserver les enceintes de nos oppidums, les tumulis, les grottes préhistoriques, les bas-reliefs, les inscriptions qu'on rencontre à chaque instant dans nos campagnes ? A titre d'exemple, rappelons-nous que l'admirable ceinture fortifiée de l'oppidum de Constantine fut rasée jusqu'à niveau du sol, il y a quelques années, par le propriétaire des collines de Calissane.

Il importe que notre Société fasse un effort pour empêcher de telles déprédations. Le plus souvent, d'ailleurs, la pose d'une grille peu coûteuse, quelques pierres à rajuster, la récolte et le transport de vestiges remarquables au Musée d'archéologie, une démarche auprès d'un propriétaire mal inspiré, suffiront pour éviter de véritables désastres. Cela, notre Société peut et doit le faire.

La même Commission pourrait s'intéresser à une œuvre d'un autre genre, qui présenterait une utilité évidente. Il s'agirait d'entreprendre la rectification de l'orthographe et du sens primitif des noms de lieux reportés sur les cartes d'état-major de la région par le Service géographique de l'Armée. On sait que les officiers topographes, ignorant la langue provençale, ont très souvent traduit ces noms de lieux en un français qui n'a plus aucune signification, et qui est parfois d'une fantaisie exagérée. Il serait cependant indispensable de conserver intactes des dénominations séculaires qui peuvent présenter un intérêt primordial au point de vue historique et mettre au besoin le chercheur sur la voie de véritables découvertes.

Ce travail de revision constituerait une annexe précieuse à notre Carte Archéologique de la Provence. Il pourrait être abordé par ceux de nos collègues qui connaissent le provençal ou qui ont l'occasiou de circuler fréquemment, la carte en main, dans la région.

La nécessité de rétablir la véritable étymologie des noms de lieux a été reconnue déjà par d'excellents esprits, parmi lesquels M. Pierre Devoluy, l'aimable et savant capoulié du Félibrige, qui a fait un remarquable travail sur ce sujet concernant les Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la composition de la nouvelle Commission est fixée ainsi qu'il est indiqué page 7.

M. Dalloni rappelle que l'esprit qui a présidé à la création des Commissions est de grouper plus étroitement les chercheurs les plus dévoués ; il est néanmoins entendu que la collaboration de tous les membres de la Société à leurs travaux sera accueillie avec empressement.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1908

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1907 est adopté.

Allocution présidentielle.

M. G. Vasseur prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers Collègues,

Je suis profondément touché et vous remercie du nouveau témoignage de sympathie que vous m'avez donné en m'appelant pour la seconde fois à la présidence de notre Société.

L'honneur que vous avez bien voulu me faire ne devait pas me revenir et ne convenait assurément qu'à un archéologue de profession, mais en attribuant le fauteuil présidentiel à un géologue stratigraphe, vous avez voulu sans doute marquer votre intention de maintenir avec fermeté, dans la véritable voie scientifique, nos recherches sur le terrain.

Nous avons le devoir, en effet, lorsque nous exécutons des fouilles, de ne pas nous écarter de la méthode stratigraphique basée sur l'ordre de superposition des niveaux et j'estime, en outre, que nous n'avons pas le droit d'exhumer les vestiges de l'antiquité, sans nous efforcer de retirer de nos recherches le *maximum de renseignements* que ces restes peuvent nous fournir.

A l'heure actuelle, ne devons-nous pas déplorer amèrement

Digitized by Google

que l'amour de la simple collection ait amené la dévastation de gisements si nombreux, qui, fouillés avec soin et patience, eussent jeté une plus vive lumière sur les industries antiques et leur chronologie?

Nos connaissances relatives aux céramiques anciennes ont eu particulièrement à souffrir des recherches précipitées, amenant la confusion des couches archéologiques, et ne permettant pas la reconstitution des poteries que l'on rencontre habituellement à l'état de débris épars.

Nous devons nous pénétrer de cette idée, que les vestiges des anciennes civilisations, enfouis dans le sol, ne sauraient nous appartenir, dans le cas même où nous les avons découverts ; ce sont avant tout des documents appartenant à l'Histoire, à l'humanité entière et dont nous ne pouvons nous faire que les conservateurs temporaires.

C'est dans cet esprit seulement que nous devons nous croire autorisés à exécuter des recherches dans lesquelles il convient d'apporter les soins les plus scrupuleux, inspirés par le seul amour de la vérité scientifique.

Ne croyez pas, Messieurs, qu'en tenant un tel langage devant vous, il soit dans ma pensée de jouer un rôle de prédicateur enseignant les bons principes. Les idées que j'exprime et que vous me connaissiez déjà ont toujours été les vôtres et je n'ai voulu que les affirmer à nouveau.

Il m'a semblé d'autant plus nécessaire d'agir ainsi, que dans ces dernières années, nous avons été remplis de tristesse par certains errements, susceptibles de jeter le discrédit sur l'archéologie provençale. Nous souhaitons ardemment que les faits inqualifiables auxquels nous faisons allusion ne se reproduisent jamais et nous ne doutons pas que vous nous approuviez entièrement si nous ajoutons qu'à l'avenir, nous sommes décidé à agir énergiquement dans le cas peu probable où l'on porterait sciemment une nouvelle atteinte à la vérité scientifique.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur une question aussi pénible et pour dissiper les ombres qui ont pu passer dans nos esprits, je ne saurais mieux faire que de vous parler de notre dernier président et de notre ancien bureau.

M. de Gérin-Ricard, qui a sur moi l'avantage d'être un véritable archéologue, a dirigé pendant deux ans nos séances avec autant de science que de dévouement et d'aménité ; je manquerais donc

Digitized by Google

à tous mes devoirs si je ne me joignais à vous aujourd'hui, pour lui adresser nos plus chaleureux remerciements ; je me fais enfin l'interprète de la Société pour remercier également les membres du bureau et des commissions ainsi que les auteurs des publications parues dans notre Bulletin, qui ont par leur dévoué concours contribué à la vitalité et au développement de notre Société.

Assuré que votre zèle ne se ralentira pas, je fonde, Messieurs, les meilleures espérances sur votre collaboration pour continuer l'œuvre commencée.

Nous ne comptons encore que quatre années d'existence et il nous est nécessaire d'acquérir des forces nouvelles.

Par notre activité et notre extension dans le monde susceptible de s'intéresser à nos travaux, nous parviendrons à ce résultat en unissant nos efforts.

C'est, au début de la nouvelle année, le vœu ardent que je forme en faveur de la prospérité de notre Société.

M. le Président transmet à la Société les remerciements de MM. Eugène Fournier et Adrien Guébhard, élus vice-présidents

Il proclame, en qualité de membres actifs :

MM. Eugène Guillaud, professeur de l'Enseignement agricole, présenté par MM. G. Vasseur et de Laroque.

De Laroque, étudiant, présenté par MM. de Laroque et G. Vasseur.

M. le Secrétaire prie les auteurs de communications qui auraient l'intention de faire paraître celles-ci dans une publication autre que le *Bulletin* de la Société, de l'en aviser en remettant leurs manuscrits.

Communication de M. Bout de Charlemont.

SUR DIVERSES OBSERVATIONS A AUBAGNE ET A TAURŒNTUM

M. Bout de Charlemont fait la communication suivante :

Messieurs et chers Collègues,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de m'avoir, de nouveau et aux côtés de M. Vasseur, appelé à la vice-présidence

Digitized by Google

de notre Société. Je vois, dans votre choix unanime, une marque de sympathie qui me touche et une preuve de confiance qui m'honore et dont je ne suis d'ailleurs pas surpris connaissant votre indulgence. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ferai tout ce que je pourrai pour continuer à mériter l'une et à justifier l'autre et pour seconder les efforts de notre éminent président et les vôtres dans le développement de cette Société que j'ai eu l'insigne bonne fortune de tenir sur les fonds baptismaux et à laquelle, de ce fait, je porte une affection quasi paternelle.

Je vous dirai ensuite quelques mots sur divers débris de vases trouvés récemment par moi à Taurœntum.

On construit actuellement un groupe scolaire à Aubagne, au quartier de Camp-Major, entre la grande route de Marseille et l'Huveaune et en façade sur le chemin qui conduit de l'un à l'autre.

Or, en creusant à soixante mètres environ du fleuve, un puits destiné à alimenter l'établissement, les ouvriers ont rencontré, à cinq mètres au-dessous du niveau actuel du sol, un mur d'une construction très dure, dont ils ont dû démolir, avec beaucoup de difficulté, quatre-vingts centimètres en épaisseur sur trois mètres en profondeur, sans arriver à le couper complètement ni à en atteindre la base. Du bruit mat rendu par le choc des outils sur les pierres, les ouvriers ont conclu qu'ils étaient encore éloignés aussi bien de l'autre côté du mur que du pied des fondations. Les cinq mètres qui recouvraient la crête de ce mur se composaient de quatre mètres d'alluvion et d'un mètre de débris indéterminés. La partie mise à jour a montré que le mur était revêtu d'un parement en pierre taillées qui devait vraisemblablement se reproduire sur l'autre face et que l'intérieur était formé de gros blocages noyés dans du ciment. C'est tout ce qu'on a pu remarquer et l'on n'a malheureusement fait aucune recherche pour reconnaître la longueur et l'épaisseur totale du mur, qui était perpendiculaire à l'Huveaune.

Un fait intéressant se dégage toutefois de ce qui précède ; c'est la présence d'un mur aussi solide et probablement très épais établi sur un sol qui est maintenant recouvert de plus de huit mètres de terre, ce qui peut en faire remonter la construction à une antiquité assez reculée.

Je sais bien que nous sommes ici tout à côté d'un cours d'eau qui, dans les temps anciens devait avoir un débit bien plus im-

Digitized by Google

portant que de nos jours, et que le colmatage de la plaine a pu, par suite, marcher assez rapidement. Mais huit ou neuf mètres sont déjà une épaisseur respectable et 1500 ou 2000 ans ne seraient peut-être pas de trop, dans certains cas du moins, pour les accumuler.

D'un autre côté, le genre de construction de cette maçonnerie, son épaisseur probable et les pierres qui en ont été retirées et que j'ai pu voir, la rapprocheraient de l'emplecton grec et romain qui était comme on sait, surtout employé pour les ouvrages d'une grande résistance, les remparts par exemple. Les fragments de ciment que j'ai recueillis et que je vous apporte, pourraient peut-être nous donner quelque indication au sujet de l'âge de cette construction qui, peut-être aussi, est beaucoup plus récente que je ne serais porté à le supposer.

Quoiqu'il en soit, sa présence en cet endroit et à cette profondeur sous le sol de la plaine environnante, n'en est pas moins une surprise et cette surprise se traduit par un point d'interrogation qu'il n'est pas possible de résoudre en l'absence de données suffisantes.

Je présente maintenant, à la Société :

1° Deux fragments de vases en verre d'une disposition singulière ; ces deux fragments, ainsi qu'un troisième que je n'ai pas apporté, appartiennent tous les trois à des vases différents et ont été tous les trois aussi trouvés par moi dans ma petite propriété de Taurœntum. Ce nombre comparativement important de débris différents de vases du même type semblerait indiquer que ce genre de vase était assez répandu en ces lieux.

2° Deux petits fragments de poterie rouge pâle portant l'un les palmettes et l'autre la rouelle des poteries grises estampées dont j'ai déjà, ainsi que je l'ai signalé, trouvé de rares échantillons à Taurœntum. Ces deux fragments, dont l'un conserve des traces de peinture ou d'un émail ressemblant à celui de Samos, ont été également trouvés par moi dans mon petit domaine.

La présence de ces dessins par impression sur de la poterie rouge est intéressante ; c'est, pour ma part, la première fois que je la rencontre. On se rappelle que, lors de mes fouilles d'Aubagne, j'ai fait passer par une recuite la poterie grise au rouge tendre. Sommes-nous en présence du même fait produit par une

Digitized by Google

seconde mise au four ou par un accident fortuit, ou les mêmes décorations furent-elles à un moment donné employées à la fois sur la poterie grise et sur la poterie rouge?

Pour finir, laissez-moi aussi vous présenter un bijou d'un nouveau genre que j'ai fait faire pour ma femme. C'est, comme vous le voyez, dans une simple sertissure d'argent, un simple débris de poterie trouvé également à Tauroentum ; mais ce débris émaillé argent au-dessus et doré en dessous, est absolument remarquable de conservation et a appartenu à un vase qui devait être vraiment beau et avoir un grand prix. La pâte, d'ailleurs, comme il est facile de le voir par les tranches, en est extrêmement fine et la teinte gris-clair s'écarte de tout ce que j'ai vu jusqu'ici dans mes fouilles. Cet essai démontre, je crois, que la joaillerie pourrait, à l'occasion, faire d'heureuses incursions dans le domaine de l'archéologie.

M. F. Moulin rapproche la facture de ce fragment de certains procédés employés par l'art byzantin ; par exemple, dans les mosaïques de Sainte-Sophie à Constantinople, on remarque de même l'insertion de feuilles d'or dans des cubes de verre.

Communication de M. F. Moulin

SUR LES ATELIERS DE TAILLE DU SILEX AVEC MAILLETS EN PROVENCE

M. F. Moulin, membre actif, passe en revue les données ethnologiques et historiques qui permettent de se faire une idée précise du mode d'emmanchure du maillet de pierre et appuie son argumentation sur de nombreuses figures. Puis il aborde l'étude des principaux caractères propres à établir une base méthodique de diagnose nécessaire à l'exacte compréhension des différents types.

Le travail dont l'auteur donne aujourd'hui les grands traits et les premiers éléments comprendra la description de quatre fonds principaux d'exploitations : Murs et Malaucène dans Vaucluse, Pary et la vallée de Lorgue dans les Basses-Alpes, Sanolan dans l'Hérault. M. Moulin insiste longuement sur les conditions de gisement des niveaux à rognons de silex dans les régions de Murs et de Malaucène.

Digitized by Google

Les Fouilles de Pisavis

M. Valérian, membre actif, annonce qu'il a recueilli dans ses fouilles de Pisavis, près Salon, de nouveaux documents pleins d'intérêt, parmi lesquels de nombreux fragments de poterie sigillée avec inscription; d'importants vestiges de maisons d'habitation seront bientôt mis à découvert, ainsi que de remarquables mosaïques. Notre collègue est de plus en plus convaincu qu'il s'agit bien des restes de l'antique Pisavis.

Congrès Préhistorique

M. le Secrétaire donne connaissance du programme du Congrès Préhistorique qui se tiendra à Chambéry du 24 au 30 août 1908.

M. G. Vasseur, président de la Société, a été de nouveau nommé membre d'honneur du Congrès.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 19 MARS 1908

La séance est ouverte à 5 h. 1/2, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

M. Dalloni, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est approuvé.

M. le Secrétaire annonce que la Société a reçu pour sa Bibliothèque : *L'Europe Préhistorique*, par Sophus Muller, don de M. F. Magnan; *Contribution à l'étude des Exploitations préhistoriques de silex avec maillets de pierre en Provence* (note préliminaire relative au détail des carrières), par F. Moulin, don de l'auteur ; le *Bulletin* de la Société des Amis du vieil Arles ; enfin la *Revista de Menorca* (janvier et février 1908).

Communication de MM. J. Baillon et F. Magnan

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE VIEUX MARSEILLE

Planches I et II

MM. J. Baillon et F. Magnan font la communication suivante :

Digitized by Google

Persuadés que le sous-sol du Vieux-Marseille renferme, presque partout, d'intéressants sujets d'études archéologiques, notamment dans la partie comprise entre la place de Lenche, les Accoules et la Major, nous avons demandé à l'Administration des Hospices, qui possède précisément au centre de cet emplacement un vaste domaine appelé « Asile des voyageurs indigents », l'autorisation d'y pratiquer des fouilles.

Les obligeants administrateurs ayant accueilli favorablement notre demande et poussé la complaisance jusqu'à faciliter de tout leur pouvoir nos recherches, nous nous faisons un devoir, avant toute chose, de les en remercier très sincèrement ici (1).

Bien que ces fouilles, commencées en 1905, ne soient pas encore achevées, nous avons cru ne pas devoir tarder plus longtemps de vous en donner communication. C'est pourquoi, nous réservant de vous en exposer le compte rendu détaillé quand le moment sera venu, nous nous bornerons, pour l'instant, à vous présenter, parmi les objets recueillis jusqu'a présent, ceux qui nous ont paru mériter plus particulièrement votre attention.

Le premier est, d'après les indications fournies par l'excellent ouvrage de M. Pottier (2), un fragment de poterie italiote du VIIe siècle. Il appartient à la partie supérieure d'un vase à grand rebord dont l'intérieur est décoré de figures sans caractère bien déterminé. La décoration extérieure se compose de lignes rouges et de points bleus. Un cordon de mêmes nuances sépare le col de la panse où n'apparaissent que de grossiers dessins en forme d'U.

Le n° 2, découvert immédiatement à côté du précédent, paraît représenter la partie inférieure du même vase, autant par sa nature que par son ornementation.

Viennent ensuite deux spécimens de poterie grecque, du VIe siècle (*fig.* 3 et 4), à dessins noirs sur fond rouge, d'une belle facture. Une anomalie à signaler relativement à la décoration du second, c'est qu'entre deux dessins, parfaitement exécutés, s'en trouve un autre, tracé là sans aucune symétrie et comme surajouté.

Un troisième fragment de poterie grecque (*fig.* 5), à dessin

(1) Nous prions en particulier M. Charles Blanc, de la Commission des Hospices, d'agréer l'expression de notre gratitude.

(2) POTTIER. — *Vases antiques du Louvre*. Tome I. Hachette et Cie 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche I

1

2

3

5

Digitized by Google

Planche 11

6

7

8

9

Digitized by Google

Digitized by Google

rouge sur fond noir, et partant de date un peu plus récente, représente la tête d'un adolescent ainsi que son bras droit.

Le n° 6 aurait fait partie, d'après M. G. Vasseur, d'un entonnoir de même époque grecque.

Le fragment suivant (n° 7) est un tesson de poterie campanienne agrémenté d'un losange fortement incisé.

La figure 8 représente une partie d'écuelle en poterie grise dont certains ornements extérieurs n'ont pas encore été, que nous sachions, signalés en Provence. Ce sont de gros godrons incisés au-dessous du rebord et régulièrement disposés tout autour de lui. Quant au reste de l'ornementation, il ressemble à ce que l'on rencontre assez fréquemment sur ce genre de poterie : ce sont des rectangles et des diagonales incisés.

Nous terminerons la nomenclature de ces quelques objets par un fragment de poterie rouge (*fig.* 9) qui offre la décoration caractéristique par « grilles » et palmes estampées dont notre cher et distingué président, M. Vasseur, a fait ressortir toute l'importance (1).

M. Vasseur se fait l'interprète de la Société pour remercier MM. Baillon et Magnan de leur communication si intéressante.

Les débris de céramique recueillis dans le terrain de l'Administration des Hospices, ont d'autant plus de prix à ses yeux qu'ils proviennent cette fois d'un emplacement du vieux Marseille nettement indiqué. Il est infiniment regrettable qu'à propos de découvertes similaires qui ont fait le sujet de publications, les diverses provenances des spécimens décrits et figurés n'aient pas été également spécifiées ; les omissions de ce genre ont le désastreux effet de laisser planer comme un doute sur l'origine des objets dont il est question.

Les tessons 1 et 2 mentionnés par MM. Baillon et Magnan semblent bien appartenir à la céramique italiote à décor géométrique ; on observe sur le n° 1 la *fleur de lotus* surmontée d'un oiseau grossièrement représenté.

Les spécimens 3 et 4 à peinture noire sur fond clair (guirlande de lierre) ont plutôt les caractères de poteries de basse époque.

Un petit débris peint non mentionné dans le précédent

(1) G. Vasseur. — *Sur une variété de céramique estampée.* Bulletin de la Société Archéologique de Provence, n° 8, 1907.

Digitized by Google

article est un admirable spécimen de l'art attique parvenu à son apogée; la portion de tête qu'il porte offre une finesse d'exécution surprenante.

Le fragment n° 6 est à la fois caractérisé par la forme très spéciale du bord et la nature de la terre; c'est sans aucun doute un fragment d'entonnoir identique à celui que M. Vasseur a découvert dans les environs de Marseille et qu'il a signalé lors du Congrès préhistorique international de Monaco.

Il est intéressant de retrouver sur l'emplacement du vieux Marseille la poterie rouge ornée de « grilles » et de palmettes qui a fait récemment l'objet d'une communication à la Société.

Communication de M. Marius Dalloni

L'HABITAT RETRANCHÉ NÉOLITHIQUE DE LAURE, PRÈS BIONAC

Planche III

M. Marius Dalloni fait la communication suivante :

Les collines qui entourent la vaste dépression de l'Etang de Berre (chaîne de la Nerthe au Sud, hauteurs de Calissanne au Nord) présentent en de nombreux points des vestiges d'habitats antiques. Les grottes préhistoriques y sont nombreuses ; mais les stations en plein air connues jusqu'ici appartiennent aux époques protohistorique et romaine : il paraît très douteux que ces oppidums (Constantine, etc.) aient été occupés plus anciennement, malgré les haches polies et les prétendues « flèches en calcaire » qu'on y a signalées. La station du plateau de Laure, que nous avons découverte en 1901 (1), offre le grand intérêt de

(1) La station a été reconnue à cette date par nous-même et M. Marin-Tabouret, instituteur à Cuges (Bouches-du-Rhône); nous l'avons d'abord fouillée avec la collaboration intermittente de ce dernier et, en 1903, les résultats de ces premières recherches ont été sommairement communiquées par les deux auteurs au Comité des Travaux historiques (voir *Bulletin Archéologique*, 1903 2e livraison, p. XCI). Depuis, M. Marin-Tabouret, étant parvenu à s'emparer des collections provenant de nos fouilles, sous prétexte de les faire photographier, s'est toujours dérobé quand nous l'invitions à publier nos résultats en collaboration. Récemment, il a présenté au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (Reims, août 1907), une communication sur un prétendu « camp de Roquebarbe » qu'il aurait fouillé et où il aurait découvert seul les objets recueillis par nous : cette station n'est autre que celle de Laure.

Digitized by Google

présenter une industrie qui appartient encore nettement à l'époque néolithique, dont elle revêt cependant un facies bien particulier.

La situation du plateau est remarquable ; il forme le dernier contrefort des collines de la Nerthe en bordure des plaines de l'Etang de Berre, sur le flanc Est du grand vallon qui traverse la chaîne entre le Douard (près le Rove) et le hameau de Laure ; les maisons des Pielettes, sur la route, en sont très voisines. Sa configuration est mal indiquée sur la carte de l'État-Major ; l'escarpement rocheux qui le découpe de tous côtés (sauf vers le Sud) n'y est pas marqué, quoiqu'il atteigne une trentaine de mètres.

Ce grand rocher mesure environ 125 mètres de l'Ouest à l'Est, sur une longueur à peu près égale entre l'a-pic nord et la muraille dont nous parlerons plus loin. Il est formé de calcaires urgoniens reposant sur l'Aptien marneux renversé. Sa surface est nue ou à peine recouverte de cailloutis, parfois d'une faible épaisseur de terre rougeâtre, produite en grande partie par la décalcification ; cette couche meuble augmente d'importance en se dirigeant vers les hauteurs qui prolongent et dominent le plateau vers la mer ; en aucun point elle n'est formée de terre rapportée.

On ne parvient facilement sur le plateau que par ce côté Sud ; aussi, les Préhistoriques qui l'ont occupé s'étaient retranchés dans sa partie presque inaccessible en élevant une muraille qui le séparait des hauteurs voisines. Il est aussi possible de s'y élever en gravissant, sur la paroi Ouest, un sentier étroit et dangereux qui ne résulte guère que des diaclases de la roche et de l'usure par suite d'un long passage des hommes et des troupeaux; il paraît peu vraisemblable, après examen, que ce sentier ait été en partie taillé par la main humaine.

Du sommet, la vue est immense ; elle embrasse le bassin entier de l'Etang de Berre et la chaîne de la Nerthe entre Martigues et les Pennes ; l'horizon est borné par le Ventoux et les cîmes neigeuses des Alpes. La position était donc excellente au point de vue stratégique.

Les points d'eau sont rares et médiocres dans le voisinage ; les ravins qui descendent vers la plaine, de part et d'autre du «baou» offrent quelques sources peu abondantes au contact des calcaires urgoniens et des marnes aptiennes.

Digitized by Google

La **muraille** qui défendait l'accès du plateau escarpé est importante à considérer ; car il n'a pas encore été signalé, dans la région, une autre construction de ce genre à une époque aussi reculée. Elle s'étend sur plus de cent mètres de longueur sur deux mètres d'épaisseur ; très régulière, elle est formée d'un assemblage à moyen appareil à la base et sur ses parements, avec un remplissage de blocs irréguliers et de moindre dimension. Les éléments paraissent n'avoir subi aucune façon sérieuse ; ce sont des blocs recueillis sans doute à la base du rocher, et qui n'étaient reliés par aucun ciment.

Deux cabanes rondes, sortes de tourelles également en pierres sèches, s'élèvent sur la muraille ; ce sont certainement des abris récents élevés par des chasseurs et des bergers.

Les recherches que nous avons pu faire, soit à la surface, soit dans une tranchée ouverte sur le bord intérieur de la muraille, nous ont livré des documents assez nombreux et intéressants que nous décrirons sommairement.

Silex taillés et pierre polie

L'industrie du silex est bien représentée par la plupart des types que l'on rencontre habituellement dans les stations néolithiques. La planche qui accompagne cette note en présente une série de grandeur naturelle (1).

Les pointes de flèches sont relativement nombreuses, de types variés et d'un travail remarquable. La forme en amande est fréquente, associée aux types en feuille de saule ou de laurier et sub-losangiques. Les pointes pédonculées, avec ou sans ailerons, sont également bien représentées; on sait qu'elles sont très caractéristiques de l'époque rohenhausienne ; l'une d'elles présente des barbelures obliques équarries. On remarquera des analogies frapantes avec les pointes des dolmens de l'Aveyron (2).

Toutes ces pointes de flèches sont délicatement retouchées et d'un fini admirable ; un certain nombre d'ébauches ont également été recueillies.

(1) La photographie sur laquelle a été faite cette planche est due à M. J. Repelin, à qui j'adresse mes remerciements.

(2) Voir G. et A. de Mortillet. *Musée Préhistorique* (1re édition), pl. XLIV.

Digitized by Google

Planche III

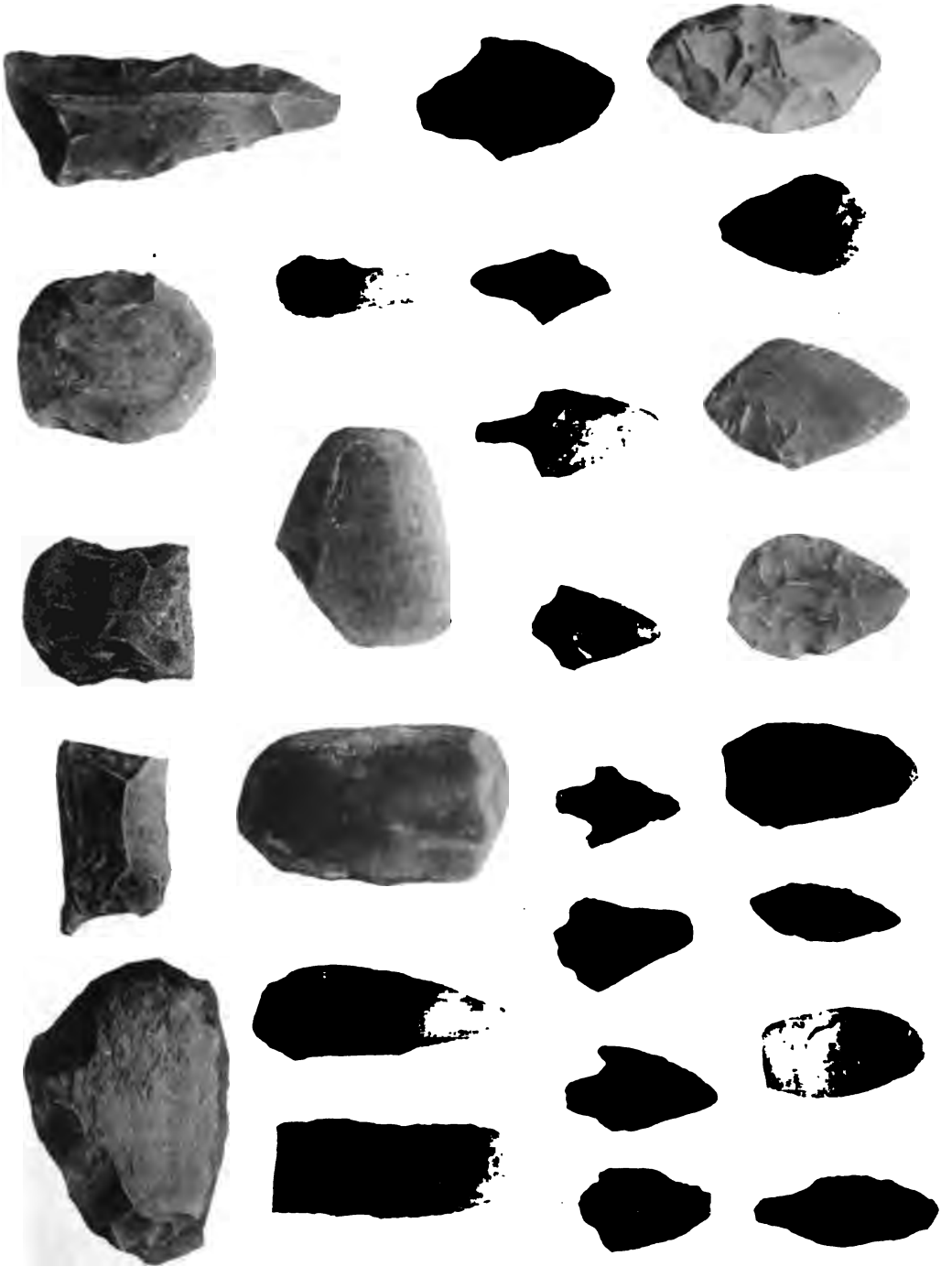

Digitized by Google

Digitized by Google

De longues pointes, de lance ou de javelot, assez épaisses, et de forme d'ailleurs variable, accompagnent les précédentes.

Les autres instruments de silex sont des couteaux, lames classiques, parfois larges et épaisses ; des racloirs, pièces discoïdes ou silex courbes à grandes retouches ; des tranchets, terminés par un biseau ; des lissoirs, etc.

Les nuclei et les éclats de taille sont nombreux à la surface ; après avoir été dégrossis à la carrière, les rognons de silex étaient apportés dans l'habitat où ils étaient taillés. Les couches aptiennes de la plaine sont très riches en rognons de silex.

Les haches polies sont plus rares ; la serpentine a été surtout utilisée, comme partout ailleurs ; la petite hache sub-trapézoïde et très amincie figurée sur la planche, serait en jadéite et elle présente une forme très répandue dans tout le Sud-Est de la France, bien que le bord tranchant soit ordinairement le plus large.

Quelques molettes et polissoirs en grès dur, siliceux, ont été recueillis à la surface.

Les caractères généraux de l'industrie lithique peuvent être ainsi résumés : outillage habituel des stations rohenhausiennes, mais de facture soignée et avec prédominance singulière de belles pointes de flèches rappelant tous les types classiques.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de baser une appréciation d'âge sur la forme des pointes de flèches, dont les types les plus variés sont le plus souvent rencontrés associés.

Les silex taillés ont été presque tous recueillis à la surface du plateau ; cependant, nous avons trouvé les mêmes formes dans la tranchée ouverte en bordure de la muraille, associées à de nombreux fragments d'une poterie dont nous allons donner les caractères.

Poterie

De nombreux fragments de poterie, observés à la surface du plateau, ont été négligés, car nous ne les retrouvons pas dans la fouille ; ce sont surtout des portions d'amphores, des anses tubuleuses en particulier qui, avec d'autres objets tels que clous romains, etc., datent très probablement de l'époque romaine, dont les vestiges sont très nombreux dans les environs.

La poterie recueillie dans la tranchée présente des caractères

Digitized by Google

bien spéciaux. Elle est façonnée à la main, mal cuite, facilement désagrégeable. Les vases, dont nous n'avons observé que des fragments trop imparfaits pour permettre des reconstitutions de formes, étaient souvent de grande taille et par suite assez épais; c'étaient vraisemblablement des récipients qui conservaient la provision d'eau et de grains ; d'autres débris sont néanmoins plus fins et appartenaient à des vases de dimension bien moindre. La surface est toujours foncée, terne, de couleur brune, la pâte grise avec de nombreux grains de calcite, qui la rend grossière et sans consistance lorsqu'elle est humide. Les fonds sont plats, les bords droits ou peu évasés.

Les anses proprement dites ne sont pas rares; mais aussi souvent, elles sont représentées par de simples oreillettes, larges ou acuminées ou des mamelons coniques; il existe aussi des anses réduites à de simples perforations.

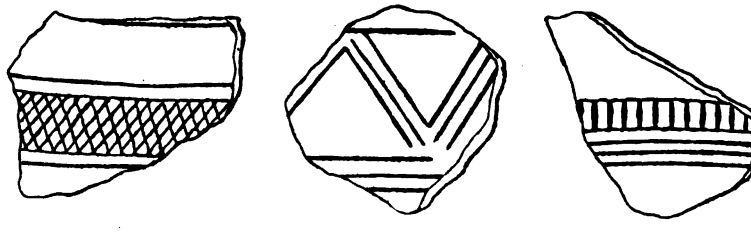

L'ornementation de cette céramique est très caractéristique : c'est une décoration purement *géométrique*. Sophus Muller fait remarquer (1) qu'on rencontre ces procédés sur les bords de la Méditerranée comme sur les rivages de la Baltique. L'ancien art naturaliste du Paléolithique a disparu; avec le Néolithique, commence un art stylisé, offrant des dessins réguliers, secs et monotones, formés par des combinaisons diverses du point et de la ligne. Il est remarquable de constater les rapprochements à ce point de vue avec l'Égypte primitive et les trouvailles cypriotes ; en Sicile, en Bretagne, on retrouve la même ornementation incisée, avec incrustations en blanc. Dans le Midi, d'où ces procédés sont partis, ces poteries appartiennent à la dernière période de l'âge de pierre.

Les vases du plateau de Laure sont parfois très ornés, non seulement sur la panse ou sous le col, mais aussi sur les anses. D'une manière générale, ce sont des lignes profondément inci-

(1) Sophus Muller : *L'Europe préhistorique*, Paris 1907.

Digitized by Google

sées (représentées par les traits dans les figures ci-dessus), horizontales et parallèles, réunies par des raies obliques ; ces dernières peuvent être également parallèles ou croisées assez régulièrement, formant des losanges ; parfois ce sont des angles ou des triangles qui alternent sur la bande décorée. Sur des tessons portant des dessins semblables, on remarque aussi de petits cercles imprimés. D'autres fois, des impressions au cachet donnent une série de rectangles soulignée par plusieurs lignes. En somme, on constate une certaine variété dans un genre aussi monotone de décoration.

Il est impossible de ne pas noter la presque identité de cette ornementation avec celle des poteries des dolmens de la Bretatagne dont G. et A. de Mortillet figurent quelques spécimens dans le *Musée Préhistorique*. (Voir entre autres pl. LVI, fig. 539 à 542). On y retrouve les zones quadrillées au pointillé, les dents de loups burinées avec zones hachurées de lignes, les petits cercles et courbes incisés, etc.

Un certain nombre de fragments présente une plus grande analogie avec la céramique bien connue de nos stations robenhausiennes, qui annonce déjà, d'ailleurs, les caractères essentiels de la précédente ; ce sont des séries de lignes plus ou moins parallèles, qui paraissent avoir été obtenues par l'empreinte du bord de la coquille du *Cardium edule* (les exemplaires de coquilles de ce mollusque ne sont pas très rares dans la couche archéologique) ; d'autres lignes dessinent des dents de loups ; enfin, la grossière ornementation, dite par « impressions digitales », s'observe aussi sur les poteries du plateau.

Des fusaïoles plates en argile ont en outre été rencontrées dans la fouille, ainsi que quelques disques, du diamètre d'une pièce de dix centimes, qui paraissent être également des « pesons de fuseau » ou de filets non encore perforés.

Os poli.

Les os longs, assez nombreux dans la tranchée, où on les recueille avec des dents de ruminants, ont été polis pour former des poinçons du type ordinaire (1).

(1) J'ai pu constater récemment, dans les Pyrénées espagnoles, que les bergers de ces régions montagneuses emploient encore des poinçons en os poli identiques pour percer les peaux avec lesquelles ils confectionnent eux-mêmes leurs chaussures et certains de leurs vêtements.

Digitized by Google

D'autres os longs polis, aplatis à l'extrémité, ont été utilisés comme lissoirs.

Comparaison de l'habitat de Laure avec les stations préhistoriques de la région.

Une comparaison qui s'impose en premier lieu est celle de l'habitat de Laure avec la riche station néolithique de Châteauneuf-lès-Martigues, qui offre dans tout son développement l'industrie typique de l'époque robenhausienne (1).

Les silex taillés, extrêmement nombreux dans cet abri sous roche, ne présentaient aucun caractère artistique ; ce sont des instruments d'usage. Il y a donc un progrès évident à Laure, et peut être surtout une spécialisation. La peuplade qui occupait l'abri de Châteauneuf, très voisine du bord de l'étang, comprenait sans doute des agriculteurs et des pêcheurs ; sur le plateau de Laure campaient des bergers, qui se livraient à la chasse, et ce fait expliquerait la prédominance des pointes de flèches. La région est encore essentiellement pastorale et de grands troupeaux de chèvres parcourent les collines arides, véritables garrigues, qui s'étendent entre l'étang de Berre et la mer.

La perfection dans la taille du silex ne peut cependant être considérée comme la preuve absolue d'un âge très récent. De nombreuses stations néolithiques provençales ont fourni des silex admirablement ouvrés. Le Musée Longchamp posséde une série de belles pointes de flèche recueillies par M. Cotte dans une grotte sépulcrale située dans un ravin à l'ouest de Châteauneuf-lès-Martigues.

En dehors des sépultures, MM. Fournier et Farnarier ont signalé une pointe de flèche en losange d'un très beau travail dans l'abri robenhausien du Gros de Riou, près la Croix de Malte et la Baume Sourne, dans le massif d'Allauch, a livré à MM. Fournier et Rivière des silex d'une grande finesse de retouches (2).

Néanmoins, il faut évidemment tenir compte de l'ensemble

(1) Voir E. Fournier et J. Repelin, *Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence*, Ann. de la Fac. des Sc. de Marseille, 1901.

(2) Voir E. Fournier, *Les Cavernes des environs de Marseille*. (Mém. de la Soc. de Spéléologie, juin 1897.

Digitized by Google

de l'industrie lithique, et du fait que celle de l'habitat de Laure ne peut être strictement comparée aux objets des sépultures.

La poterie de Laure présente avec celle de Châteauneuf-lès-Martigues des ressemblances évidentes, mais dans l'ensemble il existe une différence tranchée. A Châteauneuf, la fantaisie est plus grande dans les motifs employés pour la décoration, qui est beaucoup moins stylisée que l'ornementation des poteries de Laure, où le procédé géométrique est presque exclusivement usité. C'est un indice de plus pour admettre que l'industrie de notre habitat est plus récente que celle qui caractérise l'épanouissement de la civilisation néolithique.

Le vase en forme de voûte cranienne de Courtiou présente une ornementation qui rappelle de très près celle de certains types cités plus haut (1).

Les anses vraies, à trou horizontal, qui ne sont pas très rares, ainsi qu'à Châteauneuf, les fonds plats des vases de notre station contribuent encore à lui assigner un âge relativement récent.

Il n'existe aucun rapprochement possible entre la poterie que nous avons décrite et celle qui caractérise l'époque de la colonie grecque.

Le dessin par croisillons que nous figurons dans l'une des figures ci-dessus a été signalé par M. G. Vasseur sur un fragment de poterie recueilli au Baou-Roux (2); mais ce fait n'a rien d'anormal, notre savant maître admettant aujourd'hui que cet oppidum a été occupé en premier lieu par des Néolithiques.

Les deux céramiques, considérées dans leur ensemble, ne présentent aucune analogie. On admet d'ailleurs que les indigènes connaissaient déjà les métaux et d'autres éléments d'importation phénicienne lorsqu'ils ont reçu les premiers apports de la civilisation hellénique en Provence, où, cependant, l'âge du bronze n'a jamais été signalé qu'à l'état sporadique.

Age de la Station de Laure. — Conclusion

Il serait possible d'envisager le synchronisme de la station de Laure avec l'époque énéolithique si cet « âge du cuivre » n'était

(1) Fournier et Repelin, loc. cit., pl. IV.

(2) G. Vasseur, *Note préliminaire sur l'Industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque.* Ann. Fac. Sc. Marseille 1903. V. pl. IX, fig. 28.

Digitized by Google

représenté, dans des régions assez voisines de la nôtre, par des types qui font absolument défaut ici : poignards de silex ou de cuivre, haches en forme de coin faites en cuivre ou en bronze, etc.

La présence dans l'habitat d'un outillage de silex développé paraît exclure l'idée de la présence du métal à la même époque ; un fait extrêmement important est que la couche archéologique ne nous a jamais fourni le moindre fragment de métal pendant une longue série de recherches.

Je rappellerai que M. Capitan, qui a bien voulu présenter notre première note au Comité des Travaux historiques, a rapproché l'industrie de la station que nous décrivons de celle des fonds de cabanes d'Italie, qui appartient à la dernière époque du Néolithique.

Il paraît bien que c'est à cette interprétation qu'il faut s'arrêter ; mais, tout en admettant que notre station date encore de l'âge de la pierre polie, il faut reconnaître qu'elle présente une physionomie avancée, qui résulte surtout de la perfection dans la taille du silex et de la décoration géométrique très stylisée des poteries ; la construction d'un mur d'enceinte destiné à protéger l'habitat est un fait de plus à l'appui de notre opinion.

Sans chercher à élucider pour l'instant la délicate question du prolongement de l'âge de la pierre dans nos régions, nous pouvons donc admettre, — au moins comme conclusion provisoire en attendant que la suite de nos recherches apporte de nouveaux éléments de comparaison, — que la station du plateau de Laure appartient à la période la plus récente de Néolithique ; si elle est moins ancienne que l'époque robenhausienne, ce qui paraît très vraisemblable, du moins il semble qu'elle lui est immédiatement postérieure.

M. Repelin rapproche certaines pointes de flèche de Laure de celles de Trets et de celles que l'on trouve éparses sur les plateaux de la région subalpine (Hautes et Basses-Alpes). Il pense également que la station de Laure peut être rapportée à la fin du Néolithique.

A propos du changement de dénomination des stations, M. Repelin déplore que ce procédé tende à se généraliser. Il rappelle qu'après la description qu'il donna de l'Abri sous roche de Châteauneuf-les-Martigues, M. Cotte, en donnant le résultat de nouvelles fouilles dans cette station, crut bon de l'appeler la

Digitized by Google

Font des Pigeons. Il avait ainsi l'air de décrire une station nouvelle et en tous cas le changement de nom ne peut qu'apporter de la confusion et prêter à l'équivoque. Il serait désirable que l'on respectât un peu plus la priorité établie par la date de la découverte et des premières recherches.

M. de Gérin fait quelques réserves sur l'âge du mur et croit que l'absence de métal n'est pas toujours une raison suffisante pour reculer l'âge d'un gisement où les époques peuvent être superposées. Il donne comme exemple le gisement de la Bastidonne près Trets avec ses silex et ses sépultures avec stèles gravées incontestablement de l'âge du bronze mais qui n'a point fourni le moindre objet de métal. Or, l'écart n'est pas grand parce que M. de Gérin croit la Bastidonne et la Grotte de onze heures du commencement du bronze et M. Dalloni attribue l'âge du camp de Laure à la fin du Néolithique.

Travaux des Commissions. — Carte archéologique de la Provence

La Commission chargée de dresser la Carte archéologique de la Provence a tenu, au siège de la Société, plusieurs séances pendant le trimestre écoulé.

MM. Bouchinot, Bout de Charlemont, Dalloni, Pranishnikoff, Repelin et Vasseur, membres de la Commission, ont pris part à ses travaux.

Sur la proposition de M. G. Vasseur, la Commission a décidé qu'il y aura lieu d'organiser des « excursions de pointages » à l'effet de repérer exactement sur la Carte la position encore mal déterminée de certaines stations.

Protection des Vestiges historiques

La Commission nommée pour assurer la protection des Vestiges historiques en Provence s'est réunie à diverses reprises et, après avoir fixé l'ordre de ses travaux, a abordé l'étude de diverses propositions.

MM. Clastier, Doumens, Magnan, Mounet, Rouslacroix et les membres de la Commission de la Carte indiqués plus haut assistaient à ces séances.

Digitized by Google

L'attention de la Commission a été appelée sur le délabrement des vestiges de l'aqueduc romain de Cordes, classé comme monument historique. La Société des Amis du vieil Arles s'étant déjà intéressée à la conservation de ce remarquable monument, il a été décidé que notre Société s'adresserait à nos confrères arlésiens pour connaître le résultat de leurs démarches.

M. Lieutaud, président des Amis du vieil Arles et membre de notre Société, a bien voulu nous indiquer que le service de l'inspection des Monuments historiques, déjà saisi de la question, avait promis d'agir, mais qu'il ne serait pas inutile d'insister à nouveau.

En ce qui concerne la Grotte de Cordes, qui menace ruine, il y aurait lieu de demander au propriétaire d'effectuer les quelques réparations nécessaires pour consolider ce remarquable monument.

M. Pranishnikoff, membre de la Commission, s'est engagé à faire des démarches, au nom de la Société archéologique, pour qu'une statue de Priape, abandonnée dans un champ des environs de Cordes, soit transportée au Musée.

La Commission a également envisagé les voies et moyens qui permettraient de soustraire d'une ruine complète l'intéressant monument romain dit la Penelle, situé à La Penne, près Marseille.

Sur la proposition de M. G. Vasseur, la Commission a mis à l'étude la question de la protection des emplacements de fouilles, tels que ceux de Pomponiana, Taurœntum, etc., dont les derniers vestiges sont aujourd'hui détruits, ou cachés par des constructions modernes qui auraient pu être édifiées sans inconvénient au-delà d'un certain périmètre.

Le Gérant,

M. Dalloni.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

SÉANCE DU 30 AVRIL 1908

La séance est ouverte à 5 heures trois quarts, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président exprime les regrets profonds qu'a causé le décès récent de notre éminent collègue, M. Delibes, président de la Société de Géographie. Ancien professeur d'histoire au Lycée de Marseille, M. Delibes s'intéressait vivement à nos études et sa perte nous a été particulièrement sensible.

La Société adresse ses condoléances à la famille de M. Delibes, aux obsèques duquel elle s'était fait représenter.

Est admis en qualité de membre actif :

M. Nugue Maurice, industriel à Marseille, présenté par MM. F. Magnan et P. Mounet.

Parmi les ouvrages offerts à la Bibliothèque, le secrétaire signale tout particulièrement l'excellent ouvrage sur *Pomponiana* (la Pompei hyéroise), dû à notre distingué collègue M. Poidevin de Maureillan, conservateur du Musée d'Hyères.

Communication de M. F. Moulin

SUR LES ATELIERS DE TAILLE DU SILEX AVEC MAILLETS EN PROVENCE (suite)

M. F. Moulin poursuit son étude sur les ateliers de taille du silex avec maillets par l'examen des maillets employés dans l'exploitation préhistorique de Malaucène, en Vaucluse.

L'auteur établit que, sauf de rares exceptions, les maillets de cette station comprennent, au point de vue lithologique, des grès siliceux recueillis à l'état de galets dans les alluvions pliocènes de la vallée du Rhône et transportés sur les ateliers de Malaucène, à une quinzaine de kilomètres de là.

En ce qui concerne la technique de fabrication de ces maillets, il est intéressant de relever toute une série de caractères spéciaux

Digitized by Google

à ce gisement : morphologie, disposition de la rainure, etc.; tous les détails intéressants sont ainsi très minutieusement analysés par M. Moulin, qui s'attache à faire ressortir l'originalité de l'instrument de Malaucène.

M. J. Repelin fait observer que l'instrument qui présente les traces de polissage est assez mal caractérisé en tant que maillet et demande à l'auteur s'il a rencontré des maillets bien typiques portant en même temps la rainure et des traces de polissage.

M. Moulin répond qu'il a reconnu parfois ces deux caractères associés sur le même outil ; il possède des photographies de maillets semblables.

Communication de M. G. Vasseur

SUR L'EXTENSION DANS LE BARD DE LA CÉRAMIQUE INDIGENE DE PROVENCE APPARTENANT A LA PÉRIODE HELLÉNIQUE

M. G. Vasseur fait la communication suivante :

La céramique indigène de la période hellénique, présente, dans la Basse-Provence, des caractères particuliers que nous avons fait connaître en 1903 (1) et que nous croyons nécessaire de rappeler ici brièvement : couleurs très variables mais généralement noire, grise ou brune, parfois jaunâtre ou encore rougeâtre ; pâte mal cuite, formée d'argile mélangée de calcite broyée, souvent identique à la terre des poteries néolithiques et de l'âge du bronze ; formes façonnées à la main ; surface ordinairement égalisée au moyen d'une sorte de peigne ou de raclette dentée ; bord et col des vases, lissés à l'ébauchoir ; ornementation géométrique, incisée ou en relief (cordelières, etc.) (2).

Nos premières fouilles, exécutées de 1901 à 1903, dans les environs de Marseille, sur le Baou-Rous, près Simiane, nous fourni en abondance des tessons offrant les caractères primitifs avaient que nous venons de mentionner ; l'association de ces débris, dans les couches archéologiques, à d'innombrables vestiges de l'industrie grecque, nous permit, dès cette époque, d'attribuer la céramique dont il s'agit, à la période comprise entre le VIIIe et le Ier siècle avant notre ère.

(1) L'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque. *Ann. Fac. Sc. Marseille.*

(2) Loc. cit.

Digitized by Google

Nos recherches, poursuivies dans la région, ont amené depuis la découverte de nombreux spécimens généralement brisés mais parfois complets, de ces poteries usuelles, indigènes, et en 1906, nous avons eu la satisfaction d'en présenter les reconstitutions à l'Institut (1) et au Congrès préhistorique international de Monaco (2).

Pour donner à nos premiers travaux une suite rationnelle, nous nous proposons maintenant de déterminer l'aire d'extension de la céramique précitée dans le midi de la France, et comme il s'agit de poteries bien caractérisées, d'autre part mal cuites et par conséquent *fabriquées sur place*, nous espérons retirer de cette nouvelle étude de précieuses indications sur l'étendue de pays qu'occupait la population indigène établie en Provence, au temps de la colonie grecque marseillaise.

Orientées vers ce but, nos recherches exécutées dans la partie montagneuse du département de l'Hérault (Les Garrigues), ont été fécondes en surprises. Un gisement de poteries qui nous fut signalé aux environs de Mourèze, par M. Escot, géologue de Cabrières, nous a fourni en effet de nombreux tessons et de belles portions de vases indigènes, associés à des restes de *poteries grecques peintes* que l'on peut dater des Ve et IVe siècles environ ; or, la céramique en question est entièrement différente de celle de la Provence et présente au contraire avec celle de l'âge du bronze, les plus surprenantes analogies. Il semblerait donc qu'à l'époque hellénique, et dans cette région assez éloignée de la côte, l'industrie céramique n'avait encore subi aucune modification importante.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question intéressante et nous espérons que l'exposé de nos observations, accompagné de figures, sera susceptible de dissiper les doutes que l'on pourrait avoir, au premier abord, sur la contemporanéité des vestiges précédemment signalés.

Les résultats très inattendus que nous venons de faire connaître, nous ont engagé à porter nos investigations dans le Gard, où,

(1) Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tenue le 18 mai 1906, M. Joret nous a fait l'honneur de présenter les premiers essais des planches photographiques que nous destinons à une publication détaillée.

(2) La série des poteries usuelles, grecques et indigènes que nous avons pu reconstituer jusqu'à présent, comprend *plus de deux cents pièces*.

Digitized by Google

grâce à notre aimable et distingué confrère, M. de Laroque, nos premiers efforts ont été récemment couronnés de succès. Nous sommes heureux de pouvoir remercier ici le savant professeur départemental d'agriculture, qui a bien voulu nous faire bénéficier de ses connaissances si complètes sur la région du Gard qu'il habite, en nous accompagnant dans une course d'études, aux environs d'Alais, Euzet-les-Bains, etc.

Après achèvement des fouilles que nous avons entreprises avec la collaboration de MM. de Laroque père et fils, et le dévoué concours de M. Michel Doumens, nous aurons l'occasion de publier en détails nos observations relatives aux grottes et abris de ce pays merveilleusement riche en vestiges préhistoriques, mais nous avons jugé utile d'appeler d'ores et déjà l'attention des archéologues, sur une constatation qui ne peut manquer, à brève échéance, de porter ses fruits.

A notre connaissance, la céramique indigène que nous rapportons en Provence à la période hellénique, n'a pas été jusqu'à présent signalée avec certitude dans le département du Gard.

L'exceptionnel intérêt qui s'attache aux recherches pratiquées dans les habitats et les sépultures préhistoriques de cette région, semble avoir détourné la plupart des observateurs de l'étude des oppidums si nombreux pourtant dans le pays, et il nous faut arriver à l'année 1906, pour trouver des renseignements précis sur les enceintes préhistoriques et les vestiges industriels que l'on y rencontre.

Lors du Congrès préhistorique international de Monaco, cette question a été traitée par M. de Saint-Venant, dans une communication très intéressante dont nous nous faisons un devoir de reproduire ici certains passages :

« La poterie grossière dominante, évidemment préromaine, est assez monotone et a dû être usitée pendant un long temps ; ces tessons, souvent altérés à la surface, sont le plus généralement fort exigus et rendent presque impossible la restitution des formes des vaisseaux. J'ai étudié, dès 1891, d'assez nombreuses enceintes dans le Gard, la plupart inconnues, et elles peuvent éclairer leurs cadettes d'étude. Elles sont également entourées de murailles en grosses pierres sèches et rappellent encore celles de la Provence par leurs tracés, leurs assiettes et la présence, si digne de remarque, que j'y ai constatée, de murailles multiples accolées et absolument indépendantes.

Digitized by Google

« La poterie grossière y semble également de même nature, et beaucoup de morceaux sont remplis de menus grains de spath calcique *dégraissants*, d'autres sont micacés. Mais j'ai pu y recueillir des morceaux plus grands et plus ornés, comme on peut en juger par quelques échantillons exposés ici, à côté. Ces décorations rudimentaires consistent en gros cordons saillants, soit uniques autour du col (et présentant alors des séries de petites incisions parallèles, obliques, très rapprochées, des dents, des impressions digitales), soit rejoints par des groupes d'autres côtes en relief montant verticalement le long de la panse ou recroisés. Plus rarement, le col nu porte un ornement courant chevronné, incisé et régulier, mais seulement dans des vases de médiocre capacité. Ce qu'on observe le plus fréquemment, ce sont des séries de stries rapprochées, parallèles, faites à l'ébauchoir à peigne dans plusieurs directions et allant jusqu'à recouvrir toute la panse. »

Nous regrettons vivement de n'avoir pu examiner, lors du Congrès, les spécimens de poteries exposés par notre savant confrère, car la description qu'il en a donnée répond si exactement à celle de nos poteries provençales, que nous aurions pu, dès cette époque, affirmer qu'il s'agissait bien d'une seule et même céramique. Les fouilles que nous venons d'exécuter avec MM. de Laroque et Doumens, dans une grotte du département du Gard, nous fournissent aujourd'hui les moyens de comparaisons qui nous avaient manqué jusqu'ici et vont nous permettre d'identifier en toute certitude ces produits de l'industrie indigène, se rapportant à l'époque de la colonie grecque Marseillaise.

Le lieu de nos recherches est situé dans l'arrondissement d'Uzès et sera ultérieurement précisé (1).

La grotte dont il s'agit se compose de plusieurs salles reliées par d'étroits couloirs ou passages. L'entrée, large de quelques mètres, en est masquée par des arbrisseaux touffus et se montre en partie obstruée par une accumulation de blocs calcaires où l'on ne tarde pas à reconnaître un mur en pierres sèches, éboulé vers l'intérieur. La portion de ce mur, restée intacte, est formée d'éléments volumineux qui semblent grossièrement équarris.

(1) Nous réservons la description de cette grotte pour une publication qui fera connaître en détails les résultats de nos fouilles.

Digitized by Google

L'ouverture donne immédiatement accès dans une salle dont le sol actuel, à peu près horizontal, est formé d'un mélange de terre et de pierrailles.

Un premier sondage exécuté en cet endroit nous a présenté, de haut en bas, la succession suivante :

1° Terrain superficiel, remanié, renfermant des débris de poteries de l'époque romaine et des tessons de la *céramique grise à décor estampé* (arcatures, palmettes, etc.) que M. Déchelette considère comme Wisigothique (0m 15 à 0m 20) ;

2° Couche très caillouteuse, contenant quelques débris de poteries plus ou moins grossières, se rapportant à l'époque du bronze ou au premier âge du fer (0m 25) ;

3° Couche argilo-charbonneuse, noirâtre, *bien en place*. (Poteries de l'époque de transition du néolithique à l'âge du bronze quelques silex taillés, couteaux et grattoirs.) Ce niveau visible sur 0m 30, dans la fouille, n'a pas été traversé dans toute son épaisseur.

C'est dans le cailloutis n° 2, témoignant de remaniements anciens, que nous avons recueilli plusieurs débris de poteries grossières, rayées à la raclette et identiques à celles de la Provence. Ces tessons se rapportent à de grands doliums et à des vases de plus petites dimensions.

Le fragment de panse que nous figurons, présente les rayures caractéristiques, recoupées à la base du col, par des zigzags formés de trois traits presque parallèles. Un autre fragment,

Digitized by Google

également rayé, offre comme ornements, une rangée de longues incisions obliques.

La décoration se joint donc ici aux procédés de fabrication pour attester qu'il s'agit bien de la céramique signalée par nous dans les oppidums de la Basse-Provence.

L'exploration des diverses salles que l'on rencontre dans les profondeurs de la grotte, ne nous a fourni jusqu'à présent qu'un seul débris de dolium, semblable à ceux de la chambre d'accès et découvert à la surface.

Le mobilier de cette partie de la grotte paraît se rapporter à la fin des temps néolithiques, à l'âge du bronze et au premier âge du fer ; certaines poteries de luxe, appartenant à cette dernière époque, sont extrêmement remarquables par la richesse de leur ornementation, et feront prochainement l'objet d'une publication.

Pour rester dans le sujet de la présente note, nous pouvons conclure des découvertes de M. de Saint-Venant et de nos observations personnelles, que *pendant la période hellénique, les indigènes du Gard confectionnaient la céramique par les mêmes procédés que ceux de la Provence.*

La similitude qui se manifeste, pour cette époque, entre les produits variés de l'industrie de ces deux régions, s'accuse d'ailleurs de jour en jour, dans les résultats de nos fouilles, et nous croyons légitime d'en inférer qu'au temps de la colonie grecque de Marseille, ces pays voisins devaient être habités par une population ayant les mêmes mœurs et vraisemblablement la même origine.

Communication de M. Poidevin de Maureillan

LES ANTIQUITÉS DE VALBONNE, PRÈS HYÈRES

M. Poidevin de Maureillan, membre actif, fait la communication suivante :

On n'ignore pas qu'en 1864 le duc de Luynes fit pratiquer des fouilles dans sa propriété de Valbonne, près d'Hyères, sur l'emplacement d'une antique chapelle dédiée à Saint-Michel, dont les ruines couronnent une colline du massif des Maures (cote 256, carte de l'État-Major.)

Ces fouilles donnèrent des résultats remarquables, puisque l'on y recueillit un maxillaire inférieur humain du même type

Digitized by Google

que celui du Moulin Quignon, dont le moulage figure au Museum de Paris, à côté du premier. Les crânes de la race brachycéphale qui y furent trouvés sont les plus complets et les mieux conservés de ceux connus jusqu'à cette époque.

Mais le plus curieux produit de ces savantes recherches fut une pierre monolithe de grès houiller (?), terrain constituant une partie du sol de la région, et qui occupa longtemps les savants de France et de l'étranger. Cette pierre, qui a 2^{m}25 de hauteur, 0^{m}50 dans sa plus grande largeur et 0^{m}35 d'épaisseur, devait être à mon avis une pierre levée, représentant sur le sommet de Saint-Michel, une divinité, une idole de ces âges préhistoriques. Certains savants ont cru y voir une pierre tombale collective mais ses dimensions ne peuvent permettre cette supposition, et si on l'admettait il paraîtrait étrange qu'elle fût unique dans la région.

Cette pierre porte en gravure grossière, en creux, une espèce de dessin, genre des grafitti retrouvés sur les murs antiques, dessin plus que primitif et qui peut être comparé aux dessins gravés sur os de l'époque préhistorique.

Ce dessin représente un homme vu de face ayant les deux bras pendants de chaque côté du buste et tenant de chaque main, comme par la chevelure, d'autres têtes plus petites.

Cette pierre fut trouvée au milieu de nombreux ossements humains et de débris des âges paléolithique et néolithique. Ce résultat décida le duc de Luynes à faire explorer les abords de la vieille chapelle, où l'on mit au jour des tombes formées de dalles de schiste phylladien dont les unes étaient cimentées les autres non. Toutes ces tombes, au nombre de quinze, étaient orientées la tête à l'Ouest. Les squelettes appartenaient tous à la race ligure et celto-ligures, mais étaient beaucoup moins anciens que les ossements recueillis avec la pierre citée ci-dessus. On estima qu'ils remontaient au ve siècle avant notre ère. Il paraît probable qu'à une époque tellement reculée qu'elle nous échappe, le sommet de Saint-Michel était le sanctuaire de l'idole retrouvée, et à l'examen du sujet gravé sur la pierre, on peut supposer chez ces peuplades d'alors, un culte sanguinaire que l'on rencontre encore à notre époque chez certaines peuplades sauvages.

Le duc de Luynes garda sa trouvaille, malgré les sollicitations

Digitized by Google

des savants conservateurs du Musée national de Saint-Germain en Laye, auquel il envoya le moulage qui y figure actuellement.

A la mort du duc sa collection put paraître compromise; il n'en fut rien. Son médailler, un des plus complets d'Europe, passa par don à la Bibliothèque Nationale; ses collections de minéraux et fossiles de la Provence furent données au Musée d'Hyères, ainsi que tous les vestiges provenant de Pomponiana-Olbia par Mme la marquise de Tholozan, héritière du duc.

Quant à la pierre de Saint-Michel de Valbonne, elle existe et j'ai eu la bonne fortune de la retrouver à sa place dans le pavillon qui servait de Musée au duc et qui sert aujourd'hui de bûcher; un immense tas de bois la dissimulait aux regards. Sur ma demande, Mme de Tholozan a bien voulu en faire don au Musée d'Hyères, où elle a été transportée le 25 mars dernier.

Au sujet de la collection du duc de Luynes, je crois de mon devoir, et notre distingué président m'en sera reconnaissant, de faire la lumière sur certains propos peu bienveillants qui ont été tenus à Hyères et qui sont parvenus jusqu'à lui. Dans sa communication de 1907 « Sur une variété de céramique estampée », M. Vasseur, en parlant de la collection archéologique du duc, dit : « elle fut, paraît-il, sur ordre de ses héritiers, *jetée aux ordures.* » Cela est inexact, et je considère comme un devoir de rendre justice à ces héritiers, qui sans posséder la science du duc, ont apprécié cependant la valeur de ses collections et les ont généreusement offertes au Musée d'Hyères.

La poterie grise

M. Bout de Charlemont présente à la Société deux débris de poterie grise que lui a confiés M. Gautier, receveur buraliste à la Bouilladisse, et qui ont été trouvés, l'un dans cette localité, l'autre à Cadolive. Ces deux spécimens fixent deux points de plus de l'ère de dispersion de la poterie grise.

L'Archéologie au Congrès des Sociétés Savantes

M. Marius Dalloni, secrétaire, donne un compte-rendu sommaire des séances de la section d'Archéologie du Congrès des Sociétés Savantes, qui s'est tenu il y a quelques jours à la Sorbonne.

Digitized by Google

En s'aidant des compte-rendus analytiques publiés, M. Dalloni fait ressortir l'intérêt de cette session, qui donna lieu à des communications remarquables sur l'Archéologie préhistorique et classique.

Excursion à Pomponiana

La Société décide de faire le dimanche 24 mai une excursion publique à Hyères, pour la visite des vestiges de Pomponiana (Olbia), sur lesquels le récent ouvrage de M. Poidevin de Maureillan vient d'appeler à nouveau l'attention des archéologues. Notre savant collègue a bien voulu se charger de la direction de cette promenade scientifique.

La séance est levée à 7 h. 15.

SÉANCE DU 21 MAI 1908

La séance est ouverte à 5 h. 30.

M. G. Vasseur préside.

M. P. Mounet, remplissant les fonctions de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

Diverses publications sont offertes à la Bibliothèque de la Société, entre autres une note de M. H. de Gérin-Ricard sur *les Silex d'Asie Mineure importés à Marseille.*

M. Moulin s'excuse de ne pouvoir présenter la suite de son étude sur les Ateliers de taille du silex avec maillets en Provence, qu'il reprendra dans une séance ultérieure.

Communication de M. Marin Tabouret

FOUILLE D'UN TUMULUS DE L'AGE DU BRONZE, A SIDNES (VAR) (1)

M. Marin-Tabouret, membre actif, fait la communication suivante :

Dans une course effectuée il y a quelques mois, j'ai découvert,

(1) Cette communication a paru dans les Compte-Rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Reims, 1907.

Digitized by Google

sur le territoire de la commune de Signes (Var), à 500 mètres à l'ouest de la ferme de Mounoï-le-Vieux, un tumulus de l'âge du bronze.

Pour y arriver, on suit le chemin qui se détache à l'est de la route nationale de Marseille à Toulon, au dernier coude que cette dernière fait avant d'arriver au Camp. Après un parcours de près de deux kilomètres, le chemin se bifurque : la branche sud se continue sur le plateau du Camp, tandis que la branche nord descend dans un vallon que le chemin suit à peu près parallèlement depuis son origine. C'est entre les branches nord et sud de la bifurcation que se trouve le tumulus, que l'on découvre très facilement, le terrain étant dénudé à cet endroit et le chemin et la bifurcation bien indiqués sur la carte de l'État-Major.

Ce tumulus formé de pierrailles avait 7 mètres de diamètre et 0m 60 de haut et présentait une dépression centrale bordée de grosses pierres disposées en ellipse dont le grand axe était dirigé Est-Ouest. La présence de cette dépression me fit croire à l'existence d'une chambre sépulcrale effondrée.

J'attaquai le tumulus par une tranchée dirigée nord-sud et passant par le centre. Une déception m'attendait : la dépression n'était pas due à l'affaissement de la chambre sépulcrale, mais bien à une fouille : la couleur jaune de la terre du centre contrastant avec la couleur noire du reste du tumulus le montrait avec évidence. Sans me décourager, j'ouvris une nouvelle tranchée dirigée est-ouest, en ayant soin de rejeter au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, les déblais en dehors de l'aire du tumulus, comme je l'avais fait pour la première tranchée. J'observai avec minutie le fond central du tertre et trouvai des cendres dans un endroit non touché par les premiers explorateurs. J'étais désormais certain que le tertre était bien un tumulus à incinération. J'examinai soigneusement la surface de ce dernier, je ne vis rien. Cependant sur le bord du tertre, et contre mes déblais, j'aperçus un petit fragment de crâne. Je fis rejetter en arrière les terres et les pierrailles extraites des fouilles et fus assez heureux, en tamisant la terre située en dehors du tertre, de trouver les objets suivants que j'ai l'honneur de vous présenter :

1° Deux fragments d'une épingle en bronze ou en cuivre ;
2° Une pointe de flèche en bronze ou en cuivre ;

Digitized by Google

3° Les morceaux d'un bol et un autre fragment de poterie ; enfin des ossements brisés et brûlés.

Les deux fragments de l'épingle sont formés, l'un de la tête, qui est sphérique et percée d'un trou, l'autre fragment, faisant partie de la tige, se raccorde au premier. Cet objet a été brisé, ainsi que la pointe, par les premiers fouilleurs ; cependant la fouille doit être relativement récente, car si les cassures sont oxydées, elles ne présentent pas la patine qui recouvre la surface des objets.

La pointe de flèche est remarquable par le développement du pédoncule et des barbelures. Par rapport à ces appendices, le corps de la flèche est plutôt petit. Les barbelures légèrement dissymétriques sont un peu incurvées vers le pédoncule. Ce dernier se prolonge dans le corps par un léger renflement.

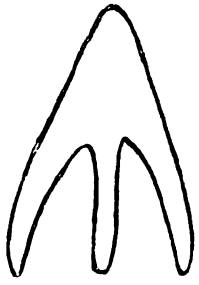

Cette pointe, qui pèse 3 gr. 80, a une longueur de 36 millimètres, une largeur de 25 millimètres et 3 millimètres d'épaisseur maxima.

Rares sont les pointes en bronze trouvées dans notre région : à ma connaissance, on n'en a signalé seulement deux, trouvées dans la grotte sépulcrale énéolithique du Baou des Onze-Heures, près Trets, et qui ont été figurées dans la Statistique de M. de Gérin-Ricard. Nous n'insisterons donc pas sur l'intérêt de cette pièce.

Les fragments de poterie que nous avons recueillis, se rapportent tous, à l'exception d'un seul, à un bol à fond plat muni de deux petites anses à oreillettes. L'autre fragment, plus épais, appartenait sans doute à un vase d'assez grandes dimensions.

Les ossements que nous avons recueillis, toujours en dehors de l'aire du tumulus, appartenaient à un seul individu et ont été incinérés. Ils sont tous fragmentés, ce qui en rend l'étude impossible. J'ai recueilli notamment la portion antérieure d'un maxillaire inférieur et quelques fragments de crâne.

En somme, si ce tumulus, ayant été fouillé antérieurement par des chercheurs de trésor, ne m'a pas permis de faire toutes les observations nécessaires, il n'en est pas moins intéressant, car il nous montre qu'à l'époque du bronze notre région a été habitée. Il est probable que des recherches suivies amèneront des découcouvertes du même genre.

Digitized by Google

J'ai le plaisir d'offrir à notre éminent président, M. le professeur Vasseur, les objets recueillis dans le tumulus de Mounoï, pour qu'il veuille bien les remettre au Muséum d'histoire naturelle. Ils ne seront pas ainsi exposés à se perdre comme l'ont été la plupart des objets recueillis dans les stations provençales et seront certainement utiles à examiner le jour où la multiplicité des découvertes permettra une étude synthétique sur le préhistorique et le protohistorique de la Provence.

Communication de M. Pelloux-Gervais

SUR LA DÉCOUVERTE D'UNE SALLE PAVÉE EN MOSAIQUE ET DE DIVERSES ANTIQUITÉS ROMAINES A FRÉJUS (VAR)

M. Auguste Pelloux-Gervais, membre actif, fait la communication suivante :

En avril 1907, dans le « Clos de la Tour », propriété de Madame veuve Constant, j'ai fait une découverte que je signale avec plaisir à mes savants et érudits confrères.

Cette trouvaille consiste en une salle pavée en mosaïque de couleur et ayant 6m 15 de côté. Le panneau central représente une bataille de coqs, qui ont une palme au-dessus et une urne au-dessous. Prêts à s'élancer un sur l'autre, ces coqs sont d'un dessin et d'un coloris remarquable. Il n'est pas douteux que la palme était destinée au vainqueur et l'urne, de style Etrusque, au vaincu.

Ce panneau forme un motif central allégorique très artistique.

Le médaillon du Nord, représente une panthère poursuivant une biche représentée dans le panneau d'Ouest. Celui de l'Est, un lion combattant contre un taureau lancé à fond et fonçant avec furie.

Les cailloux lancés par les sabots du taureau sont représentés d'après nature. Le tout est encadré par quatre panneaux d'angle ornementaux très riches et par de jolies frises toutes en couleurs.

Dans les fouilles, j'ai trouvé des briques ou tuiles plates marquées CASTORIS - L. FABI - SEX WERI. Le premier est de date récente par rapport au deuxième et dernier Lucius Fabius et

Digitized by Google

Sextius Vàlérius qui marquent, ainsi que les monnaies en argent et en bronze des familles Vettia et Antonia, une date consulaire antérieure de plusieurs cents ans à J. C.

Ce qui vient encore appuyer plus fortement mes assertions, c'est la découverte de cette « délicieuse » statuette en bronze — comme le dit si judicieusement M. le colonel de Ville d'Avray —. Cette statuette de Minerva Pacifera est ciselée et c'est du plus pur style grec. La déesse s'appuie nonchalamment de la main gauche sur sa lance et de la droite tient une patère pour montrer sa déité. Elle porte sur sa tunique valaire son Egide sur laquelle on distingue fort bien la tête de Méduse, et tout autour, disposés en cordons, six serpents représentant les cheveux de Méduse. Du haut de son grand cimier grec aux plumes élégantes, jusqu'aux pieds, la déesse a 0m 15 de haut — 0m 165 avec la haste. — C'est un peu la Minerve en marbre pantélique du Louvre. C'est pourtant un type nouveau non connu.

J'ai découvert aussi deux intailles antiques, une sur cornaline représentant Pégase (attribut de Minerve) et l'autre, sur opale, Diane debout, levant un bras vers le ciel, où est un croissant de lune et deux étoiles. A ses pieds est couché un Capricorne. Ces deux intailles sont d'une gravure remarquable.

Enfin, j'ai recueilli aussi en quantité des fragments de vases en verre de couleur, dont quelques-uns à demi-fondus et un grand nombre d'ossements humains mêlés avec des cendres.

Nous avons donc des preuves convainquantes, que ce sont les barbares qui ont mis tout à feu et à sang, n'enlevant que les matières précieuses, tout autre objet n'ayant pour eux aucune valeur.

Il serait à souhaiter que nous puissions disposer de fonds pour continuer nos fouilles qui, sûrement, seraient fructueuses en objets d'art et en surprises.

Communication de M. de Ville d'Avray

DÉCOUVERTE D'UN TUMULUS-MEGALITHIQUE ET D'UNE STATION GALLO-ROMAINE A FERRIERES (AIRE-PEYRONE-ESTEREL)

M. de Ville d'Avray fait la communication suivante :

En écrivant l'an passé que l'existence d'une enceinte à Aire Peyrone était peut-être possible, mais incertaine, et que les hau-

Digitized by Google

teurs avoisinant le menhir, — (existant *au Col*, non sur le plateau) — devaient renfermer des sépultures antiques, nous étions bien près de la vérité — (c f. Réveil d'Antibes, 16 mars 1907). Après plusieurs travaux de dégagements indispensables, en effet, j'ai pu obtenir, grâce à l'obligeant concours de M. René Varaldi, membre de notre Société, la photographie d'un *Tumulus-Mégalithique, sorte de dolmen* dont une des pierres debout a 1 m. 40 de hauteur, que j'avais cru jadis à tort pouvoir être une sorte d'entrée, et *qui, je pense, est par suite inédit.*

Tout à proximité, j'ai recueilli aussi des poteries gauloises, des samiennes et de très nombreuses tegulæ spécifiant ainsi un *emplacement inédit de station Gallo-Romaine.*

Dès que seront terminées les fouilles que je suis autorisé par le Ministère à exécuter dans cette région et aux environs de Cannes, je m'empresserai de porter à votre connaissance tous les renseignements susceptibles de vous intéresser.

La séance est levée à 7 h. 10.

VISITE DES FOUILLES DE MM. MAGNAN ET BAILLON DANS LE VIEUX MARSEILLE

(25 juin 1908)

Sur l'invitation de MM. Magnan et Baillon, la Société a consacré sa séance du 25 juin, à la visite des fouilles pratiquées par nos excellents confrères au quartier du Panier, « local des Voyageurs indigents ».

Une exposition sommaire permit aux personnes qui assistaient à cette réunion, de se faire une idée des intéressants vestiges découverts par nos collègues, qui ont mis à jour, en particulier, une belle série de poteries grecques (1). Dans l'une des parties les plus productives du terrain fouillé, une large tranchée offrait, aux visiteurs, un point d'observation et d'étude.

M. Baillon, après la visite des collections, a remercié les personnes présentes, et adressé également des remerciements à l'Administration des Hospices, qui a bien voulu permettre et faciliter ces recherches ; puis, dans un rapide exposé, il a indiqué les principales conclusions qui se dégagent des heureuses trou-

(1) Voir la description d'une partie de ces poteries dans le précédent numéro du *Bulletin*.

Digitized by Google

vailles faites en ce point, au point de vue surtout de l'occupation de la butte des Moulins à l'époque grecque.

Ont pris ensuite la parole, M. le Dr Queirel, président de la Commission des Hospices et M. Vasseur, président de la Société, qui ont félicité MM. Magnan et Baillon des résultat obtenus et les ont remerciés de leur aimable invitation.

Cette intéressante séance a permis d'apprécier une initiative nouvelle, que nous espérons voir se généraliser : la présentation des objets trouvés, sur le lieu de leur découverte.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1908

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Magnan, vice-président.

M. Dalloni, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Le procès-verbal est adopté après une observation de M. Marin-Tabouret, qui estime que ce document est incomplet.

M. le Président proclame membre actif de la Société :

M. Isidore Fontanarava, à Cadolive, présenté par MM. Vasseur et de Gérin-Ricard.

Divers ouvrages sont offerts à la Bibliothèque, entre autres une série de brochures sur les recherches archéologiques de M. Paul Goby dans les Alpes-Maritimes, don de l'auteur.

M. le Président adresse des félicitations à notre distingué collègue, M. J. Repelin, ancien vice-président de la Société, promu officier de l'Instruction publique.

M. Bout de Charlemont s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. G. Vasseur, également empêché, s'excuse de renvoyer à une date ultérieure la communication qu'il devait faire à cette séance.

M. le Président rend brièvement compte de l'excursion publique à Pomponiana, organisée par la Société; cette promenade a

Digitized by Google

été réussie en tous points et il convient d'en remercier M. Poidevin de Maureillan, qui a bien voulu la diriger avec une obligeance et une compétence que l'on a été unanime à reconnaître.

Des remerciements sont également adressés à la Société Scientifique Flammarion, qui s'est dessaisie, en faveur de nos collections, d'un fragment de bas-relief provenant du palais d'Annibal à Carthage.

Une excursion publique est projetée pour la rentrée ; elle aurait pour objet la visite de Lamanon et des intéressantes grottes artificielles de Calès.

Le secrétaire communique les derniers renseignements relatifs au Congrès Préhistorique de France, qui se tiendra à Chambéry du 24 au 30 août.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1908

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. F. Magnan, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

MM. Vasseur, Bout de Charlemont et Mounet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Est admis en qualité de membre actif :

M. Malaret, F., rue Saint-Savournin, 78, à Marseille, présenté par MM. Magnan et Dalloni.

Communication de M. Clastrier.

I

LA BAUME QUENOUILLE, PRÈS VITROLLES

M. Clastrier, membre actif, a fait des fouilles à Baume Quenouille, grande excavation qui s'ouvre à l'ouest de Vitrolles, dans les calcaires de la barre, à l'origine d'un joli vallon qui va droit à la mer. Grâce à l'obligeance des familles Baret et Touche, de Vitrolles, qui ont bien voulu les permettre, M. Clastrier a fait des recherches malheureusement restées infructueuses dans

Digitized by Google

cet abri ; partout on n'a rencontré que des marnes, sans trace de dépôt archéologique. Le fait est d'autant plus singulier que cette grotte était parfaitement habitable, et qu'une source y prend naissance, près d'un boyau d'une cinquantaine de mètres de longueur. L'auteur pense que malgré toutes ces conditions favorables, Baume Quenouille n'a jamais été habitée.

M. Dalloni fait observer que les marnes noires qui ont été fouillées par M. Clastrier sont très vraisemblablement des couches en place, non remaniées, qui se placent géologiquement au niveau des « marnes noires du Vallon du Duc », inférieures au calcaire de Rognac ; d'autre part, si l'abri sous roche a, jadis, contenu des vestiges préhistoriques, ces derniers ont pu être enlevés par les eaux courantes, ce qui se présente assez fréquemment dans nos stations provençales.

II

SUR DES CONSTRUCTIONS ROMAINES A ROGNAC (BORD DE L'ÉTANG DE BERRE)

A mi-chemin de Vitrolles et de Rognac, à l'endroit où la route départementale serre l'étang de plus près qu'ailleurs, se trouve, sur la gauche en allant vers Rognac, une ferme qui touche presque l'eau, c'est la « Bernarde » ; elle a succédé à des constructions qui, jadis, à l'époque gallo-romaine et romaine, avaient une certaine importance. Du reste, toute cette partie de plaine le long de l'étang, de Vitrolles à Berre en passant par Rognac, la Tête-Noire, Canourgue, etc., a été dans l'Antiquité très habitée. Je me rappelle que tout jeune, alors que l'on construisait le chemin de fer, en creusant une sablière qui n'était rien moins qu'un cimetière, on trouva, là, quantités d'ossements et que les ouvriers terrassiers avaient posé des crânes sur les poteaux de la voie en construction.

D'autre part, je tiens d'un maçon de Vitrolles, M. Sauvat, qu'en creusant une fosse dans les parages de « l'Agneau », il perfora une mosaïque. J'ai aussi retenu qu'une cuve sépulcrale servait d'auge au village de Vitrolles ; mais tout cela sont des souvenirs. Je veux vous entretenir d'archéologie vue.

Un de mes amis habitant la contrée M. Chanfreau, qui commence à étudier l'archéologie, s'est mis à temps perdu à par-

Digitized by Google

courir le pays et il a déjà noté diverses observations intéressantes. M. Chanfreau a bien voulu me mettre au courant de certaines de ses recherches et, en ce qui concerne plus spécialement les bords de l'Étang de Berre, il a bien voulu m'indiquer qu'au lieu dit « la Bernarde » se trouvent au ras de l'eau des constructions qui baignent dans l'étang. Le plan que j'ai l'avantage de vous soumettre, et que j'ai dressé moi-même, vous fixera à ce sujet. La mer couvrait-elle ces vestiges à l'époque romaine? où plus tard? Sont-ce des quais? Est-ce une villa, peut-être bien une de ces grandes et belles métairies comme savaient en construire les Romains?

Le tout est aujourd'hui recouvert de plus de deux mètres de terre et se termine par des champs cultivés. L'établissement était situé juste au bord d'un ruisseau qui dévale de l'Arbois ; ce ruisseau fut détourné par les ingénieurs départementaux lors de la construction de la route à cet endroit en manière de préservation. Il y a des sources qui jaillissent en ce lieu ; les habitants de ces rives avaient donc de l'eau douce, la terre nourricière, puis l'étang était très poissonneux et sur ses bords les restants de coquillages font une sorte de cordon au littoral sur un mètre d'épaisseur et plus d'un kilomètre de développement. L'examen architectural démontre que ces piliers sont construits dans le petit appareil romain ; ils ont en l'état 0^m 80 de haut sur 0^m 50 de large, sur soubassement. Ces piliers ont-ils été rasés, ou bien étaient-ce des murs de quai ainsi que je l'ai dit? Ils sont espacés irrégulièrement, mais le vide de ceux du milieu est grand, de 6 à 7 mètres, tandis que les autres atteignent 1^m 50, 2 et 4 mètres, etc. Dans cette falaise, qui fait coupe, naturellement, j'ai remarqué de grandes tuiles à rebords, des quantités de cendre, des fragments de céramique, tout cela tassé, serré, faisant brèche, mais peu facile à fouiller, du moins pour le moment.

Ces bâtiments ont été incendiés et détruits. Les principaux spécimens ramassés par M. Chanfreau et moi-même sont : un fragment d'une petite coupe en terre rouge (poterie sigillée), une attache d'anse d'amphore ; d'importants morceaux de grands *dolia*, des tuiles à rebords, convexes, des fragments de vase en terre rouge façonnés au tour ; quelques morceaux de marbre de différentes couleurs, campan et griotte des Pyrénées, blanc de Carrare et autres. Quelques-uns de ces morceaux ont

Digitized by Google

été sculptés, qui étaient peut-être des plaques de revêtement, ou bien servaient de cadres à des panneaux de marbre d'autres couleurs. J'ai trouvé, en outre, des parties de meule en basalte et enfin une parcelle de fond de cuve ou vase en calcaire du pays (calcaire de Calissane sans doute) qui offre ceci de particulier qu'elle est de la même pierre que les statues dites « de Velaux » et ornée comme elles de dessins losangiques gravés au trait, particularité qui se retrouve également sur une plaque en calcaire que j'ai trouvée dans mon habitat du « Pain-de-Sucre » à Saint-Antoine, près Marseille. Le développement en plan de cette cuve, d'après le fragment recueilli, donne pour le diamètre en largeur 0^m 36 sur 0^m 20 pour la hauteur ; les dimensions de la base de ce vase sont inconnues. La main-d'œuvre de cette sorte de mortier indique une connaissance parfaite de la géométrie et la technique sûre de la taille de la pierre.

M. de Gérin-Ricard indique que les vestiges gallo-romains recueillis par M. Clastrier proviennent d'une localité déjà bien connue des archéologues : la *Statistique des Bouches-du-Rhône* signalait dès 1825 des vestiges très importants de villa romaine au quartier du Mouton. Il s'agit vraisemblablement de l'antique *Leguinum*, dont toute trace disparaît après une incursion des Sarrazins ; on en retrouve le nom dans la dénomination d'étang du « Lion » donnée aux salins de Vitrolles. Les auteurs ont émis des avis très différents sur l'emplacement qu'occupait la *villa Leguinum* citée sur des diplômes carolingiens ; les uns l'ont placée vers l'Agneau, dans ce quartier de Vitrolles qui a été exploré par M. Clastrier, (F. Famin, puis Félix Reynaud) ; pour d'autres, elle était située sur les bords de l'étang de Thau en Camargue, ce qui est peu probable ; enfin, d'après d'autres indications, elle était située sur le territoire compris entre Marignane et Vitrolles.

M. de Gérin pense que le fragment de calcaire épais et courbe que M. Clastrier croît être un fragment d'une grande cuve, pourrait être le cadran d'une horloge solaire ; il serait utile de comparer l'un de ces objets, trouvé à La Bouilladisse et conservé au Musée Borély avec celui que présente M. Clastrier ; il existe à Pompéi un grand nombre de ces cadrans concaves.

La séance est levée à 6 heures.

Digitized by Google

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1908

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

Le procès-verbal est adopté.

Communications de M. Clastrier.

I

GROTTE PREHISTORIQUE AU GRAND ARBOIS

M. S. Clastrier, membre actif, fait la communication suivante :

J'ai exploré cet été une petite grotte, creusée dans la table calcaire du plateau d'Arbois; après des fouilles pénibles, j'ai mis à découvert des traces de foyers, des tessons de poterie néolithique, des os d'animaux (moutons, chèvres, petits rongeurs) en assez grand nombre.

Aidé de deux ouvriers, j'ai consacré huit journées à des recherches dans cette grotte, sorte de long tunnel que j'ai reconnu sur douze mètres; les dépôts de remplissage obstruaient complètement la cavité, jusqu'au plafond. Ce boyau aboutit sans doute à une grande salle qui sera intéressante à visiter.

M. Dalloni pense que cette grotte, véritable boyau, comme le dit très bien M. Clastrier, n'a guère pu servir que d'abri temporaire à l'époque néolithique ; elle est ouverte au Nord, ce qui est une raison de plus pour ne pas penser à une occupation prolongée. Peut-être s'agit-il d'une grotte sépulcrale ? De nouvelles recherches permettront à notre collègue de s'en rendre compte ; remarquons cependant que parmi les ossements recueillis, il ne s'en rencontre aucun qui appartienne à un squelette humain.

II

RECHERCHES AU CASTELLAS DE ROGNAC

M. Clastrier annonce qu'il a commencé des recherches méthodiques au Castellas de Rognac, où il n'avait fait jusqu'ici

Digitized by Google

que des observations superficielles. Un plan de cet habitat, dressé avec beaucoup d'exactitude, est présenté à l'examen des membres de la Société, que M. Clastrier tiendra au courant de ses travaux sur ce point.

M. Liotard signale deux curieuses sculptures en ronde bosse, en marbre, qui servent fort malheureusement de protège-roues à l'entrée d'une propriété sise chemin du Canet, à Saint-Joseph, à mi-chemin entre ces deux localités.

Des remerciements sont adressés à M. Liotard pour cette communication.

La séance est levée à 6 heures.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1908

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Bout de Charlemont, vice-président.

M. Mounet, faisant fonction de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

MM. G. Vasseur et Dalloni s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Sont admis en qualité de membres actifs :

MM. Charles Cellier, ingénieur agronome, à Marseille, présenté par MM. Clastrier et Guillaud;

J.-B. Andrews, villa Valfleury, à Hyères, présenté par MM. le Dr Guébhard et Vasseur ;

Imbert de la Touche, étudiant à Marseille, présenté par MM. Vasseur et Mounet.

Observations de M. E. Pottier

SUR LES POTERIES HELLÉNIQUES DÉCOUVERTES PAR MM. BAILLON ET MAGNAN DANS LE VIEUX MARSEILLE

M. E. Pottier, membre de l'Institut, conservateur de la Céramique orientale au Musée du Louvre et membre d'honneur de

Digitized by Google

notre Société, a bien voulu faire les observations suivantes sur les poteries recueillies par MM. Baillon et Magnan, au quartier du Panier, dans le Vieux Marseille (1).

Ces nouvelles découvertes montrent combien le sol de Marseille serait riche en trouvailles importantes, si l'on avait des emplacements libres pour y fouiller. Elles confirment ce que nous pensions sur l'activité du commerce grec dans cette région dès une époque reculée.

Je ne crois pas que le fragment 1, de la planche 1, appartienne à la céramique italiote, comme il est dit dans la notice. Réserve faite de la nature de l'argile que je ne connais pas et qui est un critérium très important, il me semble qu'il s'agit là d'un de ces plats à pied, comme on en a fait à Rhodes et en Ionie. Le fragment 2 de la même planche représenterait le pied d'un plat analogue. Nous avons au Louvre des fragments céramiques rapportés soit de Larissa (Asie Mineure), soit de Naucrates (Égypte, colonie ionienne), qui offrent des grandes parentés de style et de décor. Mais dans ces plats (ou grandes coupes plates à haut pied) le décor est toujours placé à l'intérieur ; sur le revers il n'y a que des cercles. Ici le décor est extérieur et dans l'intérieur le marli seul est décoré. C'est donc une autre catégorie, mais dérivée de la même fabrication ionienne, et je la placerais au VIIe siècle.

On a décrit les numéros 3 et 4 comme deux spécimens de dessins noirs sur fond rouge. Il y a confusion. Le numéro 4 est un fragment de vase à figure noire sur fond rouge qui peut remonter au VIe siècle ou à la prolongation des figures noires dans le Ve. Le numéro 3 est un fragment de figure rouge sur fond noir qui pourrait être de la fin du Ve ou même du IVe.

Le fragment de figure rouge numéro 5 n'est pas de date plus récente que le précédent ; au contraire. C'est un très intéressant morceau de la fin du VIe ou du début du Ve antérieur aux guerres médiques. Les fragments de ce style trouvés en Gaule sont extrêmement rares. A Montlaurès où je viens de faire quelques nouveaux sondages avec M. Rouzaud, on trouve en quantité la poterie grecque de la fin du Ve, du IVe et du IIIe siècles, mais les morceaux à figures noires sont rares et surtout les specimens de

(1) Voir *Bulletin* de la Société Archéologique de Provence, n° 11, 1908.

Digitized by Google

la figure rouge *archaïque* (œil de face dans la tête du profil) sont jusqu'à présent absents.

Je ne doute pas que de nouvelles découvertes ne nous montrent que Marseille a été le dépôt principal de ces poteries grecques, d'où le commerce les faisait ensuite rayonner sur toute la Gaule méditerranéenne. Plus que jamais, il faut être attentif à recueillir les témoignages de ces relations de notre pays avec la Grèce et la Société Archéologique de Provence est la mieux placée pour cette étude. Même après le beau livre de M. Jullian, il y a encore à dire beaucoup de choses sur l'histoire de la Gaule préromaine et beaucoup à trouver dans les fouilles.

Communication de M. F. Magnan

LA PENELLE

M. F. Magnan, fait la communication suivante :

Le premier vestige historique dont notre « Commission pour la conservation des monuments historiques non classés » a eu à s'occuper, est celui qu'on nomme la « Penelle », situé dans la localité de La Penne, près Marseille ; voici quelles sont les indications que nous avons pu recueillir en ce qui le concerne.

C'est, dans son état actuel, une pyramide composée de huit assises en retrait l'une sur l'autre. Sa base, disposée dans le sens des quatre points cardinaux, a la forme d'un rectangle dont les côtés nord et sud mesurent environ six mètres, soit à peu près un mètre de plus que les deux autres côtés.

Elle est entièrement construite en pierres de même nature que celles fournies par les carrières voisines et le soin que ses constructeurs ont pris de placer chacune de ces pierres en présentant au dehors leur surface la plus unie, les fait ressembler à des pierres taillées. Un pan de mur pareillement construit est attenant à l'angle Nord-Est et se prolonge sensiblement de trois mètres vers le Nord.

La face du Nord possède une grande ouverture à fleur du sol qui donne accès dans l'intérieur. Les faces du Sud et de l'Est sont les plus dégradées. Celle de l'Ouest est percée à jour dans sa partie supérieure. Des trous dissemblables et peu profonds sont, en outre, disséminés sur les quatre faces.

L'intérieur est évidé jusqu'à la hauteur de la cinquième

Digitized by Google

La Penne

La Penelle

LA PENNE et LA PENELLE (Face No

Digitized by Google

Digitized by Google

assise ; ses parois en sont irrégulières et son plafond n'est constitué que par un assemblage informe de pierres plus allongées et plus volumineuses que les autres.

Cet édifice appartenant à la commune de La Penne, il importe de rechercher tout d'abord l'étymologie de ce mot.

D'après le savant philologue Chevallet, PENNE provient du celtique et signifie sommet, colline, montagne. Chevallet rapporte à ce primitif le nom de l'APPENIN, APPENNINUS ; on y aurait joint l'article AN, AR ou AL et le suffixe latin INUS. Il y rattache également le nom des Alpes PENNINES.

Le village de La Penne se nomme ainsi parce qu'il se trouve au bas de la montagne ou de la PENNE, qu'on jugea toujours inutile de désigner autrement, tellement elle attire l'attention et se distingue de toutes celles qui l'avoisinent.

Il devient dès lors évident que PENELLE, diminutif de PENNE, est le nom qui s'applique à la petite colline située en face de la PENNE et sur laquelle on peut observer dans leurs moindres détails tous les changements qui s'opèrent sur la montagne. Quant à l'édifice qui se dresse en point d'interrogation sur la Penelle, c'est apparemment par extension qu'on lui donna le même nom.

Mais s'il est à la rigueur possible de s'expliquer le nom de ce monument, il l'est infiniment moins d'en concevoir l'origine et la destination.

On a dit, pour simplifier la question, qu'il fut élevé, pendant la guerre des Gaules, pour perpétuer la mémoire du lieutenant de César « Penellus », nom dont les *Commentaires* ne font même pas mention, et qui n'intervient vraisemblablement que pour les besoins de la cause.

Tout en n'attachant qu'une médiocre importance à cette légende, Grosson (1) n'en tient pas moins la forme et la position de la Penelle pour les indices certains d'un tombeau romain. La partie orientale de ce tombeau aurait même été dépouillée, selon Grosson, d'une inscription dont il a malheureusement négligé de nous donner le texte, peut-être parce qu'il fut gravé sur une pierre introuvable comme celle que le même ouvrage signale dans les caves de Saint-Sauveur.

Examinant ensuite les trous épars sur le corps de l'édifice, Grosson pense qu'ils ont servi à poser l'échafaudage nécessaire à

(1) GROSSON. *Recueil des Antiquités* (1773), page 220.

Digitized by Google

sa construction. Or, ces trous, qui ne se ressemblent pas, paraissent plutôt avoir été pratiqués à des époques et pour des utilisations différentes.

En suivant l'ordre chronologique, nous trouvons, après l'avis de Grosson, celui de Saurel (1) qui en diffère essentiellement. D'après ce dernier auteur, ce sont les Marseillais du moyen âge qui ont construit la Penelle et cela uniquement pour s'en servir de vigie. Le point que Saurel tient surtout à démontrer c'est que cette construction n'a rien de romain : « Ce n'est pas, affirme-t-il du ciment romain qui lie ses pierres; ce n'est même pas du ciment, c'est du mortier ; du mortier de belle composition, il est vrai, et plus solide que le nôtre, mais qui ne ressemble d'aucune façon au ciment employé par les Romains ». Et, pour preuve, il ajoute : « J'ai montré un fragment de ce mortier à plusieurs archéologues de mes amis, et aucun d'eux, pas plus que moi, n'y a vu ces points brillants au soleil, ni cette couleur rougeâtre qui sont les deux caractères distinctifs du ciment romain. »

Gilles (2), contemporain et concitoyen de Saurel, combat systématiquement tout ce que celui-ci vient d'avancer. Aux yeux de Gilles, la Penelle n'est autre chose qu'une tombe grecque et ne saurait aucunement avoir été destinée à servir de vigie, « à moins, dit-il, qu'à cette époque, les sentinelles ne perchassent sur les pyramides comme les saints stylistes de la Thébaïde. » Argument spécieux, démenti par les faits, puisqu'en maintes circonstances, Gilles ne l'ignorait pas, la Penelle servit très efficacement de vigie, et si cela ne prouve pas qu'elle ait été créée dans ce but, cela démontre au moins qu'elle était apte à remplir cet emploi. Il n'est d'ailleurs pas établi que cet édifice ait affecté primitivement la forme d'une pyramide. Ce qu'on en voit depuis des siècles pourrait très bien n'en être que la partie centrale, et son revêtement ainsi que ses annexes, attestés par le pan de mur qui lui est encore attenant, pouvaient lui donner une toute autre apparence.

Il nous reste maintenant à émettre une dernière opinion que nous empruntons à ces lignes du magistral ouvrage tout récemment publié par l'éminent historien Camille Jullian (3) : « Ils (les Ligures) avaient un culte spécial pour les plus hauts som-

(1) Saurel. *La Penne, la Penelle et le général Penellus* (1872), page 15.
(2) Gilles. *Marseille depuis 3000 ans* (1876), page 43.
(3) C. Jullian. *Histoire de la Gaule* (1908), tome I, page 137.

Digitized by Google

mets, qui montraient à l'horizon des campagnes leur tête isolée et dominatrice. Ces sommets vivaient, eux aussi, d'une vie propre, avec les aspects sombres ou lumineux de leur cime, présage de tempête ou de beau temps, avec les clartés qui les environnent au soleil levant, avec les nuages qui s'y amassent, les éclairs qui les sillonnent, le tonnerre qui y éclate, et surtout avec les vents qu'ils déchaînent de leurs flancs, et qui semblaient les souffles mêmes de leur divinité. Les peuples des Alpes, des Apennins, des Pyrénées, adoraient tous les esprits de leurs montagnes, tantôt sous le nom de PENN, tantôt sous celui de VENT : non pas que ces mots désignassent un grand dieu général planant sur les monts, un esprit commun des hauteurs ; mais chaque masse saillante avait son génie, maître propre et souverain de la contrée qui regardait vers lui. »

C'est donc en nous basant sur ces faits, que nous pourrions considérer La Penne comme une montagne divinisée par les peuplades ligures qui séjournèrent à ses pieds, et la Penelle comme le temple de cette divinité, ou tout au moins comme une construction élevée sur l'emplacement de ce temple.

Quelle que soit en somme l'idée que l'on se fasse de ce monument, ce dont on est forcé de convenir en le voyant actuellement, c'est qu'il menace de disparaître, et cela nous amène au principal objet de notre mission : celui de demander à la municipalité de La Penne ce qu'elle compte faire pour sauver d'un anéantissement prochain le précieux vestige qui se rattache à l'existence même de cette commune, tout en constituant pour elle un attrait sans cesse grandissant. En l'absence de M. le Maire, nous nous sommes adressé à M. Vialettes, conseiller municipal, qui, très obligeamment, a bien voulu nous promettre de présenter notre demande à la prochaine séance du Conseil en comptant sur la réponse que nous souhaitons.

M. P. MOUNET estime qu'il serait intéressant d'organiser une visite collective des membres de la Société au curieux monument si bien décrit par M. Magnan.

Communication de M. Valérian

LES FOUILLES DE PISAVIS

M. I. VALÉRIAN, membre actif, annonce que, dans ses récentes recherches à Pisavis, il a rencontré de nouveaux documents d'un

Digitized by Google

grand intérêt, parmi lesquels deux superbes vases en terre rouge, et une coupe très ornée qui a pu être reconstituée presque entièrement. En outre, les fragments de céramique sont très nombreux et laissent espérer la découverte de pièces en bon état. Il n'est plus possible, aujourd'hui, de douter que ces vestiges indiquent l'emplacement de l'antique cité de Pisavis, que l'on plaçait jusqu'ici à Saint-Jean de Bernasse.

Communication de M. Clastrier

SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DU PLATEAU DE CANOUNGUE, PRÈS ROGNAC

M. Clastrier, membre actif, fait la communication suivante :

M. Chanfreau, mon correspondant à Rognac, m'annonçait, il y a quelques mois, qu'il avait découvert aux environs de ce village, une sépulture préhistorique. Plus tard il m'expédia des objets que j'attribuai à l'industrie de la fin du Néolithique; mais je fis mieux, j'allai étudier avec lui sur place le gisement. Il se trouve au nord-ouest du village, dans l'axe de la courbe que la route de Rognac à Berre décrit à cet endroit, après avoir un peu dépassé le hameau de la Tête-Noire, au lieu dit « Fontaine de Canourgue », source importante qui jaillit au-dessous du plateau où se fit la découverte.

La courbe que décrit la route suit à peu près le tracé de l'ancien cordon littoral de l'étang de Vaine ; mais aux époques lacustres, ce cordon devait aller plus loin dans l'intérieur des terres et dans le torrent qu'on appelle aujourd'hui le « Vallat neuf ».

Le plateau, assez restreint, s'élève à la côte 25 mètres à peu près, et forme un angle assez aigu. Tout ce plateau, à l'ouest, est jonché de débris gallo-romains, indiquant l'occupation de ce point par un poste ; il s'agit peut-être d'une *mutatio*, comme en exploitaient si souvent les Romains, le long de leurs routes.

Sur un point de ce plateau, des carriers ont extrait jadis de la pierre à bâtir. Grâce à cette coupe, le travail de M. Chanfreau et le mien furent plus faciles, car toute la partie de terre et de marne coupée par les carriers laisse la brèche parfaitement observable au point de vue archéologique.

Je crois, pour ma part, que nous sommes en face d'une vérita-

Digitized by Google

ble petite nécropole préhistorique, étant donnée la hauteur du plateau par rapport à tout le fond de l'étang de Vaine et de ses terres alluvionnaires. Les tombelles mesurent environ 70 à 80 centimètres de profondeur, en forme de pain de sucre, creusées dans l'humus et dans la marne jusqu'au banc de calcaire. Une de ces tombelles, la plus riche, était obstruée par une pierre plate assez large qui formait couvercle. Elle contenait des objets intéressants : un gros rognon de silex, quelques petits couteaux de même nature et très fins, du charbon, de la cendre, un assez beau fragment de vase orné de son anse en téton ; deux petites anses tubulaires en forme de flûte de Pan ; des fragments d'autres petits vases, tous ouvrés à la main, un apode, d'autres à fond plat, une grande côte de quadrupède, une vertèbre, une série de coquilles (*Helix*, etc.) ; de gros galets ayant servi à roder et à broyer. Tout cela quelque peu bouleversé et cependant, je le répète, la pierre du couvert était parfaitement horizontale.

Un peu plus loin, je crois bien qu'un mur d'enceinte existait, mais cela mérite confirmation par une étude plus attentive du gisement.

Comme conclusion, je crois à une nécropole néolithique. Nous devons remercier ici M. Chanfreau d'avoir bien voulu que je vous en donne communication. Il reprendra ses études après la mauvaise saison.

M. Bout de Charlemont présente une obole qu'il a recueillie récemment à Taurœntum, dans sa propriété, ainsi que diverses poteries trouvées à l'oppidum du Baou des Gouttes, près d'Aubagne.

La séance est levée à 7 heures.

Le Gérant,
M. Dalloni.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JANVIER 1909

Conformément aux statuts, la Société s'est réunie en assemblée générale le dimanche 10 janvier, à 3 heures du soir.

M. G. Vasseur préside.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 1908 est adopté.

Allocution présidentielle

M. G. Vasseur prononce l'allocution suivante :

Messieurs et Chers Confrères,

En vous présentant aujourd'hui notre compte-rendu annuel, je considère comme un devoir d'appeler votre entière attention sur la nécessité qui se présente pour notre Société de multiplier ses efforts en vue de son développement.

La situation privilégiée que nous occupons sur le littoral de Provence nous crée en quelque sorte une obligation de demander au sol de notre belle région les précieux documents qu'il recèle en abondance, et dont il est possible de tirer parti pour contrôler dans une certaine mesure les données de l'Histoire.

Nous savons déjà, par nos recherches, que des relations commerciales existèrent entre l'Orient et Marseille avant l'établissement de la colonie grecque, et c'est assurément un très brillant résultat ; mais la persévérance dans nos fouilles nous permettra d'ajouter à ces premières notions des données plus précises sur l'origine des produits industriels importés dans notre pays, et je n'en veux pour preuve que les renseignements si intéressants fournis par M. Potier au sujet des poteries récemment découvertes dans Marseille par MM. Baillon et Magnan.

En ce qui concerne les temps préhistoriques, bien des lacunes restent à combler encore dans nos connaissances, particulièrement pour la période paléolithique et l'âge du bronze, de sorte que les champs d'études des plus variés nous invitent à des

Digitized by Google

recherches que chacun peut entreprendre en conformité de ses goûts et de ses aptitudes.

Je ne doute pas, Messieurs, du zèle inlassable que plusieurs d'entre nous apportent dans leurs recherches, et je remercie bien vivement ceux qui, n'ayant pas la possibilité de participer à nos travaux, nous font cependant l'honneur et le plaisir de vouloir bien s'y intéresser ; mais puisque nous avons dû constater contre notre attente que le nombre des travailleurs ne s'est guère accru parmi nous, je ne crains pas d'adresser un pressant appel à nos plus vaillants confrères, pour leur demander, s'il est possible, un redoublement de leur activité.

Notre Société se composait, il y a un an, de soixante-treize membres et n'en compte encore que soixante-seize. L'augmentation eut été de sept membres si nous n'avions eu le regret d'enregistrer trois démissions et la douleur de perdre une des notabilités les plus vénérées de la ville de Marseille, M. Delibes, qui, malgré son grand âge, nous avait fait l'honneur de s'inscrire parmi nous.

Le tableau plutôt sombre que je vous présente va très heureusement s'éclaircir d'autre part, lorsque j'aurai énuméré les intéressants travaux publiés dans notre *Bulletin* et rappelé les distinctions honorifiques attribuées au cours de cette année à plusieurs de nos membres.

C'est avec des sentiments de joie, mêlés d'un orgueil bien légitime, que nous avons appris la nomination à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'un Marseillais d'origine, M. Camille Jullian, qui, peu de temps auparavant, recevait de l'Institut le prix Gaubert, en récompense de ses admirables travaux. Qu'il nous soit permis d'adresser ici à notre membre d'honneur nos plus respectueuses félicitations.

M. Guébhard, géologue déjà bien connu par ses beaux travaux sur les Alpes-Maritimes et ses observations multiples sur les oppidums du S.-E. de la France, s'est signalé dans ces dernières années par la création d'une Commission des camps et enceintes préhistoriques et par l'ardeur qu'il a déployée dans la publication de nombreux rapports relatifs à ce sujet.

En récompensant ses fructueux efforts par la décoration de la Légion d'honneur, le gouvernement a donné satisfaction au vœu des archéologues et notre Société est heureuse d'applaudir à cette distinction attribuée à l'un de ses vice-présidents.

Digitized by Google

Nous adressons enfin nos sincères félicitations à M. Répelin, docteur ès-sciences, préparateur à la Faculté des sciences de Marseille, qui a reçu les palmes de l'Instruction publique, pour ses remarquables travaux de stratigraphie et de paléontologie.

Les membres de la Société qui nous ont présenté des communications ne sont pas nombreux cette année.

En suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, nous rappellerons d'abord que MM. Baillon et Magnan nous ont entretenu des fouilles qu'ils ont faites dans le Vieux-Marseille, au quartier du Panier.

Deux planches ont permis de se rendre compte de l'intérêt des poteries recueillies au cours des recherches, et ont fait l'objet des observations de M. Pottier qui ont été communiquées à la séance de décembre.

La réunion du mois de mai fut remplacée par une visite à ces fouilles, sur l'invitation de MM. Baillon et Magnan, et il est à désirer que cette heureuse initiative soit suivie dans l'avenir.

Nous devons à notre aimable et distingué vice-président, M. Bout de Charlemont, des observations sur une antique muraille, située près de Camp-Major, dans la vallée de l'Huveaune, et une présentation de nouveaux objets intéressants, recueillis à Taurœntum, au Baou-des-gouttes, à la Bouilladisse et à Cadolive.

Ces dernières localités ont fourni des spécimens de poteries grises à décor estampé.

M. Clastrier a fait plusieurs communications sur ses recherches dans la région de Vitrolles : 1° fouilles infructueuses dans la Baume-quenouille ; 2° observation de constructions romaines sur le bord de l'étang de Berre, à Rognac ; 3° exploration d'une grotte renfermant des vestiges néolithiques, et située sur le plateau d'Arbois ; 4° plan du Castellas de Rognac ; 5° sépultures préhistoriques du plateau de Canourgue, près Rognac, découvertes par M. Chanfreau.

M. Dalloni nous a fait part de ses observations relatives à l'habitat retranché néolithique de Laure, près Gignac.

M. Magnan nous a donné lecture d'une note très documentée sur la Penelle, à propos des travaux de la Commission de protection des monuments non classés.

M. Moulin a commencé une série de publications concernant

Digitized by Google

les ateliers de taille de silex avec maillets en Provence; l'ensemble formera une étude très complète de la question.

M. Pelloux-Gervais nous a fait connaître la découverte, à Fréjus, d'une salle pavée en mosaïques et de diverses antiquités romaines.

Dans une communication relative aux antiquités trouvées à Valbonne, près d'Hyères, M. le colonel de Poitevin de Maureillan nous a rassuré sur le sort des objets qui firent partie de la collection du duc de Luynes.

M. Marin-Tabouret nous a présenté les résultats très intéressants de ses fouilles dans un tumulus de l'âge du bronze, découvert à Signes (Var).

A diverses reprises, M. Valérian nous a fourni des indications précieuses sur les productives recherches qu'il exécute à Pisavis, sur une superficie d'une centaine d'hectares.

M. le colonel de Ville-d'Avray nous a adressé plusieurs communications sur ses recherches dans l'Estérel. Enfin, pour achever l'énumération des travaux de notre Société, je mentionnerai la notice que j'ai donnée, sur l'extension dans le Gard, de la céramique indigène de Provence, appartenant à la période hellénique.

En ce qui concerne les travaux de nos commissions, nous constatons que l'activité déployée au début de l'année 1908 ne s'est pas longtemps maintenue.

Les réunions ont été assez suivies, mais nous avons à déplorer que certains membres n'y assistent jamais.

Je fais donc un nouvel appel, Messieurs, à votre bonne volonté, à votre persévérance et à votre activité, pour que le beau monument que vous avez entrepris d'élever à la science archéologique, en dressant à ce point de vue la carte de notre région, soit bientôt susceptiple de rendre les grands services que l'on est en droit d'en attendre.

Je rappellerai, à ce propos, que nous avons projeté d'organiser des excursions de pointage qui n'ont pas eu lieu jusqu'à présent.

La commission des monuments s'est occupée de divers antiques, méritant d'être préservés de la destruction, et il est à désirer qu'elle entre résolument dans la voie qu'elle s'est tracée.

Sous le rapport des excursions archéologiques, l'année qui vient de s'écouler se montre inférieure aux précédentes. La

Digitized by Google

Société s'est bornée en effet à visiter les ruines de Pomponiana, près d'Hyères, sous la direction de M. le colonel Poitevin de Maureillan.

En résumé, les résultats du bilan que je viens de vous exposer, semblent témoigner d'un ralentissement général dans notre marche qui devrait tendre sans cesse vers le progrès, et je me suis fait un devoir de signaler ces tendances afin que vos efforts réunis se traduisent par une nouvelle et importante manifestation de vitalité.

Les travaux communiqués à la Société ont assurément offert un très grand intérêt, mais ils ont été peu nombreux et l'assiduité à nos séances s'en est grandement ressentie.

Nous disposons maintenant de ressources qui nous permettraient de produire un Bulletin plus important et comparable à ceux des autres groupements archéologiques régionaux. Notre Société peut, dans une certaine mesure, coopérer avec les auteurs pour les frais de planches susceptibles de donner à nos publications une plus grande valeur et je ne doute pas que vous partagiez cette manière de voir, lorsque vous aurez eu connaissance de notre compte-rendu financier.

Je tiens en terminant à vous présenter tous les vœux que je forme pour le développement de notre Société ; vous savez que vous pouvez compter sur mon entier dévouement et je n'ignore pas d'autre part que vos efforts ne nous feront pas défaut. C'est parce que j'ai la foi la plus entière dans votre activité et votre amour scientifique, que j'ai pu rédiger le présent rapport sans autre préoccupation que l'intérêt de notre Société. En redoublant de zèle, vous mériterez du reste des lauriers largement compensateurs du peu de fleurs que j'apporte.

Compte Rendu Financier

M. P. Mounet, trésorier, donne un compte rendu de la situation financière au 31 décembre 1908 :

Messieurs, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte rendu de la gestion financière de notre Société pendant l'année 1908 :

Digitized by Google

RECETTES

Solde en caisse au 1er janvier 1908.....	F.	851 60
Subvention du Conseil général.....		83 »
» » municipal.....		100 »
Encaissement de 68 quotités et de 1 abonnement au *Bulletin*		689 »
Total des Recettes....	F.	1.723 60

DÉPENSES

Loyer, entretien du local, gaz, impositions, prime d'assurance.....	F.	369 45
Frais d'impression du *Bulletin*		183 60
Frais de bureau et d'administration.....		59 55
Imprimés.....		16 50
Abonnements à divers périodiques, achats d'ouvrages divers.....		96 05
Total des Dépenses.....	F.	725 15
Solde pour balance.....		998 45
Total égal.....	F.	1.723 60

M. Guillaud, membre actif, est élu bibliothécaire-archiviste pour l'année 1909.

Récompenses de la Société

Sur la proposition de M. Clastrier, des diplômes d'honneur sont accordés à

MM. Agnelis, Pierre, cultivateur à Rognac (B.-du-Rh.)
Chanfreau, Paul, à Rognac (B.-du-Rh.)

En outre, il est décidé, sur la proposition de M. Magnan, que des lettres de félicitations seront adressées à M. Charles Cravio, architecte expert, et M. Alexandre Durbec, gérant d'immeubles, qui ont facilité et prêté leur concours aux fouilles entreprises à Marseille par notre collègue.

Renouvellement des Commissions

Les Commissions sont renouvelées de la manière suivante, pour l'année 1909 :

Digitized by Google

Commission du Bulletin. — MM. Allec, J. Baillon, H. de Gérin-Ricard, J. Repelin.

Commission de la Carte archéologique de Provence. — MM. Bouchinot, Bout de Charlemont, M. Clerc, M. Dalloni, H. de Gérin-Ricard, F. Moulin, Pranishnikoff, J. Repelin, G. Vasseur.

Commission pour la protection des vestiges historiques. — MM. Baux, Clastrier, Doumens, Faudrin, Hillereau, Lieutaud, Magnan, Mounet, Rouslacroix et Valérian.

Commission des Excursions. — MM. Clastrier, Magnan, Mounet, Rey, Ruat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures 30.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1909

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. Bout de Charlemont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance de décembre est adopté.

M. le Président adresse à M. de Gérin-Ricard, à l'occasion du décès de sa mère, l'expression des vifs regrets de tous.

Il félicite ensuite notre collègue, M. Masson, professeur à la Faculté des Lettres, de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Le Secrétaire signale les ouvrages offerts à la Bibliothèque, parmi lesquels une importante étude de M. Michel Clerc, sur le *Temple romain de Vernègues.*

M. Deschamps, licencié ès-sciences, receveur de l'Enregistrement à La Motte-du-Caïre (Basses-Alpes), présenté par MM. E. Fournier et Dalloni, est admis en qualité de membre actif.

Communication de MM. E. Fournier et Deschamps

NOUVELLE STATION NÉOLITHIQUE EN PLEIN AIR DANS LA HAUTE-PROVENCE

MM. E. Fournier et Deschamps font la communication suivante :

Les plateaux qui dominent la rive gauche de la Durance entre Tallard près Gap, et Sisteron sont couronnés d'alluvions ancien-

Digitized by Google

nes et glaciaires souvent surmontées d'éboulis. Ces dépôts constituent en certains points des plateformes et des promontoires qui ont été occupés pendant longtemps par les populations néolithiques, qui y ont établi des stations en plein air et probablement aussi des camps retranchés. C'est une de ces stations en plein air que nous allons décrire sommairement ici.

Le plateau sur lequel ont été trouvés les objets néolithiques est situé, à l'altitude d'environ 800 mètres, au lieu dit Condaminasse, à 2 kilomètres environ à l'O.-S.-O. de Melve, sur le territoire de cette commune, au Nord de la campagne *Chaud*, marquée sur la carte d'État-Major (feuille de Digne, quart N.-O.) Le sol de ce plateau est constitué par des alluvions quaternaires et glaciaires, recouvertes en certains points d'éboulis, de produits de décalcification et de terre végétale. En plusieurs endroits, la terre végétale, prend une teinte très noire indiquant la présence de foyers.

De petits ravins ont assez profondément découpé les alluvions et c'est à la partie supérieure du flanc de ces ravins que l'on trouve les silex.

Ces silex sont presque tous de couleur blanche (cacholong); un petit nombre sont noirs ou gris et plus rares encore sont ceux de couleur jaune-brun.

Les principaux instruments que nous avons recueillis sont les suivants :

Flèche à crans de 2 cent. 1/2 environ de longueur en silex jaune-brun.

Lames de la forme dite pointe de lance de 4 à 5 centimètres de longueur en silex blanc.

Belle lame à peu près du même type, en silex noir.

Nombreuses pointes, racloirs et couteaux en silex blanc.

Deux beaux racloirs semi circulaires en silex noir et un racloir plus allongé blanc.

Un fragment de hache polie en serpentine ; ce fragment après avoir été brisé a sans doute servi de polissoir, car il a été usé sur toute la périphérie.

Enfin un fragment de bronze qui peut avoir appartenu soit à un vase, soit à un brassard.

La poterie, extrêmement rare, se rapporte au type néolithique ordinaire à pâte noire avec grains blancs spathiques.

Un peu à l'ouest de la station et sur le même plateau, on a trouvé des poteries de couleur grise probablement gauloises et

Digitized by Google

Pl. V. – COMMUNICATION DE MM. E. FOURNIER ET DESCHAMPS

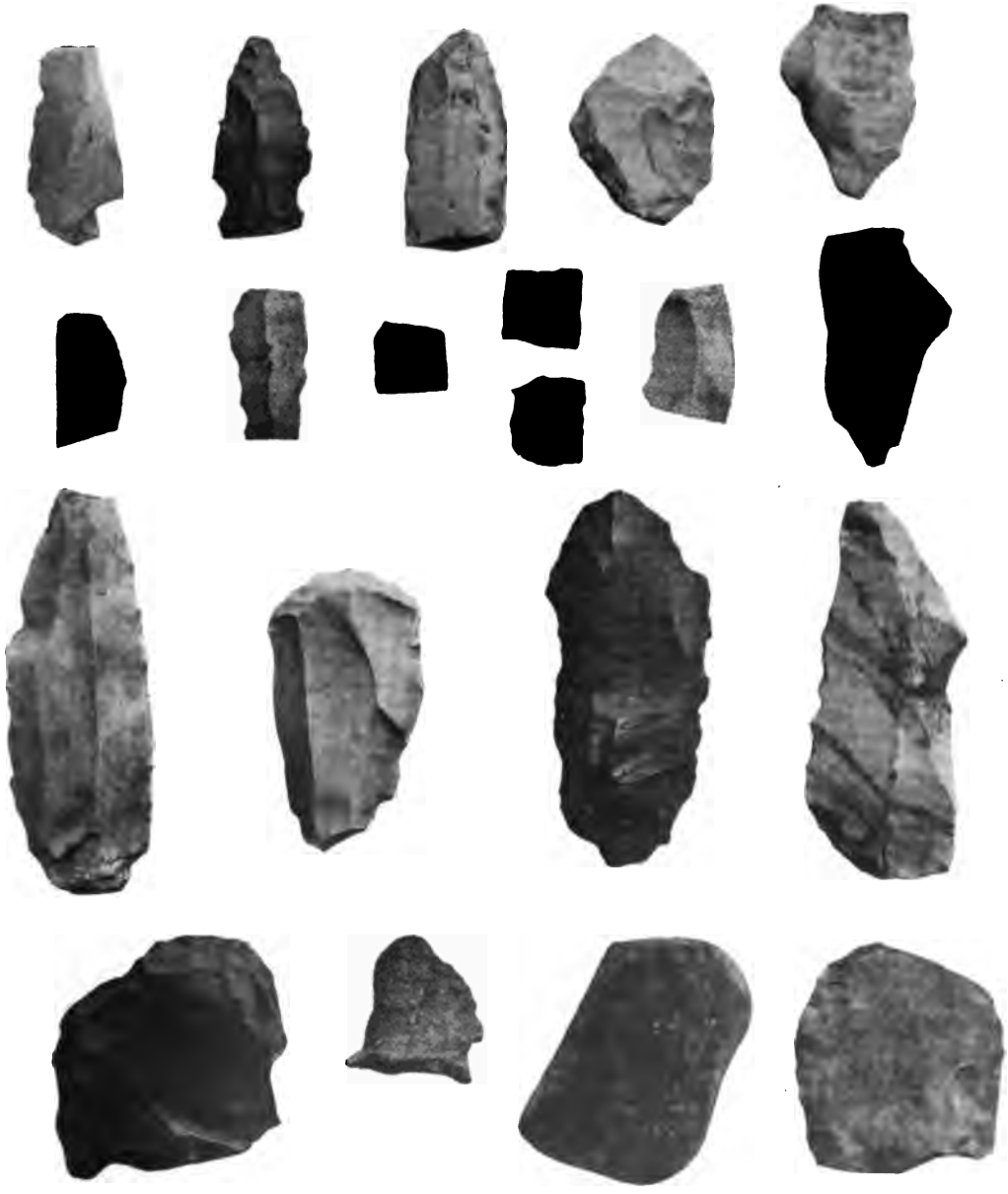

Digitized by Google

Digitized by Google

nous avons constaté nous-mêmes la présence de tombeaux romains avec ossements et de tuiles de la même époque.

Les instruments en silex trouvés dans la station présentent une particularité remarquable, c'est que tous (même la flèche à crans) ne sont retouchés que d'un seul côté, ainsi que cela se produit dans les instruments de la période Moustérienne. Pourtant, ils se rattachent tous à des types *indubitablement néolithiques* et leur âge récent est encore confirmé par la présence de la hache polie et du fragment de bronze.

Il est certain que des recherches poursuivies méthodiquement dans cette région, qui est peu connue au point de vue préhistorique, pourraient amener la découverte d'un certain nombre de stations analogues.

M. Dalloni remarque qu'il n'est pas certain que le fragment de bronze soit contemporain des silex ; il pense même qu'il est postérieur.

Quant aux survivances de la technique paléolithique dans la taille du silex jusqu'à la fin du Néolithique, c'est un fait dont on pourrait fournir de nombreux exemples. Ainsi, pour les silex des plateaux de Melve, en plus de l'intéressante observation faite par les auteurs, on peut noter que les grands grattoirs du centre de la planche reproduisent des formes magdaléniennes et même plus anciennes.

Communication de M. Stan. Clastrier

SUR LA COMMÉMORATION DES FOUILLES DE BOUCHER DE PERTHES A LA GROTTE ROLLAND (Marseilleveyre)

M. Stan. Clastrier fait la communication suivante :

Ayant l'avantage de faire partie de votre commission des excursions, j'ai parfois entendu dire que les buts de promenades étaient assez difficiles à choisir. Les uns sont trop près et sans grand intérêt, d'autres trop éloignés et trop coûteux.

Je crois, pour cette fois, avoir trouvé un site, ou plutôt un vrai pèlerinage d'art et de science qui, je l'espère, mettra tout le monde d'accord.

On sait, ou on sait peu, que Boucher de Perthes fit en 1805 ses premières découvertes de silex ouvrés dans la grotte Rolland, près Marseille. Ce fait peu connu, et dont le centenaire a passé

Digitized by Google

presque inaperçu à Marseille, en 1905, a cependant eu une telle importance et un avenir si glorieux depuis, pour son auteur et la Préhistoire, que je me demande s'il ne serait pas temps encore actuellement de rendre un éclatant hommage à la gloire de ce maître, gloire, hélas, qui fut si souvent mêlée d'amertume, et réparer, par le culte de sa mémoire et de son souvenir, les injustices dont il fut victime en tant que savant et chercheur. Car ne l'oublions pas, par ses études et sa conviction personnelle, il a sorti de la nuit du temps l'existence même de l'homme quaternaire ; existence si décriée alors, qu'elle faisait partie, en l'exprimant, d'un gros sacrilège. Nous savons que certains princes de la science ne voulurent jamais l'admettre. Passons.

Depuis, la découverte de l'illustre Boucher de Perthes, n'a fait que grandir et aujourd'hui, je me demande, Messieurs, s'il ne serait pas de notre devoir de réparer l'oubli de 1905, en décidant la pose, par notre Société, d'une plaque commémorative en l'honneur de Boucher de Perthes, dans la grotte Rolland. En lettres d'or serait gravée la première trouvaille de notre grand préhistorien. Cette plaque serait un exemple pour les jeunes ou les vieux qui travaillent pour le triomphe de la Science.

Alors, cette grotte ne serait plus sombre : le seul nom de Boucher de Perthes, brillant à son faîte, l'éclairerait comme un soleil radieux.

Si cette proposition vous agrée, voici, Messieurs, quelles seraient mes conclusions : La Société Archéologique de Provence émet le vœu qu'une plaque commémorative soit posée en son nom et par ses soins à la grotte Rolland en l'honneur du grand Boucher de Perthes, qui, en 1805, fit dans cette grotte ses premières découvertes préhistoriques. Elle décide aussi que ce jour-là, une cérémonie sera faite, avec conférence biographique, et invitation des autorités, sociétés savantes et toutes personnes s'intéressant aux choses de la Préhistoire.

Après un échange d'observations, on adopte la proposition tendant a rappeler par une inscription à la grotte Rolland, les fouilles faites dans cette station préhistorique, par Boucher de Perlhes.

M. M. Dalloni désire que si une conférence sur l'œuvre de Boucher de Perles est donnée à cette occasion, la Soctété sollicite le bienveillant concours de l'un de ses membres d'honneur. — Adopté.

Digitized by Google

Observations de M. J. Repelin

SUR LES GROTTES DE CALÈS

M. J. Repelin a pu faire, récemment, d'intéressantes observations aux grottes de Calès, près Lamanon (Bouches-du-Rhône); il a remarqué certaines différences de structure entre les grottes situées dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée et celles qui se trouvent à l'extérieur.

Quelques débris de poterie recueillis soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'enceinte, paraissent se rapporter à des époques diverses; quelques-uns semblent contemporains de constructions médiévales, tandis que d'autres, beaucoup plus anciens, rappellent la céramique grecque à vernis noir.

L'occupation de ce curieux défilé à différentes époques et peut-être d'une manière constante, ne paraît pas douteuse.

A propos de Taurœntum

M. de Gérin-Ricard signale aux membres de la Société que la question de Taurœntum intéresse, les lignes suivantes de M. C. Jullian, parues dans la *Revue des Études anciennes*, 1908, p. 274:

« Il est beaucoup question de Taurœntum dans les fascicules de l'ardente Société Archéologique de Provence. Je voudrais bien qu'on m'apportât un jour la preuve absolue que ce que nous appelons « Taurœntum » se soit toujours appelé de ce nom et ne soit pas un baptême de la fin du XVIIIe siècle. Evidemment, il y a des motifs à placer là le vieux castellum phocéen. Mais jusqu'ici j'attends les preuves irréfutables, ruine réellement préromaire ou texte médiéval. »

Le Secrétaire communique diverses circulaires relatives au Congrès des Sociétés savantes, qui doit s'ouvrir à Reims le 3 avril; au Congrès préhistorique, qui se tiendra à Beauvais du 26 au 31 juillet, et au Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, qui se réunira à Liège, du 31 juillet au 5 août.

La séance est levée à 7 heures.

Digitized by Google

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Donnée à la Faculté des Sciences, le 30 Mars 1909, sous les auspices de la Société Archéologique de Provence

Par M. E. CARTAILHAC, correspondant de l'Institut.

NOS ORIGINES : LES RÉCENTES DÉCOUVERTES D'HOMMES FOSSILES

Une affluence considérable, parmi laquelle on remarquait de nombreuses dames, se pressait, le 30 mars, à 9 du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences, mis gracieusement à la disposition de la Société par M. le Doyen, pour assister à la conférence de M. E. Cartailhac, correspondant de l'Institut, sur *Nos origines, les récentes découvertes d'hommes fossiles.*

Notre éminent membre d'honneur, présenté par M. G. Vasseur, président de la Société, exprima d'abord le vœu de voir l'Archéologie préhistorique enseignée dans nos Universités, comme elle l'est à l'étranger, particulièrement en Allemagne. Abordant ensuite son sujet, il retraça sommairement l'état de la Terre à l'époque où l'habitaient nos ancêtres primitifs, puis l'évolution des civilisations successives de l'âge de la pierre. Les recherches ont démontré l'existence d'une première époque chaude, dite chelléenne, caractérisée par la présence de grands animaux disparus et pendant laquelle l'industrie humaine, très uniforme, ne donne guère naissance qu'au coup de poing, résultant d'une technique dont l'origine sera vraisemblablement trouvée plus tard dans les temps tertiaires. Pendant l'époque glaciaire, qui succède à la précédente, le refroidissement amena en France et jusque dans la Haute Provence l'ours des cavernes, le mammouth, le renne, le bison ; les hommes se réfugient dans les grottes pendant une série d'âges successifs, différenciés par la faune et les types industriels ; vers la fin de la période de la pierre taillée naissent les premières ébauches artistiques. Enfin, c'est l'époque néolithique, avec laquelle commencent l'agriculture et la domestication des animaux ; le progrès se précipite et nous amène à l'aurore de l'âge des métaux.

Dans la seconde partie de sa conférence, l'éminent archéologue a étudié les restes humains fossiles trouvés jusqu'ici en Europe et montré que, par leurs caractères d'infériorité anatomiques, ces

Digitized by Google

races primitives se relient très nettement aux singes anthropoïdes. Les crânes du type de Néanderthal, avec leur voute fuyante et déprimée, leurs orbites saillantes, leur véritable museau prognathe, marquent déjà un progrès sur le Pithécanthrope de Java, encore plus voisin des singes. Quant à la race de Cro-Magnon, plus récente, elle indique une évolution très sensible et se rapproche beaucoup plus de l'homme actuel.

Les faits obligent donc à conclure qu'au début de l'ère Quartenaire, avant et pendant l'époque où la plus grande partie de l'Europe était couverte de grands glaciers et où les volcans d'Auvergne étaient encore en éruption, notre pays était habité par des êtres que leurs caractères physiques rapprochaient des simiens, mais qui par les sentiments moraux étaient déjà des hommes.

Cette admirable conférence, illustrée de nombreuses projections, s'est terminée par de chaleureux applaudissements à l'adresse de M. E. Cartailhac, qui a consacré une longue et laborieuse carrière à l'étude de l'homme primitif et de ses origines.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1909

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. G. Vasseur.

Le procès-verbal de la séance du 25 février est adopté.

M. le Président exprime la douloureuse surprise et les regrets unanimes qu'a causés la mort récente de notre bon et actif collègue, Ivan Pranishnikoff, décédé aux Saintes-Maries de la Mer ; il prie Mme Pranishnikoff d'agréer les condoléances de tous les membres de la Société.

Sont admis en qualité de membres actifs :

M. A. Le Moigne, sénateur de la Manche, villa « Henriette Albert », à l'Estaque, et

Mme Le Moigne, présentés par MM. Vasseur et Dalloni ;

M. Ulysse Person, administrateur honoraire de commune mixte en Algérie, présenté par MM. Gerber et Imbert de la Touche ;

Digitized by Google

M. Paul Barlatier, directeur du *Sémaphore*, présenté par MM. Vasseur et Masson.

M. le Président rappelle le succès considérable obtenu par la conférence publique que M. Cartailhac a bien voulu faire sous les auspices de la Société à la Faculté des Sciences, et il remercie à nouveau notre éminent membre d'honneur.

Communication de M. H. de Gérin-Ricard

DÉCOUVERTE D'UN GROUPE DE TUMULI DE LA FIN DE L'AGE DE BRONZE A LA SÉRIGNANE (B.-du-R.)

M. De Gérin-Ricard, membre actif, fait la communication suivante :

On pourrait dire qu'en Provence les monument mégalithiques, c'est-à-dire les constructions méritant véritablement cette appellation, n'existent que pour mémoire : un dolmen à Draguignan, un menhir à Cabasse ; près d'Arles, la sépulture de Coutignargues ; les cryptes de Castellet et de Cordes, l'allée de Saint-Remy et c'est tout.

Les environs de Grasse et d'Hyères, présentent, il est vrai, des sépultures du genre dolmen sous tumulus, mais l'exiguïté de leurs proportions en font de véritables dolmens miniatures (1).

Le baron de Bonstetten dès 1873 (2) et le Dr Jaubert, en 1878 (3) signalèrent quelques tumuli dans le Var, à la Cadière, à Ceyreste, Callas, à Léoube et à Nans, et je suis tenté d'en voir un dans une accumulation de pierres existant sur le plateau de Saint-Probace, à Tourves qui m'avait paru d'abord constituer une motte-vigie (3), mais aucun de ces monuments n'a été fouillé. A Signes (Var), M. Marin-Tabouret, instituteur, a exploré en 1906 un tumulus de 8 mètres de diamètre et de 0m 60 de haut,

(1) Voir les récentes et très consciencieuses publications de M. le Dr Guebhard et de M. P. Goby sur quelques uns de ces monuments de la région de Grasse.

(2) Carte archéologique du Var.

(3) Hyères avant l'Histoire. C'est au regretté Dr J.-B. Jaubert que la ville d'Hyères doit la création de son musée auquel Jaubert donna toutes ses collections et dont il fut jusqu'à sa mort le conservateur *pro Deo*. Il m'est agréable d'adresser en passant un souvenir ému à la mémoire du savant modeste et méritant qui voulut bien conduire pendant plusieurs saisons mes premiers pas sur le terrain des recherches archéologiques.

(3) Notes archéologiques sur Tourves. Répert. des travaux de la Société de Statistique de Marseille, t. 45 (1904) p. 442.

Digitized by Google

déjà fouillé par des chercheurs de trésors et qui n'a pu, par suite, fournir que des observations incomplètes. Il reste acquis cependant qu'il s'agit là d'une sépulture à incinération du bronze (ossements calcinés, épingle à tête sphérique et pointe de flèche à ailerons, fragments de deux vases en poterie) (1).

Nous connaissons donc assez mal les tumuli de la Basse-Provence et c'est grand dommage, car notre région, de par sa situation exceptionnelle, renferme des monuments qui doivent offrir à l'Histoire de ces périodes reculées et encore si mystérieuses des documents riches et aussi variés que les civilisations diverses qui s'y succédèrent par des voies différentes : la mer, les Alpes et le Rhône.

Le département des Bouches-du-Rhône paraît être particulièrement pauvre en tumuli notamment, puisque jusqu'à maintenant, il n'en a été signalé que trois (2). Les voici dans l'ordre de leur découverte :

1° A Trets, au bord de l'Arc, on découvrit en 1850 un tumulus qui renfermait, avec des ossements, une curieuse épée brisée et la bouterolle de son fourreau; le tout, en bronze, fut remis à mon aïeul et j'ai donné une reproduction et une description de cette arme (1) dont je ne connais pas de type analogue.

2° A Bouc, près de la propriété Martin, on détruisit vers 1820 un tumulus qui contenait le squelette d'un homme, celui d'un cheval, une pointe de lance en silex et une coquille remplie de rouge (2).

3° M. le professeur Marion trouva vers 1882, à Allauch, quartier de Co-de-Botte, un ossuaire à incinération avec de beaux silex taillés et des parures appartement à la fin du Néolithique,

(1) Compte rendus de l'AFAS (Congrès de Reims, 1907), t. II, p. 1049.

(2) Pour être complet, il convient de dire que les auteurs de la Statistique des B.-du-Rh., ont bien signalé en 1824 (tome II, p. 369), deux tumuli, *non fouillés*, entre Roquefort et Cuges, mais personne de compétent ne les a vus depuis et il est difficile de dire s'il s'agit bien là de sépultures préromaines ou de tout autre chose.

(3) H. de Gérin-Ricard. — Stat. préhistorique des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes, Marseille 1899, p 30.

Monographies des communes de Peypin, Belcodène, etc., Avignon et Marseille 1900-04, p. 4.

(4) Statistique des Bouches-du-Rhône, 1824, Marseille, t II, p. 369.

Digitized by Google

dans un cyste formé de petites dalles recouvertes de terre, de dimensions très restreintes (moins de 2 mètres de diamètre) (1).

Trois tumuli certains et deux douteux, pour un département, on conviendra que c'est peu.

Sur les trois fouillés, deux appartiennent à la fin de l'âge néolithique, comme l'ossuaire de La Blaque près Aix ; à l'heure actuelle, nous ne connaissions donc dans les Bouches-du-Rhône qu'un tumulus de l'âge du bronze : celui de Trets indiqué par moi.

L'objet de la présente communication est de signaler un groupe de cinq tumuli avec bronze inconnus jusqu'ici, de décrire ces monuments et de faire connaître les résultats fournis par leur fouille.

Découverte. — Dans notre région, les tumuli ne sont peut-être pas aussi rares que ce que l'on croit, mais leur structure et souvent leurs dimensions restreintes n'attirent pas l'attention et les font confondre avec de vulgaires *clapiers*.

En effet, tandis que dans le nord et dans l'ouest de la France, ces monuments atteignent souvent 50, 100 mètres et plus de diamètre et jusqu'à 20 mètres de haut, les nôtres dépassent rarement 12 mètres de diamètre et 1m50 de hauteur. Par suite, ils passent souvent inaperçus. Aussi ai-je pensé que quelques détails sur les conditions dans lesquelles j'ai découvert un groupe de cinq sépultures de ce genre pourraient être consignés ici et ne seront pas inutiles à mes confrères, pour la recherche de sépultures semblables.

L'existence sur le plateau de Belcodène de trois castella et d'un autre ouvrage considérable dont j'ai déjà parlé (2), contemporains de Marseille grecque et appartenant à cette époque qui précède ici l'Histoire et à laquelle j'ai donné le nom de période saluvienne (3), m'avait incité à rechercher sur ce plateau les

(1) Saurel. — Congrès archéologique, 1882.

(2) *Monographie de Belcodène*, 1900, ouvrage cité, p. 33 ; *Antiquités de la vallée de l'Arc*, p. 37 et 38. *Liste avec planches des castellas des environs d'Aix*, etc. (Congrès anthropologique de Monaco, 1906, t. I, p. 242.

(3) Bulletin de la Société Archéologique de Provence. Marseille 1907. L'habitat du Pain de sucre, p. 45.

La confédération des Saluviens (appelés *Saluvii* par Tite Live, *Salyes* par Strabon) était formée d'éléments celto-ligures. (Cf. Cam. Jullian : *La transformation des Sociétés barbares de la Provence*, 1906).

Digitized by Google

sépultures des hommes qui avaient édifiés ces importantes constructions.

Le 19 mai 1907, à la suite de plusieurs explorations demeurées sans résultat, je tentai de nouvelles recherches, non plus dans le voisinage immédiat des *castella* (qui ne paraissent avoir, je m'empresse de le dire, aucune relation d'âge avec les tumuli qui nous occupent, puisque ces derniers appartiennent à une période plus reculée) mais à deux kilomètres plus à l'Est dans une zone très sauvage, boisée, et où on n'a jamais effectué aucun défrichement, ce qui était à mes yeux un garant de conservation pour les monuments que nous cherchions.

Cette exploration n'avait amené aucune découverte et je reprenais, en compagnie de mon frère qui m'avait aidé dans cette recherche, le chemin de notre gîte familial situé à sept kilomètres environ, lorsque, parvenus dans le voisinage du Jas de la Plaine, un basset que nous avions conduit avec nous dans ce pays surtout peuplé en sangliers et en renards, lança un lapin. Quittant alors le chemin forestier que nous suivions, je m'élançais dans le bois très fourré, cherchant une éclaircie pour observer la façon de chasser de notre jeune élève. Au bout de quelques pas, je me trouvais devant une petite clairière occupée en totalité par un amas de pierres assez considérable et que l'on ne pouvait apercevoir du chemin à cause du sous-bois qui est très dru et assez haut en cet endroit et aussi à cause du peu d'élévation que présente le tas de pierre sur lequel je me postais en observation. C'était le tumulus décrit plus loin sous le n° 2, que les hasards de la chasse venaient de nous faire découvrir (1). A première vue et étant donné d'une part que le but même de notre excursion était la recherche de monuments de ce genre et que, d'autre part, la forme de cet amoncellement de pierres répondait à celle d'un tumulus, que nulle herbe, nul arbuste n'avait poussé au travers et que les surfaces environnantes, à cause de leur nature rocailleuse, ne paraissaient

(1) Ce n'est pas la première fois que la chasse produit des découvertes archéologiques C'est en élargissant un terrier dans lequel des chiens s'étaient introduits à la poursuite d'un lapin que des chasseurs de Gémenos enlevèrent la dalle qui bouchait la grotte sépulcrale néolithique de Saint-Clair renfermant quinze squelettes que Quatrefages, dans son *Espèce humaine* (1882), rattacha à la race de Cro-Magnon.

Digitized by Google

jamais avoir fait l'objet d'une tentative de défrichement, je pensai à un tumulus.

Du sommet, je contemplai l'horizon et m'aperçus bientôt que de ce point la vue était superbe et circulaire, que de là on pouvait communiquer avec de nombreux *castella* et avec les plus hauts sommets de la région (Belcodène, Regagnas, Saint-Jean-du-Puy-de-Trets, Olympe, Aurélien, les Agaux, Pain de Munition, Entremont, la cité des Saluviens, le Puy de Mimet et les castellas du système de Sainte-Victoire); je pensais alors que je pouvais être sur les ruines d'une tour de vigie, tributaire des retranchements de Belcodène, les plus voisins.

Lorsqu'en descendant de ce monticule, j'avisai tout auprès, à cinq mètres au Nord, une borne moderne en pierre froide taillée et portant le n° 4; il me vint alors à l'esprit que mon tumulus n'était peut-être qu'une *montjoie*, une motte de bornage plus ou moins ancienne auprès de laquelle des travaux récents de délimitation avaient accolé un terme. Toutefois, cette hypothèse ne prit pas grande consistance dans mon jugement, parce que la quantité de matériaux accumulés représentait une somme de travail trop considérable pour un tel objet.

En dernier lieu, je me demandai si nous n'étions pas là en présence des ruines d'une de ces cabannes construites en pierre sèche, appelées ici *bori*, dont l'origine est fort ancienne et qui ont quelque analogie avec les *nuraghi*, de Sardaigne, et les *talayots* des Baléares (1).

Tumulus, clapier, tour de vigie, montjoie ou bori ? Tel était le problème qui se posait à notre esprit en quittant les attachantes solitudes de la Sérignane. Pour approcher de la solution, je procédais par élimination : l'inconnu ne pouvait être ni un clapier formé par des défrichements, ni une montjoie pour les raisons indiquées plus haut.

Une tour de vigie ou un *bori* écroulés, n'auraient pas offert à l'œil l'aspect conique que présentait le monument; leurs ruines auraient eu, au contraire, la forme d'un cratère.

De plus, toutes les constructions creuses en pierre sèche comportent des bases importantes, solidement édifiées et, par

(1) Cf. sur ce genre de cabannes que l'on rencontre aussi en Ligurie. A. Issel. *Un exemple de survivance préhistorique*. (Congrès de Monaco 1906, t. I, p. 250), et *Liguria preistorica*. Gênes 1908, p. 609.

Digitized by Google

suite apparentes ; or, notre tas de pierres ne laissait voir ou deviner rien de semblable (1).

Il ressortait donc de ce raisonnement déductif que nous avions bien à faire à un tumulus. A quelque temps de là, une nouvelle visite sur le terrain me confirma dans cette opinion par la découverte que je fis ce même jour des vestiges de quatre monuments semblables au premier et situés non loin de lui.

On sait, en effet, que les *tumuli* sont rarement isolés ; nous avions donc là devant nous une petite nécropole qu'il ne restait plus qu'à explorer. C'est ce que nous fîmes sans retard.

Topographie. — C'est dans la commune de Peynier, non loin des limites de cette commune avec celle de Belcodène, au sud de la route nationale n° 8 *bis*, dans les bois de la Sérignane (2) que se trouvent les *tumuli*.

Pour s'y rendre de la gare de Valdonne, il faut suivre la route nationale 8 *bis*, dans la direction de Peynier, jusqu'au point où

(1) D'autre part, les *bori*, très répandus entre Arles et Aix ne se rencontrent pas dans le sud du département.

(2) *Sérignana* (dans les chartes de Saint-Victor du XIIIe siècle). Dans ce nom, le radical *seri* analogue de *serre, serum, searre, serra, sierra*, en bas latin, traduit par Mistral (Trésor du Félibrige) en mamelon, petite montagne, s'applique parfaitement à la topographie de la Sérignane et on appelle communément ici *camin serrier* un chemin qui suit la crête d'une chaîne de collines.

Quant à la terminaison *gnan*, très répandue dans les noms de lieu du Midi (Sérignan, Draguignan, Pignan, Perpignan, Frontignan, Grignan, Alignan, Pompignan, etc.), ni Quicherat (*Formation française des anciens noms de lieu*) ni Hippolyte Cocheris (*Origine de formation des noms de lieu*), ni Maffre (*Etablissements agricoles du Midi sous la domination romaine*) n'en donnent d'une façon positive la signification et les hypothèses qu'ils émettent se prêtent peu ou pas au cas de la Sérignane.

M. Gaëtan Poggi (*Genoati et Viturii*. 1900 Gênes, p. 115, 360, 386 et 390) paraît, au contraire, avoir trouvé une solution plus satisfaisante pour notre espèce, il dessoude *gnan* en *gn*, préposition signifiant de, dans, sur, etc. et *an*, (en grec *avà*), qui voudrait dire montagne, lieu élevé et il donne comme exemples les mots Apo-an, Montesi-gn-an, Cavi-gn-an, Ber-g-an, Clava-gn-a, etc., dont les désignations se rapportent à des pays sur les montagnes ou dans le voisinage des montagnes.

Seri-gn-an ou Seri-gn-ane équivaudrait donc à crête, sommet ou plateau de la montagne, et cela s'applique parfaitement à la topographie du lieu.

Bien mieux, tout à côté de la Sérignane se trouve le pic de Rega-gn-as (716 mètres d'altitude) dont le nom, malgré des déformations possibles, renferme encore un et peut-être deux des éléments notés dans Séri-gn-an.

Digitized by Google

celle-là, après avoir gravi les pentes Ouest du plateau de Belcodène et l'avoir traversé en entier, commence à descendre sur Peynier par le Jayet. Il faut prendre là un chemin forestier qui forme le prolongement de la grande route (cette dernière s'infléchit à gauche à la rencontre dudit chemin) et tandis que la route nationale commence à descendre, ce chemin gravit une petite crête ; en le suivant sur 1.500 mètres environ, on arrive aux *tumuli* qui sont alignés sur son bord est, à 450 mètres d'altitude presque à la crête d'une des ondulations du plateau qui forme la ligne de partage des eaux entre la vallée de l'Arc et celle de l'Huveaune,

Ainsi que je l'ai dit plus haut, on jouit de ce point d'un découvert très remarquable et d'un panorama grandiose ; la solitude du lieu ajoute à son charme (1) ; une bergerie (le Jas de la Plaine) se trouve dans le voisinage, mais elle n'est occupée que très passagèrement.

Les cinq *tumuli* étaient disposés suivant une ligne courbe allant du S.-E. au N.-O., puis se redressant vers le N. La distance qui sépare le premier du dernier est de 389 mètres.

Voici le repérage que nous avons effectué, en assignant un numérotage aux monuments dans la direction du N.-O. au S.-E.

85	mètres du tumulus	n° 1	au tumulus	n° 2
124	»	2	»	3
140	»	3	»	4
40	»	4	»	5

Étant donné que, lorsqu'il s'agit d'un groupe de monuments de cette nature, les observations relatives à l'orientation des lignes reliant entre eux les différents éléments du système peuvent offrir quelque intérêt, j'ai relevé au moyen de la boussole d'arpenteur les directions suivantes :

Du tumulus	n° 5	au tumulus	n° 4	—	315° NO
»	4	»	3		300°
»	3	»	2		325°
»	2	»	1		0° Nord

(1) Les centres d'habitations les plus proches sont le hameau de Kierbon (commune de Trets) au S.-E. et celui des Bastides Hautes de Belcodène au N.-O. distants de plusieurs kilomètres.

Digitized by Google

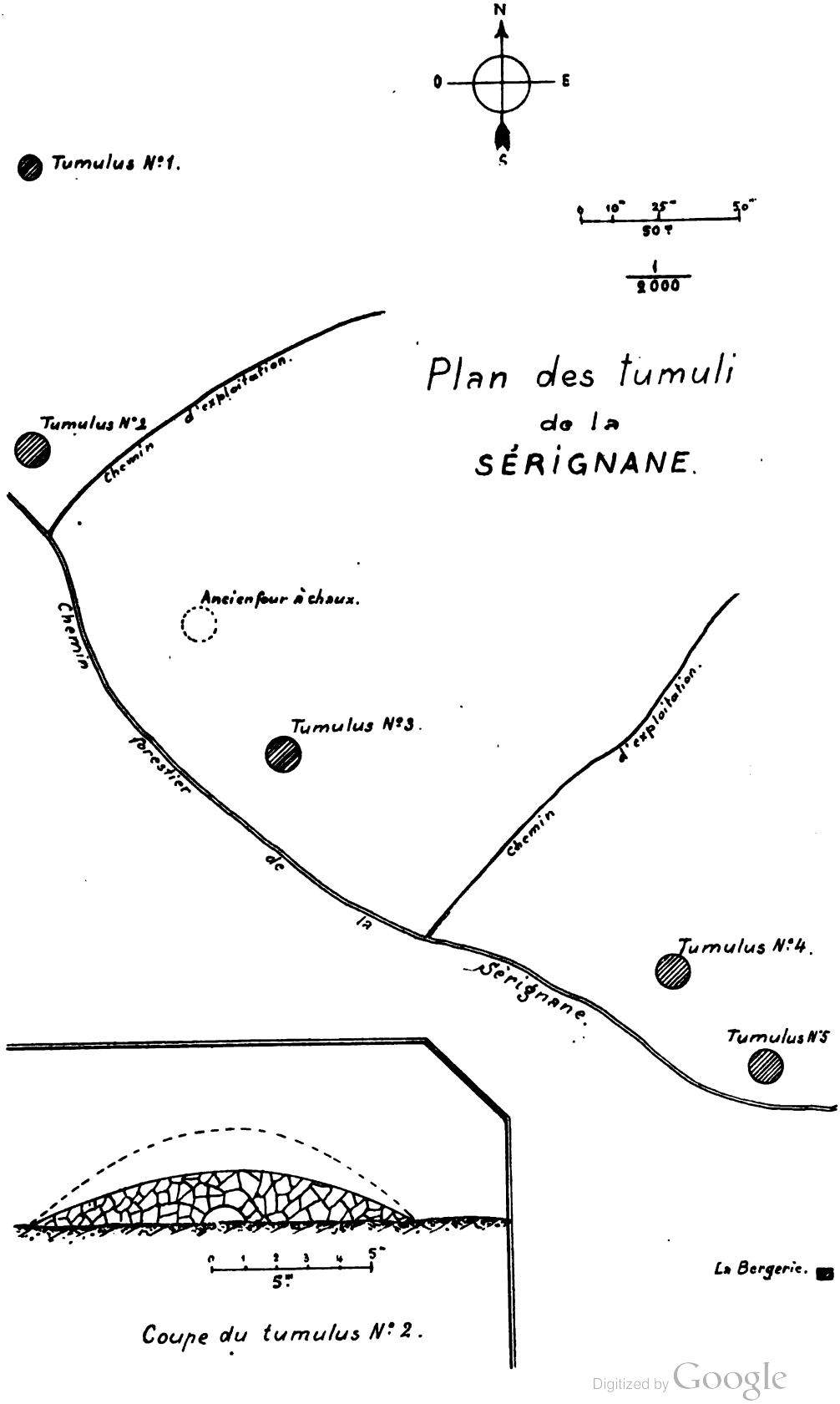

Coupe du tumulus N° 2.

Digitized by Google

Il ressort de ce relevé que la figure formée par l'ensemble des monuments de la Serignane n'est pas orientée dans le sens de la méridienne, même en tenant compte des écarts extrêmes du méridien magnétique.

Reste à savoir si la disposition de ces cinq tombeaux ne reproduit pas sur le terrain la disposition d'une constellation et d'une constellation de premier ordre, c'est-à-dire susceptible de frapper l'imagination d'êtres relativement primitifs et d'être utile pour eux à la connaissance du temps et à ses divisions pendant la nuit.

S'il en était ainsi, c'est-à-dire si l'on pouvait établir un rapport entre la disposition des monuments et celle d'une constellation, un calcul portant sur la précession de ces astres permettrait d'assigner une date assez certaine aux dits monuments. C'est là l'opinion d'un astronome très autorisé à qui j'ai fait part de mon impression (1).

Je noterai, en passant, que la constellation qui offrirait le plus d'analogie avec la disposition des tombeaux de la Sérignane me paraît être la Petite Ourse, composée, comme on sait, de l'Etoile Polaire (le roi des Chinois parce qu'elle est presque immuable) et de six autres astres dont quatre (β, δ, ε et φ) forment avec la Polaire une figure semblable à celle de nos tumuli (2).

Nous sommes ici en plein domaine hypothétique et notre unique observation ne nous permettra pas d'en sortir ; il faudra donc attendre, avant de pousser plus loin l'étude du problème, que de nouvelles et nombreuses observations aient été faites dans ce sens. Il convient seulement, pour l'instant, de poser la question pour qu'il en soit tenu compte lorsqu'on découvrira dans notre région des groupes de monuments analogues à celui de la Sérignane.

(1) Le problème peut s'énoncer comme suit : « Etant donné la position de cinq monuments qui, à l'époque inconnue de leur construction, devait correspondre à la position des cinq étoiles... (? de la Petite Ourse, par exemple), à quelle époque rencontre-t-on la même disposition entre ces astres et la figure formée sur le terrain par les cinq monuments ? »

(2) Il est vrai que les deux étoiles qui complètent cette constellation ne sont pas figurées, mais tout aussi bien peut-on dire que, faute de morts, les deux tumuli correspondant à ces deux astres n'ont pas été construits par la famille de la Sérignane et que le tracé de la constellation est ainsi resté inachevé.

Digitized by Google

Description et mode de construction. — Les tumuli de la Sérignane affectent la forme mi-sphérique à pôle très aplati; ils devaient être à l'origine à calotte plus convexe, mais les effets du tassement et ceux résultant du passage des troupeaux, des chasseurs et des bûcherons ont arasé leur sommet; leur diamètre est de 6 à 12 mètres; leur hauteur varie entre 0m 70 et 1m 20.

Composés d'un simple galgal, ces monuments ne renferment aucune chambre sépulcrale. Les corps ou plutôt les ossements étaient simplement déposés avec un assez pauvre mobilier funéraire à la surface du sol non creusé, le tout occupant moins de un mètre carré, puis recouvert par une couche de terre grasse et rougeâtre de 0m 10 environ d'épaisseur directement surmontée d'un galgal calcaire à éléments de grosseur variable comme l'indiquent les vues ci-jointes. Ces pierres étaient amoncelées sans ordre aucun à l'intérieur et seul l'extérieur présentait une forme symétrique, celle d'une calotte.

Historique et résultats des fouilles. — La fouille de trois de ces tumuli a occupé quatre hommes pendant les journées des 6, 20 septembre et 5 octobre 1908; la terre de chaque sépulture a été passée au crible.

Tumulus n° 1. — Diamètre : 6 mètres, hauteur : 0m 70, au centre, légère dépression transversale de l'Est à l'Ouest. Une tranchée de 1m 25 de large, suivant cette dépression, a été poursuivie à travers le monument et a été poussée jusqu'au sol vierge, c'est-à-dire jusqu'à 0m 85 de profondeur, sans produire aucune découverte.

Cette tombe a-t-elle été violée ou son contenu transféré dans une autre? Nous ne saurions le dire, mais l'état du sillon qui la partageait en deux semble indiquer une fouille très ancienne.

Tumulus n° 2. — Diamètre : 10 mètres, hauteur : 1m 20. Au pied du monument et sur son côté Sud, existe une borne quadrangulaire au sommet arrondi, portant le chiffre 4 qui marque la limite des bois communaux de Peynier et de ceux de divers particuliers.

La fouille du monument s'est faite en forme de puits central de 2m 50 de diamètre jusqu'à 2m 30 de profondeur, où nous avons

Digitized by Google

rencontré la roche ; ce puits a été ensuite relié à l'extérieur par une tranchée de 1m 25 de largeur et de plus de 3 mètres de longueur (Voir fig. 1 de la planche).

Au centre et à 1m 80 de profondeur, en comptant du sommet du monument, nous avons rencontré dans une mince couche de terreau :

1° Des débris de poterie appartenant à deux vases que j'ai pu reconstituer en grande partie : l'un est en pâte rose, avec grains

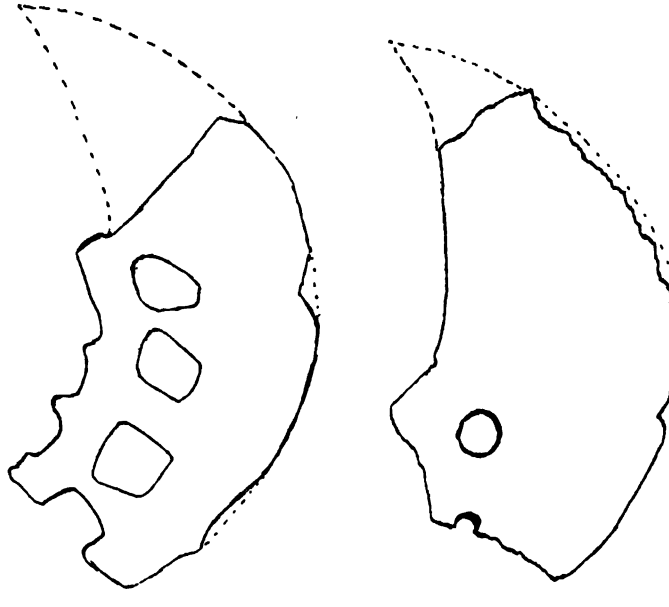

Tranchets en bronze (grandeur naturelle)

de calcite, sans engobe, globuliforme, le col mince et évasé en fleur de lotus, la panse est ornée d'un cercle pointillé en creux ; hauteur 20 centimètres, diamètre de la panse 15, de l'ouverture 16 ; l'autre vase, d'aspect plus grossier, est foncé et lissé avec engobe, plus épais et d'une forme différente, celle d'un cône tronqué renversé, se rapprochant du type de nos *tians* provençaux ; le pied n'a que 10 centimètres de diamètre, tandis que son ouverture devait mesurer 37 centimètres. Les bords sont sans col. Sa hauteur est de 13 centimètres. Cette jatte était peut-être utilisée pour le lait.

Digitized by Google

PLANCHE VI

Tumulus n° 2 après la fouille

Tumulus n° 4 pendant la fouille

Digitized by Google

Digitized by Google

2° Une molaire inférieure gauche de cheval, d'autres débris d'animaux, notamment des vertèbres et un astragale de mouton;

3° Deux tibias humains, fragments de côtes et esquilles d'os longs.

4° Un instrument tranchant en bronze composé d'une lame en demi-lune ; le côté convexe est affûté et présente deux ébréchures, le côté concave, qui forme le talon, offre des bavures qui se sont produites au moment de la fonte.

La pointe de la lame manque, ainsi qu'un morceau de la base.

Le plat présente dans la partie médiane et dans le sens de la longueur de l'instrument quatre trous destinés peut-être à assujétir l'instrument à un manche au moyen de rivets. Ces trous n'ont pas été forés après la fabrication de l'outil ; ils ont été ménagés au moment du coulage de l'objet et, chose curieuse, l'ouvrier semble s'être servi pour cela de molaires humaines qui ont fait, si l'on peut ainsi dire, l'office de noyaux en les enfonçant du côté de la couronne dans la mince couche de métal en fusion et je ne pense pas que ce procédé ait déjà été rencontré ou plutôt observé. (1)

Cette lame a été trouvée parmi les ossements.

Tumulus n° 3. — Diamètre : 10 mètres. Il ne reste de ce monument qu'une mince couche de pierraille qui marque son emplacement, tous les matériaux qui le composaient ayant été utilisés pour la fabrication de la chaux grasse dans un four qui existe encore, à 50 mètres, et qui ne fonctionne plus depuis une quarantaine d'années.

Ce n'est pas le seul exemple que l'on connaisse de monuments antiques exploités dans ce but; sans parler des marbres de Rome transformés en chaux sous le gouvernement des papes, il existe sur le plateau du Belcodène un ouvrage très important — un mur de plusieurs centaines de mètres — de l'époque des *Castella*,

(1) Ces trous sont peut-être tout simplement des trous de suspension, mais pourquoi alors sont-ils au nombre de deux ou quatre et de forme aussi asymétrique ? Ce n'est probablement pas dans un but d'ornementation. Les instruments du bronze appelés *rasoirs* n'ont souvent qu'un seul trou de suspension, ceux fournis par la Savoie notamment.

Voir aussi Chantre, *L'âge du fer*, planche LVI, fig. 5 et 6 ; planche LXXIII, fig. 6.

Digitized by Google

qui a servi surtout à son extrémité Sud à alimenter des fours à chaux exploités par Denys Estienne. On s'en souvient fort bien dans le pays.

La sépulture que renfermait le tumulus n° 3 a été détruite, mais dans une recherche effectuée au centre et poussée jusqu'au sol, à travers la mince couche de pierres subsistante, j'ai été assez heureux pour trouver :

1° Un petit tesson de poterie — appartenant à un vase — de la même céramique que ceux rencontrés dans le tumulus n° 2.

2° Un instrument tranchant en bronze à lame en demi-lune, du même genre mais non du même type que celui trouvé dans le tumulus n° 2 ; il semble n'avoir jamais eu que deux petits trous, circulaires, et ceux-là paraissent avoir été percés à l'emporte-pièce à l'encontre de ce qui a eu lieu pour l'autre outil décrit plus haut. Il est également dépointé mais plus haut que l'autre et légèrement ébréché sur son côté coupant.

Tumulus n° 4. — Diamètre : 10 mètres, hauteur 1 mètre, sur une petite élévation, le mieux situé de tous ; la vue y est absolument circulaire. La fouille faite au centre, en forme de puits, sur 2m 50 de diamètre m'a fourni :

1° De gros tessons de poterie lissée et sans ornement, appartenant à deux vases, semblable à la jatte rencontrée dans le tumulus n° 2 ; ce vase, très évasé et qui pouvait être utilisé pour traire les chèvres ou les brebis, a été reconstitué en entier et mesure : hauteur 12 centimètres, diamètre 10 centimètres à la base, 35 centimètres à l'ouverture.

Le second vase, non pourvu d'un pied, a la forme d'un plat avec marli extérieur dont le diamètre était de 33 centimètres ; sa hauteur est de 7 centimètres.

Ces poteries lissées et faites probablement sans l'aide du tour, ont une grande ressemblance avec celles des tumuli étudiées par M. Flouest (1), céramique au sujet de laquelle il avait reconnu des affinités avec celle de la région méridionale française, influencée de très bonne heure par les traditions etrusco-grecques

(1) V. Bulletin de la Société des Sciences de Semur, années 1871, p. 290 et 1873, planche III.

Digitized by Google

que les colonies phocéennes des bords de la Méditerranée ont propagées en Gaule. Cela visait la technique. Quand aux formes, on peut ajouter qu'en ce qui concerne les jattes notamment, celles de la Sérignane ont beaucoup d'analogie avec celles rencontrées dans la Côte d'Or.

TUMULUS N° 5. — Diamètre : 10 mètres. La sépulture qu'il renfermait a été détruite, la plus grande partie des matériaux de ce monument ayant été exploités à notre époque pour l'empierrement du chemin forestier qui passe presque contre son côté Sud ou pour la construction de la bergerie qui l'avoisine à moins de 100 mètres. J'ai néanmoins sondé le centre jusqu'à la roche, mais sans rencontrer aucun vestige de la tombe.

Poteries

Age.— Constatations. -- Considérations diverses.— Les *tumuli* de la Sérignane, paraisssent, à première vue, appartenir à l'âge du bronze à cause de la présence d'instruments de ce métal y constatée et de l'absence de silex et de la moindre trace de fer.

La céramique et plus particulièrement le vase orné du tumulus n° 2 offre le *facies* de cet âge.

De plus, ces monuments sont probablement à peu près contemporains, si l'on en juge par l'uniformité de l'industrie et des rites de sépulture observés ici et qui sont :

Digitized by Google

1° Sépulture unique par tumulus;

2° Sépulture par inhumation (1) et sans doute secondaire, c'est-à-dire ayant été précédée par une autre ou par le décharnement ou le dépècement préalable des corps (2), ainsi que cela se pratiquait dès l'époque néolithique. Cela ressort clairement du fait que les ossements occupaient un espace très réduit (moins de 1 mètre carré) et, il ne faut pas songer qu'on ait donné ici au cadavre la position accroupie, constatée quelquefois ailleurs parce que dans notre cas nous n'avons retrouvé qu'une très petite partie de chaque squelette et que cela indique un transfert antérieur et certaines pratiques dont je parlerai plus loin. A première vue, il semblerait qu'on peut attribuer cette absence de la plus grande partie du squelette aux mauvaises conditions de conservation de la sépulture, à peine protégée par une mince couche de terre et une chape de pierres nullement assemblées et laissant passer les eaux de pluie, la neige, etc. Soit, mais dans ce cas, les dents qui résistent à cause de l'émail qui les recouvre beaucoup plus que les ossements, auraient dû se rencontrer au criblage des terres de la tombe (comme cela nous est arrivé dans d'autres fouilles où seules les dents, quelquefois les maxillaires avaient survécu aux crânes fragmentés en esquilles ou réduits en poussière), tandis que nous n'en avons pas recueilli une seule.

On peut donc inférer de ce qui précède que les habitants de ce plateau devaient par règle rituelle ou simplement traditionnelle, déposer les crânes de leurs morts dans un ossuaire spécial (3),

(1) En l'état actuel de nos connaissances, on tient comme acquis que l'introduction du bronze, dans la majeure partie des Gaules, a été accompagnée d'une propagande religieuse qui a innové et répandu la coutume d'incinérer les morts. Cela est exact même pour la Provence ; mais quelques anciennes populations de ce pays, des Alpes et aussi, paraît-il, des Causses ou plateaux du Midi de la France, réfractaires ou arriérées par leur situation géographiques ont maintenu leur ancienne coutume d'inhumer leurs morts en plein âge du bronze.

(2) Sur le dépeçage des corps, rite osirique, constaté dans les plus anciennes tombes d'Égypte, voir A.-J. Reinach. L'*Égypte préhistorique* 1908 et S. Reinach, *Orpheus*, p. 47.

(3) Certains Australiens réunissaient les crânes en tas, au milieu d'un cercle de pierres en plein air.

Mérimée a constaté qu'en Bretagne, où existent encore des ossuaires, on place quelquefois le chef des morts, dans un lieu apparent de l'église (Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 295, 301 et 302).

Digitized by Google

ou dans le voisinage de leurs demeures, macabre galerie ancestrale dont l'existence a été constatée à notre époque chez des tribus de l'Afrique centrale et de l'Australie.

Les squelettes de la Sérignane ne sont pas seulement acéphales, plusieurs autres de leurs parties manquent et ce n'est pas là un cas nouveau, puisque M. David Martin, conservateur du Musée de Gap, dans des tumuli à inhumation de l'époque du fer (peut-être postérieures aux nôtres), fouillés par lui dans les Hautes-Alpes, a constaté aussi de ces sépultures anormales ou incomplètes, ne contenant que des groupes d'ossements humains, comprenant surtout des fémurs et des os des bras, sans trace de colonne vertébrale, des côtes ou du *crâne*. (1)

Cette observation est intéressante parce que, jusqu'à maintenant, les sépultures secondaires n'ont été rencontrées que dans des périodes antérieures à celle qui nous occupe. Nous avons dit que les tumuli de la Sérignane paraissaient, de prime abord, appartenir à l'âge du bronze, à cet âge qui semble avoir duré beaucoup moins en Provence qu'en Bretagne ; mais à quelle période de cet âge (2) — qui s'est continué, pense-t-on, dans nos contrées jusque vers le xme siècle (?) avant notre ère, époque de l'arrivée du fer — ces tombes se rattachent-elles ?

Pas même à la période intermédiaire, qu'on pourrait appeler le Moyen-Age du bronze, parce que si, d'une part, la pauvreté du mobilier funéraire renfermé dans notre groupe de tombes, la rareté et l'absence de gravure des objets en métal, l'ornementation rudimentaire de la poterie et la technique, ingénieuse autant que primitive, employée pour ménager des trous dans une des petites lames, disposerait à assigner aux tumuli de la Sérignane un rang reculé dans la chronologie de l'âge du bronze, il ne faut pas perdre de vue que nous sommes ici dans cette région haute de l'Arc et de l'Huveaune où l'on connaît des sépultures

(1) A. F. A. S. — Congrès de Lyon 1906, p. 801.

(2) H. de Gérin-Ricard, *Statistique préhistorique*, etc., p. 12. J'ai été le premier à faire observer, il y a dix ans, que l'usage exclusif du bronze paraissait avoir beaucoup moins duré en Provence que dans le restant de la France. Or, les découvertes faites depuis dans ce pays, loin d'avoir contredit cette opinion, sont venues la confirmer. Le mouvement actif de fouilles et d'études dont nos castella préromains ont été l'objet ces derniers temps ont révélé, dans beaucoup de ces habitations, l'usage simultané du bronze et du fer.

Digitized by Google

de l'âge du bronze qui sont évidemment plus anciennes que nos tumuli.

Puis, les tranchets ou rasoirs en bronze ne sont pas rares dans certains tumuli des Alpes considérés comme de l'âge du fer.

Le bronze dans les vallées de l'Arc et de l'Huveaune. — Cette région nous offre des éléments de comparaison dans les sept sépultures du bronze reconnues, savoir cinq sur la même chaîne à laquelle appartient la Sérignane et deux dans la plaine de l'Arc. Ce sont :

I. — La grotte sépulcrale a incinération du Baou de Onze Heures, près Trets, qui appartient au commencement du bronze et où ces objets sont très rares tandis qu'abonde l'outillage et les parures de la fin du néolithique (1).

II. — La grotte sépulcrale à incinération de la Guittone, entre Auriol et Saint-Zacharie (2).

III et IV. — Les grottes sépulcrales à incinération du Tonneau ou Tinéou et de Janet à la Bourine (3).

V. — Ossuaire à incinération dans l'abri de Sièges, à Simiane (4).

Ces quatre dernières sépultures n'ont pas fourni d'objets en métal mais des silex, des poteries ou des parures caractéristiques qui autorisent à les classer dans le même horizon archéologique que la grotte du Baou de Onze Heures. Toutes appartiennent au groupe de l'incinération.

VI. — Petite nécropole de la Bastidonne, près Trets, cimetière à incinération, avec haches polies, silex, billes calcaires, etc., les ossements déposés dans des vases moyens accompagnés de stèles calcaires avec dessins gravés et traces de peinture (5), que j'ai publiées avec dessins.

(1) H. de Gérin-Ricard. *Statistique préhistorique*, p. 24, 31, 32, Fournier et Répelin. *Recherches sur le préhistorique de la basse Provence*, 1901.

(2) H. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel. *Les antiquités de la vallée de l'Arc*, p. 61.

(3) et (4) H. de Gérin-Ricard. *Statistique préhistorique*, p. 18 et 22.

(5) *Statistique préhistorique*, p. 23 et planche 1, et *Antiquités de l'Arc*, p. 63 à 74, avec figures.

Digitized by Google

VII. — Tumulus de l'Arc, près Trets, avec épée en bronze très ornée (cité plus haut).

Dans la nomenclature ci-dessus où les sépultures sont classées (1) en trois catégories (grottes, cimetière, tumulus), les monuments de la Serignane doivent se placer, comme âge, à la suite et assez loin de la nécropole de la Bastidonne et du tumulus de l'Arc parce que l'antériorité des sépultures I à VI est attestée par la persistance de l'outillage néolithique et que cinq d'entre elles sont établies dans des grottes. Or, le choix des cavernes comme ossuaires est antérieur à l'apparition des tumuli. Enfin elles appartiennent à une phase de l'incinération et ceci est à noter, bien que ce fait n'ait pas une grande importance au point de vue de l'âge, l'inhumation et la crémation ayant été employées simultanément à l'époque du bronze et même après.

Quant à la comparaison des tombes de la Serignane avec la sépulture VII de l'Arc, elle ne peut s'établir qu'entre les objets en métal qu'elles renfermaient, la fouille du tumulus de l'Arc n'ayant fait l'objet d'aucune observation scientifique.

L'épée que contenait cette dernière sépulture a sa lame et sa poignée coulée de la même fusion ; lame et poignée sont fortement ornées, tandis qu'à la Sérignane les instruments n'offrent aucune ornementation, ce qui serait en faveur de leur ancienneté, si l'on envisageait seulement la marche de l'évolution industrielle ou artistique vers le perfectionnement, mais ce genre d'élément ne constitue pas toujours un critérium pour dater les gisements de cette époque parce que souvent il y a eu, à un même moment et dans une même région des manifestations de luxe subordonnées au goût ou à la richesse des individus et aussi des périodes de décadence artistique comme celle que l'on constate à la fin du bronze.

Enfin, les instruments en bronze appelés *rasoirs* sont considérés comme ayant fait leur apparition au début du premier âge du fer. De plus, le fer, alors considéré comme un métal vil

(1) Je crois devoir ajouter qu'il ne s'agit là que d'un premier essai de classement, car comme on le voit les observations faites dans notre région sur les sépultures du bronze ne sont pas encore assez nombreuses pour qu'on puisse dès maintenant tenter avec fruit une classification plus minutieuse et à plus forte raison entreprendre ce que j'appellerai *la généalogie de ces sépultures*, basée sur l'architecture, l'industrie, les rites, l'anthropologie, etc.

Digitized by Google

— peut-être parce que nouveau — n'était pas employé pour la confection des objets rituels et cela est à rapprocher de l'usage fait à une période récente du couteau en silex dans certaine cérémonie judaïque, ainsi que des hachettes votives en pierre rencontrées dans les milieux romains.

Les hommes de la Sérignane ; leur condition. — Quelle pouvait être la condition des hommes dont nous avons retrouvé les tombeaux? Elle devait être des plus modestes, d'abord si l'on en juge par la pauvreté du mobilier funéraire.

Étaient-ils surtout guerriers ou chasseurs? Sûrement non, puisque leur demeure dernière ne renfermait pas la moindre arme de chasse ou de guerre et cette constatation me fournit l'occasion de rappeler ce que j'ai déjà dit, il y a longtemps, à savoir que les hommes du bronze habitant nos montagnes étaient plutôt pasteurs de moutons que guerriers ; ils avaient presque tous nos animaux domestiques actuels (1).

D'autre part la plus grande partie du sol de la Sérignane ne se prêtant pas à la culture, ses habitants ne pouvaient être que des gardiens de troupeaux, assez pauvres et arriérés sur leur plateau rocheux. Aussi cette famille retardée peut elle être contemporaine d'autres dont l'industrie offre plus de recherche artistique.

Connaissances astronomiques. Croyances. — Il est plus que probable que les gens de la Sérignane, comme tous les peuples anciens ou actuels qui possèdent une civilisation primitive, devaient avoir des connaissances astronomiques leur permettant de lire dans le ciel les heures et les époques.

Il est vraisemblable de supposer que le mouvement des étoiles tenait lieu d'horloge et de calendrier dans l'existence des pasteurs d'autrefois, comme dans celle de ceux d'aujourd'hui dont la vie est en quelque sorte contemplative, et il nous paraît impossible d'admettre que sur ce plateau élevé, dans le calme

(1) *Statistique préhistorique* 1899, p. 13 et note 3. La Provence et les Alpes n'ont fourni de l'époque du bronze que 8 épées et quelques poignards, tandis qu'abondent les parures (bracelets, bagues, fibules, etc) ; les rares pointes de flèches et javelots rencontrées peuvent être des armes de chasse ; quant aux haches elles sont encore plus rares et leur emploi pouvait être très pacifique et sûrement indispensable pour abattre les arbres et façonner le bois utile à la construction des huttes et à la confection d'ustensiles de toute sorte.

Digitized by Google

de ces belles solitudes et, au cours des douces nuits d'été pendant lesquelles les troupeaux pâturent, un être pourvu d'intelligence soit resté indifférent au spectacle grandiose qui s'offrait de tous côtés à ses yeux, qu'il n'ait pas élevé sa pensée avec curiosité vers le ciel, pour y observer la marche régulière des astres ; peut-être même, nous l'avons dit, ont-ils construits leurs tombeaux suivant certaines dispositions astrales.

Ces hommes avaient incontestablement le culte des morts et il me paraît difficile de séparer ce fait d'une croyance dans la survie. Pourquoi dans chacune de leurs sépultures, la présence d'ossements d'animaux, restes du repas funèbre, de jattes ayant probablement contenu des laitages et des vases destinés à loger des boissons inconnues, au Nord des corps, si ce n'est pour permettre au défunt de s'alimenter pendant le grand voyage ou au moment de son réveil ?

Pourquoi trouve-t-on mélangées à leurs os ces petites lames de bronze en demi-lune, toujours dépointées — peut-être intentionnellement — si ce n'est pour obéir à un rite, à une pensée d'essence religieuse ?

A cause de cela, je serais assez disposé à voir dans ces tranchets convexes des instruments ayant été l'objet d'un culte symbolique plutôt que de ces outils qu'on a dénommés — faute de mieux — rasoirs (1), rencontrés en assez grand nombre dans les cités lacustres de l'âge du bronze et du fer, qui offrent, cependant, je le reconnais, une certaine analogie avec les tranchets de la Sérignane.

Par là, je n'entends pas avancer que nous nous trouvons ici en présence d'instruments servant exclusivement à l'exercice d'un culte et destinés aux cérémonies religieuses comme les couteaux à sacrifices, les serpes ou les fameuses faucilles druidiques dont on a tant parlé en littérature et je ne vois aucune

(1) Comme l'a dit M. Chantre (Premier âge du fer de la vallée du Rhône, nécropole et tumulus, 1880, p. 40, note) c'est bien M. Flouest qui, le premier, aurait reconnu dans les petits tranchets de bronze des *tumuli* du Châtillonais, des rasoirs. (Voir *Bulletin* de la Société des Sciences de Semur 1871, p. 294 à 313), mais je dois dire que les raisons qu'il donne pour cette attribution, et qui n'occupent pas moins de 19 pages, laissent la place à d'autres hypothèses et si jusqu'à maintenant la solution fournie par M. Flouest, a prévalu, c'est probablement parce qu'aucune autre n'a été proposée.

J'ajoute que les tranchets ou rasoirs de la Sérignane sont les premiers trouvés en Provence.

Digitized by Google

raison de refuser à ces tranchets tout emploi plus prosaïque fait par leur propriétaire, de son vivant s'entend. Peut-être servaient-ils à la tonte du bétail? et cette hypothèse offre l'avantage de rapprocher leur usage de celui d'un rasoir, de s'adapter au métier de pasteur, de bénéficier du fait — très important — qu'on n'a jamais rencontré de ciseaux à laine de l'époque du bronze ; enfin que l'instrument affecté à récolter la laine (1), une des principales sources de richesse des pasteurs protohistoriques (2), pouvait être l'objet d'un respect quasi-religieux, qui expliquerait pourquoi les pâtres de la Sérignane tenaient à en posséder un après leur mort, pour s'en servir dans l'au-delà ou pour empêcher que d'autres puissent s'en servir ici-bas après eux.

Telles sont les constatations et les réflexions que m'ont suggérées la fouille et l'étude de la première nécropole à *tumuli*, signalée dans les Bouches-du-Rhône.

Conclusions

1. Les *tumuli* de la Sérignane appartiennent à une phase finale de l'âge du bronze ou à la première époque du fer.

2. Ils renferment des sépultures par inhumation qui sont secondaires et incomplètes (squelettes acéphales).

3. Les rites de sépulture sont uniformes, ainsi que le mobilier (2 vases avec repas funèbre et tranchet ou rasoir rituel en bronze).

4. Les habitants de la Sérignane — probablement des pasteurs — étaient d'une complexion ordinaire.

5. Ils devaient posséder des connaissances astronomiques, et des croyances à la survie.

6. Leurs tranchets en bronze (dont un présente un curieux procédé de technique) servaient peut-être à la tonte des bêtes à laine.

(1) On peut très bien, en s'aidant de la main gauche pour tenir la touffe de laine que l'on veut enlever de l'animal et en maniant le tranchet de la main droite, non pas en raclant la peau comme on le fait avec un rasoir mais en lui imprimant un mouvement de va-et-vient comme pour une scie, enlever la toison d'un mouton sans trop de peine.

(2) Pline (Lib. VIII. c. 45), en parlant des moutons des Ligures, dit qu'ils étaient de race gauloise et qu'on en tirait deux espèces de laine; l'une à longue soie qui servait à fabriquer des étoffes à maille (scutulatus textus); l'autre était une espèce de bourre (tomentum) dont on faisait les matelas.

Digitized by Google

Communications de M. de Ville d'Avray

M. DE VILLE D'AVRAY adresse les communications suivantes :

TROUVAILLES A LA GROTTE LOMBARD

Après la fouille de M. Bottin, qui, en 1883, avait étudié la moitié de cette caverne, et les recherches effectuées ensuite par MM. Guebhard et Goby, j'ai pu, pendant l'été de 1907, continuer sur six mètres de long et deux de profondeur l'étude méthodique de cette belle grotte où j'ai recueilli des *centaines d'objets et ossements préhistoriques*. Les notes les concernant n'ont pu encore obtenir la faveur de la publicité, ni à Cannes, ni dans la région provençale, aussi doivent-elles être présentées au Congrès d'Arles avec dix planches coloriées représentant les principales pièces, savoir : Un épieu en os, long de 5 centimètres, avec l'encoche pour la ligature ; des poinçons en os, un *graphiti* (sorte de rongeur ?), *une griffe d'ursus spelœus*, que je crois très rare et qui, malgré les découvertes antérieures, est unique au Musée régional de Cannes, douze phalanges ou phalangines d'*Ursus* et d'animaux divers, un ergot de *Sus*, dix fragments de bois de *Cervus*, des ossements (type du *Tarandus rangifer ?*), maxillaire de loup, dents de *Bos primigenius*, de cheval, de sanglier, rongeurs, etc.

De beaux, mais peu nombreux silex du type exact de Baoussé Roussé — il n'en reste que peu, M. Bottin en ayant ramassé plusieurs centaines — ; enfin, un beau fragment de poterie avec le dessin *pointillé oblique* si connu dans la préhistoire, aux célèbres gisements des Laugeries, de Tayac, Moustiers, Soings (Loir-et-Cher) etc. Et ceux de nos collègues de la Société Archéologique de Provence qui voudront bien jeter les yeux sur les dessins et photographies que je présente au Congrès d'Arles. penseront, j'espère, comme moi, qu'il ne fallait pas laisser ces découvertes toujours à l'ombre.

M. DALLONI fait observer que M. de Ville d'Avray a dû mélanger des objets provenant de niveaux très différents ; les poteries recueillies à la grotte Lombard ne sont certainement pas paléolithiques.

STATION DE LA CADRE, près AGAY (Estérel)

Ici également notre communication sera très brève, — ce sera sa meilleure qualité — car je tiens à ne pas déflorer l'importante brochure (avec nombreuses photographies) que publiera sous

Digitized by Google

peu notre collègue M. René VARALDI (1), qui a découvert cette remarquable station, où il a recueilli plus de douze cents silex taillés — dont pas un de poli —. Dans ma communication au Congrès d'Arles, je crois devoir rappeler ce qui a été dit au Congrès de Monaco de 1906 au sujet de l'extrême rareté du paléolithique en Provence, et que la découverte du docteur Cerio, en Italie, est la *première preuve de l'existence humaine dans la période Cheltéenne, sur les côtes de la mer Tyrrhénienne.*

Or, tout ce qui a été trouvé à la Cabre par M. Varaldi et par moi est identique aux découvertes de M. Bardou... à Font-Robert (2) : les nucléi utilisés, les grattoirs, les poinçons, les lames à dos rabattus, tout est identique aux trouvailles de MM. Cartaillac, Breuil et Capitan. Les flèches sont très belles, et assez nombreuses. J'en ai trouvé une aussi belle que celle citée dans le *Bulletin* de 1905 — n° 4, p. 15, d'un *losange régulier* et par suite très rare, comme le fait remarquer notre collègue M. Ch. Cotte. — J'ai enfin recueilli dans cette station en plein air, cinq fragments de poterie en chlorito-schiste grenatifère, spécifiés par le comte de Gérin-Ricard, et un polissoir en porphyre rose que je pense de première rareté — d'autant qu'on ne trouve aucune poterie jusqu'ici autre que ce vase en chlorito-schiste, et que, jusqu'à ce jour, je n'ai encore jamais rencontré son pareil, ni même entendu parler d'un semblable,

M. de VILLE-D'AVRAY adresse également une note sur l'ancienne redoute de Biot, près d'Antibes, accompagné d'un plan levé par l'auteur ; cette construction ne remonterait qu'en l'an 1747, c'est-à-dire à l'époque de l'invasion austro-sarde.

M. BOUT DE CHARLEMONT présente un certain nombre de fragments de poteries romaines qu'il a recueillies récemment dans sa propriété de Taurœntum.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 27 MAI 1909

La séance est ouverte à 5 heures 3/4, sous la présidence de M. G. VASSEUR.

Le procès-verbal est adopté.

(1) de Cannes — Membre de la Société Archéologique de Provence, de la Société des L. S. A. des Alpes-Maritimes, etc.

(2) Cf. *Congrès de Monaco*, 1906, t. II, p. 179.

Digitized by Google

Est admis en qualité de membre actif :

M. Pourcel, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulon, présenté par MM. Vasseur et Dalloni.

Parmi les ouvrages offerts à la Bibliothèque, le Secrétaire signale un travail sur les *Fouilles à Thina* (Tunisie), par MM. Barbier et Benson, don de M. Benson.

M. de Laroque fait connaître à ce propos la destruction regrettable de vestiges antiques très intéressants situés dans le domaine de l'Enfida (Algérie) par suite de travaux publics en cours d'exécution.

Communication de M. G. Vasseur

RÉPONSE A UNE NOTE DE M. CLERC RELATIVE AUX FOUILLES EXÉCUTÉES DANS L'OPPIDUM DE LA TESTE-NEGRE, PRÈS LES PENNES (B.-du-R.)

M. G. Vasseur fait la communication suivante :

Je me fais un devoir de répondre à une publication de M. Michel Clerc, intitulée : *Notes de voyage* (*Les Pennes*), et publiée récemment dans la *Revue des études anciennes* (1).

Ce travail, assurément inspiré par un ardent désir de la conservation de nos antiquités nationales, est en résumé un blâme plein d'amertume et de sévérité, adressé à des fouilleurs (espagnols ?), qui, dans ces dernières années, auraient saccagé, dans les environs de Marseille, un oppidum signalé par Gilles (2) et remarquable entre tous par sa richesse en débris céramiques.

Auteur des fouilles en question, je tiens aujourd'hui à me défendre contre les attaques injustifiées dont je me trouve être l'objet et désire, par mes explications, rassurer mon collègue ainsi que les archéologues, qui, à juste titre, ont pu s'émouvoir des prétendus faits portés à leur connaissance.

Mes recherches archéologiques en Provence, poursuivies, sans interruption, depuis l'année 1900, ont eu pour principal objectif de faire connaître les produits de l'industrie indigène que l'on rencontre dans cette région et qui appartiennent à la période de la colonie grecque marseillaise.

J'ai publié en 1903, les premiers résultats des fouilles que j'ai pratiquées sur le Baou-Roux, près Simiane, et je signalai particulièrement les caractères si primitifs de la céramique proven-

(1) T. xi, n° 1, janvier-mars 1909.
(2) Gilles. — *Le Pays d'Aix*, p. 94-95.

Digitized by Google

çale, associée dans nos oppidums aux vestiges de l'industrie hellénique (1).

Ces indications, toutefois, laissaient encore bien des lacunes, car les tessons recueillis au cours de mes recherches n'avaient pu suffire à la reconstitution des poteries dont ils provenaient. Je me décidai, dans ces conditions, à abandonner momentanément le Baou-Roux, pour rechercher dans nos environs quelque autre lieu d'habitation permanente présentant des vestiges de la même époque, et avant de rien entreprendre dans cette voie, je consultai, pour le *Pays d'Aix*, les notes recueillies par Gilles et qui renferment sur la région un grand nombre de renseignements utiles.

La lecture de cet ouvrage me fixa rapidement sur le choix d'un lieu de fouilles. Mes premières investigations sur le sommet de la Teste-Nègre (2), près des Pennes, furent couronnées d'un plein succès, et ces recherches, continuées jusqu'à ce jour, ont amené la découverte de nombreux spécimens généralement brisés, mais parfois complets, de poteries usuelles grecques et indigènes, appartenant aux IIIe et IIe siècles avant l'ère actuelle.

Les reconstitutions de ces poteries figuraient dans l'Exposition archéologique, organisée à Marseille en 1906, à l'occasion du Congrès préhistorique international de Monaco, et j'ai eu le plaisir de les montrer à M. Clerc, qui a pu se rendre compte de la somme considérable de travail qu'avait exigé l'assemblage d'innombrables débris trouvés épars dans le terrain, et dont le triage, à lui seul, constituait déjà une opération longue et délicate.

La même année, je communiquai au Congrès de Monaco les résultats de mes recherches, et M. Joret me fit l'honneur de présenter à l'Institut (3), une série de onze planches photographiques in-quarto destinées à une publication et représentant les céramiques précitées (4).

La note que j'ai présentée à Monaco faisait connaître, indépendamment du mobilier rencontré dans les cases de l'oppidum,

(1) L'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque. — *Ann. Fac. Sc. de Marseille*. 1903.

(2) Un des sommets de la chaîne de la Nerthe, situé à 2 kilomètres environ au S. O. des Pennes et regardant au N. O.

(3) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 18 mai 1906.

(4) Par suite de nouvelles découvertes, les planches de notre mémoire seront au nombre de 25 à 30.

Digitized by Google

le genre de constructions mises à découvert, mais elle restait muette en ce qui concerne le lieu de mes recherches.

Le silence à cet égard m'était temporairement imposé par des raisons d'ordre scientifique et j'eus soin de le justifier. Les tranchées que j'avais précédemment ouvertes, au Baou-Roux, avaient été visitées par divers amateurs qui ne se firent aucun scrupule d'y fouiller à leur tour en bouleversant le terrain. De semblables faits, se reproduisant sur la Teste-Nègre, auraient amené la dispersion des débris servant à mes reconstitutions, et par conséquent la perte de documents précieux pour la science archéologique.

Si j'ai cru, pour ce motif, devoir remettre à une date ultérieure les renseignements relatifs à la situation de l'oppidum des Pennes, j'aurais eu cependant le plus grand plaisir à conduire sur l'emplacement de mes fouilles des notabilités scientifiques telles que MM. Camille Jullian, de Morgan et Cartailhac, qui, malheureusement, ne purent accéder à mon désir.

Malgré les précautions prises dans mes recherches qui, loin d'être clandestines comme le dit M. Clerc, ont été autorisées par la mairie des Pennes, il était à prévoir que le sommet de la Teste-Nègre serait un jour visité par les excursionnistes ou les chasseurs si nombreux dans notre région.

J'ai eu la satisfaction de solutionner la question qui m'intéressait avant que ces prévisions se soient réalisées, et s'il est vrai que mes travaux ne soient pas entièrement achevés, leur état d'avancement me laisse espérer que, d'ici peu de temps, je pourrai annoncer qu'un oppidum de la Basse-Provence a été pour la première fois l'objet de fouilles complètes et méthodiques.

Les explications précédentes me permettent maintenant de répondre point par point à la note de M. Clerc, dont nous reproduisons ci-dessous certains passages. Pour plus de clarté, ce texte et nos réponses sont insérés en regard et dans deux colonnes.

Extrait de la Note de M. Clerc.	Réponses de l'Auteur.
1° Il n'est malheureusement que trop vrai que des fouilles clandestines dont il a eu con-	1° Les premières fouilles pratiquées sur la Teste-Nègre sont antérieures à 1878, et

Digitized by Google

naissance avant 1900, *ont continué et repris depuis deux ans et ont dévasté sottement ce terrain.*

2° Il m'a été impossible de savoir pour le compte de qui s'opèrent ces fouilles, qni sont faites de temps à autre par trois ou quatre ouvriers, lesquels déclarent travailler pour un musée espagnol.

3° Ce qui est certain c'est que ces fouilles ont été conduites en dépit du bon sens ; on a creusé des trous au hasard et sans doute ramassé purement et simplement ce qui se présentait.

furent entreprises par deux habitants des Pennes qui avaient l'espoir de découvrir en cet endroit le *trésor de la Chèvre d'Or* mentionné dans une légende que l'on retrouve en divers points de la Provence.

Ces chercheurs, dont j'ai rencontré, dans mes tranchées, les anciens travaux, ne dévastèrent heureusement qu'une faible partie de l'oppidum en question.

Les fouilles archéologiques que j'exécute, ont été commencées en juin 1906. J'ai déjà dit qu'elles avaient été autorisées par la mairie des Pennes.

2° Je n'ai jamais employé qu'une ou deux personnes dans mes fouilles et suis le troisième ouvrier.

Il y a des gens qui se disent Espagnols... mais ce n'est pas notre cas. J'ignore absolument l'origine d'un tel racontar.

3° Les résultats de mes recherches suffisent à démontrer le contraire. Les fouilles ont été conduites avec la méthode scientifique la plus rigoureuse.

Au fur et à mesure de l'avancement, les murs des cases ont été mesurés et figurés sur le plan destiné à ma publication.

Chaque case a été soigneusement vidée.

Tous les débris céramiques rencontrés ont été minutieusement examinés et triés.

Les tessons isolés, offrant un

Digitized by Google

intérêt, ont été recueillis ainsi que les plus menus fragments susceptibles d'être utilisés dans les reconstitutions. Les pièces que je possède en fournissent surabondamment la preuve, et il suffit de voir la multitude de morceaux dont elles se composent pour se rendre compte du travail méthodique, long et pénible, qu'ont exigé ces restaurations.

Les fouilles que j'ai pratiquées successivement dans les cases, ne sont pas toutes entièrement comblées, et ce fait explique l'impression qu'a pu avoir mon collègue, de trous creusés au hasard.

4° On a creusé des trous au hasard et sans doute ramassé purement et simplement ce qui se présentait. J'aurais tort d'ailleurs de trop m'en plaindre, car c'est grâce à l'impéritie et à l'ignorance des fouilleurs que j'ai dû de pouvoir recueillir de nombreux débris fort intéressants.

4° Il ne nous a pas toujours été possible de rapporter en un seul voyage, les tessons recueillis dans une journée de fouilles. MM. Clerc et de Barbarin ont pu ramasser des tessons sans intérêt et abandonnés, mais ils ont dû surtout puiser dans nos *réserves* qu'ils ont rencontrées sur le terrain. Nous verrons d'ailleurs un peu plus loin ce qu'il faut penser de certaines céramiques dont parle M. Clerc.

5° Les fouilles qui paraissent avoir été faites tout à fait au hasard et sans plan arrêté, ont mis au jour, en plusieurs points, des petits murs en pierre sèche, dessinant des enceintes rectangulaires de dimensions médiocres.

5° J'ai déjà répondu à la première partie de ce passage.

Les cases sont contiguës dans des rangées parallèles, ce que M. Clerc n'a pu voir. J'ai d'ailleurs fourni au Congrès préhistorique international de Monaco, des renseignements précis sur ces constructions.

6° L'une surtout, de ces cons-

6° J'ignore qui a cru recon-

Digitized by Google

tructions, encore visible, était en meilleur état que les autres, et l'on a cru y reconnaître un tombeau. Or, dans un des angles de cette pièce carrée, était à sa place primitive, une jarre contenant encore une assez grande quantité de blé noirci par la décomposition. Cela suffit pour faire reconnaître dans ces constructions, non des tombeaux, mais des habitations.

7° Je n'ai pu malheureusement vérifier sur un autre point ce qu'avaient raconté les ouvriers à M. de Barbarin : à savoir que, à côté de cette construction carrée en était une autre *ronde*, dans laquelle étaient des ossements. Ces ossements, selon eux, auraient été des ossements humains, toutefois ils ajoutaient que ces ossements étaient dispersés et ne formaient pas un tout complet, et que, notamment, il n'y avait pas de crâne.

8° Je demande à mon ami Pierre Paris, à son prochain voyage en Espagne, s'il aperçoit

naître un tombeau dans l'une des cases de l'oppidum, mais ce n'est assurément pas moi. On peut s'en assurer en lisant le compte rendu du Congrès de Monaco (1); quant aux grains noircis par la *décomposition*, c'est du blé carbonisé lors de l'incendie qui détruisit l'habitat et dont nous avons retrouvé la trace dans toute l'étendue de nos fouilles (2).

7° Aucune construction ronde n'a été rencontrée dans les travaux. Une case a fourni deux côtes et une portion de tibia brûlées, provenant d'un même individu ;

Les côtes étaient encore en rapport, et parmi ces restes, se trouvait un fer de javelot.

Ce fait peut donner à penser qu'une attaque de l'oppidum précéda l'incendie, mais la victime dont nous avons retrouvé quelques vestiges avait pu périr par le feu.

La même case contenait, dans un angle, une sorte de fourneau en terre cuite, ayant la forme d'un petit tonneau, et qui peut-être a prêté à confusion. M. de Barbarin n'aura pas compris l'explication de mes fouilleurs au sujet de ce qu'il a appelé une *construction ronde*.

8° Je suis heureux d'épargner à M. Pierre Paris d'inutiles recherches.

(1) Compte rendu de la treizième session, Monaco, 1906, p. 304-305.

(2) Nous avons également découvert dans des doliums, de l'orge, des vesces et des fèvettes.

Digitized by Google

quelque chose qui ressemble à ce que je vais décrire, de vouloir bien en prendre note et me prévenir, mais je crains fort que le Musée espagnol ne soit qu'un mythe et que les trouvailles des Pennes, tout en étant allées moins loin, ne soient à jamais perdues pour la science.

Si notre collègue de Bordeaux avait découvert dans un Musée espagnol les poteries que je possède de l'oppidum des Pennes, il eût été assurément bien surpris de ne pas retrouver dans cette collection les trois céramiques les plus anciennes citées par M. Clerc et qui n'existent pas dans le gisement.

9° Quelques fragments de vases d'une terre à peine cuite, ou plutôt enfumée et toute noirâtre, et dont quelques-uns indiquent une panse à col caliciforme, paraissent remonter à l'époque néolithique. Quelques galets, visiblement utilisés par l'homme (l'un est troué) se rapportent sans doute à la même période.

9° Il n'y a sur la Teste-Nègre aucune trace néolithique. Le fond des cases est en terre battue, reposant sur un cailloutis qui a servi préalablement à niveler le sol.

Je n'ai retrouvé au-dessous que le rocher en place; j'ai rencontré dans plusieurs cases, des haches polies incontestablement néolithiques, mais ces pierres ne pouvaient être associées au mobilier qu'à titre d'objets de superstition.

Les débris de vases que M. Clerc a pris pour la poterie néolithique, sont tout simplement des tessons de la céramique indigène de Provence du IIIe et du IIe siècle. La confusion s'explique par la similitude de la pâte. J'ai d'ailleurs insisté sur ce fait dans ma note relative au Baou-Roux.

10° Sur un unique fragment, j'ai constaté la décoration originale dont le Baou-Roux a fourni deux spécimens plus considérables : il s'agit de plats ou cuvettes dont le bord est revêtu d'un bourrelet de

10° M. Clerc a pu voir dans l'Exposition de la Société archéologique de Provence, en 1906, deux spécimens reconstitués, de ces singulières poteries qui étaient destinées à être suspendues et devaient

Digitized by Google

terre, sur lequel les doigts du potier ont imprimé des sortes de festons en creux et relief.

servir d'égouttoirs. Les plissements du bord ne sont pas des ornements et servaient simplement à la préhension, comme cela existe encore dans certaines poteries de notre époque. J'ai montré que les deux bandes plissées sont à dessein, rapprochées du goulot que l'on inclinait pour faire écouler une partie du liquide contenu dans le récipient (1).

11° Ce qui fait la particularité de l'oppidum des Pennes, c'est la quantité considérable des tessons de vases grecs, et surtout des vases d'époque ancienne, *vases à couverte blanchâtre ou jaunâtre, sur laquelle se détachent des ornements, généralement des bandes circulaires en noir ou en rouge. Nous n'avons pas recueilli, M. de Barbarin et moi, moins d'une soixantaine de ces tessons,* dont quelques-uns d'assez grandes dimensions.

11° Pendant les quatre années de fouilles que j'ai consacrées à l'oppidum de la Teste-Nègre, *je n'ai recueilli aucun débris de la céramique à bandes peintes dont parle M. Clerc.*

L'absence complète en cet endroit de la poterie en question, si répandue sur l'ancien sol de Marseille et assez commune sur le Baou-Roux, m'a paru un des faits les plus intéressants qui ressortent de mes dernières recherches.

L'oppidum des Pennes fut principalement habité pendant les IIIe et IIe siècles qui ont précédé notre ère, alors que j'ai trouvé sur le Baou-Roux des tessons paraissant appartenir au VIIe.

Trois ou quatre débris de poteries peintes, malheureusement très petits et découverts sur la Teste-Nègre (2), pour-

(1) Vasseur. — Compte rendu du Congrès préhist. intern. de Monaco.

(2) Je viens de présenter ces débris peints à M. Pottier. Le savant Conservateur de la céramique orientale, au Musée du Louvre, les a rapportés sans hésitation au IIIe siècle ; l'oppidum des Pennes ne peut donc remonter au delà de cette époque, ainsi que l'indiquait l'ensemble de nos observations. (*Note ajoutée pendant l'impression*).

Digitized by Google

raient faire remonter à la fin du IVe siècle, la première occupation de cette hauteur par la population indigène, mais il ne s'agit pas, en tous cas, de poteries à décor géométrique ou à bandes.

Pour que M. Clerc dise avoir recueilli à la surface du sol, une soixantaine de tessons ornés de bandes peintes, il faut qu'il ait pris, pour des restes de cette céramique, des débris de la poterie pâle (vases et coupes) que nous avons souvent rencontrée avec sa couche uniforme de peinture noirâtre, brune ou rougeâtre.

Cette méprise ne saurait s'expliquer autrement.

12° A quelques chiffres près, la céramique à couverte noire attique des Ve et VIe siècles a fourni la même quantité de tessons (une soixantaine), la plupart fort petits, mais où l'on peut cependant reconnaître des fragments de coupes.

12° Je constate ici une nouvelle erreur, car à l'exception des quatre fragments peints précités et dont l'âge est insuffisamment déterminé(1), tous les tessons à couverte noire, découverts en cet endroit, appartiennent à la céramique de Campanie et d'Apulie, des IIIe et IIe siècles.

Les réponses fournies à la note de M. Clerc, montrent une fois de plus qu'il ne faut pas se fier aux apparences.

Le terrain sottement dévasté, les trous faits au hasard, et dont parle notre collègue, sont autant de trompe-l'œil résultant de ce fait que les cases fouillées n'ont pas encore été comblées entièrement.

(1) Je viens de dire, en note inframarginale, que ces débris appartiennent au IIIe siècle ; ils sont campaniens, d'après M. Pottier. (Note ajoutée pendant l'impression.)

Digitized by Google

Enfin, les apparences aussi sont trompeuses en ce qui concerne la céramique peinte, lorsqu'il ne reste pas de vestiges suffisants de la peinture et que l'on se fie à l'aspect seul de la pâte, sans avoir recours à l'emploi du microscope (1).

M. Clastrier présente quelques observations.

SEANCE DU 1er JUILLET 1909

La séance est ouverte à 6 heures, sous la présidence de M. G. Vasseur.

Le procès-verbal est adopté.

Le Secrétaire présente un travail de M. Jean K'alan sur *Eygalières ; notes historiques à travers les âges*, offert par l'auteur, qui serait désireux d'obtenir communication de documents sur l'histoire de cette localité.

Adresse à la Société d'Anthropologie de Paris à l'occasion de son cinquantenaire

La Société décide d'adresser à la Société d'Anthropologie de Paris, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, l'adresse suivante :

« Au moment où la Société d'Anthropologie de Paris va célébrer son cinquantenaire, les archéologues de la Provence, unis dans leurs sentiments de profonde admiration pour l'œuvre si féconde de Paul Broca, adressent un hommage ému à la mémoire de l'illustre fondateur de la Société, du Laboratoire et de l'Ecole d'Anthropologie ; ils expriment aux savants continuateurs de cette œuvre leurs respectueuses sympathies, leurs félicitations et les vœux les plus ardents. »

(1) En ce qui concerne les poteries peintes, l'erreur de M. Clerc nous surprend d'autant plus que la peinture écailleuse et fragile, uniformément rouge, brune ou noire que nous avons observée sur certains vases grecs de la Teste-Nègre, n'a aucune analogie avec celle des poteries à bandes, attribuées par M. Clerc au VIIe siècle ; cette dernière est généralement résistante comme on en peut juger, d'après les échantillons que je présente à la Société.

Digitized by Google

La Station néolithique de Chateauneuf-les-Martigues

M. Ch. Cotte rappelle les textes (1) qui prouvent qu'il a toujours évité la confusion entre l'abri de la Font des Pigeons, étudié par lui, et le même abri, signalé sans nom spécial et avec d'autres, par M. Repelin ; c'est donc à tort que celui-ci a employé (2) des termes pouvant faire croire qu'il accusait M. Cotte de mauvaise foi.

M. J. Repelin déclare qu'il a seulement exprimé la crainte que le changement inutile de dénomination de l'abri préhistorique de Châteauneuf-les-Martigues par M. Cotte puisse créer cette confusion.

A la suite des explications échangées entre MM. Repelin et Ch. Cotte, la Société reconnaît que la bonne foi de l'un et l'autre ne peut être soupçonnée et, avec leur consentement, elle décide que l'abri signalé et décrit par M. Repelin portera le nom d' « Abri Repelin de la Font des Pigeons ».

Les fouilles à la Station du Plateau de Laure

M. Marin-Tabouret adresse la note suivante :

Aux griefs de M. Dalloni (B. S. A. P. 1908), je réponds : 1° Depuis notre séparation, des objets recueillis en commun dans nos stations (F. des J. N. 1903 ; H. P. 1903 ; Soc. Et. Pr. 1906, p. 309), je n'ai que les objets de Roquebarbe, dont je ne me suis pas emparé ; 2° M. Dalloni a décrit ce gisement avec deux autres auteurs (A. F. A. S. Cherbourg 1905) ; 3° seul le résumé de mes nouvelles fouilles a été publié dans le premier volume réservé aux résumés. L'étude in-extenso n'ayant pas été prête en temps utile pour le deuxième volume, j'ai indiqué dans celui-ci (p. 1048) qu'elle se poursuit (3) ; 4° le nom cadastral n'a pas été

(1) Réunion biologique de Marseille, 2 mai 1903 ; Société Archéologique de Provence 21 avril 1904 ; Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, Grenoble 1904, t. II. p. 962.

(2) *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*, n° 11, p. 34.

(3) Qu'il me soit permis : 1° de rappeler qu'au Congrès de Cherbourg (1905), je procédai de même pour l'abri d'Ensuès, d'abord fouillé en collaboration et que chacun étudia de son côté : le résumé n'indiquait que les dernières fouilles ; le mémoire in-extenso seul comprenait l'ensemble des recherches avec référence bibliographique ; 2° que j'ai présenté des photographies des nouvelles recherches (S. A. P. mai 1908).

Digitized by Google

adopté par moi pour présenter la station comme nouvelle. (Voir B. S. P. F. nov. 1906). D'ailleurs l'étude que je dois publier me permettra de m'expliquer plus amplement avec les citations mêmes.

La séance est levée à 7 heures.

AVIS. — Les numéros 1 à 10 inclus du Bulletin formeront le 1er volume, dont une table des matières sera jointe au prochain fascicule ; le volume II commence avec le n° 11, et comporte une nouvelle pagination.

Le Gérant : M. DALLONI.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1909

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Bout de CHARLEMONT, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. LE PRÉSIDENT excuse M. G. VASSEUR, empêché d'assister à la séance et se félicite de présider la reprise des travaux de la Société, interrompus par les vacances.

Le SECRÉTAIRE présente les ouvrages offerts à la Bibliothèque et signale tout particulièrement un travail de MM. PIROUTET et DÉCHELETTE sur la *Découverte de poteries helléniques dans un oppidum halstattien du Jura* (Extrait de la *Revue Archéologique*, 1909); d'après les auteurs, ces poteries auraient été introduites dans cette région par des commerçants marseillais de l'époque de la colonie grecque.

Sont en outre parvenus, *La Station magdalenienne du Saut du Perron, commune de Villerest (Roannais)* et le *Guide des monuments d'Autun*, par J. DÉCHELETTE, don de l'auteur et une importante série d'ouvrages offerts par notre collègue M. le docteur FARNARIER.

M. DE POITEVIN DE MAUREILLAN adresse une courte note, accompagnée d'un croquis représentant un fragment de statue découvert au quartier de l'Almanarre (1), près d'Hyères; le socle de cette statue porte l'inscription

GENIO VICINIAE
CASTELLANAE · OL
BIENSIVN · L · RVPILVS
IACCHVS · D · DCS

Notre confrère traduit ainsi cette inscription : « A la divinité du quartier du Castellum d'Olbia, L. RVPILVS IACCHVS a dédié (ce monument) (l'an) 600. »

M. DE GÉRIN-RICARD serait désireux d'examiner une photographie de cette inscription, qui pourrait s'interpréter d'une manière un peu différente.

Communication du Colonel de Ville d'Avray

M. DE VILLE D'AVRAY adresse une note sur la reconnaissance du poste des Adrets (Var).

(1) La forme logique et conforme aux textes de ce nom est La Manarre (H. de G. R.).

Digitized by Google

LE POSTE DES ADRETS (Var)

Le sommet des Adrets s'élève à 423 mètres et domine toute la vallée de Cannes, celle du Reyran et la région comprise entre le Tanneron et le Mont Vinaigre (point culminant de l'Estérel). Bien qu'on n'y trouve pas d'enceinte préhistorique, mais seulement des blocs écroulés au pied d'un à pic de plus de 80 mètres, il a dû certainement servir de poste à toutes les époques troublées de notre histoire provençale.

Deux sources naissent à proximité d'un abri sous roche qu'il serait intéressant de fouiller, car il paraît évident qu'une position aussi privilégiée à tous les points de vue a été occupée à une date fort ancienne.

Communication de M. S. Clastrier

M. S. Clastrier fait les communications suivantes :

MOULE A BAGUES DE L'AGE DE BRONZE DÉCOUVERT AU « PAIN DE SUCRE »

Les fouilles de l'habitat du « Pain de Sucre » se poursuivent avec méthode et déjà maintes parties de la station s'offrent aux regards et à l'analyse avec précision. L'architecture de ce petit oppidum étant toute spéciale et exigeant un trop long compte rendu, je ne vous entretiendrai ce soir que d'une découverte qui m'a quelque peu surpris : c'est celle d'un moule en pierre pour anneaux de bronze.

Ainsi qu'on peut en juger (fig. 7), les circonférences des anneaux sont justes et bien gravées en creux ; le trou de coulée est parfaitement visible et le canal d'arrivée du métal en fusion, du liquide bien formé ; seul le creux du deuxième anneau est sans canal ; cela n'a rien d'étonnant à mon avis, ce moule n'est pas terminé, et au fait, a-t-il jamais servi ? Je ne le crois pas. N'importe l'état, il constitue, je crois, une pièce assez rare dans nos contrées où les moules de l'âge de bronze n'abondent pas.

Voici dans quelles conditions j'ai trouvé cet objet. Je procédais à la fouille très exacte d'une chambre qui déjà m'avait donné une tombelle et qui méritait donc d'être étudiée avec précaution.

Digitized by Google

Cette chambre est double des autres ; elle a dans son axe Ouest-Est ladite tombelle.

C'est à 1m20 de profondeur que gisait le moule, entre le sol en terre battue et le roc, sur la couche la plus rapprochée du rocher, par conséquent ; du reste, il n'était pas seul, des débris de dolium en partie calcinés l'accompagnaient, puis, également, un fond de coupe noire campanienne, un galet, et aussi un très beau vase grec archaïque dont je vous présente les principaux morceaux. J'ai à peu près tous les tessons de cette poterie, et je pourrai la reconstituer entièrement. J'en suis d'autant plus

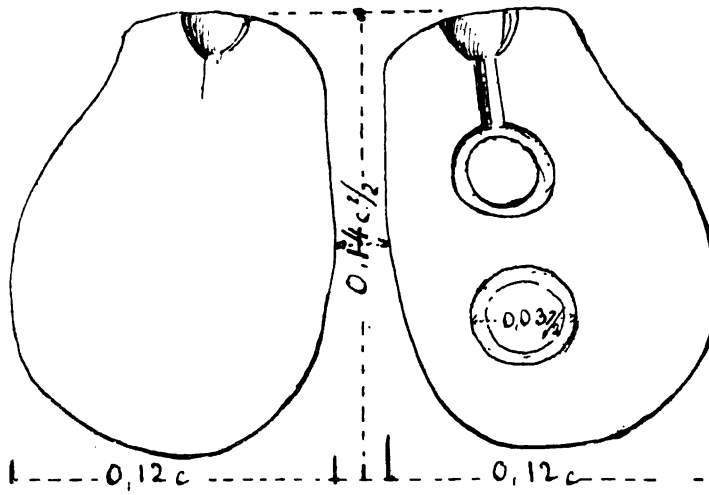

FIGURE 7.

étonné, que, jusqu'à présent, il manque à mes vases reconstitués un bon tiers de leur pourtour.

Ces débris étaient comme disséminés dans la pièce. Le vase semblait avoir été brisé exprès et ses morceaux répandus à dessein à quelques centimètres du vrai sol du plancher habité. Il était justement devant ce que je crois être une tombelle. Mon travail sur ce point n'étant pas encore terminé, la chambre reste inconnue pour un bon quart.

Déjà j'avais recueilli dans cette chambre une obole d'argent au troisième type d'Apollon, très bien conservée et de la poterie noire à grains de calcite ornée de chevrons, peu cuite, au toucher savonneux et que nous appelons dans notre région, sans trop de preuves, poterie Ligure.

Digitized by Google

II

UNE STATION NÉOLITHIQUE AU GRAND VALLAT DE ROGNAC

En septembre dernier, mon correspondant de Rognac, M. Chanfreau, m'avertissait qu'il était à même de me faire connaître avec plus de précision un campement néolithique, sis à Rognac, au quartier du Grand-Vallat, J'ai déjà eu l'avantage d'entretenir nos collègues de ce torrent tributaire de l'étang de Berre et qui a fourni, à sa base, des tombelles dont le mobilier vous a été présenté, ici l'année passée (anses multiforées). En remontant le thalweg, le ruisseau du grand Vallat change de nom : il s'appelle le ravin du Duc, il pénètre alors dans les contreforts de l'Arbois et reçoit à une altitude de 180 mètres, les eaux du Jas d'Arbaud et de Saragousse ; c'est dans ces parages que j'ai fouillé, et que je fouille encore la grotte de Gouargopasso. Dans le ravin même, j'ai ramassé les quelques haches néolithiques que je vous présente.

Le campement dont il s'agit se trouve à peu près vers le croisement des lignes de chemins de fer, de Paris et de Rognac à Aix, entre les fermes la « Bastianne » et la « Verdière », cette zone est facile à trouver sur n'importe quelle carte. De suite après le pont jeté sur le Grand Vallat (ligne d'Aix), l'aire des Néolithiques commence ; elle était assez étendue, si l'on songe à son développement d'au-moins 1.500 mètres de longueur, 1.000 de large ; c'était donc là une assez belle station. Du reste, pour se convaincre de son importance, on n'a qu'à descendre dans le ruisseau à une profondeur de cinq à six mètres, les couches noires se montrent parfaitement stratifiées, sur une épaisseur de 1 mètre à 0m 50 par endroit. La même couche longitudinale se voit vers l'amont et vers l'aval, ce qui montre qu'à l'époque du campement le torrent devait passer plus près de la colline au Nord, mais qu'un jour, brusquement, sous l'action d'un bouleversement quelconque, il dériva et passa au milieu du camp, le divisant en deux parties très distinctes.

C'est dans ces parties composées de glaize, de cendre et de charbon que nous avons recueilli les quelques échantillons suivants : tessons caractéristiques de poteries néolithiques, racloirs, rognons, broyeurs. Certains de ces vases sont très fins, comme forme, pâte et couverte; d'autres, au contraire, sont frustes et

Digitized by Google

grossiers ; détail typique, pas de métal, comme aux tombelles de Canourgue, ni bronze, ni fer. Le racloir que nous vous présentons ne montre aucune trace de polissage, et cependant certains tessons dénotent une époque relativement avancée, l'un est travaillé à simple éclat, alors que la céramique qui accompagne ces silex grossiers est fine et très probablement élégante de forme.

Du reste, la brèche archéologique du Grand-Vallat est des plus riches. Il y a là, sur une étendue de plus de 10 hectares et à des profondeurs variant de 30 centimètres environ à 1 m. 50, des documents de l'époque gallo-romaine (murs, fûts de colonnes, béton, parties de meules en porphyre et basalte, briques énormes, tegulæ et dolia brisés, fragments de moulures et de chapiteaux, poterie et tessons, etc.), tout cela à profusion. Lorsqu'on fit la nouvelle route de la Tête-Noire (Rognac à Berre), les ingénieurs firent briser les colonnes d'un temple assez important, avec les débris desquels ils firent du ballast. Ces débris jonchent la route à gauche en allant à Berre. Serait-ce *Maritima?* Je me demande si une ville n'a pas existé là, à l'aube de l'Histoire ?

III

UN MÉGALITHE A VITROLLES

Dans ses promenades de recherches, M. Chanfreau a bien voulu signaler à mon attention et à mon étude une pierre levée, dans le territoire de Vitrolles ; nous nous sommes rendus ensemble au lieu dit : La Peiro-plantado, et là, en effet, j'ai constaté un très joli monolithe, debout au bas d'un champ. Cette pierre ne porte aucune trace de travail humain ; elle mesure, au niveau du sol, 2^{m}50 de hauteur, ce qui peut très bien lui donner la valeur totale de 3^{m}30, en admettant que la prise dans le sol soit de 80 centimètres, ce qui n'a rien d'invraisemblable ; la largeur à la base doit être de 1 mètre, et 70 à 65 centimètres au sommet sur 30 centimètres d'épaisseur,

D'après le propriétaire du fond, cette pierre n'aurait pas toujours été là, c'est sa grand'mère qui l'ayant trouvée *avec d'autres* l'aurait fait poser à l'angle du champ, les autres seraient ensevelies dans le verger, sous les oliviers.

Digitized by Google

IV

FOUILLE DE LA BAOUMO TROUCADO (Nerthe)

Cette grotte, située dans le vallon qui met en communication L'Estaque et le Jas de Rode, est profonde de 10 à 12 mètres et haute d'environ 3 mètres.

La fouille n'a donné qu'un fragment d'une sorte de terrine, dont la pâte est chargée de gros grains de calcite ; l'argile de liaison est d'un très beau noir; les surfaces intérieure et extérieure sont fort rugueuses. Les poteries néolithiques sont ordinairement et sous tous les rapports plus *fines* dans notre contrée.

M. Dalloni estime que le fragment de vase présenté par M. Clastrier est certainement néolithique; il a recueilli des poteries identiques en certains points de la chaîne de la Nerthe et on les connaît de diverses stations des environs de Marseille. D'ordinaire, l'ornementation de cette céramique consiste en des empreintes digitales.

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 1909

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Président a le regret de faire part du décès récent de notre collègue d'Hyères, M. J.-B. Andrews.

Sont admis en qualité de membres actifs :

MM. Chanfreau Paul, à Rognac (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. Clastrier et Dalloni.

Maure B., graveur aquarelliste à Marseille, présenté par MM. Clastrier et Rey.

M. le Secrétaire excuse MM. J. Repelin et F. Magnan, qu'une indisposition empêche d'assister à la séance.

Communication de M. J. Repelin

Le Secrétaire donne connaissance de la communication suivante de M. J. Repelin, membre actif:

Digitized by Google

SILEX NÉOLITHIQUES DES PLATEAUX DE LA VALLÉE DU BUECH, près SERRES (Hautes-Alpes)

J'ai l'honneur de présenter à la Société Archéologique de Provence une série de silex taillés provenant des environs de Serres (Hautes-Alpes), du lieu appelé Repelin sur la carte de l'État-Major et situé à 3 kilomètres environ au sud de Serres, sur la rive gauche du Buech.

La situation de la station en plein air d'où proviennent ces objets est intéressante à préciser. Elle se trouve sur les marnes calloviennes aux pieds de petits mamelons couronnés par des galets roulés contemporains de la grande extension glaciaire et notablement au-dessus de la nappe d'alluvions anciennes qui forme la plaine du Plan de Guire.

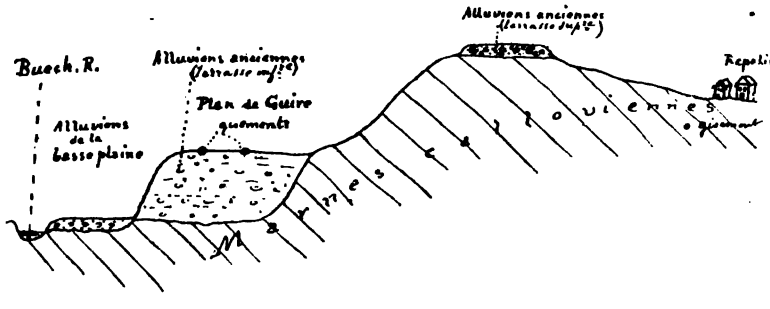

FIGURE 8

Des silex identiques se trouvent à la surface de cette nappe d'alluvions. Ces faits seuls, en dehors des caractères particuliers de la taille, précisent assez l'âge de cette industrie qu'il faut considérer comme contemporaine des alluvions de la basse plaine. Ces silex sont donc néolithiques. La plupart d'entre eux sont des lames à quatre faces, trois facettes d'un côté, une de l'autre. Le silex est généralement blanc, à grain très fin, fortement patiné et les dimensions sont faibles. Quelques objets cependant sont en silex noirs et paraissent provenir du Barrémien de la région.

En dehors de ces petites lames, sans retouches, nous avons trouvé un racloir court, de contour presque circulaire, avec une quantité de petites retouches sur les bords et dont la forme générale est sensiblement hémisphérique. Un autre racloir de

Digitized by Google

forme assez irrégulière, trapézoïdale, en silex noir, taillé en biseau, porte sur le biseau de nombreuses et fines retouches. Enfin une jolie lame, de 5 centimètres de long sur 1c/m 5 de large, à quatre faces, une d'un côté, trois de l'autre, porte sur le côté à trois faces de nombreuses retouches latérales très régulières, destinées sans doute à régulariser le biseau. Elle est en silex blanc dont la provenance m'est actuellement inconnue.

Tous ces objets indiquent l'industrie de la fin du Néolithique. Ils présentent une grande analogie, à tous les points de vue, avec ceux que l'on trouve sur les plateaux des Basses-Alpes et avec ceux de Trets et de Sainte-Catherine.

Communication de M. Stan. Clastrier

M. Stan. Clastrier fait la communication suivante (1) :

DÉCOUVERTE D'UNE TROISIEME STATUE DU TYPE DIT « DE VELAUX » A ROGNAC (B.-DU-RHONE)

Il y a quelque temps, mon correspondant et ami M. Chanfreau, m'avertit qu'il avait trouvé dans la commune de Rognac un fragment de statue, sur lequel il désirait avoir mon appréciation.

Je me rendis donc chez M. Chanfreau et, à ma grande surprise, au premier coup d'œil, je reconnus sans conteste possible, une sœur aux statues trouvées par Gilles en 1860 à Roque-Pertuse, à Velaux.

Fortement mutilée, cette statue a subi des ans l'irréparable outrage et celui des hommes aussi, puisqu'elle a été *équarrie* jadis pour servir de *pierre d'angle* à un mur de soutènement.

Heureusement, la partie délicate, du bassin à la cuisse, a été préservée, étant en dedans du mur ; mais le dos et les extrémités ont disparu. Fait curieux, avant ces dernières dégradations, le sujet avait été cassé à la taille de la même façon et au même endroit que les statues de Gilles. En l'état, ce qui reste est bien expressif, c'est bien le même style, la même pose, le même sens hiératique, le même *modelé* que celui des statues du musée Borély. Il ne peut, j'aime à le répéter, y avoir de doute à cet égard.

Le personnage, comme taille, est de trois-quarts nature, assis, à l'attitude bouddhique, bien que cette appellation ne me paraisse

(1) Cette note devait être accompagnée d'une photographie qui n'a pas été remise à temps par l'auteur pour être insérée dans ce numéro du *Bulletin*.

Digitized by Google

pas juste ; les bouddhas sont assis, directement sur le sol, les jambes à peine croisées, les genoux élargis, tandis que nos statues provençales ont les jambes fortement croisées sous elles et reposent sur un socle, une sorte de tabouret très bas, recouvert d'un coussin (?). Je suis heureux de présenter à nos collègues deux spécimens de figurines Kmers, afin de vérifier la différence qui existe entre la pose des bouddhas et celle des statues décrites (1).

La statue de Rognac possédait aux angles quatre acrotères ; sous sa plinthe s'ouvre un très grand trou d'axe, ancienne alvéole d'un goujon disparu. Au point de vue du style, la partie conservée dénote un artiste sûr de sa forme ; mais combien cette forme est fugace et peu résistante ; efféminée au point de ne savoir exactement devant quel sexe on se trouve.

L'anatomie y existe pourtant, puisque les proportions, l'harmonie de l'ensemble et de la ligne existent et, qu'en statuaire, sans anatomie et proportions il n'y a rien, pas plus qu'il ne peut y avoir de maisons sans structures ni charpentes. L'ostéologie est nulle et cette anatomie est tellement escamotée du profit du *flou*, que son androgynéitée voulue se dégage à première vue.

Ce n'est pas l'hermaphrodisme des Grecs, c'est encore moins que cela, or, ce fluide et cet insaisissable dans la forme ne sont pas l'œuvre du premier venu, car si le rendu était d'un naïf il serait des plus mauvais, indigne par conséquent de notre examen. Ce résultat prouve aussi la persistance d'une école et d'un enseignement dogmatique, longtemps maintenu, car la nature est toute autre, cela rappelle le symbolisme de l'Inde, le *canon* hiératique des *Égyptiens* et le mysticisme des Romano-Bysantins ; on peut aussi penser à la statuaire des derniers temps phéniciens, à celle aussi des Cypriotes.

Tous ces renseignements, ces points de comparaisons reviennent en foule à l'étude de cet art et de ces œuvres primitives, et cependant on ne peut, à mon humble avis, fixer de parrains définitifs à ces statues. Je crois que ce sont des dieux, puisqu'il y a fixité dans la reproduction. Des portraits de personnages quel-

(1) Ces documents proviennent de la mission de M. le commandant Delaporte, qui fut chargé, à l'Exposition Universelle de 1878, de représenter un monument d'art Kmer au Cambodge. M. Delaporte s'adjoignit pour cette œuvre M. Soldi, prix de Rome. et ces messieurs m'employèrent alors à l'exécution des maquettes et des modèles sur cet art inconnu alors en Occident.

Digitized by Google

conques auraient tout au moins des variétés dans la pose comme dans les détails. Ainsi la tunique et ses plis sont obtenus de la même façon qu'à celles de Velaux, par le procédé de gravure au trait.

Il est à souhaiter que notre ami M. Chanfreau, nouveau sociétaire, puisse retrouver quelques fragments nouveaux de cette divinité, précieuse sœur de celles de Roque-Pertuse que M. Salomon Reinach, avec sa grande autorité, place dans le style Greco-Ligure ou greco-Ibére.

D'autre part, si la société désirait voir cet objet en nature, uous nous mettrions à sa disposition pour une visite à son lieu de dépôt.

M. de Gérin-Ricard demande si quelque vestige antique a été recueilli autour du point où gisait la statue.

M. Chanfreau répond négativement. Il est convaincu que la statue provient de l'un des camps de la région.

M. G. Vasseur fait observer qu'il y avait des lieux sacrés en dehors des camps. Il demande quelle est la nature de la pierre dans laquelle est sculptée la statue.

M. Clastrier indique que c'est la pierre de Calissane.

M. de Gérin-Ricard désire savoir si la tunique est ornée.

M. Clastrier répond négativement ; elle est à plis droits.

M. G. Vasseur remarque que la découverte de MM. Clastrier et Chanfreau est fort intéressante. Évidemment les statues du type dit de Velaux n'ont de rapports qu'avec les statues de type asiatique et cependant elles sont indigènes.

La Statue d'Olbia

M. de Poitevin de Maureillan adresse une étude sur l'histoire de la ville phocéenne d'Olbia, dont l'emplacement au quartier de l'Almanare est définitivement fixé par la découverte d'un fragment de statue avec inscription (1).

M. de Gérin-Ricard, en présentant ce travail et la photographie de ce précieux document, donne quelques renseignements complémentaires. La statue mesure 30 centimètres de hauteur et est sculptée dans un petit bloc de marbre, bien fouillé; elle a

(1) Ce travail a paru avec cliché dans les *Annales de Provence*, décembre 1909.

Digitized by Google

été trouvée au couchant d'un bois de pins qui fait partie de l'ancienne propriété Bernard, au milieu de très gros blocs, dans les ruines d'une petite pièce carrée de 2m 50 à 3 mètres de côtés qui fait penser aux édicules dans lesquels on exposait les dieux.

L'inscription est parfaitement conservée. M. de Gérin pense que sa dernière partie n'a pas été interprétée exactement par le colonel de Poitevin ; elle ne peut remonter à 150 ans avant notre ère, époque à laquelle on se servait ordinairement de caractères grecs pour les inscriptions. Il est douteux que DCS soit une date ; on peut donner au D la signification de *dédicavit* ou *donavit*, le reste, CS pouvant se lire *consecravit*. Notre collègue d'Hyères n'a pas tenu suffisamment compte de l'S finale qui est très nette (1).

En ce qui concerne le personnage, M. de Gérin ne croit pas qu'il s'agisse d'une femme. La facture du pied et, de plus, le mot *genio* paraissent indiquer un mâle. Il faut évidemment entendre par ce mot un génie local, dont le culte, d'après M. C. Jullian est d'importation italienne ; cela confirmerait encore que l'inscription est moins ancienne que le croit M. de Maureillan.

M. G. Vasseur indique qu'il explore depuis longtemps le terrain où l'on vient de faire cette découverte ; il possède de nombreuses monnaies grecques et romaines qui en proviennent, le nom d'un potier grec entier et en relief et une tête de statuette en marbre blanc dont les dimensions correspondraient assez bien à celles du fragment trouvé récemment.

Jamais M. Vasseur n'a recueilli en ce point le moindre débris de poterie grecque peinte ; les vestiges rassemblés jusqu'ici ne permettent guère de remonter au-delà du IIIe siècle.

Les fouilles de Pisavis

M. I. Valérian adresse une série de photographies montrant l'état actuel des fouilles qu'il pratique sur l'emplacement de la station romaine de Pisavis, près de Salon. D'importantes trouvailles, dont notre confrère nous fera connaître prochainement le détail, ont été faites en ce point.

(1) La lecture de M Camille Jullian, pour DDCS est d [ono] d [edit] c [um] s [uis]. (Cf. Jullian et de Gérin-Ricard. *Revue des Études anciennes*, janvier 1910 et Compte rendu des séances de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, 3 décembre 1909).

Digitized by Google

M. Domange présente des photographies d'un moulin de pierre qu'il croit romain, et qui aurait été trouvé au Beausset dans une cave.

M. de Gérin-Ricard indique qu'on s'est servi de ces moulins à une époque très récente, pour écraser le sel ; il en a fait déposer un au Musée Borély.

La séance est levée à 7 heures.

SEANCE DU 23 DECEMBRE 1909

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. G. Vasseur, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Est admis en qualité de membre actif :

M. Poussin, Joseph, représentant, à Marseille, présenté par MM. Clastrier et Cellier.

M. J. Repelin, indisposé, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Parmi les ouvrages offerts à la Bibliothèque, le Secrétaire signale une étude de M. H. de Gérin-Ricard sur « Une tête en marbre du dieu Silvain », trouvée à Roquefeuil, près Pourrières (Var). (Extr. du *Bulletin Archéologique* de 1909).

M. le Ministre de l'Instruction Publique adresse une circulaire rappelant que les sujets de communications au 48e Congrès des Sociétés Savantes, qui se tiendra du 29 mars au 1er avril 1910, pourront être pris en dehors du programme proposé.

Le programme arrêté par le Comité des travaux historiques et les conditions relatives à la délivrance des billets à prix réduits seront communiqués aux membres de la Société qui désireront en prendre connaissance.

Communication de M. G. Vasseur.

M. G. Vasseur fait la communication suivante :

DÉCOUVERTE D'UNE STATION DE L'AGE DE BRONZE A PUYLOUBIER (Bouches-du-Rhône)

La découverte dont je vais entretenir la Société remonte à l'année 1898. J'explorais alors, au point de vue géologique, la

Digitized by Google

région du bassin crétacé de Fuveau qui s'étend au pied de la chaîne de Sainte-Victoire. En visitant les environs de Puyloubier, j'eus l'occasion de voir entre les mains de M. Richaud, habitant de cette localité, deux jolies hachettes en pierre polie et à deux tranchants, recueillies par lui-même dans un terrain du voisinage qui lui appartenait.

M. Richaud était restaurateur et j'avais pris mon repas chez lui. J'insistai pour qu'il me cédât ses trouvailles auxquelles il tenait beaucoup et ce ne fut pas sans peine que j'en pus obtenir la moitié.

Le soir et au retour de mon excursion, M. Richaud m'apprit que sa belle-mère possédait une sorte d'outil en métal qu'elle avait trouvé en travaillant la terre. Or cet objet qui me fut également remis était de même provenance que les pierres polies ; c'est la belle hache en bronze que j'ai la satisfaction de vous présenter aujourd'hui.

Pressé par le départ, je ne pouvais malheureusement prendre les informations nécessaires à une publication, mais je comptais revenir bientôt à Puyloubier pour me mettre en mesure de signaler une découverte jusqu'alors unique pour le département des Bouches-du-Rhône.

Les années se sont écoulées depuis sans qu'il m'ait été possible de réaliser mon projet et il a fallu que très récemment, l'examen d'un projet fontinal, m'ait appelé à Puyloubier, pour que j'aie eu l'occasion de recueillir les renseignements que je vous apporte.

Ce n'est d'ailleurs pas sans difficultés que j'ai pu me procurer ces indications, et je n'aurais encore à l'heure actuelle aucune certitude sur l'origine exacte des objets dont j'ai à vous parler, si M. Hilarion Agnel, de Puyloubier, ne m'avait prêté son très obligeant concours.

Lors de mon dernier voyage dans la localité, j'ai eu en effet le regret d'apprendre le décès des auteurs des découvertes précitées, et Mme veuve Richaud ne put se rappeler l'endroit de sa propriété où son mari et sa mère avaient recueilli les objets qui me furent cédés. C'est alors qu'ouvrant une enquête dans le pays, j'eus la bonne fortune de faire la connaissance de M. Agnel à qui le Muséum de Marseille est déjà redevable de plusieurs dons précieux.

Entre les divers champs de la propriété Richaud, situés dans des tènements divers, M. Agnel n'avait guère d'hésitation. La

Digitized by Google

pièce de terre que je recherchais ne pouvait être, d'après lui, qu'une parcelle située sur le bord et à droite du chemin allant à Rians, à un kilomètre environ, à vol d'oiseau, à l'est du village. Plusieurs découvertes de haches polies et de silex taillés avaient été faites dans ce quartier, et M. Agnel me signalait en particulier un terrain appartenant à M. David et distant de deux à trois cents mètres au N.-E. du précédent, comme ayant fourni en abondance des ossements humains, des pointes de flèches et des scies en silex taillé, ainsi que des haches polies. Il se souvenait d'avoir vu dans son enfance, de véritables ossuaires, et m'affirmait qu'il ne se passait guère d'années sans que le propriétaire fît en cet endroit quelques découvertes intéressantes.

J'ai pu me rendre, en compagnie de M. Agnel et de M. Ribal, instituteur de Puyloubier, sur les lieux déjà mentionnés, et mes constatations me donnent à penser que des recherches y pourraient être fructueuses.

Le champ de la famille Richaud, qui nous intéresse, est situé en un point où le chemin de Rians tourne assez brusquement à gauche. Il se trouve, sur la carte de l'État-major, exactement au-dessus du deuxième U du mot Puyloubier et porte le n° 292 de la section A du plan cadastral, désignée sous le nom de *quartier des chemins de Rians*. Je dois dire que mes recherches dans ce champ sont restées infructueuses, mais, depuis mon voyage, M. Agnel, qui a bien voulu continuer mon enquête, a appris par la mère de M. Richaud que les haches recueillies par sa famille provenaient bien de cet endroit.

La parcelle dont il s'agit est située sur l'étage géologique que l'on appelle Bégudien et qui est formé de grès, de marnes et de calcaires. La roche et la broussaille se partagent la partie haute, mais au dessous, la terre cultivée paraît être assez épaisse. Ce terrain dessine au pied de la chaîne de Sainte-Victoire, une sorte de croupe d'où la vue s'étend au loin sur le bassin crétacé, et cette situation admet fort bien l'hypothèse qu'un tumulus aujourd'hui détruit a pu exister en cet endroit.

Le terrain appartenant à M. David porte le n° 433 du plan cadastral (section A. f. 5). Il est situé au nord-est du précédent, avec une exposition S.-O. et longe à gauche le chemin de Rians, à 100 mètres environ au-delà de la bifurcation du chemin du Général. Formé par le Bégudien calcaire, marneux ou argileux, il offre un sol stérile, lavé et raviné par les eaux de ruissel-

Digitized by Google

lement, mais présente aussi des accumulations de terre entraînée sur la pente et où l'on pourrait effectuer des fouilles. Dans un examen rapide de la surface, nous avons pu recueillir en ce lieu des morceaux de poteries grossières et mal cuites; mais les dimensions réduites de ces débris ne nous ont pas permis de constater des traces d'ornementation. La nature de la pâte présente d'ailleurs des caractères communs aux poteries néolithiques, de l'âge du bronze ou de l'époque hellénique (poterie dite ligure).

Les autres vestiges rencontrés consistent en fragments d'os humains (crânes et os longs) et en éclats de silex, confirmant les indications fournies par M. Agnel. Enfin, j'ai eu la bonne fortune de trouver dans le cailloutis superficiel un bouton de bronze, concavo-convexe, de 33 millimètres de diamètre. Cet objet très mince et dépourvu d'ornements, présente au milieu de sa face inférieure concave un simple anneau d'attache. Je peux le rapprocher d'un bouton semblable que j'ai recueilli il y a quelques années à Mourèze, dans les garrigues de l'Hérault ; mais comme dans ce dernier endroit, l'âge du bronze et l'époque hellénique sont également représentés, je ne saurais en tirer une indication relative à l'âge de la pièce provenant de Puyloubier et qui est d'ailleurs dépourvue de caractères spéciaux.

Avant de tirer quelques conclusions des observations qui précèdent, il est nécessaire d'examiner avec soin les deux haches découvertes dans la propriété Richaud.

La hache de bronze est assez massive et pèse 415 grammes. Sa forme ne répond exactement à aucune des figures publiées par John Evans et par de Mortillet dans le Musée préhistorique de Saint-Germain. Elle ne peut se ranger dans la catégorie des haches à bords droits et se rapproche, par ses caractères, des haches à talon et des haches à ailerons.

Le talon est droit mais non limité intérieurement par un méplat susceptible de retenir suffisamment la lèvre du manche. La solidité de l'emmanchure a été obtenue en rabattant quelque peu les parties latérales développées en forme d'ailerons.

Ces ailes restent passablement écartées, mais dépassent légèrement en longueur la moitié de la hache. Le bord postérieur aplati et un peu concave vers le milieu, a été fortement martelé, mais, comme il ne présente pas la patine que l'on observe sur le reste de la surface, on doit admettre qu'il a subi une modifica-

Digitized by Google

tion bien postérieure à la fonte de l'objet et vraisemblablement assez récente. Sous l'effet du martelage, le métal écrasé et refoulé forme, sur les bords de cette face dorsale, une arête assez saillante qui aurait nécessité une rainure correspondante de la lèvre du manche.

Le tranchant est courbe et élargi ; il augmente très rapidement d'épaisseur.

Les côtés portent un bourrelet médian, longitudinal, obliquement strié sans doute par la lime et répondant à la jointure du moule ; ils dessinent une courbure concave assez prononcée, et résultant de l'élargissement très accusé de la partie postérieure. Sous ce dernier rapport, la hache de Puyloubier diffère notablement de toutes les figures à l'aide desquelles nous avons pu établir des comparaisons.

Mesures :

Longueur au milieu du tranchant, 0^m 12 ;
Largeur du tranchant, 0^m 048 ;
Largeur du tranchant, à la base, 0^m 025 .
Largeur des côtés, au milieu des ailerons, 0^m 038 ;
Largeur des ailerons (face interne), 0^m 018 ;
Longueur de la face postérieure, 0^m 045 ;
Épaisseur de cette face, 0^m 009.

La hachette polie, trouvée par M. Richaud, est en serpentine noirâtre. D'une exécution très soignée, elle offre à chaque extrémité un tranchant court et à bord arrondi de 12 à 15 millimètres de longueur.

Les côtés, presque parallèles, présentent une très légère courbure. Les faces sont faiblement convexes, un peu aplaties vers le milieu ; l'une d'elles comprend de chaque côté une facette secondaire limitée par un angle mousse.

Longueur, 58 millimètres ; largeur, 19 millimètres ; épaisseur, 0^m 01.

Cette pièce est identique à celle que M. Richaud conserva et qui est aujourd'hui malheureusement perdue ; enfin, d'après les renseignements fournis par Mme Richaud mère, d'autres fragments de haches semblables furent encore rencontrés dans le champ du chemin de Rians.

Ces objets, par leurs dimensions et la finesse d'exécution, semblent avoir fait partie d'un mobilier funéraire de la fin du néolithique se confondant avec le début du bronze, et il est à présumer

Digitized by Google

PLANCHE VII

HACHES DE PUYLOUBIER

Digitized by Google

Digitized by Google

que la hache de bronze se trouvait associée à des haches polies dans un tumulus aujourd'hui détruit.

L'absence de débris de poterie dans le lieu de ces découvertes semble exclure l'hypothèse d'un habitat et il est plus naturel de supposer que les pièces précédemment décrites proviennent de sépultures de chefs de tribu.

C'est à la même époque que nous serions enfin tenté de rapporter l'ossuaire de la propriété David.

Les découvertes faites à Puyloubier offrent un intérêt particulier, en raison de la rareté bien constatée dans les Bouches-du-Rhône, des objets de bronze appartenant à cette phase des temps préhistoriques. L'inventaire des pièces signalées, a d'ailleurs été publié par M. de Gérin-Ricard, dans la Statistique préhistorique et protohistorique des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes, et il suffira, je pense, d'ajouter à la liste donnée, les découvertes plus récentes consignées dans notre Bulletin.

La hache que je vous ai présentée est, je crois, unique pour notre département. Dans la notice précitée, notre savant confrère en mentionne bien une seconde, trouvée près de Fuveau en 1899 (1), mais d'après les renseignements qui m'ont été donnés, cette pièce intéressante fut cédée à un antiquaire d'Aix qui la revendit ; on peut donc la considérer aujourd'hui comme étant perdue pour la science.

Communication de M. J. Repelin

M. J. Repelin, membre actif, adresse la communication suivante :

LES TOMBEAUX ROMAINS DE VERNÈGUES (Bouches-du-Rhône)

Les environs du Vernègues sont bien connus des archéologues et depuis fort longtemps.

Récemment encore, M. Clerc, dans une note publiée dans les *Annales* de la Faculté des Sciences et accompagnée de plusieurs planches en photogravure, nous faisait mieux connaître le Temple du Vernègues, une des curiosités archéologiques de la Provence.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, dans une courte visite

(1) Loc. cit. « un celt en bronze, sans douille de 0m 10 de longueur, à tran-« chant évasé en demi-lune et à talon carré. »

Digitized by Google

faites dans cette région, qui a tant souffert du dernier tremblement de terre, de faire quelques remarques qui peut-être intéresseront la Société. Il s'agit des tombes creusées en plein calcaire miocène à la surface du plateau en forme de T qui domine le village du Vernègues.

Ces tombes sont à une assez forte distance du vieux château du Vernègues, malheureusement fort détérioré par le séisme du 17 juin.

Elles sont fort nombreuses et quelques-unes arrivent jusqu'au bord du plateau qui domine Alleins et la vallée de la Durance.

L'âge de ces tombes a été fort discuté; la plupart des auteurs ont été d'accord pour reconnaître qu'elles étaient antérieures au château qui date du Moyen-Age, mais leur attribution à l'époque romaine a été fortement contestée. Il nous semble toutefois que la structure même des tombes, celle de la dalle énorme qui les recouvre, lorsque la sépulture n'a pas été violée (dalle en forme de toit), et surtout la présence de débris de poterie et de *briques à rebord* permettent de considérer ces sépultures comme appartenant à la période gallo-romaine. Il est regrettable que ceux qui ont fouillé cet antique cimetière et ont emporté les restes des squelettes trouvés là n'aient pas fait connaître, d'une manière sérieuse, le résultat de leurs fouilles. Le temps ne m'a pas permis de plus amples observations; le peu que j'ai fait jette une certaine lumière sur les sépultures du Vernègues.

M. G. Vasseur fait remarquer que les briques à rebord peuvent indiquer également l'époque mérovingienne.

M. de Gérin-Ricard signale un certain nombre de points où l'on peut observer des tombeaux analogues à ceux de Vernègues et attribués au XIme siècle.

Communications de M. Stan. Clastrier.

M. Stan. Clastrier fait les communications suivantes :

I

STÈLE GALLO-ROMAINE AU QUARTIER DE CORNERATE A VITROLLES

Cette stèle qui, je crois, n'a jamais été décrite par personne, m'a été signalée par M. Chanfreau, membre de notre Société.

Digitized by Google

Actuellement elle borde un champ d'oliviers, sans orientation précise ; elle a dû autrefois occuper une autre place ; si on examine les alentours, dans un rayon de 1 kilomètre au plus, on découvre sans peine et à fleur de terre, bouleversés par la charrue, des tessons nombreux de l'époque gallo-romaine, dont quelques-uns vous sont montrés ici. Degrandes *Lauses*, çà et là, bordent des champs, posées pour des besoins nouveaux, et proviennent peut-être souvent d'anciennes sépultures; puis ce sont des clapiers caractéristiques qui se montrent; d'autre part, des ornières creusées par des chars échancrent la *barre* au nord, voisine, de ces débris ; tout indique du reste les vestiges d'une bourgade jadis importante posée sur un chemin salier. On sait que les salines de Vitrolles ne sont qu'à quelques minutes de là.

La stèle en pierre du pays est bien conservée, l'inscription aussi; elle mesure à la sortie du sol 1m05 de hauteur, 90 centimèfres de large et 20 centimètres d'épaisseur ; sa coupe en haut est de plein cintre. Les caractères tracés sont en bon état, mais dénotent une époque archaïque et un lapicide peu expérimenté. La gravure indique un travail au trait sans souci des doubles biseaux qui caractérisent si bien la belle époque ; de plus, absence complète de lettres patées, toutes se terminent au hasard de l'outil. Les R et les E sont timides et étriqués, les S ont la structure et presque les contours brisés des S grecques.

Il est probable que nous sommes ici en présence d'une stèle élevée sur une tombe en l'honneur d'un époux par sa femme. Sans grande peine, en effet, on peut lire, sinon expliquer exactement :

I. COR. LVCINO
FIRMINA. VIRO
S V O

Ce qui voudrait dire que ce souvenir a été élevé par Firmina à Lucino, son époux, qui était peut-être *quarto viro*, à la suite d'un vœu (S.V.O). Ce titre de quartoviro qualifiait une sorte de chef de la police pendant les fêtes publiques (v. Gilles, *Routes romaines et massiliennes*, p. 33); mais il n'est posé ici que l'abréviatif : Viro.

Mais nous laissons le soin de la vraie traduction exacte et littéraire à notre ami et distingué collègue, M. de Gérin-Ricard.

Nous reviendrons plus tard sur une autre stèle brisée et mutilée, malheureusement très fruste, gisant au même endroit.

Digitized by Google

UNE PIERRE A RAINURES DU GRAND ARBOIS

J'ai l'honneur de présenter à la Société, les photographies et un dessin, d'une pierre taillée et appropriée en forme de récipient à rainures, trouvée au grand-Arbois.

Ma découverte date du mois d'octobre dernier; en ma qualité de membre de la Société Préhistorique de France, j'expédiai à cette époque les mêmes photographies doublées d'un rapport détaillé sur ma trouvaille, à cette société. Ma communication donna lieu à une discussion qui continue à ce jour et le président de la S. P. F., qui est comme vous savez, notre vice-président, jugea utile de faire sur cette pierre une étude large et approfondie qui donna lieu à une très intéressante brochure, actuellement sous presse, brochure illustrée de plus de 30 dessins qui vous sera communiquée.

FIGURE 9

Dès l'aspect, cette pierre ouvrée m'étonna par ses dimensions (hauteur 1m 20, largeur 0m 80) et son bon état de conservation ; seule, une légère échancrure mord le contour de droite. J'eus l'impression que j'étais devant un énorme « Vase à bec », sinon pour le creux de la pièce, du moins pour sa forme.

La pierre est du pays. Le travail des cannelures, bien que gauchement exécuté, remplit cependant bien son rôle qui est de donner à ces rainures une pente raisonnée dans leurs trajets du sommet

Digitized by Google

à la base, c'est-à dire le bec ; pas une goutte de liquide, dans ce récipient, n'était perdue.

Au bec, une cannelure transversale indique qu'un autre récipient était suspendu, à la façon des théières actuelle avec leurs passoires suspendues à leurs becs. L'on remarquera que le

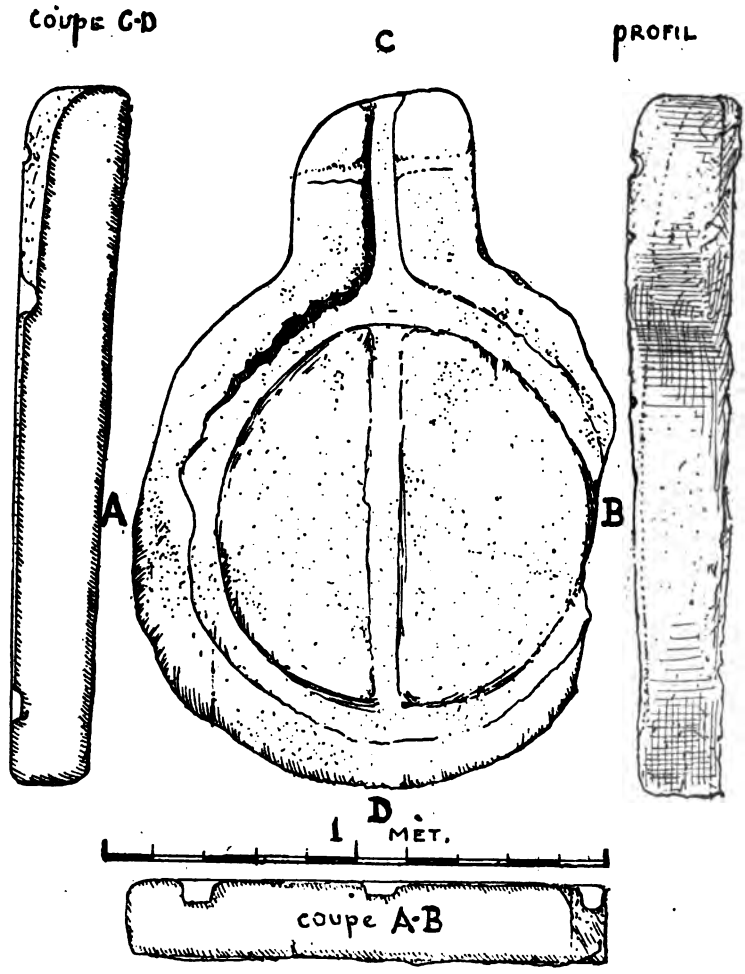

FIGURE 10

milieu de la pièce est aussi saillant que les bords, et peut-être un peu plus, que ses bords sont arrondis du *dedans* au *dehors*, fait très important, qui rejette au loin toute idée de cuve, le tout est bien plat.

Digitized by Google

La résistance sous une forte pression était limitée par le peu d'épaisseur de la pierre 0,12, 0,14, 0,18 à la partie du bec.

A quel usage pouvait servir cette pierre ? Y a-t-il des types de cet objet quelque part ? et surtout de cette taille ? autant de questions, autant d'interrogations que je pose à la sagacité et au savoir de nos collègues.

M. DE GÉRIN-RICARD indique qu'il s'agit vraisemblablement d'un pressoir. Des pierres analogues existent à Salon et aux environs de Grans.

MM. CLASTRIER et CELLIER ont observé au hameau de Bompard, entre Gardanne et le Pont de l'Arc, un chemin taillé dans le rocher et offrant cette particularité curieuse de présenter des stries transversales, creusées évidemment pour éviter aux animaux domestiques de glisser sur une pente trop raide.

M. CELLIER a remarqué au nord du hameau, des fragments de poteries romaines, ce qui donne à croire aux auteurs que le chemin de Bompard est assez ancien. En tout cas, les auteurs seraient heureux de savoir s'il en existe d'analogues dans la région.

Communications de M. Faudrin

M. FAUDRIN, membre actif, adresse les communications suivantes :

UN TRÉSOR A VITROLLES (Bouches-du-Rhône)

Il y a environ quatre ans, au quartier dit du Castellas, un nommé Monge, mineur, en débarrassant, d'une certaine couche de terre arable, le plateau du rocher, y découvrit un pot en terre rouge, dans le genre de ceux dont se servent les cultivateurs des environs d'Hyères, pour l'emballage de leurs fraises.

Ce récipient contenait plus d'un millier d'oboles en argent, représentant, d'un côté, la tête du dieu Apollon ou de la déesse Diane, et, au revers, ce que l'on est convenu d'appeler la Rouelle, à quatre rayons avec les lettres M A, abréviation de MASSA.

Digitized by Google

MONNAIES DU CAMP DE PÉLISSANNE

Dernièrement, en excursionnant aux environs de Pélissanne, j'ai découvert, au quartier de Caronte, au milieu des ruines d'un vieux camp retranché, qui laisse voir encore des traces, quelques pièces de monnaies, dont une celte, des Volces Arecomici, avec, sur la face, une tête de déesse, et le mot A E ? et, au revers, un personnage drapé devant une palme, et les mots AREC ; une pièce massaliote, avec, d'un côté, la tête d'Apollon, et, de l'autre, le taureau cornupète, et une troisième pièce fruste, probablement gauloise, ainsi qu'un fragment d'arme, probablement une pointe de flèche.

La séance est levée à 6 heures 45.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

La Société Archéologique de Provence adresse régulièrement ses publications aux sociétés correspondantes suivantes :

AIN. — Société d'Histoire naturelle et d'Archéologie de l'Ain, à Bourg.
AISNE. — Société Archéologique de Vervins.
— Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.
— Société Archéologique de Château-Thierry.
ALGÉRIE. — Société Archéologique de Constantine.
— Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran.
ALPES (Basses). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.
ALPES-MARITIMES. — Société des lettres, sciences et arts de Nice.
ARDÈCHE. — Société Historique et Archéologique du canton des Vans.
AUDE. — Commission archéologique de Narbonne.
BOUCHES-DU-RHONE. — Société Les Amis du Vieil Arles, à Arles-sur-Rhône.
— Société d'Études provençales, à Aix-en-Provence.
— Académie des lettres, sciences et arts d'Aix-en-Provence.
— Académie des lettres, sciences et arts de Marseille.
— Société de Géographie de Marseille.
— Société scientifique Flammarion, à Marseille.
— Société de Statistique de Marseille.
CALVADOS. — Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
CHARENTE. — Société Archéologique de la Charente, à Angoulême.
CHARENTE-INFÉRIEURE. — Société d'Archéologie de Saintes.

Digitized by Google

CHER. — Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
CORRÈZE. — Société scientifique, historique et archéologique de Brive.
CORSE — Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, à Bastia.
CÔTES-DU-NORD. — Société Historique et Archéologique, à Saint-Brieuc.
CÔTE-D'OR. — Société d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature, à Beaune.
CREUSE. — Société des Sciences naturelles et archéologiques, à Guéret.
DORDOGNE.— Société Historique et Archéologique du Périgord, à Périgueux.
DRÔME. — Société départementale d'Archéologie et de Statistique, à Valence.
EURE. — Société Normande d'Études préhistoriques, à Évreux.
EURE-ET-LOIR. — Société Archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
— Société dunoise d'Archéologie, histoire, sciences et arts, à Châteaudun.
FINISTÈRE. — Société Archéologique du Finistère, à Quimper.
GARD. — Académie de Nîmes.
— Société des Sciences naturelles de Nîmes.
— Groupe Archéologique d'Uzès.
GARONNE (HTE-). — Société Archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
GERS. — Société Archéologique du Gers, à Auch.
GIRONDE. — Société Archéologique de Bordeaux.
HÉRAULT. — Société Archéologique de Montpellier.
— Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers.
ILLE-ET-VILAINE. — Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.
— Société Archéologique et Historique de Saint-Malo.
LOIR-ET-CHER. — Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Vendôme.
LOIRE. — *La Diana*, Société Archéologique et Historique du Forez, à Montbrison.
LOIRE-INFÉRIEURE. — Société Archéologique de Nantes.

Digitized by Google

LOIRET. — Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, à Orléans.

MANCHE. — Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle de Saint-Lô.

— Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

— Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de Valognes.

MARNE (HTE-). — Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts, à Chaumont.

— Société Historique et Archéologique de Langres.

MAYENNE. — Société d'Archéologie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mayenne.

MEUSE. — Société des Naturalistes et Archéologues du nord de la Meuse, à Montmédy.

NORD. — Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

OISE. — Société académique d'Archéologie de l'Oise, à Beauvais.

— Société Archéologique et Historique de Clermont.

— Comité Historique et Archéologique de Noyon.

— Comité Archéologique de Senlis.

ORNE. — Société Historique et Archéologique de l'Orne, à Alençon.

PAS-DE-CALAIS. — Société des Antiquaires de la Morinie à Saint-

— Omer.

RHÔNE. — Société d'Anthropologie de Lyon.

SAVOIE. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, à Chambéry.

— Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Jean-de-Maurienne.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.

SARTHE. — Société Historique et Archéologique du Maine, au Mans.

SEINE. — Société d'Anthropologie de Paris.

— Association française pour l'Avancement des Sciences, à Paris.

— Société Préhistorique de France, à Paris.

— Société Nationale des Antiquaires de France, à Paris.

— Société de Spéléologie, à Paris.

Digitized by Google

SEINE-ET-MARNE. — Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts de Melun.
— Société d'Archéologie de Coulommiers.
— Société Historique et Archéologique du Gâtinais, à Fontainebleau.
— Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins.
SEINE-ET-OISE. — Société Historique et Archéologique de Pontoise et du Vexin.
— Société Archéologique de Rambouillet.
SOMME. — Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
SUISSE. — Société Suisse de Préhistoire, à Berne.
TARN-ET-GARONNE. — Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
TUNISIE. — Société Archéologique de Sousse.
VAR. — Académie du Var, à Toulon.
— Société d'Études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
VAUCLUSE. — Académie de Vaucluse, à Avignon.
VIENNE. — Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
HAUTE-VIENNE. — Société Archéologique et Historique du Limousin, à Limoges.
— Société Archéologique de Rochechouart.
YONNE. — Société Archéologique de Sens.

Le Gérant: M. DALLONI.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Membres d'honneur

MM. G. Maspero, membre de l'Institut, directeur des Antiquités Egyptiennes.

Pottier, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.

Salomon Reinach, membre de l'Institut, directeur du Musée des Antiquités Nationales.

Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président de la Section d'Archéologie au Comité des Travaux Historiques.

E. Cartailhac, correspondant de l'Institut.

Camille Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Marcellin Boule, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Déchelette, directeur du Musée de Roanne.

Adrien de Mortillet, professeur à l'Ecole d'Anthropologie.

Maurice Prou, membre du Comité des Travaux Historiques, professeur à l'École des Chartes, vice-président des Antiquaires de France.

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

M. le Maire de Marseille.

M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Président d'honneur : M. Michel Clerc, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, directeur du Musée Archéologique de Marseille.

Membres actifs

MM. Allec, Ludovic, chef de service à la Mairie de Marseille.

Arnaud d'Agnel (abbé) ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, associé des Antiquaires de France, 10, rue Montaux, Marseille.

Digitized by Google

MM. AUVERGNE, propriétaire, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône).
AUTOFAGE, ✿, ✠, ✠, industriel, rue de la République, 9, Marseille.
BAILLON, Jules, 11, place Daviel, Marseille.
BARLATIER, Paul, directeur du *Sémaphore* de Marseille.
BARTHELET, Edmond, ✻, membre de l'Académie de Marseille, 31, rue de l'Arbre, Marseille.
BARTHÈRE, officier d'administration d'artillerie coloniale, Marseille.
Dr BASTIDE, 9, rue Fortuné, Marseille.
BAUX, André, licencié en droit et ès-sciences, 3, place de la Bourse, Marseille.
BERTON, maire de Saint-Cyr (Var).
BOUCHINOT, Eugène, 54, rue Espérandieu, Marseille.
BOUT DE CHARLEMONT, ✿ I, membre de la Société des Gens de Lettres, 21, rue Pierre-Dupré, Marseille.
CACHARD, propriétaire à La Cadière (Var).
CELLIER, Charles, ingénieur agronome à Marseille.
CHARRAS, membre de l'Académie du Var, pharmacien à Saint-Cyr (Var).
CHANFREAU, Paul à Rognac.
CLASTRIER, ✿, sculpteur-statuaire, professeur à l'École des Beaux-Arts, 20, rue Saint-Sépulcre, Marseille.
CLERC, Michel, ✿ I, directeur du Musée Archéologique de Marseille, correspondant de l'Institut.
COTTE, Charles, notaire, Pertuis (Vaucluse).
DALLONI, Léon, 56, rue de la République, Marseille.
DALLONI, Marius, licencié ès-sciences, géologue, 56, rue de la République, Marseille.
DEGLATIGNY, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen (Seine-Inférieure).
DESCHAMPS, licencié ès-siences, receveur de l'Enregistrement à la Motte du Caire (Basses-Alpes.
Dr DOULLET, 2, boulevard de la Madeleine, Marseille.
DOUMENS, Michel, employé à la Faculté des Sciences.
DOR, Paul, armateur, 7, rue de la République, Marseille.
Dr DUVIARD, propriétaire, à Saint-Jean-de-Garguier (Bouches-du-Rhône).
Dr FALLOT, professeur à l'Ecole de Médecine, 167, rue de Rome, Marseille.

Digitized by Google

MM. FAMIN, Ferdinand, O. ✠, ✠, ✠, ✠, directeur honoraire de la Banque de France, rue Dragon, 87, Marseille.

Dr FARNARIER, 27, rue des Princes, Marseille.

FAUDRIN, ✠, professeur à l'Ecole de Valabre, 2, rue du Trésor, Aix-en-Provence.

FONTANARAVA, Isidore, à Cadolive.

FOURNIER, Eugène, ✠, I, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.

FRANCK, employé aux Chantiers de Provence, Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

GAUDIN, Abel, 44, rue de Rome, Marseille.

GAULOFRET, 168, rue Consolat, Marseille.

Dr GERBER, ✠, I, professeur à l'Ecole de Médecine, 27, boulevard de la Corderie, Marseille.

DE GÉRIN-RICARD, Henry, ✠ I., ✠, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre des Académies d'Aix, de Vaucluse, associé des Antiquaires de France, président de la Société de Statistique, 33, rue Wulfran Puget, Marseille.

GOBY, Paul, ✠, secrétaire-correspondant de la Société d'Etudes provençales, 5, boulevard Victor-Hugo, Grasse (Alpes-Maritimes).

GONDRAND, Paul, ✠, négociant, 278, boulevard National, Marseille.

GRAS, professeur à l'Ecole Rouvière, Toulon (Var).

Dr GUÉBHARD, ✠, Adrien, agrégé de la Faculté de Paris, président de la Société Préhistorique de France, Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

GUILLAUD Eugène, professeur de l'Enseignement agricole, 2 place de la Rotonde, Marseille.

HILLEREAU, Jules, ingénieur, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

Mme HILLEREAU, Jules, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

MM. HILLEREAU, André, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

HILLEREAU, Georges, villa « Les Pins », boulevard Véran, l'Oriol, Marseille.

IMBERT DE LA TOUCHE, à Marseille.

ISSARTIER, Paul, ✠, contrôleur principal des Mines, 7, rue Poucel, Marseille.

Digitized by Google

MM. Dr Laget, professeur à l'École de Médecine, médecin des Hôpitaux, 72, rue Consolat.

De Laroque, Emmanuel, ✿, I. professeur départemental d'Agriculture, cours Devilliers, 38, Marseille.

De Laroque, Pierre, étudiant en médecine, cours Devilliers 38, Marseille.

Le Moigne, A., sénateur de la Manche, villa Henriette-Albert à l'Estaque.

Le Moigne (madame), (même adresse).

Lieutaud, président de la société « Les Amis du Vieil Arles », rue de la Monnaie, 4, Arles (Bouches-du-Rhône).

Magnan, François, 90, rue de Rome, Marseille.

Malaret, F., rue Saint-Savournin, 78.

Marin-Tabouret, Henri, instituteur à Cuges (B.-du-R.).

Martin, Gustave, ✿, conservateur du Cabinet des Médailles, Marseille.

Masson, Paul, ✻, ✿, I., professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, cours Pierre-Puget, Marseille.

Maston, licencié ès-lettres, à Neuilly-sur-Seine.

Maure, B., graveur, aquarelliste à Marseille.

Dr Monteux, 70, boulevard de la Corderie, Marseille.

Mounet, Paul, instituteur à l'hospice Sainte-Marguerite, Marseille.

Nugue, Maurice, industriel, rue d'Italie, 76, Marseille.

Patot, Gustave, directeur de l'École Sainte-Geneviève, 18, rue Lhomond, Paris.

Pauzat, Henri, ✿, 4, chemin du Rouet, Marseille.

Péloux-Gervais, propriétaire, Clos de la Tour, Fréjus (Var).

Person, Ulysse, administrateur honoraire de commune mixte en Algérie.

Colonel Poitevin de Maureillan, O. ✻, O. ✿, ✻, conservateur du Musée, Hyères (Var).

Pourcel, conservateur du museum de Toulon.

Poussin, Joseph à Marseille.

Repelin, J., ✿, docteur ès-sciences, chef des Travaux scientifiques au Museum d'Histoire Naturelle, Marseille.

Rey, ✿, sculpteur, 13, rue Croix-de-Reynier, Marseille.

Rondel, Auguste, banquier, juge au Tribunal de Commerce, 2, place Saint-Ferréol, Marseille.

Dr Albert Roux-Lacroix, 125, cours Lieutaud, Marseille.

Digitized by Google

MM. Ruat, Paul, libraire-éditeur, 54, rue Paradis, Marseille.
Valerian, Isidore, architecte, 35, rue de la République, Salon (Bouches-du-Rhône).
Varaldi, René, ingénieur, Cannes (Alpes-Maritimes).
Vasseur, Gaston, ✿ I., professeur à la Faculté des Sciences, directeur du Museum d'Histoire naturelle de Marseille.
Mlle Vasseur, Gabrielle, 29, boulevard d'Athènes, Marseille.
M. Colonel de Ville d'Avray, O. ✻, I. ✿, conservateur des Musées, Cannes (Alpes-Maritimes).

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNERALE DU 9 JANVIER 1910

L'assemblée générale est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. G. Vasseur, président, assisté de M. Bout de Charlemont, vice-président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 janvier 1909 est adopté.

M. Magnan, empêché d'assister à la séance, prie ses collègues de l'excuser.

Allocution présidentielle

M. G. Vasseur, président, prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers confrères,

« Notre société archéologique compte aujourd'hui six années d'existence, et je suis heureux, à cette occasion, de constater que le développement de notre groupe provençal quoique peu rapide, n'a cessé d'être continu.

« Le nombre des adhésions qui n'était que d'une quarantaine au début, s'est progressivement élevé au chiffre de 80 et la courbe ascendante que nous inscrivons fait bien augurer de l'avenir.

« L'intérêt qui nous est témoigné, se manifeste d'ailleurs dans la fidélité des membres qui ont adhéré à la société pour en suivre les travaux, et nous n'avons eu de ce fait qu'une démission à enregistrer pour l'année entière.

« Mais si sous ce rapport nous avons lieu de nous réjouir, des

Digitized by Google

pertes douloureuses et considérables sont venues d'autre part jeter le deuil parmi nous.

« J'ai à peine prononcé ce mot cruel que la figure sympathique de Pranishnikoff est déjà devant vos yeux.

« L'éminent artiste, doué d'un esprit d'observation et d'un talent si admirés, avait eu le courage et la sagesse d'abandonner ses pinceaux, le jour plein d'amertume où il sentit l'insuffisance de cette vue qui avait su lire dans l'immensité de la Camargue.

« C'est alors qu'il mit au service de la science archéologique, les qualités de son esprit vraiment supérieur, et qu'il entreprit à ce point de vue spécial, l'exploration méthodique de la région qu'il habitait et connaissait si bien depuis fort longtemps.

« Les observations qu'on lui doit sont importantes et variées ; il en publia quelques unes, mais combien d'autres furent livrées à des confrères, avec cette modestie rare et cette extrême affabilité qui gagnaient tous les cœurs.

« Il collabora à l'œuvre considérable dont notre savant vice-président, M. le Dr Guéhlard a été l'initiateur. Il put fournir de nombreuses indications sur les enceintes fortifiées anhistoriques du sud-est de la France, et a laissé un album photographique de ces oppidums qui est un véritable monument élevé à la science. Il comptait enfin parmi les membres les plus zélés de notre Commission de la Carte archéologique de Provence, et n'hésitait pas à venir des Saintes-Maries, pour nous apporter en séance, les fruits de son infatigable activité. Je devais ce dernier hommage à la mémoire de notre ami regretté, et en le rendant ici, je suis certain d'avoir reflété sinon suffisamment exprimé des sentiments unanimes.

« Un deuil également pénible et inattendu a frappé notre Société, dès le début des vacances, dans la personne de James Andrews, un des collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués de la Société préhistorique de France. Notre regretté confrère nous avait récemment envoyé son adhésion et nous laissait espérer de précieuses observations sur la région du Var.

« Je rappellerai avec M. Armand Viré, le nouveau président de la Commission des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques, qu'Andrews fut le premier qui, dans les Alpes-Maritimes, appela l'attention des observateurs sur les enceintes cyclopéennes, et par conséquent donna naissance au mouvement que devait généraliser plus tard M. Adrien Guébhard,

Digitized by Google

« Andrews s'était récemment consacré avec une nouvelle ardeur à ce genre d'études, et l'archéologie avait tout bénéfice à attendre de sa vie consacrée aux explorations.

« Si nous tournons maintenant la page sombre pour parler des faits dont la Société se réjouit et a justement lieu d'être fière, nous rappellerons d'abord la très récente nomination de M. Clerc, comme membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« En cette heureuse circonstance, je me fais votre interprète pour adresser à notre président d'honneur les plus chaleureuses félicitations.

« Avec un très grand plaisir, nous félicitons également M. Masson, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, qui a reçu la croix de la Légion d'honneur, en récompense de ses belles et savantes publications.

« Si la Sociélé est heureuse des nominations et décorations dont nous venons de parler, elle-même a été très honorée d'autre part, du choix que l'Académie de Marseille a bien voulu faire, en lui décernant le Prix Beaujour, d'une valeur de cinq cents francs.

« Elle exprime sa vive reconnaissance à la savante Assemblée et n'oubliera pas que les fonds dont elle pourra disposer, doivent être spécialement affectés à des recherches concernant l'histoire de Marseille.

« Un autre encouragement très précieux nous est venu de M. Cartailhac, qui, le 30 mars dernier, et lors de son retour d'Égypte, nous a fait l'honneur de donner dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences, une conférence publique sur *nos origines et les récentes découvertes d'hommes fossiles.*

« La salle ne suffisait pas à contenir le public qui se pressait pour entendre la parole de l'éminent conférencier, et le succès éclatant remporté par notre vénéré maître, nous a prouvé qu'à Marseille il existe, comme à Toulouse et Bordeaux, un monde intellectuel, susceptible de se passionner pour les questions fondamentales et hautement philosophiques qui ont associé nos efforts.

« Avant de rappeler les communications qui nous ont été faites dans le courant de l'année 1901, il me reste à mentionner l'adresse de félicitations envoyée par notre groupe, à la Société

Digitized by Google

d'Anthropologie de Paris, à l'occasion de la célébration de son centenaire.

« En exprimant dans un élan si grandement justifié, nos sentiments de sympathie et d'admiration pour l'École, je pourrais dire, dont nous nous faisons les disciples, nous avons enfin donné un nouveau témoignage de notre vitalité, rappelant que sur le littoral éloigné de la capitale, les efforts s'associent également en vue de l'œuvre commune.

« L'exposé des travaux de la Société montrera d'ailleurs qu'en 1909, ces efforts ont été récompensés par un certain nombre d'observations et découvertes intéressantes.

« Dans la série des communications suivantes, M. Clastrier a rendu compte des recherches qu'il a exécutées seul ou en collaboration avec M. Chanfreau notre nouveau membre :

« 1° *Sur l'utilité qu'il y aurait à commémorer par la pose d'une inscription les fouilles pratiquées à la grotte Rolland, par Boucher de Perthes* (proposition adoptée en principe);

« 2° *Sur un moule à bagues, de l'âge du bronze, découvert au Pain de Sucre ;*

« 3° *Fouilles à la station néolithique du Grand-Vallat à Rognac ;*

« 4° *Observation d'un mégalithe* (?) *à Vitrolles ;*

« 5° *Fouilles à la Baume Troucado (chaîne de la Nerthe) ;*

« 6° *Découverte à Rognac d'une troisième statue du type de celles de Velaux* ;

« 7° *Stèle gallo-romaine, au quartier de Cornerate, à Vitrolles*;

« 8° *Pierre à rainures du Grand-Arbois*;

« 9° Notice faite en collaboration avec M. Cellier, *sur un chemin à cannelures observé à Bompard (environs d'Aix).*

« MM. Fournier et Deschamps nous ont fait connaître une nouvelle station néolithique en plein air, de la Haute-Provence. Le gisement situé sur les plateaux de la rive gauche de la Durance, a fourni des silex taillés qui ont été figurés dans une planche et font partie des collections de la Société.

« M. Faudrin nous a adressé deux notes; l'une est relative à la *découverte faite à Vitrolles, d'un vase renfermant de nombreuses monnaies d'argent massaliotes* (oboles à la rouelle-Apollon troisième type) ; la seconde concerne des *monnaies recueillies au camp de Caronte, près de Pélissane.*

« Nous devons à M. de Gérin-Ricard une importante commu-

Digitized by Google

nication, avec planches et figures, *sur la découverte d'un groupe de tumuli, de la fin de l'âge du bronze, à la Sérignane (Bouches-du-Rhône)*.

« M. le colonel de Poitevin de Maureillan nous a fait part de la découverte d'une statue, au quartier de l'Almanarre (près d'Hyères), avec inscription fixant en ce point l'emplacement de la ville d'Olbia.

« Cette communication a été suivie d'intéressantes remarques de M. de Gérin-Ricard.

« M. Repelin a entretenu la Société de ses *Observations sur les grottes de Calès*. Il a signalé la présence de *silex néolithiques sur les plateaux de la vallée de Buech, près Serres (Hautes-Alpes)*.

« Il a fourni enfin des renseignements relatifs aux tombeaux romains de Vernègues.

« M. Valérian (de Salon) a communiqué à la Société une série de *photographies, montrant l'état actuel des fouilles pratiquées à Pisavis, près Salon (ville romaine)*.

« M. le colonel de Ville d'Avray a mentionné ses *trouvailles nouvelles faites à la grotte de la Cabre, déjà fouillée par M. Bottin*, et il a cru, dans une seconde note, devoir attirer l'attention des observateurs, *sur le poste des Adrets (Var)*, en raison de sa situation exceptionnelle. J'ajouterai enfin à la précédente liste ma faible contribution, comprenant :

« 1° *Une réponse à une note de M. Clerc, relative aux fouilles exécutées dans l'oppidum de la Teste Nègre, près les Pennes* ;

« 2° *Quelques renseignements sur la découverte d'une station de l'âge du bronze à Puyloubier (Bouches-du-Rhône)*.

« Les travaux que nous venons de mentionner témoignent assurément des efforts soutenus et productifs de certains membres de notre Société, mais nous aurions été heureux de pouvoir signaler aujourd'hui un accroissement dans le nombre de nos collaborateurs et le développement de notre *Bulletin*. Enfin, nous aurions également désiré comprendre dans notre tâche le compte rendu de quelques excursions publiques, analogues à celles qui eurent un véritable succès au cours de nos premières années et nous obtinrent de nouvelles adhésions ; mais notre Commission, spécialement nommée au début de 1907 pour l'organisation de ces courses, n'a pu, à notre grand regret, remplir son mandat.

« Nous espérons que cette lacune dans notre fonctionnement

Digitized by Google

ne se poursuivra pas plus longtemps et que sous la nouvelle impulsion donnée par le bureau que vous allez élire, la Société saura prendre à ce point de vue la plus sérieuse revanche en 1910.

« Quelques prophéties pour la présente année tiendront lieu de vœux en achevant mon rapport :

« Un archéologue dont nous avons toujours grandement apprécié l'érudition et l'affabilité, succédera à un géologue pour la présidence.

« Le zèle et l'activité de nos collaborateurs augmenteront encore et seront récompensés par de belles découvertes.

« L'adhésion de nouveaux travailleurs donnera plus d'ampleur à nos publications. La Société visitera de belles ruines romaines et deux oppidums.

« Les membres de la Commission de la Carte archéologique assisteront régulièrement aux séances.

« Enfin, les *Égyptiens* ne se permettront plus de faire en Provence de très mauvaises facéties.

« Voilà ce que je voyais dernièrement en rêve.

« Je vous en prie, mes chers confrères, ne me donnez pas un démenti. »

M. S. Clastrier tient à indiquer que le prix Beaujour lui avait été donné en principe, avant que l'Académie de Marseille l'eût attribué définitivement à la Société archéologique de Provence.

Compte rendu financier

M. P. Mounet, trésorier, donne connaissance du compte rendu financier suivant :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte rendu de la gestion financière de notre Société pendant l'année 1909 :

RECETTES

Solde en caisse au 1er janvier 1909.....	F.	1.016 35
Encaissement de 67 quotités.....		670 »
Total des recettes.....	F.	1.686 35

Digitized by Google

DÉPENSES

Loyer, entretien du local, électricité, impositions, prime d'assurance, mobilier.....	F.	384 25
Frais de bureau et d'administration....		89 55
Abonnements à divers périodiques.....		51 95
Imprimés.....		47 50
Total des dépenses.. ..	F.	573 25
Solde pour balance....		1.113 10
Total égal.....	F.	1.686 15

Les comptes sont approuvés et des remerciements sont adressés au trésorier.

Election du Bureau pour 1910-1911

On procède à l'élection du Bureau de la Société pour 1910-1911. Sont désignés comme :

Président : M. H. de Gérin-Ricard, à l'unanimité.

Vice-Présidents : MM. Faudrin, P. Goby, Issartier et Repelin.

Ont obtenu, en outre, MM. Clastrier, 3 voix ; de Poitevin de Maureillan et Ch. Cotte, 2 voix ; Barthelet, Dr Fallot et Farnarier, 1 voix.

Secrétaire : M. Marius Dalloni.

Trésorier : M. P. Mounet.

Bibliothécaire-Archiviste, conservateur des collections : M. E. Guillaud.

Commissions

Sont élus membres des diverses Commissions :

Commission du Bulletin. — MM. Bout de Charlemont, Dr Farnarier, Imbert de la Touche et G. Vasseur.

Commission de la Carte Archéologique de Provence. — MM. Bouchinot, Bout de Charlemont, Clastrier, Clerc, Dalloni, de Gérin-Ricard, Repelin, Vasseur.

Commission pour la protection des vestiges historiques de la rectification toponymique de la Carte de l'État-Major. — MM.

Digitized by Google

Baillon, Cellier, Doumens, Faudrin, Gaulofret, Guillaud, Imbert de la Touche, de Laroque, Lieutaud.

Et les membres de la Commission de la Carte Archéologique.

Commission des Excursions. — MM. Baillon, Clastrier, Magnan et Ruat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1910

La séance est ouverte à 5 h. 40, sous la présidence de M. H. de Gérin-Ricard, président.

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 1909 est adopté.

M. de Gérin-Ricard, après avoir remercié la Société de l'honneur qu'elle lui a fait, en l'appelant de nouveau à la présidence, félicite les membres du Bureau sortant pour le zèle et l'activité qu'ils ont déployé dans leurs fonctions.

M. le Président a le profond regret d'annoncer le décès de l'un de nos plus dévoués collègues, M. F. Moulin, ancien vice-président de la Société, décédé à Bandol. Dès que la pénible nouvelle a été connue, la dépêche suivante a été adressée à la famille :

« La Société Archéologique de Provence adresse un hommage ému à la mémoire de son vice-président et prie la famille d'agréer ses bien sincères condoléances. »

M. Franki Moulin, de nationalité suisse, mais depuis longtemps fixé dans le département du Var, à Toulon d'abord, puis à Bandol, s'était adonné aux recherches d'archéologie provençale ; il a publié de nombreux et excellents travaux, parmi lesquels *L'Abri moustérien du Bau de l'Aubésier*, en Vaucluse (époque moustérienne) Extrait du Bulletin de l'Académie du Var 1904 ; *Le Dépôt moustérien de la caverne de Châteaudouble* (Var). Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan 1904. D'autre part, l'*Étude des exploitations préhistoriques de silex avec maillets de pierre en Provence*, avait fait l'objet d'un article de la Revue préhistorique 1908, n° 1, et de plusieurs communications à notre Société.

En outre, dès 1896, M. Moulin avait entrepris des recherches sur les stations néolithiques de la vallée d'Apt et les grottes,

Digitized by Google

stations et oppidums de la Fontaine de Vaucluse ; on lui doit encore la découverte du Kjœkkemoedding du four à chaux de la la Madrague de Saint-Cyr (Var) et bien d'autres trouvailles intéressantes.

Notre collègue était officier d'Académie, membre de l'Académie du Var, de la Société d'études scientifiques de Draguignan, de la Société Préhistorique de France, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, etc.

M. A. Hillereau, qui dirige actuellement l'usine de Droujkow-ka, gouvernement d'Ekaterinoslav (Russie), envoie à ses collègues de la Société Archéologique ses meilleurs souhaits et son bon souvenir.

Est admis en qualité de membre actif :

M. le capitaine Barthère, officier d'administration d'artillerie coloniale, chevalier de l'ordre d'Anjouan, présenté par MM. G. Vasseur et M. Doumens.

Le Secrétaire signale, parmi les ouvrages offerts par leurs auteurs à la bibliothèque : *Note sur une importante découverte d'inscriptions celtiques à Cavaillon* (Vaucluse), par F. Mazauric, extrait de la Revue du Midi, 1910 ; *Presses et moulins à huile primitifs*, par S. Clastrier, A. Guebhard, P. Goby, extrait du du Bulletin de la Société Préhistorique de France, janvier 1910 ; *Le génie du castellum d'Olbia*, par H. de Gérin-Ricard, extrait de la Revue des Études anciennes, t. xii, n° 1, janvier-mars 1910.

Communication de M. H. de Gérin-Ricard

LES STÉLES ÉNIGMATIQUES D'ORGON ET DE TRETS (Bouches-du-Rhône)

Au sujet d'un article récent de M. A. de Mortillet (1) se rapportant aux curieuses sculptures d'Orgon qui se trouvent au musée d'Avignon, M. de Gérin-Ricard résume un mémoire intitulé *Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets* (2) dans lequel il rappelle que MM. Alexandre Bertrand, Flouest, Gilles, Espédieu et lui se sont occupés depuis 1876 de ces monuments, dont il donne la bibliographie complète.

(1) Les *Statues humaines d'Orgon*, dans l'Homme préhistorique, 1909, p. 335.

(2) Ce travail sera publié in-extenso dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse.

Digitized by Google

M. de Gérin a établi qu'il s'agissait là de stèles funéraires du bronze appartenant à des sépultures à incinération ; qu'elles présentent des traces de peinture ; qu'il en a été trouvé de semblables à Trets.

Parlant des rapprochements qu'il a déjà faits de ces pièces avec les statues-menhirs du Tarn, les sculptures dolméniques et des stèles du musée de Grenade, il fait quelques réserves sur l'interprétation de statues humaines, proposée par M. de Mortillet, à cause de l'abscence totale des yeux et quelquefois du nez sur ces pierres.

Enfin, M. de Gérin estime que pour mettre à point l'examen de la question de savoir s'il s'agit là de figures humaines, il faudrait d'abord y voir des dessins très dégénérés d'un type primitif appelé « tête de chouette ». Ce qni n'est pas impossible, mais ce que de nouvelles découvertes, si elles venaient à se produire, trancheraient définitivement.

M. Clastrier présente diverses observations.

M. G. Vasseur demande si les pierres de Trets étaient accompagnés d'autres objets.

M. de Gérin-Ricard indique qu'elles furent trouvées avec des urnes contenant des ossements humains, des haches polies et quelques poteries ; ces dernières n'étaient pas faites au tour, mais irrégulières. Dans son esprit, cette station date de la même époque que celle de la grotte de Onze Heures, près Trets, c'est-à-dire du passage du Néolithique au Bronze.

Les Monuments de la France

La Société centrale des Architectes français, dont la Commission d'art et de décoration a entrepris la nomenclature des édifices remarquables se trouvant en France, sollicite le concours de notre Société ; cette dernière l'aiderait dans ses travaux en lui signalant les monuments anciens et modernes existant dans la région provençale, avec indication sommaire sur leur destination, époque, style et nom des artistes qui les ont élevés

Ces renseignements seraient fournis aux auteurs des guides de voyage, permettant de les compléter et de corriger ceux qui pourraient être erronés.

Digitized by Google

Après un échange d'observations, il est entendu que la Société pourra communiquer aux Architectes français les indications qu'elle possède sur les monuments anciens de la région marseillaise.

La séance est levée à 7 heures.

SEANCE DU 10 MARS 1910

La séance est ouverte à 5 heures 45, sous la présidence de M. J. Repelin, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. de Gérin-Ricard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

En réponse à une demande de la Société Nautique de Marseille, la Société Archéologique décide de donner son adhésion morale au mouvement de protestation contre le projet de destruction de la pittoresque calanque de Port-Miou, près Cassis.

Communication de M. Bout de Charlemont

DÉCOUVERTE DE TOMBEAUX ROMAINS A SAINT-GINIEZ (MARSEILLE)

M. Bout de Charlemont fait la communication suivante :

I

Je dépose sur le bureau de la Société quelques spécimens des débris qui ont été mis à jour dans la découverte faite à Saint-Giniez, du petit groupe de sépultures dont j'ai entretenu les lecteurs du *Petit Marseillais* et que M. de Gérin-Ricard, notre érudit président, immédiatement prévenu par moi, est venu visiter en ma compagnie.

Je dépose également sur le bureau, pour être classé dans les archives de la Société, un exemplaire des numéros du *Petit Marseillais* des 6 et 9 mars courant, qui contiennent les articles publiés par moi sur cette découverte, ainsi qu'un exemplaire des photographies prises sur les lieux, par M. Jean Houter, entrepreneur de peinture pour navires.

Les sépultures de Saint-Giniez orientées, comme d'habitude, dans la direction Est-Ouest, étaient au nombre d'une dizaine et

Digitized by Google

il est probable qu'on en trouverait d'autres, si l'on avait l'occasion de creuser plus loin. Elles étaient construites en briques à rebords de 35 centimètres sur 45. Le dessus était posé à plat, sauf pour une où il était en toit, des tuiles creuses recouvrant le joint. Plusieurs amphores à deux anses, dont une au moins révèle, par les proportions de ses débris, d'assez grandes dimensions, gisaient brisées dans le voisinage des tombes. Les ossements n'étaient pas tous en place ou dans les tombeaux. Un des squelettes était dans la position assise. Les autres étaient couchés sur le dos, les bras repliés sur le ventre. Le squelette photographié avait 1m80. Les membres en étaient longs ; le torse était relativement court, la tête petite. Ces dimensions et les proportions du bassin sembleraient indiquer une femme. La plupart des fémurs, tibias, radius et humérus recueillis sont d'ailleurs, plutôt grands et les crânes petits. Les mâchoires semblent un peu prognathes. Les dents, bien rangées, sont souvent cariées et elles sont très usées en général.

La terre des briques des tombeaux et des amphores est d'une coloration rouge, assez foncée. Elle est très cuite, compacte et lourde. On remarque autour du pied des amphores un bourrelet qui ne se rencontre pas toujours. Les marques des tâcherons qui ont fabriqué les briques sont très variées.

Une seule monnaie a été trouvée fortuitement par un visiteur, M. Jules Castel, qui l'a spontanément mise à la disposition de la Société. C'est un potin d'Alexandrie fort bien conservé. M. Gustave Martin, le savant conservateur du Cabinet des Médailles de Marseille, en a fait la détermination. En voici la description et la lecture.

Cornelia Saloneina, Impératrice romaine, femme de Gallien qu'elle épousa vers l'an 240 après J.-C.

— A l'avers : ΚΟΡΝΗΛΙΑ-CΑΛΩΝΕΙΝΑ-CEB. Buste de Salonine à droite.

Au revers : Aigle à gauche se retournant vers la droite, ayant dans son bec une couronne : dans le champ une palme et la marque Lн.

L'âge des tombeaux de Saint-Giniez est désormais précisé par cette trouvaille ; il l'est également par les quelques menus débris de poterie fine dont un de Samos et deux de poterie grise que le tamisage d'une petite portion des terres m'a permis de recueillir.

En résumé, nous nous trouvons là en présence d'une petite

Digitized by Google

nécropole gallo-romaine qui a servi de sépulture à quelques-uns des membres d'une tribu sans doute isolée et païenne, et la découverte est intéressante à la fois par les caractéristiques des squelettes, par l'époque des sépultures et par le fait que la dite découverte fixe un point de plus de la carte funéraire ancienne de Marseille.

II

A l'occasion de la découverte de Saint-Giniez, un à-côté de premier ordre se présente et je suis heureux d'avoir, en cette circonstance, à vous apporter l'offre d'un concours qui me paraît devoir être précieux pour notre Société et que je ne saurais trop, pour ma part, vous engager à accepter.

Il existe à Marseille une Société des contremaîtres et employés de maçonnerie dont le siège est rue Venture, n° 10 et dont j'ai trouvé plusieurs représentants sur les lieux des fouilles. Or, ceux-ci m'ont fait la proposition suivante: que la Société archéologique de Provence, m'ont-ils dit, fasse recevoir chez nous deux ou trois membres honoraires, à raison de 25 francs de cotisation annuelle par membre, ou qu'elle nous alloue une petite subvention, qu'elle accrédite ensuite près de nous un délégué et nous nous engageons à signaler à ce délégué tout ce que nous pourrons remarquer ou découvrir d'intéressant dans les travaux que nous aurons à surveiller.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'interêt que présente cette proposition. Vous en voyez tout de suite les avantages, rien de ce qu'on pourra trouver en remuant le sous-sol de Marseille ne pouvant désormais nous échapper, pas plus dans les vieux quartiers de la Bourse qu'ailleurs, et nos fouilles se trouvant tout naturellement ainsi faites en général de la façon la plus pratique et la plus économique,

Dès que quelque chose d'ancien serait mis à jour dans un chantier, le délégué accrédité près de la Société des contremaîtres serait avisé. Il se rendrait sur les lieux et les choses vues, il en saisirait la Commission des monuments, qui aviserait et saisirait elle-même, le cas échéant, la Société en vue des voies et moyens à adopter.

Comme vous le voyez, c'est simple, pratique et peu onéreux et cela peut être fécond en heureux résultats.

Digitized by Google

A mon humble avis, la Société Archéologique devrait se faire collectivement recevoir de la Société des Contremaîtres, comme membre honoraire à la dite Société, moyennant la cotisation de 25 francs par an, et allouer en plus une subvention de 50 francs par an, par exemple, qui pourrait, à l'occasion, être augmentée, suivant les services rendus, sans préjudice des diplômes et médailles qui pourraient être décernés.

J'ai, en conséquence de ce qui précède, l'honneur de prier M. le Président de vouloir bien mettre la proposition que je vous soumets en délibéré.

Un mot pour finir. Je suis charmé d'avoir à vous annoncer que M. Samat, directeur du *Petit Marseillais*, a bien voulu mettre les colonnes de son journal si estimé et si répandu à ma disposition pour toute communication archéologique intéressant surtout la Ville de Marseille, qui lui est chère entre toutes, et ses environs.

Communication de M. de Ville d'Avray

M. de Ville d'Avray adresse les communications suivantes :

I

INSCRIPTION ROMAINE A VILLENEUVE-LOUBET

Cette stèle funéraire — qui porte des particularités assez rares — se trouve presque au sommet de la colline, et non loin de l'église. Elle est encastrée, obliquement, sous le crépissage du mur du presbytère contre la porte d'entrée. Placée là depuis fort longtemps, elle n'a pas été découverte vers 1878 comme on le dit au village, c'est-à-dire quand paraissait l'épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes, dÉd. Blanc, puisque, dès 1823, elle était signalée dans les *Annales du Var*. Il semble actuellement nécessaire d'en donner une description plus complète, de rectifier certains détails de lecture et d'ajouter les mesures exactes omises par Éd. Blanc, et bien d'autres épigraphistes.

Cette belle inscription est sur pierre dure, dite pierre de Grasse, et encadrée dans une jolie moulure large de 5 centimètres, dont deux côtés sont encore visibles ; mais je n'ai nullement vu cet encadrement se prolonger au-dessus, comme l'in-

Digitized by Google

dique l'auteur précité, dans sa figure 36, Pl. II (1). L'I de la fin de la première ligne (IVS) n'est pas non plus placé après le C, *mais bien intercalé entre ses branches.* Il n'a que 2cm 5 — au lieu de 6 centimètres — hauteur des lettres de cette première ligne, où je ferai remarquer la forme élégante du B.

Je n'ai nullement vu un V comme avant-dernière lettre de la deuxième ligne que je lis « EVVARISTS », exactement comme les *Annales du Var* (2). D'ailleurs, il n'y a pas entre les deux dernières lettres de cette ligne l'espace nécessaire pour intercaler

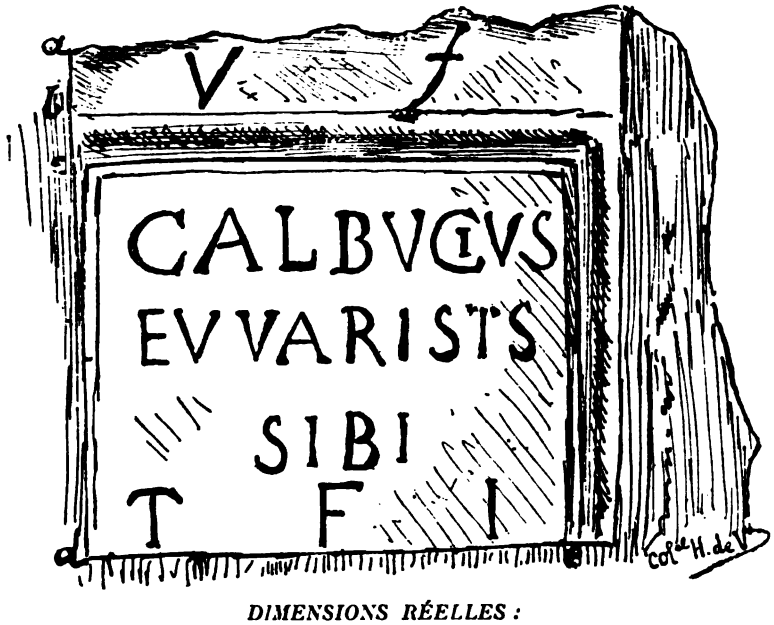

DIMENSIONS RÉELLES :

ab. 14cm		*V*..... 10cm	*en cursive* (rare)
bc. 5cm		*f*..... 16cm	
cd. 55cm	*Lettres :*	1re ligne 6cm	
de. 58cm		2e ligne. 5cm	
		3e ligne. 5cm	
		4e ligne. 7cm	
		Le petit I (dans le C) = 2cm 5.	

(1) Cf. Éd. Blanc. — Épigraphie authentique du département des Alpes-Maritimes; Nice, Malvano, 1878, t. V. 8°, pp. 77-78 et Pl. II, fig.36.

(2) *Annales du Var*, 1823, p. 62. — Cf. également : *Tisserand*. Hist. de Nice, t. I, p. 47, et Hist. de Vence, p. 7. — *Carbone* : Épigr. gréco-massal, et romaine, n° 225, p. 134.

Digitized by Google

cette lettre ; ce n'est qu'une abréviation, et le dessin d'Éd. Blanc est donc inexact. A la quatrième ligne, la première et la troisième lettre sont bien plus éloignées de F que l'indique Éd. Blanc, et, alors que les deuxième et troisième lignes ont des lettres de 5 centimètres, celles-ci en ont 7 centimètres.

Immédiatemeut au-dessus du cadre — qui a 55 centimètres de haut sur 58 de large, du moins dans ce qui paraît encore visible — existe un petit bouton de 14 centimètres de hauteur, en pierre dure, et portant, *en cursive*, chose assez rare en épigraphie antique, deux grandes lettres (V... et F).

V..... haute de 10 centimètres
F..... » de 16 »

Il faut donc lire :

V/ivus F/ecit
C/aius Albucius
Euvarist/u/s
Sibi
T/umulum F/ieri I/ussit

Avec la leçon indiquée par nos prédécesseurs — qui avaient oublié toutes les mesures — :

« De son vivant, Caius Albucius Euvaristus a ordonné de lui élever ce tombeau. » ; et l'inscription, pour n'être pas inédite, se trouve ainsi *dessinée plus exactement*, et *mesurée* avec tout le soin possible, conditions si indispensables, semble-t-il, en Épigraphie antique.

(Août 1908.)

II

INSCRIPTION ROMAINE A N.-D. DE VIE, PRÈS MOUGINS

Dans son Épigraphie des Alpes-Maritimes, publiée à Nice en 1878, Ed. Blanc signale à N.-D. de Vie, près de Mougins, l'inscription suivante, sous le n° 116 :

D · M
· T. FL · VA
LERIO ·
TIL · ADREITI
O · ET · TIL · MO
DERATVS · PPF

Digitized by Google

Il spécifie assez clairement, l'emplacement topographique, c'est-à-dire que cette stèle en calcaire gris assez dur et en forme de « plaque », est encastrée au bas du mur, « à gauche » du porche de la chapelle Notre-Dame de Vie, à deux kilomètres du Sud-Est de Mougins ; *elle est en effet au Nord-Est*. Je dis, assez clairement, car, comme je l'ai fait remarquer depuis vingt ans, dans mon Carnet d'Europe — cartes françaises et étrangères —, en topographie, les mots « droite » ou « gauche » *ne doivent jamais*

être employés à la place des points cardinaux, car l'inscription précitée est bien à gauche, en entrant, mais à droite, en sortant du porche. Dans *ce cas*, une erreur est facilement réparable ; il n'y a qu'un peu de temps perdu ; mais pour des indications en rase campagne, c'est tout autre chose ; et, sans indication *parfaitement nette*, on court bien des chances de ne rien découvrir de ce que l'on cherche.

Digitized by Google

Allicis, Tisserand, Carbone, Sardou, etc., ont aussi relevé cette inscription — qui doit être au Corpus — mais les lectures diffèrent ; *rien n'est mesuré*; aucun *détail n'est précisé.* — La leçon d'Ed. Blanc me paraît exacte, savoir :

« D/iis M/anibus. T/ito Fl/avio Valerio Til/lius Adreitio et « Til/lius Moderatus, p/atri p/io f/ecerunt.

« Aux Dieux Mânes, à Titus Flavius Valerius, Tillius Adreition « et Tillius Moderatus, à leur père bien-aimé. » Seulement, je ferai tout d'abord remarquer que, après trente-deux ans, bien des lettres sont effacées, mais que j'ai lu ADRITIO, et non pas ADREITIO ; que, sauf l'A de la deuxième ligne, aucun des A n'est barré ; — *que la deuxième ligne n'a nullement ses cinq lettres ainsi espacées — erreur commise également par Carbone et Allicis.* (cf. Épigr. authentique. Inscrip. gallo-romaine de Mougins, par A.-L. Sardou, Annales de la Société des L. S. A. des Alpes-Maritimes. T. II, p. 105.) — Les cinq lettres se suivent à égal intervalle.

De plus, aucun de ces auteurs ne spécifie les dimensions des lettres, ni de la pierre, et *ne semble avoir remarqué les ornements du bas,* dont l'un est pourtant encore fort net, en 1910, c'est-à-dire *un demi-cercle en relief, ayant 8 centimètres de diamètre.*

Ce sont ces rectifications qui m'ont semblé nécessaires ; et j'ai essayé de combler ces lacunes, le 13 février 1910, en spécifiant ici que : la plaque de calcaire a 82 centimètres de haut, 66 centimètres de large, et 8 centimètres d'épaisseur. —

Les lettres des trois premières lignes ont 9 centimètres de haut, alors que celles des trois dernières n'en ont que 6.

Toutes ces lettres sont *en creux*, de 2 à 3 millimètres à peine, et non de la belle facture, sauf l'O de la troisième ligne, qui est d'une parfaite régularité.

Un double encadrement entoure cette inscription. — Enfin, il y a trace, au bas, de trois *couronnes en relief* — la moitié d'une subsiste seule encore — et dont le diamètre égale 8 centimètres.

La lecture de A. L. Sardou me semble la plus juste, et il a vu cependant Adreitio, comme Ed. Blanc, contrairement à ma lecture. Comme moi, Sardou fait ressortir l'*inexactitude de ces intervalles,* et que les lettres ne sont pas de même dimension — (mais il n'en donne aucune !) Citant ensuite les inscriptions que le trente-unième volume du Congrès Archéologique, p. 446,

Digitized by Google

indiquait ainsi, au n° 265 « Au Cannet (même canton de *Cannes*, ... et n° 266... » alors qu'elles étaient au *Cannet-du-Luc* (!), il terminait ainsi sa communication : « Je conclus de tout ceci « qu'une révision complète de l'Épigraphie antique de notre « département serait nécessaire... » et, pour ma part, j'approuve hautement sa conclusion.

Excursions

Sur la proposition de la Commission des Excursions, la Société décide d'organiser les excursions publiques suivantes :

Dimanche 20 mars : visite au monument de la Penelle, à la Penne, sous la direction de M. F. Magnan.

Dimanche 10 avril : visite de l'oppidum de Saint-Marcel, sous la direction de M. G. Vasseur.

La séance est levée à 7 heures 30.

Travaux des Commissions

La Commission de la Carte Archéologique de la Provence a effectué dans le courant du trimestre divers pointages intéressant les communes de Vitrolles et Puyloubier (Bouches-du-Rhône) ; présents : MM. Clastrier, Dalloni et Vasseur.

La Commission pour la protection des vestiges historiques s'est également réunie ; ont pris part à ses travaux MM. Clastrier, Guillaud et Vasseur.

Le Gérant : M. Dalloni.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE DU 28 AVRIL 1910

La séance est ouverte à 6 heures, sous la présidence de M. de Gérin-Ricard, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Bout de Charlemont offre à la Société les divers objets qu'il a recueillis dans la sépulture récemment mise à jour au Parc des anciennes expositions coloniale et d'électricité (Le Rouet, Marseille).

La présence de briques à rebords, l'abondance de la poterie sigillée montrent bien qu'il s'agit d'un tombeau de l'époque romaine, ainsi que l'annonçait l'auteur dans le *Petit Marseillais* du 28 mars.

A ce propos, M. Bout de Charlemont donne une liste des sépultures anciennes découvertes dans la région de Marseille.

Communication de M. Bout de Charlemont

M. Bout de Charlemont fait la communication suivante :

FRAGMENTS DE POTERIES TROUVÉS A TAUROENTUM

Je vous présente deux fragments de poterie sigillée. Tous deux offrent des caractères identiques. Sur chacun d'eux nous voyons un lion courant dans une attitude absolument semblable. La frise qui souligne le terrain sur lequel le lion court est formée de coquilles, tout à fait pareilles. Enfin, au-dessus du décor animalier, règne un pointillé interrompu qui s'arrête à la même place dans les deux morceaux. Dans l'un, le lion est affronté par un animal qui semble bien être un taureau. Dans l'autre, il est suivi par un autre animal d'une forme que je n'ai pu déterminer et il n'est pas douteux que, si les fragments étaient plus grands, nous retrouverions cette bête sur le premier morceau, comme nous trouverions le taureau sur le second.

Or, j'ai trouvé le second débris, celui qui est le mieux conservé, il y a quelques jours seulement, lors de défoncements que j'ai fait faire, dans le sous-sol de Beauvoir où il se trouvait accolé, à un morceau de brique à rebords. Le premier avait été également trouvé par moi, il y a deux ou trois ans, à 200 mètres environ de ma petite maison.

Digitized by Google

Ces deux fragments, quoique entièrement semblables d'ornementation, ont certainement fait partie de deux vases; la différence d'épaisseur et l'émail moins fin dans l'un que dans l'autre le prouvent, encore que la pâte apparaisse bien pareille. Cela prouve une fois de plus que les beaux vases de Samos et leurs répliques, si je puis employer ici ce mot réservé ordinairement à la peinture, n'étaient pas rares à Tauroentum. En voici d'autres preuves sous la forme de fragments profusément décorés de roses de même provenance et d'un fragment de vase d'Orezzo, comme j'en ai déjà recueilli plusieurs.

M. Bout de Charlemont présente un double tournoi de François Ier trouvé à Tauroentum.

M. Bout de Charlemont entretient également la Société des recherches qu'il espère faire prochainement à l'Agache ; il présente de nombreux débris de poteries romaines : fragments de panses, pieds, anses, cols, bords et fonds de dolia, ainsi qu'un large et épais débris de moulin en basalte, recueillis dans ce gisement.

La séance est levée à 7 h. 15.

SÉANCE DU 26 MAI 1910

La séance est ouverte à 6 heures, sous la présidence de M. de Gérin-Ricard, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. le Président proclame l'admission, en qualité de membres actifs, de MM.

Moullot, imprimeur, avenue du Prado, à Marseille, présenté par MM. de Gérin-Ricard et Vasseur.

L. Serre, entrepreneur, domaine de Sulauze, par Miramas, présenté par MM. Faudrin et Vasseur.

Le Secrétaire signale, parmi les ouvrages offerts à la bibliothèque, une étude sur *l'antique cité de Pisavis*, par M. Valérian, don de l'auteur ; un travail de M. R. Varaldi sur les *découvertes archéologiques à Mouans* (Alpes-Maritimes), don de l'auteur ; divers volumes offerts par un membre de la Société ; *Archéologie de la Gaule*, par Marin-Jean ; *Histoire d'Apelle*, d'Henri Hous-

Digitized by Google

saye ; *Archéologie chrétienne*, par l'abbé Bourassi ; *Saint-Gilles et son pèlerinage*, d'Everlingue ; *la Ligue en Provence*, par Ludovic Legré.

M. DE GÉRIN-RICARD signale la découverte faite par M. Bernard, à Olbia, d'une mosaïque romaine mesurant 4 mètres sur 5 et sur laquelle était construit un temple.

M. BOUT DE CHARLEMONT entretient la Société de ses nouvelles recherches à l'Agache, près Tauroentum. Il y a recueilli différents débris de l'époque romaine parmi lesquels un morceau de bord de vase sigillé. Il demande si quelque membre de la Société pourrait le renseigner sur l'origine du mot « Agache », dont il rappelle quelques interprétations.

M. REPELIN fait observer que le dessin de l'un des fragments de poterie sigillée présentés par M. Bout de Charlemont représente la louve allaitant Rémus et Romulus.

M. G. VASSEUR appelle l'attention de ses collègues sur un article de M. Clastrier annonçant la découverte d'une station néolithique avec ossements humains dans la chaîne de la Nerthe ; malgré l'opinion de l'auteur, il ne pense pas que les poteries recueillies dans cette grotte soient campigniennes.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 30 JUIN 1910

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. DE GÉRIN-RICARD, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

MM. VASSEUR, REPELIN et DE LAROQUE s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le SECRÉTAIRE signale, parmi les ouvrages offerts à la bibliothèque, deux notes de M. de Gérin-Ricard sur *Une stèle grecque d'Egypte découverte à Marseille* (Congrès des Sociétés Savantes de Provence, tenu à Arles en 1909) ; *Les Stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets* (Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse 1910) ; un exemplaire du classique traité de MM. G. et A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, donné par M. Guillaud.

M. LE PRÉSIDENT annonce que le Conseil général des Bouches-du Rhône a bien voulu renouveler la subvention qu'il accorde

Digitized by Google

chaque année à la Société ; mais, en raison de la pénurie financière du département, cette subvention a été réduite à 50 francs.

Le Comité du reboisement prie la Société Archéologique de désigner un délégué auprès de ce groupement. M. Guillaud est désigné.

M. Bout de Charlemont présente les croquis de deux petits vases qui ont été récemment recueillis au gisement des Tompines, près Gémenos, par M. Revillet. C'est une poterie à pâte rougeâtre, revêtue d'une sorte de vernis ressemblant parfois à de l'émail. Elle est associée à de nombreux fragments de la céramique sigillée.

M. P. Chanfreau fait une communication sur *un aqueduc romain de la vallée de l'Arc*, situé au quartier Boule, commune de Velaux et sur *un abri néolithique découvert au quartier du Castellas*, à Rognac (Bouches-du-Rhône).

M. le Président soumet à la Société une proposition du syndicat des contremaîtres en maçonnerie de Marseille, transmise par M. Bout de Charlemont, qui en demande l'adoption.

Le syndicat des contremaîtres en maçonnerie offre de signaler d'urgence à la Société, toutes les découvertes intéressantes que ses membres pourraient faire au cours de leurs travaux; en outre, les membres de la Société auraient le droit, sur présentation de leur carte, de pénétrer sur les chantiers. En retour, une certaine subvention serait versée chaque année au syndicat.

Après un échange d'observations, la Société adopte la proposition du Conseil, d'après laquelle elle s'engage à verser au syndicat des contremaîtres en maçonnerie une cotisation de vingt-cinq francs, qui pourra dans la suite être augmentée suivant les services rendus. En outre, des récompenses individuelles pourront être attribuées aux contremaîtres qui auront particulièrement facilité les recherches.

La séance est levée à 7 heures.

Digitized by Google

FAÇADE DE L'ÉGLISE

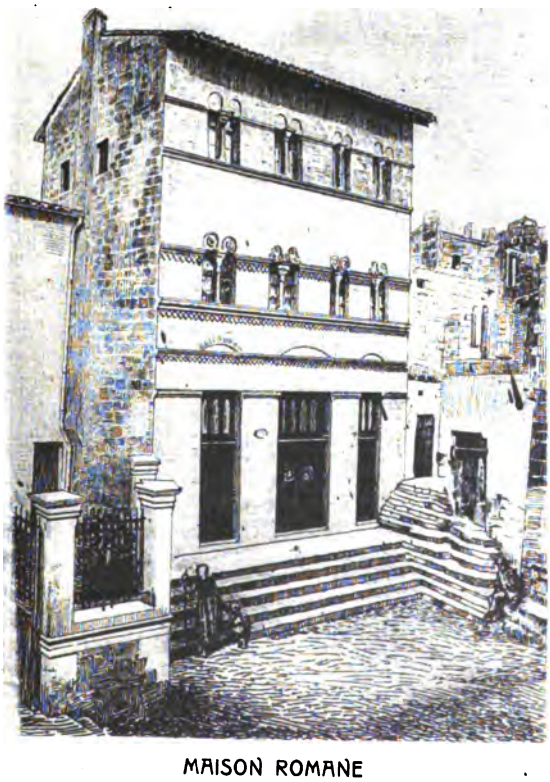

MAISON ROMANE

SAINT-GILLES

Digitized by Google

Digitized by Google

Excursion du 15 août 1910 à Nîmes et à Saint-Gilles (Gard)

La Société a fait, le 15 août 1910, une excursion publique à Nîmes et Saint-Gilles.

La visite de Nîmes a eu lieu sous la direction de M. Mazauyer, l'éminent Conservateur des Monuments historiques de cette ville. Les membres de notre Société qui y ont participé et nos invités ont été unanimes à rendre hommage à l'érudition et à l'amabilité de notre distingué cicérone.

D'autre part, l'organisation de l'excursion avait été parfaite et notre excellent confrère, M. Magnan, à reçu, à cette occasion, des félicitations justement méritées.

En résumé, agréable et intéressante journée qui, espérons-le, engagera nos collègues à venir plus nombreux aux prochaines excursions.

A l'occasion de la visite de Saint-Gilles, M. F. Magnan a bien voulu réunir les intéressantes notes suivantes sur le monastère et la maison romane de cette ville.

L'Abbaye

La région où se trouvent les monuments visités par la Société, se nommait autrefois « Rhode » ; c'est ce qui a fait supposer qu'elle fut le siège d'une colonie grecque fondée par les Rhodiens.

Plus tard, elle prit le nom de « vallée flavienne », et devint le centre d'un établissement romain des plus importants, à en juger par les inscriptions tumulaires, et les nombreux débris recueillis dans les environs.

Puis, cette contrée fut désertée, nous ne savons pour quelle cause, et, tout comme la Thébaïde, attira de nombreux anachorètes.

C'est vers cette époque, soit vers le milieu du VIIe siècle, que naquit à Athènes, et fut baptisé sous le nom d' « Αἰγίδιος », celui qui devait être l'évêque d'Avignon ÆGIDIUS, et le fondateur du célèbre monastère, dit de Saint-Gilles.

Arrivant maintenant à la description de ce monastère, ou plutôt de ce qu'il en reste, nous laisserons la parole à notre

Digitized by Google

maître en archéologie: Prosper Mérimée, qui l'a faite, on ne peut mieux, dans un ouvrage à peu près introuvable aujourd'hui :

L'église de Saint-Gilles, dit-il, peut être considérée comme le « nec plus ultra » de l'art bysantin. Conçue sur un plan gigantesque, elle a été abandonnée avant d'être achevée, probablement pour les mêmes causes qui ont laissé tant de beaux monuments imparfaits, savoir : les maux de la guerre, le manque de fonds, la diminution de la ferveur religieuse, et la décadence des pouvoirs ecclésiastiques.

Au milieu des ouvrages ébauchés dans le style roman, s'est élevée une église petite, mesquine de proportion, ayant toute l'apparence d'une construction provisoire ; c'est l'église actuelle, dont la date est assez difficile à déterminer, plusieurs restaurations successives en ayant altéré le caractère primitif. Son architecture appartient à ce gothique importé dans le midi de la France, et s'y développant sans grâce, avec peine, comme un arbre transplanté de son pays natal sur un sol étranger. Les voûtes sont en ogives, et, à l'exception de piliers corinthiens qui divisent l'église en trois nefs, et que je crois une restauration du XVIIe siècle, aucun ornement n'en décore l'intérieur.

La partie orientale du bâtiment se termine par un pan coupé; l'abside actuelle, qui n'est visible qu'à l'intérieur, paraît être une addition très moderne. Voilà, ce me semble, tout ce qu'il y a à remarquer dans l'église pauvre et sans caractère qui a remplacé la magnifique basilique projetée.

Il reste des premières constructions: 1° le portail; 2° une portion d'église souterraine, sous une partie de la nef principale et du collatéral droit de l'église gothique; 3° un pan de mur appartenant au collatéral et au transept de gauche; 4° enfin, quelques substructions du chœur et du transept de droite. On peut ajouter encore probablement, la base des gros murs, et peut-être celle des piliers de l'église actuelle.

Et d'abord il faut noter que toutes les portions de constructions commencées sont, sous le rapport de l'ornementation, absolument terminées, ce qui leur donne l'apparence d'une ruine plutôt que de l'ébauche d'un monument inachevé. On peut chercher, je crois, la cause de cette singularité dans le goût, ou pour mieux dire dans le besoin de détails, caractère si frappant de l'architecture bysantine, le maître et ses ouvriers se complaisant dans l'ornementation, et en faisant l'objet principal de leur travail.

Digitized by Google

Après cette vue d'ensemble, notre guide entre dans les détails, en commençant par la fameuse vis de Saint-Gilles :

La vis de Saint-Gilles, autrefois le but des pèlerinages de tous les compagnons tailleurs de pierre, est située dans l'angle formé par l'intersection du mur du collatéral gauche et du transept. Son appareil est d'une perfection merveilleuse. La construction de cet escalier passe encore pour un modèle de stéréotomie, et il a donné son nom à la plus élégante des voûtes rampantes en spirale.

Mérimée n'est pas le seul, comme on le pense bien, que ce travail ait émerveillé.

M. Revoil déclare que : « C'est un des plus riches spécimens de l'art au XIIe Siècle. »

Écoutons encore M. Rondelet, dans son « Art de bâtir » :

« Cette vis est une espèce de voûte annulaire, disposée pour soutenir les marches d'un escalier tournant autour d'un noyau plein. Le nom de « vis de Saint-Gilles », par lequel on le désigne, lui vient de ce que la première voûte de ce genre, exécutée en pierre de taille, a été faite au prieuré de Saint-Gilles. Le trait de cette voûte passe pour un des plus difficiles de la coupe de pierre, parce que toutes les surfaces des voussoirs sont gauches et les arêtes à double courbure. »

« Mais, c'est sur la façade, continue Mérimée, que s'est épuisé tout le caprice de l'ornementation bysantine. Elle se présente comme un immense bas-relief de marbre et de pierre, où le fond disparaît sous la multiplicité des détails. Il semble qu'on ait pris à tâche de ne pas y laisser une seule partie lisse : colonnes, statues, frises sculptées, rinceaux, motifs empruntés aux règnes végétal et animal, tout cela s'entasse et se confond. Des débris de cette façade, on pourrait décorer dix édifices somptueux. Devant tant de richesses, prodiguées avec une profusion inouïe, le spectateur, ébloui d'abord, attiré de tous les côtés à la fois, et ne sachant où arrêter ses regards, a peine à reconnaître des formes générales. C'est l'inconvénient du style bysantin ; on ne peut l'apprécier que de près. Du plus loin qu'on aperçoit un monument grec ou romain, on en saisit l'ensemble, on en devine les détails ; mais, un édifice du XIIe siècle, c'est un bijou, qu'on doit pour ainsi dire examiner à la loupe.

Il faudrait un volume pour décrire la façade de Saint-Gilles ; je n'entreprendrai pas cette tâche au-dessus de mes forces. Je

Digitized by Google

me contenterai de présenter quelques observations que m'a suggérées l'examen du monument.

La forme inusitée de cette façade, dépourvue de fenêtres, de roses, et terminée par une ligne droite, me fait croire qu'elle devait être élevée davantage, recevoir un grand fronton, et peut-être être encadrée par des tours.

Le soubassement présente des bas-reliefs de très peu de saillie, représentant pour la plupart des lions dans différentes attitudes. Il faut noter les deux stylobates en retour des deux côtés de la porte principale. C'est une masse de lions, d'hommes et d'animaux de toute espèce, dont l'ensemble forme une base carrée. Ils soutenaient autrefois deux colonnes isolées, détruites depuis longtemps. On suppose qu'elles étaient destinées à rappeler les colonnes, ainsi disposées, du temple de Jérusalem. Plusieurs anciennes églises attestent, en tout cas, la généralité de cet usage.

Les lions sont représentés, en général, déchirant des hommes ou des animaux. Suivant quelques archéologues, ce sont des emblèmes de la force de l'Eglise militante, de son triomphe final sur l'impiété ; on peut tout y voir. Ces lions d'ailleurs, comme tous les animaux symboliques, sont très mal imités, et l'obligation de former une masse carrée, leur a donné les attitudes les plus forcées, et quelquefois les plus ridicules.

Cette obligation que déplore Mérimée est approuvée, au contraire, par M. Eulard, conservateur du Musée du Trocadéro. Celui-ci, en effet, dans une conférence qu'il vient de faire tout récemment à l'Université des Annales, s'exprime ainsi :

Dans l'art roman, c'est aux dépens même de l'arc et de la voûte que l'on sculptait ; et, si l'on décorait une maçonnerie, l'ornement suivait l'appareil ; il y a un motif spécial sur chaque pierre. On a rarement ce bon esprit dans nos constructions modernes : ainsi, sur un fronton de la bibliothèque nationale, par exemple, les joints passent malencontreusement à travers la poitrine d'une femme ; les artistes romans n'auraient jamais commis cette erreur, ils savaient admirablement adapter leur décor à la construction ; l'un est fait pour l'autre, et l'effet ornemental est tiré des membres mêmes de la construction, non plus des placages de marbre ou de stuc : toute la structure est apparente.

Revenant aux lions de Saint-Gilles, notons en passant cette remarque au sujet de ceux qui se trouvent des deux côtés de l'entrée principale :

Digitized by Google

Les abbés de Saint-Gilles, hauts et puissants seigneurs féodaux, rendaient la justice à la porte de leur église. De là, cette formule qu'on trouve dans une infinité de chartes :

Domino nostro abbate sedante inter leones.

Viennent ensuite des observations sur le portail :

Toutes les figures du portail, mais les grandes surtout, qui représentent les douze apôtres, sont d'un style un peu sec et dur; les draperies raides, à plis parallèles, fins et rapprochés, sont couverts d'une profusion de broderies et de pierres précieuses. Cette ostentation de richesse se remarque dans presque toutes les statues de l'époque bysantine. C'était un moyen de frapper le vulgaire, et, en même temps, de donner carrière au talent des sculpteurs à rendre les petits détails. Ce n'est que par un raffinement tout moderne qu'on est arrivé à représenter les premiers apôtres couverts de haillons, et à tirer partie de leur pauvreté même, pour faire ressortir la grandeur de leur mission et de leur caractère.

Plusieurs motifs d'ornements, surtout les rinceaux des piédroits de la porte principale, et les chapiteaux des colonnes, offrent une imitation de l'antique si frappante, que quelques-uns ont supposé que des fragments réellement antiques avaient été intercalés dans cette façade. Une colonne de granit est certainement dans ce cas. Au reste, antiques et modernes, plusieurs parties annoncent un goût exquis et une admirable exécution.

A droite de la façade s'élève une tour carrée, lourde et sans ornements, construction contemporaine sans doute de l'église actuelle. A part cette addition choquante, le portail de Saint-Gilles doit être considéré comme le type le plus parfait du style bysantin parvenu au plus haut degré de sa splendeur. Je résumerai ainsi ses caractères principaux : largeur de la base; apparence de solidité qui va jusqu'à la lourdeur; division excessive des parties; profusion des détails et variété de l'ornementation, ayant pour but évident d'atténuer l'effet de lourdeur.

Une inscription gravée sur une pierre, à l'extérieur de l'église actuelle, du côté de l'ancien cloître détruit, donne la date de la fondation de cette incomparable basilique. Elle est, dit-on, la copie d'une autre inscription tracée sur une plaque de marbre et perdue depuis longtemps. Le commencement est mutilé, mais la date est fort lisible. Cette date, 1116, est celle des premières substructions et du plan original. Il est probable que la parlie

Digitized by Google

existante de la crypte aura été terminée avant 1150. Je placerai un peu plus tard la construction du portail, et surtout celle des des transepts et du chœur, qui annoncent une modification dans le plan primitif. Suivant toute apparence, c'est dans les premières années du XIIIe siècle que les travaux auront été interrompus. C'est de cette époque, en effet, que datent la décadence de l'abbaye de Saint-Gilles et les invasions des croisés du Nord dans le Languedoc et la Provence.

Maison Romane

Outre sa merveilleuse basilique, Saint-Gilles possède encore un édifice qui mérite d'attirer notre attention.

C'est une maison romane qui, sans Prosper Mérimée, ne présenterait certainement plus ce caractère aujourd'hui. On peut s'en convaincre, en apprenant, par le récit suivant, ce qu'elle était devenue au moment de cette bienheureuse intervention, qui la fit classer parmi les monuments historiques :

Chacun de ses hôtes, nous dit l'abbé d'Everlande, s'y était construit son nid à sa façon ; trois fenêtres sur quatre avaient été fermées au deuxième étage, et une maussade ouverture carrée, pratiquée dans la partie la plus maltraitée, formait une large échancrure dans la corniche brisée.

Le premier étage avait été odieusement mutilé par l'ouverture de deux grandes fenêtres modernes, dont l'une surtout, celle de gauche, avait tellement compromis la solidité de l'édifice que, du sommet de cette ouverture à l'angle de la fenêtre supérieure, se dessinait une large lézarde, produite par le brisement de plusieurs pierres de taille. Tout cela n'était pourtant rien en comparaison de ce que le rez-de-chaussée avait eu à souffrir : pierres arrachées, muraille minée, sept ouvertures pratiquées avec le pic dans le mur pour faire deux étages dans un, rien ne manquait à la dégradation.

Quant à Prosper Mérimée, nous ignorons ce qu'il pensa de ce déplorable état de choses, car il ne nous a laissé, au sujet de ce monument, que les observations suivantes :

On voit, en face de l'église, une maison qui paraît avoir été construite à la même époque. Les fenêtres de la façade sont carrées, mais surmontées d'un archivolte trilobée, avec un tympan orné de trèfles à jour. Les étages sont séparés par un

Digitized by Google

cordon, ou une frise de losanges, formés par des lignes croisées, gravées en creux (il m'a paru que ces creux n'avaient jamais été remplis de mastic coloré).

Au-dessus de cette frise, trois grandes pierres sans ornement figurent comme un bandeau qui occupe toute la longueur de la façade. Il coupe une espèce d'arcature bouchée en anse de panier dont les claveaux ne dépassent pas l'alignement du mur où ils sont engagés. Je ne comprends pas ce que la maison peut gagner de solidité à cet appareil bizarre, qui certainement appartient à la construction primitive.

L'intérieur de la maison ayant été souvent réparé, n'offre plus de vestiges de ses anciennes dispositions, si ce n'est une grande cheminée avec un manteau conique à pans, telles que les miniatures des XIIe et XIIIe siècles nous le représentent ordinairement.

Cette bâtisse offre un modèle précieux de l'architecture civile au moyen âge, et, suivant toute apparence, a été la demeure de quelque personnage considérable, au temps de la splendeur de Saint-Gilles.

Voilà tout ce que dit Prosper Mérimée, au sujet de cette construction romane, mais ce qu'il ne dit pas, par excès de modestie, c'est que, grâce à lui, fut conservé ce modèle précieux de l'architecture civile au moyen âge, et nous considérons comme un devoir de le rappeler ici, en témoignage de notre reconnaissance.

F. M.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1910

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. DE GÉRIN-RICARD, président.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin est adopté,

Communication de M. de Gérin-Ricard

SUR UN DEUXIÈME GROUPE DE TUMULI PRÉROMAINS A LA SÉRIGNANE (BOUCHES-DU-RHONE)

M. DE GÉRIN-RICARD fait la communication suivante :

Dans le courant de l'été dernier, M. Isidore Fontanarava, membre de notre Société, est allé visiter à la Sérignane le groupe

Digitized by Google

de tumuli que j'avais fouillé et sur lequel j'ai fourni un mémoire (1). Au cours de cette excursion, il a découvert un nouveau groupe composé de huit de ces monuments que nous sommes allés voir ensemble le 28 août 1910.

Ces huit tumuli que nous avons numérotés de six à treize, comme suite aux cinq déjà fouillés, forment un groupe distant du premier de quatre cents mètres environ ; ils sont disposés sur la même crête que les premiers, non pas en ligne droite mais d'après une ligne sinueuse qui épouse les inflexions de la cime du coteau, dans la partie où celui-ci s'abaisse en queue de mulet dans la direction du Sud-Est, presque parallèlement et au Nord d'une ligne qui irait du Jas Neuf au hameau de Kierbon.

Échelonnés sur une longueur de 395 mètres environ, ces monuments sont cotoyés au Nord par un chemin forestier. Voici leur repérage en allant du Nord-Ouest au Sud-Est :

100	mètres	environ	du tumulus n°	6	au tumulus n°	7
80	»	»	»	7	»	8
60	»	»	»	8	»	9
50	»	»	»	9	»	10
40	»	»	»	10	»	11
25	»	»	»	11	»	12
8	»	»	»	12	»	13 (2)

Voici leurs caractéristiques :

Numéros	Diamètre	Hauteur	Observations
6	17m	3m	
7	20	3	en partie exploité pour la chaux.
8	15	1 50	semble être resté inachevé.
9	5	1	
10	15	1 50	
11	7	1 50	
12	7	0 70	
13	7	0 70	

Quelques-uns de ces tumuli et notamment les nos 6, 7 et 8, mieux conservés que les autres, laissent apercevoir un soubassement à parement extérieur de un mètre de haut environ qui

(1) Bull. de la Société, 1909, p, 80.

(2) La distance qui sépare le premier tumulus du treizième est d'environ 1.200 mètres.

Digitized by Google

devait primitivement s'élever à 1m 50, puis, au-dessus et en retrait de 3, 4 ou 5 mètres, un couronnement à parement également extérieur et qui devait avoir plus de 1 mètre de haut entourant une petite plateforme qui occupait le sommet du tombeau.

Cette disposition est, je crois, nouvelle et rappelle l'architecture des *nuraghi* de Sardaigne.

A la surface de deux ou trois de nos tumuli, j'ai remarqué la présence de morceaux de scories de fer, provenant probablement de la mine voisine abandonnée depuis l'époque romaine (1) dite du « Fer à Cheval ». Ces scories étant à la surface ont pu être apportées bien après la construction des tombeaux, mais si la fouille en faisait découvrir dans le corps de la construction, il s'ensuivrait que l'exploitation de ce gisement remonterait au moins au même âge que celui des sépultures. Ce serait là une constatation importante. C'est ce que nous saurons probablement au printemps où nous nous proposons de fouiller, M. Fontanarava et moi, ces monuments. Je rappelle que le mobilier des tumuli 1 à 5 de la Sérignane m'avait permis de le dater soit de la fin du bronze, soit du commencement de l'époque du fer.

Il sera également intéressant d'examiner si cette série de tumuli — qui s'étend déjà sur une ligne de 1200 mètres — ne se prolonge pas plus avant dans le S.-E. (2) et si la chaîne formée par ces monuments ne correspond pas à une délimitation de territoires aux époques protohistoriques.

(1) Cf. sur ce gisement, H. de Gérin-Ricard. *Monographies des communes de Peypin... la Bourine*, etc. 1900-04, p. 98. Il semble que cette mine a été exploitée aux IIe et IIIe siècles de notre ère (*Antiquités de la vallée de l'Arc*, p. 242) et même beaucoup plus tôt, puisque dans le castellum de l'Agache (commune de Belcodène) qui en est peu éloigné, j'ai recueilli non seulement des scories, mais aussi des morceaux de minerai de fer brut, très vraisemblablement de cette provenance (*Ant. de la vallée de l'Arc*, p. 38). Or, le retranchement de l'Agache remonte au moins à l'époque de la colonie grecque de Marseille dont le synchronisme avec l'époque de la Tène III a été déjà reconnu en Provence (V. la publication de M Vasseur sur le Baou Roux, *Notes préliminaires sur l'industrie ligure en Provence*, 1903; H. de Gérin-Ricard, *Antiq. de l'Arc*, p. 42, et l'*habitat de Pain de sucre* (Bull. de la Société, n° 9, 1907).

(2) Soit dans la direction de Nans (Var) où on me signale plusieurs de ces tombeaux entre ce village et le Mont Olympe ou Auripo, qui appartient à la même chaîne de montagnes que la Sérignane et Regagnas.

Digitized by Google

Communication de M. Bout de Charlemont

NOUVEAUX FRAGMENTS DE POTERIE TROUVÉS A TAUROERTOM

M. Bout de Charlemont fait la communication suivante :

Je vous présente quelques débris de verres anciens parmi lesquels le fond d'un vase qui est d'une irisation magnifique et si accentuée qu'elle a produit comme une espèce de tain qui transforme ce joli débris en une sorte de petit miroir.

Dans les fragments de poterie, vous remarquerez plusieurs morceaux de bords de vase, dont un de grande coupe décoré à la barbotine de feuilles lancéolées à longues tiges, sujet de décoration fréquent. Sur des fragments nombreux de panse, vous verrez un génie ailé, un corps d'homme nu, ailé aussi, qui a une jambe repliée, des lions, des élans, des cerfs, des bouquetins, des ours, des chiens courants, un lapin, enfin les décors les plus compliqués et les plus variés de la poterie sigillée. Plusieurs fonds de coupes portent des noms ou parties de noms de potiers, parmi lesquels on peut lire celui de Licanus (officina Licani) que j'ai déjà trouvé dans une exploration au Pied de Bouquet près Boulbon.

Je vous signale en outre un fragment de vase d'Orezzo à décoration en forme d'écailles de pomme de pin, comme j'en ai déjà trouvé en d'autres points de Taurœntum, un fragment probablement d'Amphorion, et un débris de lampe funéraire.

J'apporte aussi un clou en bronze à large tête, deux morceaux d'une d'aiguille en os dont la partie intermédiaire n'a pu être retrouvée, un flan monétaire avant la frappe et un segment de disque en bronze, qui paraît avoir été argenté mais dont je n'étais pas alors parvenu à déchiffrer la marque frappée en circonférence au lieu de l'être en diamètre, ainsi que cela a lieu le plus communément. Je suis arrivé à déchiffrer le second mot de la marque et à m'approcher d'assez près du premier. M. Clerc a bien voulu me prêter le secours de ses lumières et je présente aujourd'hui le fruit de notre collaboration. Voici le nom complet inscrit sur cette marque, nom consigné dans le Corpus, sous plusieurs numéros :

L (VCII) RASINIS PISANIS

Digitized by Google

Le fond du vase sur lequel ce nom est imprimé mesure 1 centimètre et l'évasement de sa courbe indique une coupe de grande dimension qui était sans doute revêtue d'une décoration luxueuse. Mais il est surtout intéressant au point de l'histoire de la poterie en général et de Tauroentum en particulier.

En effet, le potier qui a tourné ce vase, était, comme sa marque nous l'apprend, originaire de la ville de Pise, la seconde bien entendu, la première, une des douze cités étrusques et la capitale de la Pisatide, ayant été détruite de fond en comble en 456 avant Jésus-Christ et la poterie sigillée, d'ailleurs, n'étant vraisemblablement pas encore connue ou tout au moins répandue hors de son berceau. Or, la Pise d'Italie, de fondation grecque, n'est guère entrée dans l'histoire qu'au IIe siècle avant Jésus-Christ et c'est en 179 ou 180 qu'elle fut conquise par les Romains.

Deux constatations résultent de ce qui précède :

La première est que le potier dont nous retrouvons ici le nom, n'a sans doute pu faire œuvre de potier sigillaire et que ses produits ne sont probablement venus à Tauroentum ou qu'il n'y est venu lui-même travailler qu'en deça de cette date.

La seconde est qu'entre ce moment et la prise de Tauroentum conjointement à celle de Marseille, en l'an 49 avant Jésus-Christ, la poterie sigillée y avait déjà cours et était en usage chez les descendants des fondateurs de la ville, soit qu'ils la tirassent de son lieu d'origine même, soit que l'infiltration céramiste des Romains, par pénétration d'hommes de métier, ait précédé l'envahissement de cette partie de la province par leurs armes.

M. le Président donne un compte rendu sommaire de l'excursion publique faite le 15 août à Nîmes et à Saint-Gilles par la Société ; il adresse de vifs remerciements à M. Mazauric, le savant conservateur du Musée de Nîmes, qui a bien voulu diriger la visite de nos collègues avec la plus grande affabilité.

M. Bout de Charlemont invite les membres de la Société à assister à l'excursion que la Société scientifique Flammarion fera prochainement, sous sa direction, aux vestiges de Tauroentum.

La séance est levée à 6 h. 30

Digitized by Google

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1910

La séance est ouverte à 4 h. 15, sous la présidence de M. J. Repelin, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. G. Vasseur offre un tiré à part de la communication qu'il vient de faire à l'Institut sur les *résultats des fouilles archéologiques exécutées à Marseille, dans le fort Saint-Jean.* (Extrait du Compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 244, 10 juin 1910).

M. Marius Dalloni fait observer que M. Vasseur a jugé nécessaire, pour répondre au désir exprimé par certains savants parisiens, de fournir à l'Institut des attestations établissant l'authencité de ses découvertes au fort Saint-Jean. Il paraît, en effet, qu'à la suite des fraudes scientifiques commises dans notre région, on éprouve les plus grandes défiances pour les découvertes qui y sont faites et qu'il sera nécessaire dorénavant, que les archéologues provençaux démontrent la sincérité de leurs recherches. Il en résulte une situation intolérable et dont notre Société a le devoir de se préoccuper.

Le colonel de Ville d'Avray adresse un article du journal *Le Littoral de Cannes,* numéro du 12 décembre 1910, sur l'étymologie et l'analogie de l'Estérel et du Mont-Vinaigre.

Le Secrétaire dépose aux archives, au nom de M. Bout de Charlemont, deux exemplaires du journal *La Presse Libre* (novembre 1910) donnant le compte rendu d'une excursion faite le 1er novembre à Tauroentum par la Société scientifique Flammarion et le discours prononcé à cette occasion par notre collègue.

D'autre part, M. Bout de Charlemont informe la Société qu'il poursuit actuellement aux environs de Marseille des fouilles importantes dont il l'entretiendra prochainement.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée par M. Thieux à la Société pour l'aviser qu'il vient d'observer, à Vitrolles, une pierre levée paraissant être un menhir. Il s'agit d'un monument déjà signalé et décrit par M. S. Clastrier dans notre *Bulletin* 1909, p. 119.

M. le Président rappelle qu'une excursion publique est orga-

Digitized by Google

nisée pour le dimanche 4 décembre à la Penelle, sous la direction de M. Magnan.

La Société se réunit en Comité secret.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1910

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Repelin, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Président proclame en qualité de membre actif M. P. Baudoin, photographe, 46, rue Vacon, à Marseille, présenté par MM. de Gérin-Ricard et F. Magnan.

Parmi les publications reçues par la Société, M. Dalloni signale particulièrement le dernier numéro de *L'Homme Préhistorisque*, décembre 1910, renfermant un article de notre collègue, M. Charles Cotte, sur les *Tumulus halstatiens provençaux à vases grecs archaïques*.

M. E. Abeille écrit pour aviser la Société qu'il l'autorise très volontiers à visiter le monument de la Penelle, situé sur ses propriétés ; il ajoute qu'il ne possède aucun autre renseignement sur ce monument que ceux qui peuvent être recueillis auprès des gens du pays.

Communication de M. F. Magnan

NOUVELLES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE VIEUX MARSEILLE

M. F. Magnan fait la communication suivante :

Chacun reconnaît que le sol de notre antique cité pourrait fournir à l'histoire de très utiles documents ; le malheur est que la majeure partie du terrain où se sont succédé tant de générations, ne nous a rien conservé de ce qui fut à leur usage. Cela tient apparemment à ce que leurs ustensiles abandonnés là, n'ayant pu traverser une aussi rude écorce, ont été complètement pulvérisés par les piétinements, ou transportés en pleine mer, d'autant qu'il n'existe pas à Marseille, comme à Rome, de mont « *Testachio* », formé par des fragments de poteries anti-

Digitized by Google

ques, et que nous voyons fréquemment nos pêcheurs ramener dans leurs engins des objets originaires des civilisations primitives.

Quelles qu'en soient d'ailleurs les raisons, ce qui nous est arrivé presque toutes les fois que nous avons obtenu, non sans peine, l'autorisation de pratiquer des fouilles dans les centres les mieux situés, c'est de nous trouver arrêtés dès les premiers coups de pioche, soit par le rocher ou le poudingue, soit par tout autre corps de même consistance, alors qu'il aurait fallu descendre à deux ou trois mètres en terre meuble, pour atteindre la couche archéologique. Or ces terres-là ne se rencontrent que très rarement chez nous aux endroits où cela paraîtrait le plus désirable. C'est du moins la pénible expérience que nous venons de faire, puisque sur les dix emplacements que nous avons dernièrement tenté d'explorer à fond, un seul nous en a laissé la faculté.

Nous avions jugé tout d'abord inutile de nommer les autres, mais, à la réflexion, il nous a paru qu'il serait peut-être bon de les signaler, ne fût-ce que pour tâcher d'éviter, en ce qui les touche, de nouvelles déconvenues.

Nous passerons donc rapidement en revue ces différents milieux improductifs, en expliquant les motifs que nous avions de les interroger :

C'est premièrement celui de la place d'Aix, dit des Présentines. Bien que ce terrain soit en dehors des premiers remparts, il aurait pu renfermer, s'il eût été moins compact, des vestiges précieux, puisqu'il fut témoin des nombreux assauts livrés aux Massaliotes, assauts acharnés, et de longue durée, au cours desquels les guerriers tués durent, dans bien des cas, être enterrés précipitamment sur place, encore munis de leurs armes.

Toujours sur la même ligne d'enceinte, vient, en second lieu, l'emplacement qu'occupait autrefois l'établissement fondé, l'an 1203, par les Trinitaires, voués à la rédemption des captifs. Les religieux de cet ordre demeurèrent là jusqu'en 1524, c'est-à-dire jusqu'au moment où la mise en défense de Marseille contre l'armée du connétable de Bourbon, exigea leur sortie des bâtiments qui durent alors faire place aux fortifications.

La tour isolée qui produit l'effet d'une sentinelle avancée au nord des ouvrages défensifs que l'on peut se figurer, résulte en apparence des mêmes nécessités, mais nous devons confesser

Digitized by Google

que tous les livres consultés à son égard ne nous ont même pas appris son nom.

Au pied de cet énigmatique édifice, nous avons visité le chauffoir municipal, parce qu'il se trouve dans le quartier de Lorette, où se rassemblaient les croisés, avant de se diriger vers la Terre sainte.

Poursuivant nos investigations, nous avons creusé des tranchées tout autour de l'Hôtel-Dieu, et principalement dans l'ancien cimetière des Accoules :

« Bien des choses d'un grand intérêt, dit Augustin Fabre (1), se passèrent dans le cimetière des Accoules, où se tenaient autrefois les réunions publiques : les souverains du Comté de Provence, Charles II, en 1288 ; Robert, en 1309 ; la reine Jeanne, en 1348, y confirmèrent successivement les chapitres de paix de Marseille, et reçurent le serment d'obéissance du peuple ». Mais, de tous les monuments, destinés à la postérité, qui furent érigés à cette place, rien ne subsiste plus aujourd'hui.

Les ravages du temps et des hommes, ne se manifestent fort heureusement pas d'aussi rigoureuse façon, envers l'espace anciennement occupé par l'abbaye de Saint-Sauveur, où des caves célèbres ont pu jusqu'à ce jour résister à l'anéantissement.

Ces caves, qui ne sont pas tout à fait des caves, puisqu'elles ont, au Midi, le même niveau que la chaussée, ont donné matière à trois avis différents, parmi nos historiens : les uns disent qu'elles représentent les premières habitations de la côte provençale ; les autres qu'elles ne sont pas antérieures à l'occupation romaine, durant laquelle elles servirent de casernes ; d'autres enfin soutiennent que ce sont des cryptes, construites en même temps que l'abbaye de Saint-Sauveur, au ve siècle. En somme, leur situation est telle qu'elle permet d'admettre successivement ces trois hypothèses.

Le seul de ces locaux qui présente encore un certain caractère archaïque, fait partie de la maison portant le n° 31 de la rue Radeau. *C'est dans celui-là* que Grosson prétend avoir découvert la fameuse inscription grecque, vainement cherchée depuis qu'il l'a signalée dans sa relation sur les antiquités de Marseille. Il faut pourtant croire qu'il l'a vue, puisqu'il en donne le texte intégral, mais ce qui reste à démontrer, c'est qu'il l'ait relevée

(1) *Les rues de Marseille.* Tome II, page 69.

Digitized by Google

dans une cave de Saint-Sauveur. Elle n'est pas, en tout cas, dans celle dont nous parlons, où sa place ne se trouve même pas indiquée.

Du territoire de Saint-Sauveur, nous passons à celui de Saint-Victor, sur la rive opposée, appelée « Rive-Neuve ». Beaucoup de gens croient que ces deux riches domaines étaient reliés par un tunnel, passant au-dessous du port. Il va sans dire qu'il ne nous a pas été possible de vérifier ce fait.

Pour en revenir à la Rive-Neuve, nous ne savons pas à quel moment cette appellation lui fut donnée, mais c'est à bon droit qu'on la considère comme nouvelle, par rapport à l'autre. Cette dernière servait en fait au débarquement depuis longtemps, lorsqu'on supprima les marécages qui croupissaient de l'autre côté du Lacydon, pour la rendre également accessible au trafic des marchandises. On enleva dans ce but une quantité considérable de limon, que l'on transporta sur la déclivité de la colline voisine. C'est là que fut creusé le bassin du carénage, et que se trouvait la nécropole millénaire, décrite, dans le rapport fait à son sujet, en 1831.

Nous espérions découvrir au moins quelques souvenirs du passé, dans les profonds terrassements qui viennent d'être effectués, non loin de là, pour l'établissement de la nouvelle poissonnerie. Malheureusement, cette fois encore, nos espérances ne se sont point réalisées.

Les dernières de ces recherches infructueuses ont eu lieu dans le quartier en transformation, derrière la Bourse, et n'auraient pas été plus loin qu'un simple sondage, rue Bonjuan, n° 6, prouvant la défectuosité de ce terrain, ~~sous~~ SANS l'indication suivante apportée par Ruffi (1) :

« Il y avait anciennement dans Marseille, un temple dédié à la déesse Minerve. Le général des Gaulois, Caraman, après avoir levé le siège qu'il avait mis devant cette ville, offrit un carquois d'or à cette déesse, que les Marseillais révéraient comme leur protectrice. On trouva depuis une statue de Minerve, parmi les vestiges d'un ancien édifice, en creusant les fondations d'une maison dans la rue des Consuls. »

Dans quelle partie de la rue des Consuls se trouvaient les vestiges de cet ancien édifice ? C'est ce que Ruffi ne nous dit

(1) *Histoire de Marseille*, t. II, p. 315.

Digitized by Google

pas. Néanmoins ne les ayant pas aperçus au-dessous des quatre immeubles numérotés 4, 6, 8 et 7, où nous avons pu tout inspecter minutieusement, il suffira, pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point, de se livrer à la même inspection sous les autres bâtisses qui vont être démolies dans ce quartier ; et la chose en vaudra certainement la peine, car les renseignements de Ruffi méritent, comme on le sait, d'être pris en sérieuse considération.

Il nous reste maintenant à parler de nos fouilles effectives :

Celles-ci furent entreprises vers le milieu de la rue Baussenque, avec l'espoir d'y découvrir quelques indices rappelant les tout puissants seigneurs des Baux, attendu qu'au dire de M. Louis Legré (1), cette rue conserve incontestablement le souvenir de leur domination. L'origine de ces grands personnages remonterait, selon M. Jules Canonge (2), aux illustres « Balthes », famille si réputée au ve siècle, chez les Goths, qu'ils la confondaient avec celle de leurs rois. Mais, en réalité, les seigneurs des Baux ne sont mentionnés pour la première fois, qu'en 981, dans une charte de Valmajour, et c'est seulement eu l'année 1125, qu'ils purent prétendre à la couronne de Provence. Est-ce bien en dernière analyse, dans la rue Baussenque et ses environs qu'ils résidèrent alors? Augustin Fabre (3) loin d'être affirmatif, comme son collaborateur à la *Revue de Marseille*, M. Legré, paraît au contraire en douter. Il eût été dès lors intéressant de trouver à cette place, ne fût-ce qu'une pièce de monnaie, à l'effigie de l'un de ces potentats, mais la seule que nous ayons pu en retirer est, suivant M. Martin, le savant numismate, de Robert, comte de Provence, lequel vécut de 1309 à 1343 (Pl. X, fig. 10).

Cette pièce d'argent était enfouie à deux mètres de profondeur, et, le terrain s'étant enfin montré favorable, nous en avons fait une fouille sur l'épaisseur de 1^m 80, en faisant chaque jour de nouvelles trouvailles.

Nous ne détaillerons pas les fragments de poteries grecques, romaines et autres, recueillis dans cette excavation, de semblables débris se trouvant assez répandus dansnotre région et nous nous contenterons d'attirer votre attention sur ceux de prove-

(1) *Revue de Marseille* (1859), p. 326.
(2) *Histoire de la vallée des Baux* (1874), p. 9.
(3) *Les rues de Marseille*, t I, p. 208.

Digitized by Google

nance sarrasine, qui, moins anciens, s'y rencontrent néanmoins, beaucoup plus rarement.

Les Sarrasins, autrement dit les Arabes d'Europe, ont pourtant occupé la Provence à plusieurs reprises, mais toujours dans le but de la ravager, plutôt que pour s'y fixer définitivement. C'est pourquoi les objets importés par eux sont en si petit nombre.

C'est ici, que nous nous ferions un devoir, autant qu'un plaisir, d'enregistrer les belles découvertes en ce genre, de notre éminent confrère, M. Vasseur, s'il n'était indiscret de traiter ce sujet, avant qu'il ne l'ait traité lui-même, dans l'ouvrage que le monde savant attend avec une légitime impatience.

Pour déterminer l'âge de notre poterie, nous utiliserons les deux dates que nous avons pu nous procurer à cet effet :

La première nous est donnée par la médaille citée précédemment, et qui fut déterrée à 30 centimètres au-dessus de la poterie sarrasine.

D'autre part, s'il faut en croire M. de Rey (1), le plus ancien titre relatif à ces dévastations, est un écriteau découvert à Saint-Maximin, dans le tombeau de sainte Marie-Magdeleine.

Ce document nous apprend que le début des invasions date de l'année 716. M. de Rey ajoute à cela que ces envahissements périodiques durèrent près de trois cents ans, soit du VIIIe au XIe siècle.

On pourrait en conséquence avancer, sans trop de témérité, que les débris exposés, sont vraisemblablement du Xe siècle.

Les dessins, bleus sur fond blanc, des tessons 1, 2, 3 et 4 ont été partiellement effacés ; par contre ceux des n°s 5, 6, 7 et 8 sont encore en parfait état de conservation.

Quant au n° 9, il se distingue des autres en ce qu'il porte des signes peints en noir, qui nous ont paru tout d'abord appartenir à l'écriture arabe ; mais un examen plus attentif, nous a démontré qu'ils avaient encore plus d'analogie avec ceux dessinés sur le vase que voilà (*Pl. X, fig.* 11).

Nous empruntons cette figure à l'ouvrage relatant les remarquables travaux de M. Arthur Evans (2).

Le persévérant archéologue anglais avait exécuté des fouilles,

(1) *Les Invasions des Sarrasins en Provence.*
(2) *La civilisation préhéllénique*, par René Dussaud (1910) page 295.

Digitized by Google

7 9

3

6

1

11

5

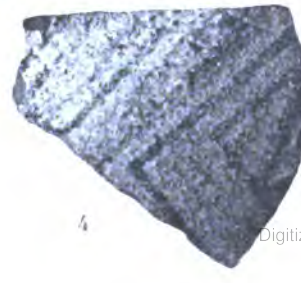

4

10
recto

Digitized by Google

Digitized by Google

patientes et méthodiques, dans l'île de Crète, et particulièrement sur l'emplacement du palais de Gnosse, que la mythologie attribue au roi Minos. Ces recherches ayant amené toute une série d'instructives révélations, M. Evans prit, en conséquence, le nom de Minos pour symboliser la civilisation crétoise, qui s'étend de l'époque néolithique à celle de l'invasion dorienne, et qualifia de « minoen », tout ce qui se rapporte à cette obscure période.

Ainsi, les signes peints sur le vase reproduit, sont des caractères alphabétiques minoens.

De son côté, le réputé préhistorien Déchelette (1) retrace comme suit, la genèse de cet alphabet :

« Avant ses explorations du palais de Gnosse, M. Evans avait déjà découvert l'écriture primitive du monde égéen : on considérait l'alphabet phénicien, ancêtre des alphabets gréco-latins, comme dérivé de l'hiératique égyptien, forme abrégée des hiéroglyphes. En réalité, dès l'âge du bronze, une écriture distincte des hiéroglypes, était répandue dans le bassin de la Méditerranée. Elle fut reconnue en Crète sur un grand nombre de monuments, à partir de 1893.

« Dans l'état actuel de nos connaissances, elle se compose de 135 signes pictographiques, conventionnels, et de deux autres alphabets linéaires, dérivés de ces hiéroglypes, dont on ne possède pas encore la clef. On a reconnu en Espagne la survivance de cet alphabet primitif méditerranéen. Enfin, on a noté ses affinités avec l'écriture numidique, en usage à l'époque romaine, et qui survit dans le TIFINAGH, écriture actuelle des Touaregs.»

Les signes peints sur notre tesson n° 9 paraissent présenter des analogies avec le Tifinagh se rattachant lui-même à l'écriture minoenne.

M. P. Chanfreau donne un compte rendu de ses récentes recherches à la station néolithique du Grand Vallat, près Velaux (Bouches-du-Rhône).

L'auteur présente un plan des environs de Rognac où il a pointé la situation de plusieurs stations préhistoriques.

M. Dalloni remarque que M. Chanfreau a indiqué une station au sud de la Tour de Bruny, près Berre ; or, il a reconnu lui-

(1) *Manuel d'Archéologie préhistorique*, tome II, pages 43 et 44.

Digitized by Google

même, il y a deux ans, sur le plateau même de Bruny et au nord du même point, une station robenhausienne avec nombreux silex taillés du type du plateau de Laure, près Gignac; M. Dalloni a relevé de nombreux fonds de cabane qu'il se propose de fouiller.

M. Chanfreau présente la photographie d'un bénitier trouvé près de Vitrolles et qu'il croit être gallo-romain, en raison de la proximité d'autres vestiges de cette époque.

Plusieurs membres présents ne pensent pas que ce bénitier soit aussi ancien.

M. Chanfreau informe la Société qu'il est heureux d'offrir à la Ville de Marseille la statue ligure du type dit « de Velaux », qu'il a récemment découverte à Rognac. Il prie le Conseil d'Administration de vouloir bien faire les démarches nécessaires pour que cette statue entre au Musée Borély.

M. le Président remercie M. Chanfreau du don très important qu'il fait au Musée d'Archéologie et de la mission dont il veut bien charger la Société.

La société se réunit en comité secret.

La séance est levée à 6 h. 40.

Excursion du 4 décembre 1910 à La Penelle

Dans la soirée du 4 décembre 1910, la Société a visité, sous la direction de M. F. Magnan, l'énigmatique monument bien connu des archéologues sous le nom de La Penelle. Devant les personnes qui avaient bien voulu prendre part à cette promenade, M. Magnan a prononcé l'allocution suivante :

« S'il est quelqu'un de disqualifié pour parler présentement de La Penelle, c'est bien votre serviteur, car il vient de faire paraître une publication dans laquelle il a dit tout ce qu'il savait à ce propos (1). Or, vous reconnaîtrez, qu'après avoir tout dit, il est malaisé de dire encore quelque chose. C'est pourtant à cela que m'oblige mon excellent confrère, M. Dalloni. Je vais donc essayer de le satisfaire, en tenant le même langage sur un ton différent :

(1) *Bulletin* de la Société Archéologique de Provence, 1908, n° 12, p. 60.

Digitized by Google

« Pour commencer, il ressort de l'ensemble des documents la concernant que La Penelle fut érigée par la colonie phocéenne, ensuite par les soldats de César, puis encore par les Marseillais du moyen âge. En revanche, on y voit aussi qu'elle ne date ni des Grecs, ni des Romains et qu'elle n'est pas non plus du moyen âge. Mais ce qui ne s'y trouve nulle part discuté, c'est son origine celtique, attendu que cette hypothèse est encore dans le domaine de la fantaisie, où (puisque nous nous promenons aujourd'hui) je vous demande la permission de vous conduire un instant :

« Revenons donc par la pensée, si vous le voulez bien, à l'époque où les montagnes étaient adorées, et demandons-nous, s'il en était de plus adorable que celle offerte à nos regards en ce moment ? Il n'en est pas en tout cas qui domine avec plus de majesté la contrée environnante. Remarquons au surplus qu'elle a communiqué son nom celtique au village assis à ses pieds, lequel l'a conservé d'âge en âge, et sans altération, jusqu'à nos jours. Or, ce nom, « Penne », est un nom générique, il signifie montagne. Celle-là n'est cependant pas la seule ici. Nous en voyons même autour d'elle qui la surpassent en importance. Pourquoi dès lors, tandis que toutes les autres tiraient leur appellation soit de leur conformation, soit d'une particularité quelconque, désignait-on celle-ci par un qualificatif qui s'appliquait également à chacune d'elles ? C'est vraisemblablement parce qu'elle était la seule de la région qui, suivant la belle expression de Camille Jullian, « parût alors vivre d'une vie propre ; avec les aspects sombres ou lumineux de son faîte, présages de tempête ou de beau temps ; avec les clartés qui la couronnent au soleil levant ; avec les nuages qui s'y amassent, les éclairs qui la sillonnent, le tonnerre qui y éclate, et surtout avec les vents qu'elle déchaîne de ses flancs et qui semblent les souffles mêmes de sa divinité.

« En admettant donc que cette montagne fût divinisée, nous serons amenés à croire qu'elle dut avoir son temple, lequel, en ce cas, ne pouvait être mieux situé qu'à l'endroit précis où se trouve l'objet de nos investigations.

« Si, néanmoins, on a trop de peine à supposer qu'un édifice aussi peu consistant ait put résister à tant de siècles, on concevra plus aisément que diverses constructions se soient succédé sur l'emplacement du temple en question : on ne compte pas en

Digitized by Google

effet les substructions sur lesquelles furent édifiés successivement des bâtiments de différents âges.

« Quoi qu'il en soit, après cette explication, comme après les autres, La Penelle continue à garder son secret, attendant toujours qu'un chercheur heureux parvienne à le découvrir, et que, pour cela, Messieurs les archéologues tâchent de la protéger. »

Le Gérant : M. DALLONI.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JANVIER 1911

Conformément aux statuts, la Société s'est réunie en Assemblée générale le dimanche 8 janvier, à 5 heures du soir.

M. J. Repelin, vice-président, préside la séance.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 1910 est adopté.

Allocution présidentielle

M. J. Repelin prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Notre distingué président, M. de Gérin-Ricard, s'est vu contraint, par suite d'un surcroît d'occupations professionnelles, de résigner ses fonctions de président de notre Société. Nous tenons à exprimer tous les regrets que nous a causés cette décision, regrets que vous partagez certainement. C'est à ce fait que nous devons l'honneur de présider cette séance générale annuelle.

Permettez-moi, avant de vous inviter à élire un nouveau président, de vous rappeler les événements heureux ou malheureux pour notre Société, qui ont marqué l'année 1910 et de vous présenter le compte rendu de nos travaux.

Le nombre des membres actifs de notre Société au 31 décembre 1909 était de 80. Sur ce nombre, nous avons eu le regret de vous annoncer trois démissions. Par contre, nous avons eu le plaisir d'admettre trois nouveaux membres. Ce qui fait que notre effectif au 31 décembre 1910 est de 80 membres actifs comme l'année précédente.

Je fais un pressant appel au zèle et à l'activité de tous pour faire de la propagande en faveur de notre Société.

La marche ascendante de notre groupement semble s'être momentanément ralentie ; le nombre de nos membres est stationnaire. Notre œuvre est intéressante ; elle pourrait être des plus importantes, si notre Société prenait le développement que nous sommes en droit d'espérer. Pour atteindre ce but, nous comptons sur le concours de tous.

Les communications faites en 1910 sont les suivantes, par ordre alphabétique de nom d'auteur :

Digitized by Google

M. Bout de Charlemont nous a fait une série de communications ayant pour titre :

I. — *Découverte de tombeaux romains à Saint-Giniez (Marseille)* ;

II. — *Note sur un fragment de poterie trouvé à Taurœntum ;*

III. — *Note sur une nouvelle trouvaille faite par M. Revillet au gisement des Tompines, à Gémenos ;*

IV. – *Le tombeau de l'Exposition* ;

V. — Communications sur Taurœntum : *Un double tournoi de François Ier. Un ancien four à chaux. Divers décors de vases de luxe. Un établissement romain à l'Agache ;*

VI. — *Communication sur Taurœntum et l'Agache.*

Il nous a informés, en outre, qu'il avait entrepris aux environs de Marseille des fouilles très importantes, dont il nous entretiendra prochainement.

M. Chanfreau nous a fait une communication sur divers objets antiques recueillis dans la région de Vitrolles et à la station néolithique du Grand Vallat. Il nous a annoncé, à la fin de sa communication, son intention de faire don à la Ville de Marseille de la curieuse statue trouvée par lui à Velaux et il nous a chargés d'en prévenir M. le Maire de Marseille. La décision de M. Chanfreau sera approuvée de tous les amis des sciences archéologiques ; nous sommes heureux de l'en féliciter encore une fois.

M. de Gérin-Ricard nous a fait trois communications intéressantes :

I. — *Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets* (Bouches-du-Rhône), à propos d'un article de M. de Mortillet.

M. de Gérin-Ricard rappelle qu'il a établi qu'il s'agit là de stèles funéraires provenant de sépultures à incinération de l'âge du bronze.

II. — Communication de photographies de belles mosaïques récemment découvertes à Olbia.

III. - *Sur un nouveau groupe de tumuli à la Sérignane.* Cette communication fait suite à celle qui a déjà paru, sous le nom de notre distingué confrère, dans le Bulletin de notre Société.

M. Magnan nous a communiqué le résultat de ses nouvelles fouilles archéologiques dans le vieux Marseille.

M. Magnan a poursuivi avec persévérance ses recherches dans le vieux Marseille et le succès a couronné ses efforts. Il ne nous

Digitized by Google

a d'ailleurs fait connaître qu'une partie de ses découvertes. Nous attendons avec intérêt les résultats de ses importantes fouilles.

M. le colonel de Ville d'Avray nous a fait deux communications :

I. — *Inscription romaine à Villeneuve Loubet* (Alpes-Maritimes).

II. — *Inscription romaine à N.-D. de Vie, près Mougin* (Alpes-Maritimes).

Enfin, M. Vasseur a fait don à la Société d'un tiré à part de son importante communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dans laquelle il fait connaître le résultat des fouilles pratiquées au fort Saint-Jean. Bien que ces résultats n'aient pas fait l'objet d'une communication spéciale à la Société, nous tenons à signaler leur importance au point de vue de l'histoire des origines de Marseille.

Vous voyez, Messieurs, que les communications faites en 1910 ont été relativement peu nombreuses et, à part quelques exceptions, peu importantes. Les sujets ne manquent pas cependant, non plus que les personnes susceptibles de les traiter; mais il semble que le zèle de nos collègues se soit, momentanément du moins, ralenti. Laissez-moi espérer que la nouvelle année nous apportera une abondante moisson de communications de ceux qui jusqu'ici se sont abstenus.

La Commission de conservation des monuments historiques s'est préoccupée du sort réservé au curieux monument de la Penelle. Une promenade a été organisée sous la direction de M. Magnan. La Société a commencé des démarches pour que cet intéressant monument soit préservé d'une ruine qui serait inévitable.

La Commission de la Carte a fonctionné d'une manière un peu intermittente. Nous faisons appel encore une fois au zèle et à la bonne volonté de nos confrères pour activer l'œuvre commencée.

Les excursions ont été peu nombreuses, la plus importante est celle de Nîmes. Malgré le zèle des organisateurs, cette excursion n'a réuni que quelques personnes. Nous devons toutefois adresser tous nos remerciements à M. Mazauric, conservateur du Musée de Nîmes, qui a bien voulu diriger les visiteurs et les a fait très aimablement bénéficier de ses connaissances si complètes sur l'Archéologie nimoise.

Digitized by Google

Une autre excursion a eu lieu, nous l'avons dit, à la Penelle.

Au point de vue financier, nous avons eu le regret d'apprendre que la Ville de Marseille, par raison d'économie, avait supprimé la modeste subvention de 100 francs qu'elle avait régulièrement accordée à la Société depuis son origine. Cette mesure est loin de nous être spéciale. Un très grand nombre de sociétés ont eu le même sort que nous, mais c'est là une maigre consolation.

Pour les mêmes raisons d'économie, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a réduit à 50 francs la subvention de 150 francs qui nous était régulièrement attribuée.

Par contre, la Société est entrée en possession du montant du prix Beaujour que l'Académie de Marseille a bien voulu lui attribuer en 1909. Le Conseil d'Administration a l'intention de proposer à la Société de constituer à l'aide de cette somme de 500 francs une réserve qui pourra être utilisée, suivant le vœu de l'Académie, à des recherches intéressant l'histoire de Marseille. Ces fonds pourront nous être d'une grande utilité, au moment de la démolition des quartiers de derrière la Bourse. Il nous faudra alors une organisation spéciale pour surveiller les travaux et cette organisation pourra entraîner des dépenses diverses, telles que des gratifications aux ouvriers ou contremaîtres, etc.

A ce propos, je dois vous dire un mot de notre entente avec le Syndicat des contremaîtres en maçonnerie.

L'initiative en revient à M. Bout de Charlemont. Moyennant une modeste subvention, qui pourra s'augmenter, suivant les services rendus, les contremaîtres en maçonnerie se sont engagés à signaler à la Société les découvertes archéologiques qu'ils pourraient faire au cours de leurs travaux de démolition.

Enfin, nous avons mis à l'étude la question de la loi sur la surveillance et la réglementation des fouilles archéologiques. Nous avons adressé un exemplaire du projet à chacun des membres de la Société en le priant de faire connaître son avis et nous attendons les résultats de cette sorte de referendum.

Nous adressons nos félicitations à M. Mounet, nommé professeur à l'École primaire supérieure de La Côte Saint-André (Isère) et nous regrettons qu'il ait été obligé, par suite, de résigner ses fonctions de trésorier, qu'il remplissait depuis cinq ans.

Permettez-moi, en terminant, de faire des vœux pour la prospérité de notre Société qui est appelée, nous n'en doutons pas,

Digitized by Google

à rendre de grands services à l'Archéologie régionale et à la Science.

Compte rendu financier

M. F. Magnan présente le compte rendu de la situation financière au 31 décembre 1910 remis par M. P. Mounet, trésorier :

Recettes

Solde en caisse au 1er janvier 1910.....	F.	1.113 10
Subvention du Conseil général.....		50 »
Encaissement de 59 quotités.....		590 »
Prix décerné par l'Académie de Marseille.....,.		500 »
Total des recettes.....	F.	2.253 10

Dépenses

Loyer, entretien du local, gaz, impositions prime d'assurance.....	F.	323 95
Bulletin n° 13.....		251 50
Bulletin n° 14.....		261 20
Bulletin n° 15.....		114 60
Frais de bureau et d'administration.....		48 25
Abonnements à divers périodiques, achats d'ouvrages pour la bibliothèque.....		36 50
Total des dépenses.....	F.	1.036 »
Solde pour balance.....		1.217 10
Total égal.....	F.	2.253 10

L'Assemblée décide à l'unanimité de porter aux réserves la somme de 500 francs, montant du prix décerné par l'Académie de Marseille.

M. F. Magnan fait remarquer qu'un certain nombre de cotisations de 1910 restent à recouvrer ; ces cotisations figureront au compte rendu des recettes 1911.

Récompense de la Société

Sur la proposition de M. G. Vasseur, un diplôme d'honneur est accordé à :

M. Charles Taxil, architecte, rue de la Loi, 18, à Marseille,

Digitized by Google

pour le concours prêté à notre confrère, au cours des fouilles entreprises à la nouvelle caserne du Fort Saint-Jean.

Élections et Renouvellement des Commissions

M. J. Repelin, vice-président, est élu président pour l'année 1911, pour l'achèvement du mandat confié pour 1910-1911, à M. de Gérin-Ricard, démissionnaire.

M. F. Magnan, membre actif, est élu trésorier pour l'année 1911, pour l'achèvement du mandat confié pour 1910-1911, à M. P. Mounet, démissionnaire.

Les Commissions sont renouvelées de la manière suivante pour l'année 1911 :

Commission du Bulletin. — MM. H. Bout de Charlemont, Dr Farnarier, M. Imbert de la Touche et G. Vasseur.

Commission de la Carte Archéologique. — MM. Baudoin, H. Bout de Charlemont, Cellier, M. Dalloni, M. Imbert de la Touche, Issartier, F. Magnan, J. Repelin, G. Vasseur.

Commission pour la protection des vestiges historiques et la rectification toponymique de la carte de l'État-major. — MM. J. Baillon, Faudrin, Gaulofret, F. Guillaud, de Laroque, Lieutaud, et les membres de la Commission de la Carte archéologique.

La Société se réunit en comité secret pour discuter la demande d'exclusion d'un membre portée à l'ordre du jour.

Après délibération, l'exclusion est prononcée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1911

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. J. Repelin, président.

Le procès-verbal de la séance de décembre 1910 est adopté.

On procède à l'élection d'un vice-président pour 1911, en remplacement de M. J. Repelin, élu président à la dernière assemblée générale.

Le Dr Farnarier est élu vice-président.

Digitized by Google

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Charles Taxil, architecte à Marseille, remerciant la Société du diplôme qu'elle a bien voulu lui décerner et lui assurant sa collaboration dans toutes les circonstances où sa profession le lui permettra.

Le Secrétaire donne lecture d'une communication du capitaine Barthère, sur un village préhistorique dans la province de Bien-Hoa (Cochinchine).

Il est décidé que la publication de ce travail fera l'objet d'un mémoire spécial, qui pourra inaugurer une nouvelle série de publications réservées à l'Archéologie coloniale.

L'échange du Bulletin de la Société avec les *Annales de la Société d'Études indo-chinoises* est adopté.

Le projet de loi sur les fouilles archéologiques

M. le Secrétaire donne lecture du projet de loi sur les fouilles intéressant l'Archéologie et la Paléontologie, déposé par le Gouvernement sur le bureau de la Chambre des Députés, le 25 octobre 1910.

Après avoir discuté les différents paragraphes de ce projet et avoir étudié les modifications proposées par la Société Préhistorique de France, la Société Archéologique de Provence décide d'adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique, la lettre suivante:

Marseille, 18 février 1911.

Monsieur le Ministre,

La *Société Archéologique de Provence* s'est émue, comme tant d'autres, de certaines dispositions du projet de loi sur les fouilles intéressant l'Archéologie et la Paléontologie, déposé par le Gouvernement sur le bureau de la Chambre des Députés, le 25 octobre 1910.

Le Conseil d'administration a adressé à tous les membres de la Société le texte complet du projet, en les priant de l'étudier sérieusement et de formuler leurs observations. C'est le résultat de cette consultation que nous prenons la liberté de vous faire parvenir.

En premier lieu, la Société regrette que le Gouvernement n'ait pas cru devoir prendre l'avis des sociétés savantes sur une question qui les intéresse au plus haut point.

Digitized by Google

D'autre part, elle ne pense pas qu'il soit possible de réglementer sérieusement le droit de fouilles en adoptant des dispositions compliquées et vexatoires, dont l'application soulèverait à chaque instant une série de conflits et se heurterait à des impossibilités. Elle juge préférable de s'en rapporter au zèle et à la conscience des chercheurs, quitte à s'attacher à développer par tous les moyens leurs aptitudes scientifiques.

En ce qui concerne la protection des vestiges et monuments intéressant l'Archéologie, elle estime que le Gouvernement est suffisamment armé par la loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments et des objets d'art.

Il suffirait d'intercaler, dans le premier paragraphe de l'article 14 de la dite loi, le mot « la Paléontologie », entre ceux d'Archéologie et d'Histoire.

Mais la *Société Archéologique de Provence* partage entièrement la manière de voir des auteurs du projet, en ce qui concerne les étrangers et la sortie de France des objets présentant un intérêt exceptionnel pour la science.

Il est urgent de prendre des mesures pour sauvegarder, comme le font la plupart des nations, nos richesses nationales.

La Société est donc d'avis de compléter la loi de 1887 en s'inspirant des modifications proposées par la *Société Préhistorique française* et qui sont les suivantes :

Art. 1. — Aucun objet présentant un intérêt national, archéologique ou paléontologique, ne pourra franchir les frontières françaises sans autorisation spéciale du ministre compétent.

Art. 2. — En cas de vente d'objets intéressant l'Archéologie et la Paléontologie, l'État pourra exercer un droit de préemption.

Art. 3. — Tout étranger désirant faire des fouilles sur le territoire français devra solliciter l'autorisation ministérielle.

Il appartiendrait au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour arrêter à la frontière l'exode clandestin des objets visés par la loi. Les agents de l'Administration des Douanes seraient naturellement désignés pour exercer cette surveillance. L'établissement d'un droit de douane *ad valorem* rendrait l'exode plus difficile et faciliterait l'exercice du droit de préemption de l'État.

Digitized by Google

Telles sont, Monsieur le Ministre, les observations que nous a suggérées l'étude des graves dispositions proposées dans le projet de loi relatif aux fouilles. Nous vous serions très reconnaissants de vouloir bien les prendre en considération.

Veuillez agréer, etc.

Le Président, J. Repelin. — *Le Secrétaire général,* M. Dalloni.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE CARNAC ET DE LOCMARIAQUER (Morbihan)

Causerie par M. Imbert de la Touche

La Société Archéologique de Provence s'est réunie dans son local, le 4 avril 1911, pour entendre une causerie de M. Imbert de la Touche, membre actif, sur les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer (Morbihan).

Après avoir donné une excellente idée de la région et de ses monuments, à l'aide d'une série de projections préparées par M. M. Doumens, d'après les photographies de M. Z. le Rouzic, conservateur du musée de Carnac, notre confrère a abordé la question de l'origine et de la destination des dolmens et des menhirs. Nous lui laissons la parole :

« La composition du mobilier funéraire des dolmens du Morbihan, parfaitement homogène et caractéristique, détermine nettement l'attribution chronologique de ces cryptes. En Portugal et, en Provence, dans la grotte du Castellet (allées couvertes de Fontvieille), on trouve la callaïs et les vases caliciformes associés avec le cuivre et les premiers objets de bronze ; nous sommes à l'époque de transition du Néolithique à l'âge du bronze. Dans les dolmens du Morbihan, nous trouvons également la callaïs et les vases caliciformes, tout en notant l'absence complète du cuivre. Si nous tenons compte que les premiers métaux pénétrèrent dans les provinces méridionales, un peu plus tôt que dans la Gaule du Nord, nous voyons que nous sommes en Armorique à cette période qui précède immédiatement l'introduction du cuivre, c'est-à-dire à la fin du Néolithique pur. C'est à cette période, synchronique de l'Œneolithique de Provence, que se placent les sépultures dolméniques.

Digitized by Google

« Mais, si les dolmens ont été utilisés comme sépultures à la fin du Néolithique, est-ce à dire qu'ils ont *tous* été construits à cette époque, et pour servir immédiatement à l'usage que nous constatons aujourd'hui ? »

M. Imbert de la Touche ne le pense pas. Après quelques considérations sur l'évolution de l'habitation, et, se basant en particulier sur la présence de signes à la face externe de certains dolmens recouverts, il croit que les dolmens, recouverts à la fin du Néolithique, ont été découverts antérieurement et qu'ils servaient alors d'habitation. Il montre le parallélisme qu'on peut établir entre l'évolution du dolmen-grotte artificielle et celle de la grotte naturelle.

Le conférencier passe ensuite en revue les différentes hypothèses émises au sujet des menhirs et des alignements. Il leur reproche d'être le résultat d'une méthode par trop inductive.

« Pour ce qui est des alignements, dit-il en effet, leur origine religieuse étant admise en principe, le seul but de l'archéologue a été jusqu'à présent de faire cadrer les découvertes avec ce principe.

« Les fouilles faites au pied des menhirs des alignements ont donné relativement peu de résultats, mais ce peu suffit néanmoins à dater ces alignements, comme les dolmens sépultures, de la seconde moitié du Néolithique. Or, à la fin de cette période, les croyances religieuses étaient-elles déjà assez développées pour susciter l'enthousiasme des foules et leur faire élever des monuments pour les mettre en pratique en commun ?

« Pour confirmer cette origine religieuse, quelques auteurs ont fait grand cas de l'orientation des principaux groupes d'alignements : à chaque saison, pour l'un des groupes, le soleil se lèverait au-dessus d'une pierre qui se trouve au milieu de deux lignes, pour un observateur placé dans le cromlech. Ne faut-il pas beaucoup de bonne volonté pour appliquer uniformément cette règle aux quatre grands groupes d'alignements : Le Ménec, Kermario, Kerlescan, Kerzehro ? De plus, il n'y a pas de cromlech dans tous les alignements; et le Ménec n'en possède-t-il pas un à chaque extrémité ?

« Et l'on peut encore se demander où habitaient les nombreuses tribus qui ont élevé de tels monuments, car, étant donné leur importance, ils ne peuvent être l'œuvre d'un petit nombre. »

Digitized by Google

Notre confrère revient alors à l'évolution de l'habitation et il se demande si les alignements du Morbihan ne seraient pas les restes de groupes de cabanes, d'un village, un des plus anciens centres habités de notre territoire. Les objets recueillis au pied des menhirs rappellent ceux des fonds de cabane néolithiques ; on relève très souvent la présence de foyers ; les plus gros blocs des alignements placés à l'Ouest, c'est-à-dire du côté des plus grands vents, forment là une sorte de rempart protecteur ; cette disposition se comprend mieux en admettant les alignements-villages qu'en supposant les alignements-monuments religieux.

« Enfin, dit M. Imbert de la Touche en terminant, nous avons un point de comparaison. MM. Siret ont découvert et fructueusement exploré, sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, entre Carthagène et Alméria, les villages d'un peuple qui occupait le littoral sur 75 kilomètres de longueur à l'âge de la pierre. Quinze de ces stations purement néolithiques avaient été fouillées en 1905. L'une d'elles comprenait un certain nombre d'habitations, consistant en un espace circulaire, de 50 centimètres dans le sol, et protégées, d'un côté seulement, de grosses pierres.

« Aux environs de Carthagène, nous sommes en présence de fonds de cabane adossés à deux ou trois pierres. Or, on sait que la construction de pierre, en se perfectionnant, a utilisé des éléments de plus en plus petits ; on sait également que les provinces méridionales étaient plus avancées en civilisation que les régions du Nord ; les constructions oligolithiques, relevées en Espagne par MM. Siret, seraient donc contemporaines, un peu plus récentes peut-être, que les constructions monolithiques du Morbihan ; elles présentent en tout cas de sérieuses analogies.

« En somme, d'après les observations et en tenant compte des points de comparaison que nous possédons, on est plutôt conduit, si on ne s'attache pas d'avance à une idée préconçue, à voir dans les alignements de Carnac les restes d'un grand village que ceux d'un monument uniquement affecté à l'exercice de pratiques religieuses. »

La conférence de M. Imbert de la Touche a été très applaudie et M. le Président, au nom de tous, a vivement remercié et félicité notre distingué confrère.

Digitized by Google

SEANCE DU 4 JUIN 1911

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. J. Repelin, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président annonce la perte que vient d'éprouver la Société en la personne d'un de ses membres fondateurs, M. le Dr A. Fallot, professeur à l'École de Médecine de Marseille. Né à Cette, en 1850, le Dr Fallot fit de brillantes études à l'École de Médecine de notre ville ; successivement chef de clinique, chargé d'un cours d'anatomie pathologique, professeur d'hygiène et de médecine légale, c'est au milieu de ses travaux que la mort est venue enlever notre confrère, qui laisse derrière lui les regrets unanimes de tous ses amis.

Le Dr Fallot avait publié en 1902, dans les *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille* (t. xii, fasc. v) une étude remarquable sur les crânes et ossements humains découverts par M. Michel Clerc dans la grotte de Reillanne (Basses-Alpes).

M. le Président prie la famille de M. le Dr Fallot d'agréer les condoléances de tous les membres de la Société.

Le Secrétaire présente les ouvrages reçus par la bibliothèque ; il attire l'attention de la Société sur une carte numismatique oro-hydrographique de la Gaule à l'arrivée de Jules César (échelle = 1 : 1.600.000), par MM. Martin et L. Dadre (don anonyme) ; *Rois et Dieux d'Égypte*, par A. Moret (don anonyme) ; nouvelles protestations adressées à la Société Préhistorique Française, contre le projet de loi sur les fouilles archéologiques (cette brochure comprend la lettre adressée par la Société Archéologique de Provence).

Sont admis en qualité de membres actifs :

Mme F. Magnan, 90, rue de Rome, à Marseille, présentée par MM. F. Magnan et J. Repelin.

M. Pierre Manuel, étudiant 29, rue de la Rotonde, Marseille, présentépar MM. Poussin etG. Vasseur.

Digitized by Google

Communication de M. G. Vasseur

NOUVELLES DÉCOUVERTES ET OBSERVATIONS RELATIVES A MASSALIA

M. G. Vasseur fait la communication suivante :

La limite méridionale de la Ville formée par le Lacydon.

Les renseignements puisés dans l'Histoire et les découvertes archéologiques faites sur l'emplacement de Massalia, n'ont pas permis, jusqu'à ce jour, de déterminer avec précision, les limites de la cité phocéenne. A diverses reprises, cependant, de grands travaux de terrassement, exécutés dans Marseille, auraient pu donner lieu à des constatations très intéressantes, si l'extraction des déblais avait été soumise à la surveillance d'une Commission compétente et soucieuse de procéder, dans ses investigations, avec toute la rigueur de la méthode scientifique (1).

On pouvait déjà déplorer que la rue de la République, en 1864 (2), et la rue Colbert, en 1883, aient été percées, sans que les remaniements du sol antique, nous aient laissé des documents précis (3) ; mais, plus récemment encore, les travaux d'assainissement qui, de 1892 à 1902, ont sillonné la ville dans presque toute son étendue, n'ont été suivis par aucun archéologue (4).

Nous serions donc restés dans l'ignorance entière des découvertes effectuées lors de l'exécution des nouveaux égouts, si

(1) La Commission chargée par la Ville, en 1831, de suivre les travaux de creusement du Bassin de Carénage, ne nous a laissé qu'un rapport très incomplet, sur la nécropole grecque et romaine qui fut découverte en cet endroit. Cette note n'est pas même accompagnée d'un plan et de coupes.

(2) Travaux exécutés de décembre 1862 au 15 août 1864, époque a laquelle la voie fut ouverte et livrée au public.

(3) La plupart des antiquités rencontrées au cours de ces travaux, ont été déposées dans le Musée de Marseille, sans notes mentionnant le lieu exact des découvertes et les conditions de gisement.

(4) Dans leur ouvrage intitulé : *Découvertes archéologiques à Marseille*, MM. Clerc et Arnaud d'Agnel ont bien fait mention de débris céramiques découverts par un amateur, dans les travaux dont nous parlons, mais, ces restes de poteries n'ont pas été séparé, dans les descriptions, de ceux qui ont été trouvés par les auteurs, dans leurs fouilles exécutées au quartier de la Tourette.

Digitized by Google

l'ancien directeur du Service des travaux, à la Mairie, M. Lan (1), ne s'était intéressé à l'histoire du développement topographique de Marseille.

M. Lan a eu soin de consigner, sur un plan de la ville, les observations qu'il a pu recueillir au cours des travaux, et, s'il ne les a pas publiées, comme il en eut d'abord l'intention, il n'a pas hésité du moins à en faire profiter la science archéologique, en acceptant aujourd'hui que nous communiquions ses documents si précieux (2).

Les indications qui vont suivre nous font connaître avec précision, le rivage du Lacydon (3) qui limitait, au sud, Massalia ; elles fixent également, vers l'est, une portion du périmètre de l'antique cité.

On sait, d'après les auteurs anciens, que les constructions de Massalia s'étageaient sur les pentes rocheuses des hauteurs bordant au nord le Lacydon.

Une partie des vieux quartiers de Marseille occupe encore cet emplacement, mais à diverses époques, les rives du port phocéen subirent d'importantes modifications.

Une zone de terrain remblayé, d'une largeur assez variable, fut progressivement conquise sur la mer, de telle sorte que les quais actuels ne peuvent rappeler que vaguement, dans leur configuration générale, la ligne du rivage primitif qu'ils suivent à distance.

Les différences s'accusent particulièrement à l'est, où la

(1) M. Lan est l'auteur d'une carte topographique détaillée de Marseille et ses environs, qui est une œuvre scientifique très appréciée.

(2) Dans une notice ayant pour titre : *Le développement topographique de Marseille depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (1898), M. Clerc dit qu'il croit savoir qu'à plusieurs reprises, les ouvriers ont rencontré dans les travaux d'assainissement les substructions des anciens remparts. Il ajoute : « seulement, quoiqu'on ait, je le sais, relevé avec beaucoup de soin tous ces « vestiges de l'ancienne ville, il n'a rien été publié sur ce sujet, et les résultats « scientifiques de ces travaux ne sont pas encore dans le domaine public. « Il faut souhaiter que la Société des travaux d'assainissement publie un « jour, un plan où seront indiquées toutes les découvertes faites au cours « des travaux ; elle compte parmi ses ingénieurs, un homme, M. Lan, qui « connaît admirablement Marseille et son histoire monumentale, et qui serait « mieux que personne à même de faire ce travail dans d'excellentes condi- « tions. » *Études sur Marseille et la Provence*, p. 18. — *Société de géographie de Marseille.*

(3) Nom donné dans l'antiquité au port de Massalia.

Digitized by Google

majeure partie de la Cannebière avec ses abords, et le vieux quartier de la Bourse, s'étendent sur des remblais qui ont comblé l'extrémité marécageuse de l'antique Lacydon.

Observations de M. Lan (1).

La passe qui donne accès dans le port de Marseille est comprise entre la pointe rocheuse qui porte le Fort Saint-Nicolas, au sud, et celle du Fort Saint-Jean, au nord (2).

C'est à partir de ce dernier promontoire, que nous suivrons de l'ouest à l'est, l'ancien littoral, d'après les observations de M. Lan.

En exécutant à 3 mètres ou 3m 50 au-dessous du niveau du quai, une galerie qui devait traverser la butte Saint-Laurent, on a rencontré sous la rue Bompart (3), un remblai considérable et peu résistant, formé d'un terrain boueux, mélangé de pierres. Des lézardes se produisirent dans les deux premières maisons de la rue, et le travail fut abandonné. M. Lan conclut de cette constatation, qu'à l'origine, et en cet endroit, la ligne de rivage s'éloignait brusquement du quai actuel en dessinant une petite anse.

Le littoral suivait ensuite la rue Fontaine-Rouvière et la rue Bouterie. *Un sable marin de plage* a été trouvé vers le haut de la place Vivaux, dans l'alignement des maisons, à 3m 50 ou 4 mètres de profondeur et à 70 mètres du quai. Le tracé de M. Lan se continue avec la rue Ventomagy, formant le prolongement de la rue Bouterie, pour passer au nord de l'Hôtel de Ville et de la place Villeneuve (à 90 mètres du quai), mais, à partir de la rue de la Guirlande, il s'éloigne rapidement du port, et atteint la rue Poissonnerie-Vieille, à peu de distance de la rue Torte. Cette déviation de l'ancien rivage est basée non seulement sur la nature des terrains rencontrés dans les travaux, mais encore

(1) Les indications que nous allons donner, sont portées sur une réduction phototypique d'un plan de Marseille dû à Demarest (1824), et que nous présentons avec notre note. Ce plan qui comprend d'autres renseignements archéologiques constitue la planche I de notre Mémoire sur les fouilles du Fort Saint-Jean (Annales du Muséum de Marseille, t. XIII), actuellement à l'impression.

(2) Voir la note sur *les fouilles archéologiques du Fort Saint-Jean*, Vasseur, C. r. Ac. Inscr., 10 juin 1910.

(3) La rue Bompart est située au voisinage du quai, à 50 mètres environ de l'origine du canal faisant communiquer le Vieux Port avec le bassin de la Joliette ; elle s'élève rapidement jusqu'à la place Saint-Laurent.

Digitized by Google

sur la découverte *d'un ancien rempart*, longeant, un peu plus loin, la rue de la Cordellerie.

Les maisons situées en bordure et du côté nord de cette rue, sont assises sur cette construction, formée de pierres de la Couronne (1), d'une couleur rougeâtre. La largeur du mur n'est pas connue.

Les pierres, bien taillées, mesurent approximativement $0^m 70$ de longueur, sur $0^m 40$ de hauteur (2), et sont réunies par un ciment très solide.

Le rempart en question, distant du quai actuel de 140 mètres environ, a été suivi à l'est, jusqu'à l'angle de la rue de la Salle, mais il n'atteindrait pas à l'ouest la rue de la Rose.

Une autre découverte importante est celle d'un mur d'enceinte, identique au précédent, et qui, d'après M. Lan, n'en serait que la continuation. Cette rencontre a été faite lors des travaux exécutés dans la rue des Quatre-tours.

La construction, reconnue en profondeur *jusqu'au niveau de la mer*, offre le grand intérêt de former un angle bien accusé, correspondant à celui que fait, au même endroit, la rue précitée avec la rue Cuiraterie.

La nouvelle direction que prend ici le rempart, s'accorde entièrement, comme nous le verrons, avec des observations démontrant que nous arrivons, en ce point, vers l'extrémité orientale de la ville grecque. C'est au nord, en effet, que nous devrons désormais continuer notre tracé, mais avant de nous écarter des environs du Vieux-Port, il nous reste encore à signaler deux trouvailles très intéressantes que nous a fait connaître M. Lan. La tranchée ouverte dans la rue de la République, a mis au jour, un peu au-dessus de la rue Coutellerie, un *dépôt de bois de construction de navires*, ainsi qu'une grande jarre (dolium) contenant une matière résineuse de couleur noirâtre. Ces restes gisaient à quatre ou cinq mètres de profondeur, et au-dessous de l'ancien égout, ce qui explique qu'ils n'aient pas été observés vers 1864, lors du percement de la rue.

(1) La *pierre de la Couronne* est un calcaire marin, plus ou moins grenu, appartenant au terrain miocène (étage helvétien). Elle est du même âge et de même nature que les calcaires de Beaucaire, de Lançon, des Baux, etc., qui fournissent de la belle pierre de taille. Le cap Couronne est situé à l'extrémité occidentale de la chaîne de la Nerthe.

(2) Ces dimensions n'avaient pas été notées par M. Lan qui nous les a seulement indiquées d'après ses souvenirs.

Digitized by Google

Nous constaterons que le lieu dont il s'agit, est situé un peu au sud de la ligne joignant les deux parties de rempart signalées. On pourrait donc en conclure que le bord du Lacydon présentait de ce côté, en dehors du mur d'enceinte, une plage utilisée pour la construction ou la réparation des bateaux.

C'est à peu de distance au sud de ce point (50 mètres environ) qu'en 1864, en faisant les fondations de la maison qui porte le n° 3 de la rue de la République, on découvrit une galère envasée à deux mètres environ au-dessous du niveau de la mer (1).

« Des monnaies de César ou peu postérieures à son époque, « étaient incrustées dans le bois, et des coquilles adhéraient à « la carène. Ce navire, de forme très évasée, presque plate, était « sans doute destiné au transport des marchandises. » Il fut partiellement dégagé sur une longueur de dix-sept mètres (2), puis abandonné sous les constructions, à l'exception d'une partie de la proue qui fut retirée du sol et constitue à Marseille, une des antiquités les plus intéressantes du Musée Borély.

Jusqu'à l'époque des travaux d'assainissement, la remarquable trouvaille que nous venons de rappeler, n'avait été suivie d'aucune autre découverte similaire, dans les remaniements du sol marseillais, mais, grâce à M. Lan, nous savons aujourd'hui qu'elle ne constitue plus un fait isolé.

C'est avec un étonnement bien légitime que nous avons appris, en effet, que l'on avait rencontré un second navire, en exécutant les travaux en question dans la rue Coutellerie, entre la rue des Consuls et celle de la Croix-d'Or.

Ce bateau, de très grandes dimensions, a été observé sur une quinzaine de mètres de longueur, et présente approximativement la même orientation que la rue.

Il ne fut malheureusement l'objet d'aucune étude, de sorte que M. Lan ne put nous fournir d'autres renseignements sur ces vestiges précieux (3).

(1) A 5 mètres de profondeur au-dessous du sol.

(2) La quille mesurait en ce point 7 mètres de largeur (Frœhner, *Catalogue du Musée Borély*).

Ces renseignements ne concordent pas avec ceux qui ont été donnés par Gassend, dans une brochure datée de 1867, et intitulée : *La rue Impériale de Marseille. Étude historique et archéologique*. D'après l'auteur. on a pu estimer à une douzaine de mètres la longueur totale du bateau. La portion que l'on en possède au Musée Borély a 3m 85 de longueur

(3) Nous évaluons entre 60 et 70 mètres environ la distance qui sépare les deux navires trouvés sous Marseille.

Digitized by Google

On sera surpris, sans doute, qu'une découverte de cette importance, soit restée jusqu'à présent complètement ignorée des Marseillais.

M. Lan, qui, à l'époque de l'exécution des égouts ne disposait pas de toute sa liberté d'action, nous a donné de ce fait extraordinaire une explication que nous tenons à livrer dans sa déplorable et stupéfiante simplicité :

« *La découverte du navire de la rue Coutellerie ne fut pas ébruitée pour éviter la venue d'archéologues qui auraient pu retarder ta marche des travaux.* »

Une pareille façon d'agir constitue un avertissement qui devra porter ses fruits, le jour où l'on entreprendra la réfection des vieux quartiers de Marseille.

Si l'on n'y prend garde, en effet, on pourrait aussi bien, dans l'avenir, nous cacher la découverte de l'emplacement des temples et autres monuments de la cité phocéenne.

Pour compléter les précédentes indications relatives aux limites de Massalia, nous fournirons encore, d'après M. Lan, des renseignements déterminant à l'est, une partie du périmètre de la cité phocéenne. Nous devrons enfin ajouter à ces données des observations personnelles, modifiant la dernière hypothèse émise au sujet du mur d'enceinte qui défendait la ville vers le nord, au temps de la colonie hellénique.

La limite orientale de Massalia

On sait depuis longtemps que les eaux du Lacydon s'étendaient à l'est sur l'emplacement de la Bourse et de ses abords, en y comprenant la partie de la Cannebière qui avoisine le port actuel. Ce quartier de la ville est en effet bâti sur des remblais qui recouvrent des sédiments marins et des dépôts d'origine marécageuse.

Or, les travaux exécutés pour l'établissement des nouveaux égouts, ont montré que le terrain vaseux dont nous parlons, se continue vers le nord, en dessinant une sorte de golfe étroit et allongé, rappelant quelque peu, dans sa configuration, les *calanques* provençales ; ces dernières, toutefois, sont dues à la pénétration de la mer dans des vallées anciennement formées par les érosions, tandis qu'il est assez probable que la dépression dont

Digitized by Google

il s'agit était principalement occupée par un marécage (1). Les eaux du Lacydon s'avançaient ici dans une direction à peu près perpendiculaire à celle du port phocéen. L'espace qu'elles recouvraient, correspond encore aujourd'hui à un bas quartier, dont nous allons indiquer les limites en suivant avec M. Lan, la ligne de l'ancien rivage.

De l'angle de la rue Cuiraterie, situé dans le prolongement du rempart que nous avons signalé, le contour figuré par M. Lan, se continue au N.-E., puis au N., en traversant la rue des Graffins et en suivant approximativement la rue de Sion, jusqu'à son extrémité.

En cet endroit, la limite se recourbe vers le sud et forme le fond du golfe, au pied même de l'emplacement qu'occupait jadis l'église Saint-Martin. Elle se dirige ensuite à travers les constructions comprises entre la rue du Grand-Puits et la rue Magenta, et suit, à partir de la Grand'Rue, les maisons longeant à l'est la rue de la Pyramide.

A l'angle de la rue d'Allauch, le rivage se détournait au S.-E., et le contour que l'on en peut tracer, coupe successivement la rue Bonjuan, celle de l'Étrieu et la rue des Fabres. Cette ligne aboutit enfin à la Cannebière, presque vis-à-vis de la rue Saint-Ferréol, où M. Lan représente un ruisseau débouchant dans le Lacydon.

Les observations précédentes nous paraissent fournir des indications précieuses, au sujet de la limite orientale de Massalia.

La dépression reconnue dans les travaux d'assainissement, constituait, en effet, vers l'est, une défense naturelle (2), que l'on dut utiliser, et cette supposition acquiert le plus haut degré de vraisemblance, si on considère que le rempart de la rue Vieille-Cuiraterie prend une direction concordant avec l'ancien rivage reconstitué par M. Lan. Le mur d'enceinte longeait donc très problablement à l'ouest, le marais que nous avons décrit, pour atteindre au nord, l'emplacement de l'église Saint-Martin.

(1) On peut espérer que les travaux de démolition qui auront lieu assez prochainement dans les vieux quartiers situés aux alentours de la Bourse et de l'Hôtel des Postes, permettront de préciser la nature et l'origine des dépôts signalés par M. Lan.

(2) Cette dépression offre une direction assez anormale, au point de vue géologique. Elle ne mesure que 55 à 60 mètres de largeur, et l'on peut se demander, si elle ne résulterait pas de travaux exécutés en vue de la défense de la ville.

Digitized by Google

Limite septentrionale de la ville. — A partir de ce point, les travaux d'assainissement n'ont rencontré aucun vestige antique, susceptible de nous éclairer sur la limite septentrionale de Massalia. Nous devons d'autant plus le regretter, que jusqu'à ce jour, on n'a pu émettre que des hypothèses, en ce qui concerne cette partie du périmètre de la cité phocéenne.

Dans une publication déjà citée, *le développement topographique de Marseille, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (1), M. M. Clerc a bien essayé de représenter l'étendue de Massalia et le développement de cette ville à l'époque romaine, mais les limites figurées dans ce travail, reposent sur des considérations tirées des textes anciens (Strabon, César, Lucain, etc.), et sur des découvertes archéologiques au sujet desquelles nous ne possédons que des renseignements incertains (2). Ces données nous semblent insuffisantes, et nous verrons que, dans un cas, elles sont erronées.

Nous ne parlerons ici que des restes de murs signalés comme ayant appartenu à l'enceinte primitive de Marseille.

D'après M. Clerc, la hauteur des Carmes (Rocca Barbara), et la butte des Moulins n'auraient pas été comprises dans le périmètre de la ville.

Lors du percement de la rue Colbert, en 1883, un fragment de rempart (?) formé de deux assises en énormes pierres de la Couronne (3) fut mis au jour *dans la rue Sainte-Barbe, du côté de la rue de l'Échelle* (4).

H. Augier a donné de ces vestiges, deux reproductions conservées dans le Musée Borély, mais ces reliefs, malheureusement, ne concordent pas au point de vue de l'orientation du mur.

Il conviendrait d'ailleurs de savoir, si les pierres découvertes en cet endroit, n'y furent pas transportées après la démolition des anciens remparts dont elles proviendraient (5). Si l'on écarte

(1) *Études sur Marseille et la Provence.* — Société de Géographie de Marseille (1898).

(2) Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, dans un mémoire destiné aux Annales du Muséum de Marseille.

(3) Ces pierres ont été transportées dans la cour du Musée Borély.

(4) Renseignement donné par Augier

(5) Voir encore à ce sujet le prochain volume des Annales du Muséum de Marseille.

Digitized by Google

cette hypothèse, pour admettre, avec M. Clerc, que le mur de la rue Sainte-Barbe suivait en direction la hauteur des Carmes, on est amené nécessairement à supposer que la limite de la ville contournait cette butte par le sud. Il devient dès lors rationnel d'attribuer à la même enceinte, la portion de rempart dont nous venons de parler, et celle qui fut rencontrée dans les travaux de la rue de la République, sur l'emplacement de l'ancien collège des Oratoriens.

D'après une reproduction laissée par Augier, ce dernier mur ne présentait pas le même appareil que le précédent, mais la différence pouvait résulter de reconstructions partielles, ainsi que M. Clerc l'a fait très justement observer.

L'objection la plus grave que l'on puisse faire à la délimitation de la ville grecque, tracée par M. Clerc, résulte de la situation du rempart présumé au pied même de la butte des Carmes.

C'est sur le sommet de cette hauteur que notre collègue place le camp de Trébonius, et il pense que les détails si précis et si curieux, donnés par César, prouvent que *de ce camp, on avait pour ainsi dire la ville à ses pieds.* Plus loin, il ajoute encore que « des maisons situées sur la butte, on pouvait voir, avant le « percement de la rue Colbert, tout ce qui se passait dans la « rue Sainte-Marthe. »

Ne pouvant discuter ici l'interprétation des *Commentaires,* donnée par M. Clerc (1), nous nous bornerons à faire observer qu'il est difficile d'admettre que les habitants de Massalia aient eu l'excessive imprudence de ne pas occuper le sommet des Carmes. Cette hauteur, en effet, constituait, au nord, une défense redoutable dont il était naturel de profiter, tandis qu'en négligeant d'utiliser cette position, les Marseillais eussent pour ainsi dire livré à l'ennemi une partie de la ville avec ses arsenaux.

Ces considérations sont susceptibles de suggérer une hypothèse mixte, suivant laquelle la butte des Carmes aurait été comprise dans les principaux remparts, alors qu'un second mur protecteur, celui dont nous avons mentionné les restes dans le terrain des Oratoriens, constituait peut-être l'enceinte de la ville proprement dite.

(1) Voir *Annales du Muséum de Marseille*, t. XIII, en cours d'impression.

Digitized by Google

Le Mur grec des Accoules et la Butte des Moulins

Si l'on en est réduit à de simples conjectures, sur les limites de Massalia, dans la partie qui avoisinait la butte des Carmes, nous devons, d'autre part, abandonner l'opinion émise par M. Clerc, au sujet de la butte des Moulins.

Notre collègue a cru devoir utiliser dans son tracé, le mur grec des Accoules, également considéré comme un reste de rempart et c'est en tenant compte de ce nouveau jalon, qu'il s'est trouvé dans l'obligation de détourner au S. O., le prolongement du mur d'enceinte.

Le plan annexé au *Développement topographique de Marseille* nous montre, en effet, le mur en question contournant au sud la butte des Moulins, pour suivre la Montée des Accoules, jusqu'à la place de Lenche, mais en cet endroit, le rempart prend une direction générale N.-N.-O., qui le conduit enfin, au rivage méridional de l'anse de l'Ourse.

M. Clerc a d'ailleurs eu soin de spécifier, que « des Accoules « au rivage occidental (de Marseille), nous n'avons aucun « document qui permette de retracer l'enceinte avec certitude et « qu'il est difficile d'admettre que l'*Agora* (place de Lenche), « ait été située si près des remparts ; vraisemblablement, ces « derniers contournaient la butte des Moulins, comme ils con- « tournaient la butte des Carmes et aboutissaient à la mer, « tout près de la Major, soit en deça, soit au delà. »

Les observations que nous avons déjà faites au sujet de la hauteur des Carmes, s'appliquent également à la butte des Moulins. Nous ne comprendrions pas, en effet, que les habitants de Massalia aient pu laisser à la disposition de l'ennemi, un plateau qui dominait une partie de la ville et sur les flancs duquel ils auraient édifié les remparts. De plus, le tracé de M. Clerc avait le grave inconvénient de déterminer en vis-à-vis de la hauteur, c'est-à-dire entre les Accoules et le Lacydon, une sorte d'étranglement de la ville, réduite dans cette partie, à une centaine de mètres de largeur (170^{m} avec les agrandissements postérieurs obtenus par des remblayages successifs, effectués le long du port).

Pour ces différentes raisons, nous avons jugé utile de procéder à un examen sérieux du mur grec des Accoules et nous avons eu recours, dans ce travail, à la précieuse collaboration de

Digitized by Google

M. le capitaine du génie Barthère, dont les connaissances approfondies en matière de constructions antiques, pouvaient nous inspirer toute confiance. Or, il résulte de notre étude, que les restes en question ne sauraient être considérés comme ayant appartenu à un rempart.

C'est à la base d'un mur longeant à droite la Montée des Accoules et accolé à la tour de cet édifice, que l'ont peut distinguer aisément, d'après l'appareil, les vestiges dont nous nous occupons.

Au-dessous de moellons très dissemblables et souvent de forme très irrégulières, on observe, en effet, des pierres de la Couronne, de moyennes dimensions, mais bien taillées et assemblées *sans ciment*. Le mur antique présente 0m70 de largeur et 1 mètre de hauteur seulement ; il est assis sur le roc et suivait la montée ; il présente enfin des *redents réguliers et courts* (1), et des *pierres de couronnement*, une de ces dernières formant crochet à l'angle d'un redent. La hauteur qui est normale pour un parapet de 0m70 de largeur, n'eut pas été suffisante pour un rempart de ville, étant donné d'ailleurs que le sol ne devait pas être à plus de 4 à 5 mètres en contre-bas du mur (2).

Les remarques de M. Barthère montrent donc que le prétendu rempart des Accoules ne fut pas autre chose qu'un parapet, longeant, à l'époque grecque, une rampe donnant accès à la place de Lenche et vraisemblablement aussi à la butte des Moulins. On peut conclure que *la Montée des Accoules est une rue de Massalia*, qui conduisait à l'agora de la ville antique, de même que la principale artère formée par la Grand'Rue et la rue Caisserie. Sur ce dernier point, nous sommes complètement d'accord avec M. Clerc.

A la suite de recherches exécutées sur le sommet de la butte des Moulins en 1904 (3), M. Clerc, modifiant sa première opinion a déclaré que « s'il était possible que cette hauteur fût en dehors « de l'enceinte fortifiée, elle n'en était pas moins habitée dès

(1) Les murs de défense ont ordinairement, dans les rampes, de longs redents de plusieurs mètres (renseignement de M. Barthère).

(2) Cette différence de niveau n'existe du reste que sur une faible longueur.

(3) Terrain de la maison d'école

Digitized by Google

« l'époque de la fondation de Marseille (1) », Enfin en 1907-1908, MM. Baillon et Magnan ont pratiqué dans le Couvent des Anciennes repenties, des fouilles qui donnèrent les très intéressants résultats (2), consignés dans notre bulletin. Des restes de poteries grecques, recueillis en cet endroit et datant du VIIe au IIe av. J. C., inclusivement, montrèrent surabondamment que Massalia s'étendait au nord, sur le versant occidental de la butte, faisant face à la mer.

L'ensemble de ces données paraît résoudre entièrement la question, car s'il est acquis que le mur des Accoules n'a pu servir de rempart, toutes les observations concordent aujourd'hui pour démontrer que la butte des Moulins était bien comprise, comme celle de Saint-Laurent, dans l'enceinte de la cité phocéenne.

En terminant cette notice, je suis certain, mes chers confrères, d'avoir votre assentiment chaleureux en disant que vous partagerez mes sentiments de très vive reconnaissance envers M. Lan, qui a su nous conserver des documents si précieux pour l'histoire de la topographie marseillaise.

Le 49e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements (18-21 avril 1911)

M. Imbert de la Touche donne les renseignements suivants sur les travaux du 49e Congrès des Sociétés savantes, qui s'est réuni cette année à Caen (3) :

Parmi les communications faites à la section d'Archéologie, quelques-unes intéressent particulièrement notre région ou rentrent dans le cadre des recherches dont s'occupe notre Société.

M. l'abbé Chaillan, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, a donné une note sur plusieurs monuments de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. L'auteur appelle l'attention sur deux fragments de sarcophages chrétiens, l'un représentant le monogramme du Christ entre six agneaux, l'autre portant sculptés deux apôtres debout séparés par une colonne torse. M. l'abbé Chaillan a également décrit un certain nombre de débris du Moyen âge peu connus ou ignorés et conservés dans la

(1) *Bul. Soc. fr. de fouilles archéologiques*, 2me fasc., 1904.
(2) *Bull. Soc. arch. de Provence*, 19 mars 1908.
(3) *Journal Officiel*, 20 avril 1911, p. 3.166.

Digitized by Google

crypte de Saint-Victor; il a enfin signalé d'intéressants graffites tracés sur les murs par des pèlerins.

A la même séance, M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Institut, a lu une communication sur la seconde campagne de fouilles exécutées à la Croix-Saint-Charles, au Mont-Auxois (Alesia), avec la collaboration de M. le Dr Épery. La découverte la plus intéressante de cette seconde campagne de fouilles est celle d'un grand temple, dédié au dieu gaulois Moritasgus, avec nombreux ex-voto de pierre et de bronze et plus de 250 monnaies, dont une fort belle pièce d'or de Valens. Les fouilles ont produit en particulier, et en grande quantité, des fragments de verre à vitre, dont les plus anciens paraissent remonter aux temps des premiers empereurs.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis a fait ressortir l'intérêt des fragments de ces plaques de verre, qui étaient coulées. Elles sont un témoignage important de l'emploi du verre pour fermer les baies. Il est du reste visible sur les fragments présentés que ces plaques étaient insérées dans des châssis de bois.

Toujours à cette même séance, M. Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen, a présenté une série d'observations sur les estampilles céramiques retrouvées en Normandie. M. Besnier a signalé en particulier les signatures de Cinnamus, Paternus, Butrio, Banuus, Censorinus, Jullinus, Lastuca comme les plus fréquentes. Ceci à titre de renseignements comparatifs, au cas où les mêmes marques seraient recueillies par quelqu'un de nos collègues.

A la suite de cette communication, et c'est le point sur lequel doit être attirée l'attention de la Société, M. Héron de Villefosse rappelle aux archéologues l'utilité de signaler les moindres particularités des estampilles de potiers dans les catalogues qu'on en dresse. L'on doit noter si ces estampilles, sur le fond du vase, sont à l'intérieur ou à l'extérieur, si elles sont en relief ou en creux.

Le Bulletin de la Société Archéologique de Provence contient depuis son début différentes notes dans lesquelles nos confrères signalent les signatures qu'ils ont pu recueillir (1). Ces indica-

(1) *L. Hosidius Crispus* (Arnaud d'Agnel et Clerc, 1904, p. 47); *Omise* (Baillon 1904, p. 102) ; *Vital* (de Gérin-Ricard, 1905, p. 130) ; *Secundus, Clemens, Licanus, Of. Luccei, Of. Silvani, Ancus ou Oncus, Vital, Madim, L. Rasinis Pisanis* (Bout de Charlemont, 1905, p, 11 ; 1906, p. 146 et 164 ; 1910, p. 182).

Digitized by Google

tions pourraient être utiles le jour où quelqu'un d'entre nous entreprendrait un catalogue des estampilles céramiques de Provence, mais malheureusement aucune ne répond aux questions posées par M. Héron de Villefosse. Les signatures sont-elles à l'extérieur ou à l'intérieur du fond du vase, sont-elles en relief ou en creux ? Peut-être nos confrères pouvaient-ils adresser à notre secrétaire le complément dans ce sens de leurs anciennes notes. Ces renseignements pourraient être utiles à un moment donné.

Pour l'avenir, la Société devra tenir compte de l'observation faite au Congrès de Caen par notre membre d'honneur. Nos travaux particuliers contribueront ainsi de façon efficace à l'œuvre d'ensemble qui pourra paraître un jour et que tous nous désirons voir complète.

M. G. Vasseur mentionne les débris de verre plan polychrome qu'il a recueillis à Olbia (Almanarre, près d'Hyères) et en divers points de la Provence, au milieu de vestiges romains. Il pense qu'il faut considérer ces plaques aux couleurs vives et variées comme ayant servi de vitraux qui devaient être enchâssés dans des cadres en bois à la manière des verres blancs découverts au Mont-Auxois.

M. J. Baillon indique que l'estampille qu'il a signalée dans le Bulletin (1904, p. 102) est celle d'une lampe et qu'elle se trouve en creux et à l'extérieur.

EXCURSION A SAINT-MARCEL (2 avril 1911)

La Société Archéologique de Provence a fait le 2 avril 1911, une excursion à Saint-Marcel, sous la direction de MM. F. Magnan et G. Vasseur.

Arrivé sur l'emplacement du « Castellum Massiliense », M. Magnan a donné les renseignements suivants sur la localité de Saint-Marcel :

« Cette importante agglomération en est actuellement, comme le dit Alfred Saurel (1), à son quatrième emplacement : le premier a été dans le quartier dit de la Tourette ; c'est celui que nous apercevons exactement en face de nous. Au sommet de cette colline, sur lequel nous devons nous rendre cette après-

(1) *Dictionnaire des villes, villages et hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, tome II, page 180. Édition Marius Olive, rue Sainte, 39, à Marseille (1878).

Digitized by Google

FACE SUD

FACE OUEST

Digitized by Google

CASTELLUM MASSILIENSE

Digitized by Google

midi, se trouvent, d'après ce que dit Saurel, les restes de plusieurs habitats celtiques.

« Le second de ces emplacements, était ici même ; c'était le « Castellum Massiliense » dont il est très souvent question au XIIe siècle et dont nous aurons à nous occuper tout spécialement.

« Le troisième se nomme « Cavaillon ». Une église, parfaitement visible au dessous de nous, en occupe la partie centrale.

« Le quatrième enfin, est celui du village actuel, lequel s'est développé d'une façon remarquable depuis la création de la grande route de Marseille à Toulon, en 1774, et plus encore depuis l'arrivée des eaux d'irrigation, en 1849.

« Saint-Marcel est un des villages les plus instructifs de la banlieue, en ce qui touche à l'histoire locale.

« Il est formé de deux parties principales, savoir le « Grand Saint-Marcel » et « le Petit Saint-Marcel ». La première et la plus considérable est située sur le grand chemin de Toulon ; la seconde, sur la petite route d'Aubagne. Elles sont séparées l'une de l'autre par l'Huveaune, en provençal, la « Vuouno », plus conforme à l'expression latine « Vulna ».

« Cette rivière, si bien encaissée maintenant, formait autrefois une succession de lacs et de marais, qui forçait les habitants à s'établir sur les hauteurs.

« Quant au nom de Saint-Marcel, Saurel pense qu'on pourrait le rapprocher de « Massiliense », par cette raison que le château de Saint-Marcel s'est appelé « Castellum Massiliense », précisément alors que Marseille se nommait « Massilia », c'est-à-dire jusqu'au XIIe siècle, et n'a pris le nom de Marcel que lorsque la ville elle-même a pris celui de Marcelie, puis Marseille. Il fait en outre observer que, de nos jours encore, l'R ne se fait pas sentir dans la prononciation provençale : « Maceou ». Cela serait suffisant, ajoute-t-il, pour faire croire que les deux mots « Marcel et Marseille », ont la même origine et que le nom du pape Marcel, honoré par l'Église et qui fut élu en 304, n'entra pour rien dans l'appellation du village : on n'aurait songé à lui, que lorsque, sous l'influence de son évêque, Pons, dans tout le diocèse de Marseille, l'épithète de saint, ou de sainte, fut appliquée à toutes les localités qui portaient des noms purement profanes, pour peu que ces derniers se prêtassent à la transformation.

« En ce qui concerne son origine et sa destination, on peut,

Digitized by Google

semble-t-il, croire avec Saurel que le « Castellum Massiliense » fut fondé par les Massaliotes, pour défendre la route qui suivait le cours de l'Huveaune et intercepter au besoin les communications par sa vallée.

« Achard assure que Fauris de Saint-Vincens possédait plusieurs monnaies massaliotes et romaines, recueillies aux environs du Castellum et, qu'en des temps plus reculés, cette montagne fortifiée portait le nom de Castrum Martii.

« Voici maintenant la description du « Castellum Massiliense », faite par Saurel, en 1878 :

« Ces ruines consistent premièrement en un mur longeant la crête de la colline, sur une longueur de 60 mètres environ, dans la direction de l'Est à l'Ouest ; secondement en deux bases de tours, avec indice de porte, au sud même du rocher, point culminant du côté du couchant et troisièmement, enfin, d'une voûte de huit mètres de longueur sur quatre de largeur.

« Il est facile de voir que l'état actuel du Castellum diffère sensiblement de celui qu'il avait au moment de cette description.

« Montreuil semble croire que les maisons particulières ont de bonne heure été bâties en dessous des fortifications : « Le château, dit-il, dominait les hauteurs qui l'avoisinent et les habitations étaient groupées près des remparts.

« Achard, qui écrivait il y a un siècle environ, donne, sur le même sujet, les détails suivants :

« Sur le sommet de la colline, sont les restes d'un ancien châ-
« teau, et des tours qui le défendaient : on y trouve les ruines
« d'une citerne, la place d'armes, etc. »

« Il est arrivé pour Saint-Marcel ce qu'on a vu se produire de nos jours, pour beaucoup d'autres villages : les maisons descendent, pour ainsi dire, d'un ou de plusieurs étages, jusqu'au rez-de-chaussée, c'est-à-dire jusque dans la plaine. L'étage intermédiaire, occupé par Saint-Marcel, est celui que l'on désigne sous le nom de « Cavaillon », et dont le centre est marqué par l'église, dite de Nazareth, et précédemment dédiée à Saint-Clair.

« Saint-Clair est un souvenir du paganisme, et du culte du Soleil ; pas une chapelle dédiée à ce saint, qui ne se trouve sur une crête de montagne, en vue du soleil levant.

« Si l'on s'en rapporte à M. Grinda, architecte, qui, en 1874, fut chargé de le réparer, cet édifice daterait du XIIe siècle ; dans tous les cas, il est absolument certain qu'il existait en 1217.

Digitized by Google

« Cette ancienne chapelle de style roman, et parfaitement orientée de l'Est à l'Ouest, possède un autel qui date de la même époque. Il a été retrouvé, formant une des marches de l'escalier, situé sur le seuil de l'église. Son socle était également au dehors, à quelques pas de là. L'un et l'autre ont été placés, par M. Grinda, sous un vieil arceau que l'on avait couvert de maçonnerie, et qui maintenant est, lui aussi, remis dans son état primitif. Cet arceau abritait jadis un autel ; c'était donc la place indiquée pour l'antique table de pierre retrouvée.

« Le sanctuaire, complètement remis à neuf, et surmonté d'un clocher, dans le style de l'époque, a été inauguré le 9 août 1874.

« On a peine à croire qu'il ait été entouré de maisons habitées, car il n'en reste pas de traces ; en revanche le chemin qui y conduit est pavé, et conserve encore un certain cachet d'ancienneté.

« On peut encore mentionner, en dernière analyse, ces quelques documents sur le village de Saint-Marcel, ainsi que sur son château, pendant le moyen âge :

« En l'année 1120, l'église de Saint-Marcel devint un prieuré de la Major, et le château, la propriété des seigneurs des Beaux, lesquels en firent don, par la suite au monastère de Saint-Victor.

« En 1243, la commune de Marseille acquit régulièrement le château de Saint-Marcel, et c'est à ce moment qu'il faut faire remonter le règlement suivant, dès lors imposé à son commandant :

« Nous ordonnons, par le présent chapitre, qu'il soit désor-
« mais fermement observé que quiconque sera commandant du
« château, devra le garder pour la commune de Marseille.

« Ledit commandant sera tenu, par un serment spécial, de ne
« livrer ou rendre le château à personne, sans la volonté du
« Conseil de Marseille. Chaque année le commandant sera tenu
« de renouveler son serment aux recteurs, sous les peines les
« plus sévères. »

« En 1262, Charles d'Anjou, s'étant emparé de Marseille, obligea les syndics de la ville à lui livrer le château de Saint-Marcel. A cette occasion, le viguier de Marseille détermina les limites entre Saint-Julien et Saint-Marcel. Malheureusement, les bornes indiquées dans cet acte, ne peuvent pas être retrouvées, car elles sont recouvertes de vignes ou de prés, appartenant à des particuliers, sans être désignées autrement que par le nom des propriétaires.

Digitized by Google

« Deux points seulement peuvent être reconnus sans difficulté : l'un, le chemin de la Salle, à Marseille ; l'autre, celui de Marseille à Aubagne.

« Un troisième point est celui nommé hôpital de Saint-Vincent. Montreuil, et d'autres, ont contesté l'existence de cet hôpital. Or, un acte de 1294 est ainsi conçu :

« L'hôpital de Saint-Vincent est au-dessus du chemin public, « qui conduit de Marseille à Aubagne, et, sur la façade de cet « hôpital, quand on regarde dans la direction de Marseille, une « croix est tracée de telle sorte que ledit hôpital soit compris « dans le territoire de Saint-Marcel. »

« En 1357, Saint-Marcel fut repris par les Marseillais, et dès lors, jusqu'à la Révolution, le Castellum Massiliense n'a plus eu d'autres possesseurs que les échevins de Marseille. »

Le Gérant : M. Dalloni.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

PROVENCE

ANNÉE 1912. — N° 18

MARSEILLE

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

63, Boulevard Longchamp, 63.

1913

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Membres d'Honneur

MM.

Maspero, G., membre de l'Institut, directeur des Antiquités égyptiennes.
Pottier, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre.
Salomon-Reinach, membre de l'Institut, directeur du Musée des Antiquités nationales.
Héron de Villefosse, Antoine, O. ✻, membre de l'Institut, président de la section d'Archéologie au Comité des Travaux historiques.
Cartailhac, E., O. ✻, correspondant de l'Institut.
Jullian, Camille, O. ✻, membre de l'Institut, professeur au collège de France.
Boule, Marcellin, professeur au Museum d'Histoire naturelle de Paris.
Déchelette, ✻, correspondant de l'Institut, directeur du Musée de Roanne.
De Mortillet, Adrien, professeur à l'École d'anthropologie.
Prou, Maurice, ✻, membre du Comité des Travaux historiques, professeur à l'École des Chartes, vice-président des Antiquaires de France.
Le Préfet des Rouches-du-Rhône,
Le Maire de Marseille.
Le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône.
Président d'honnenr : M. Michel *Clerc*, correspondant de l'Institut professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, directeur du Musée archéologique de Marseille.

Membres Actifs

MM.

Allec, Ludovic, chef de service à la Mairie de Marseille.
Baillon, Jules, licencié en droit, 47, boulevard de la Blancarde, Marseille.
Barlatier, Paul, directeur du *Sémaphore* de Marseille.
Dr Bastide, à La Ciotat.

Digitized by Google

Barthélemy, Antonin, industriel à Apt (Vaucluse).

Barthère, ✻, ✠, officier d'administration d'artillerie coloniale, 57, cours Lieutaud, Marseille.

Baux, André, licencié en droit et ès-science, 3, place de la Bourse, Marseille.

Baudoin, photographe, rue Vacon à Marseille.

Benet, Raoul, étudiant, 17, rue de la Liberté, Marseille.

Bonnet (abbé), boulevard Guieu, 10, Saint-Pierre, près Marseille.

Bout de Charlemont ✿, I, ✠, membre de la Société des Gens de Lettres, 21, rue Pierre-Dupré, Marseille

Cachard, propriétaire à La Cadière (Var).

Cadet de Fontenay, contrôleur des Douanes, Grand chemin d'Aix, 107, Marseille.

Cellier, Charles, ingénieur agronome, boulevard du Jardin Zoologique, 42, à Marseille.

Chabrol, Auguste, commerçant, 12, rue Beaumont, Marseille.

Chaillan (abbé), curé de Septêmes (Bouches-du-Rhône).

Charras, membre de l'Académie du Var, pharmacien à Saint-Cyr (Var).

Chanfreau, Paul, à Rognac (Bouches-du-Rhône).

Clastrier ✿, sculpteur-statuaire, professeur à l'École des Beaux-Arts, 20, rue Saint-Sépulcre Marseille.

Clerc, Michel, ✿ I, correspondant de l'Institut, directeur du Musée archéologique de Marseille.

Cotte, Charles, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, notaire à Pertuis (Vaucluse).

Dalloni, Léon, ✠, à Alger.

Dalloni, Marius, ✿, docteur ès-sciences, 1ter, rue Michelet, Alger.

Deglatigny, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen (Seine-Inférieure),

Dr *Doulet*, 2, boulevard de la Madeleine, Marseille.

Doumens, Michel, employé à la Faculté des Sciences, Marseille.

Durand, à Bouc-la-Malle (Bouches-du-Rhône),

Dr *Duviard*, 101, rue Mozart, Paris.

Dr *Farnarier*, 64, rue Sylvabelle, Marseille.

Faudrin, ✻, professeur à l'École de Valabre, 2, rue du Trésor, Aix.

Fontanarava, Isidore, à Cadolive (Bouches-du-Rhône).

Fournier, Eugène, ✿ I, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.

Gaulofret, 168, rue Consolat, Marseille,

Genouilat, F., industriel, 97, boulevard Saint-Charles, Marseille.

De Gerin-Ricard, Henry, ✿, I., ✠, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre des Académies d'Aix, de Vaucluse, associé des Antiquaires de France, président de la Société de Statistique, 33, rue Wulfran-Puget, Marseille.

Digitized by Google

Goby, Paul, ✪, secrétaire-correspondant de la Société d'Études Proçales, 5, boulevard Victor-Hugo, Grasse (Alpes-Maritimes).
Gondrand, Paul, ✪, négociant, 278, boulevard National, Marseille.
Gras, professeur à l'École Rouvière, Toulon (Var).
Dr Guébhard, ✻, agrégé à la Faculté de Paris, 4, rue Abbé-de-l'Épée, Paris.
Guillaud, Eugène, professeur de l'Enseignement agricole, 2, place Alexandre-Labadié, Marseille.

Hillereau, Jules, ingénieur à Menton.
Mme *Hillereau*, Jules, à Menton.
Hillereau, André, à Menton.
Hillereau, Georges, à Menton.

Issartier, Paul, ✪, contrôleur principal des Mines, 7, rue Poucel, Marseille.

Jaubert, Aimé, allées des Capucines, 69, Marseille.

Dr Laget, professeur à l'École de Médecine, médecin des Hôpitaux, 72, rue Consolat, Marseille.
Laroque (*de*), Emmanuel, ✪, I., professeur départemental d'Agriculture, cours Devilliers, 38, Marseille.
Ledoyen, 12, rue de l'Étrieu, Marseille.
Le Moigne, A., sénateur de la Manche, Versailles (Seine-et-Oise).
Mme *Le Moigne* (même adresse).
Lieutaud, 4, rue de la Monnaie, Arles (Bouches-du-Rhône).

Magnan, François, 90, rue de Rome, Marseille.
Mme *Magnan* (même adresse).
Malaret, F., 82, rue Saint-Savournin, Marseille.
Manuel, Alexandre, ✪, ✠, ancien membre de la Chambre de Commerce de Toulouse, 29, rue de la Rotonde, Marseille.
Manuel, Pierre, étudiant, 29, rue de la Rotonde, Marseille.
Martin, Gustave, conservateur du Cabinet des Médailles, Marseille.
Masson, Paul, ✻, ✪ I, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, cours Pierre-Puget, Marseille.
Moullot, imprimeur, avenue du Prado, Marseille,
Mounet, Paul, professeur au collège de la Rochefoucault (Charente).

Nugue, Maurice, industriel, rue d'Italie, 76, Marseille.

Patot, Gustave, directeur de l'École Sainte-Geneviève, 18, rue Lhomond, Paris.
Colonel de Poitevin de Maureiltan, O, ✻, ✪, ✠, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, conservateur du Musée, Hyères (Var).

Digitized by Google

Pourcel, conservateur du Museum de Toulon.
Poussin, Joseph, à Marseille.

Repelin J. ✠, I, docteur ès-sciences, chef des travaux scientifiques au Museum d'Histoire Naturelle, Marseille.
Rey, architecte, à Marseille.
Rondel, Auguste, banquier, 2, place Saint-Ferréol, Marseille.
Roux, Auguste, négociant, 34 A, Boulevard Chave, Marseille.
Ruat, Paul, libraire-éditeur, 54, rue Paradis, Marseille.

Serre, entrepreneur de travaux publics, villa d'Embarben, Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).
Stephanopulo, François, avocat, 75, rue Saint-Ferréol, Marseille.

Varaldi, René, ingénieur, Cannes (Alpes-Maritimes).
Vasseur, Gaston, ✠, I, professeur à la Faculté des Sciences, directeur du Museum d'Histoire Naturelle, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Marseille.
Colonel de Ville d'Avray, O, ✱, I, ✠, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Cannes (Alpes-Maritimes).

BUREAU

Président : M. François MAGNAN.
Vice-Présidents : MM. BARTHÈRE, BOUT DE CHARLEMONT, FOURNIER, HILLEREAU.
Secrétaire : M. Jules BAILLON.
Trésorière : Mme MAGNAN.
Bibliothécaire-Archiviste : M. GUILLAUD.

Commission du Bulletin

MM. FARNARIER, DE GÉRIN-RICARD, REPELIN, VASSEUR.

Commission de la Carte Archéologique

MM. BAILLON, BARTHÈRE, BAUDOIN, BOUT DE CHARLEMONT, CELLIER, DOUMENS, DALLONI, DE GÉRIN-RICARD, GAULOFRET, ISSARTIER, POUSSIN, MANUEL, REPELIN, VASSEUR

Commission pour la protection des Vestiges historiques et la rectification toponymique de la Carte de l'État-Major.

MM. FAUDRIN, GUILLAUD, DE LAROQUE, LIEUTAUD.

Les Membres de la Commission de la Carte Archéologiqne font en outre partie de cette Commission.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE PROVENCE

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1911

La séance est ouverte à 6 heures, sous la présidence de M. J. Repelin, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre d'invitation à la fête du 3me anniversaire de la Société des contremaîtres et employés en maçonnerie, adressée à la Société Archéologique de Provence, membre d'honneur de ce groupement.

Parmi les ouvrages offerts à la bibliothèque, le Secrétaire signale une brochure de M. le Dr A. Guébhard intitulée : l'*Église et la Préhistoire ;* les publications des Sociétés correspondantes : Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry (1910); Bulletin de la Société Historique de l'Orléanais, nos 198 (tome xv) et 199 (tome xvi); Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 178me et 179me livraisons (1911); Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne, tome xxxviii (1910) avec les tables méthodiques et alphabétiques de 1869 à 1909; une publication du Groupe Spéléo-Archéologique d'Uzès, intitulée: *Fouilles des grottes et stations de 1903 à 1911; Annales de Provence,* Bulletin de la Société d'Études provençales, 8me année, n° 3, mai-juin 1911 ; Recueil des notes et mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine (1910).

Communication de M. H. Bout de Charlemont

DÉCOUVERTES ARCHEOLOGIQUES DANS LA GROTTE DU DRAIOU, A MARSEILLEVEYRE

M. H. Bout de Charlemont, empêché d'assister à la séance, adresse une note sur les découvertes qu'il a faites, il y a un an environ, dans la grotte du Draiou, près de la Font de Voyre, dans

Digitized by Google

le massif de Marseilleveyre. Elles sont remarquables par la présence d'intéressantes poteries appartenant à l'industrie indigène de la période grecque ainsi que des objets céramiques grecs et peut-être ibéro-mycéniens.

Les documents ont été assez abondants pour permettre la reconstitution d'un certain nombre de vases : coupes, cruche, écuelles, jattes, aryballes, lampes, outre de nombreux fragments d'une soixantaine d'autres pièces; il n'est pas douteux que ce chiffre augmentera encore après la fouille du talus d'éboulis qui permet d'accéder à la grotte.

L'auteur estime que ses trouvailles confirment l'opinion, déjà émise, qu'il faut reculer la date de l'apparition des Grecs sur les côtes de Provence au VIIe et même au VIIIe siècles avant notre ère, c'est-à-dire bien avant la date officiellement acceptée pour la fondation de Marseille. Il pense également que le berceau primitif de la cité massaliote a pu être une partie des collines de Marseilleveyre avoisinant le littoral.

M. G. Vasseur fait ressortir tout l'intérêt de la découverte de M. H. Bout de Charlemont; c'est la première fois que l'on rencontre dans une grotte provençale des vestiges nettement caractérisés de l'industrie de l'époque grecque. Tout est ancien dans ce gisement, qui date des VIe et Ve siècles et peut-être de la fin du VIIe ; contrairement à ce que pense M. H. Bout de Charlemont aucun débris de poteries ne pourrait être attribué au VIIIe siècle.

Parmi les poteries grecques importées, découvertes à la grotte du Draiou par notre collègue, l'une paraît être apparentée au Protocorinthien; mais il n'y a pas traces de poteries ibériques à décor pseudo-mycénien. Un fait remarquable est la grande analogie des céramiques de Marseilleveyre avec celles du fort Saint-Jean: il y a des pièces identiques. Certaines poteries indigènes, gréseuses et micacées sont semblables à celles du fort ; il y a lieu de noter que les gisements n'ont pas fourni de poteries rayées à la raclette, si communes daus nos oppidums.

M. Guillaud présente une petite hache polie en serpentine, recueillie aux environs de Mimet.

Digitized by Google

Le 50me Congrès des Sociétés Savantes

Le Ministre de l'Instruction publique adresse, avec les discours prononcés à la séance de clôture du Congrès de 1911, par MM. Camille Bloch et Vidal-Lablache, le programme du 50me Congrès des Sociétés Savantes, qui se réunira à Paris le mardi 9 avril 1912, à 2 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 1911

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Repelin, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Président est heureux de faire part à l'assemblée de la nomination comme correspondants du Ministère de l'Instruction publique, de MM. Vasseur et Cotte.

Communication de M. H. Bout de Charlemont

DECOUVERTES DANS LE MASSIF DE MARSEILLEVEYRE

Messieurs, comme suite à ma lettre du 28 septembre dernier relative à mes trouvailles de la grotte du Draiou (massif de Marseilleveyre), je viens aujourd'hui vous parler un peu de mes travaux.

Je dois avant tout rectifier une erreur qui s'est glissée dans ma précédente communication au sujet de l'âge des poteries grecques qui, pour ne pas remonter au VIIe et VIIIe siècles avant J.-C., comme je l'ai avancé tout d'abord, n'en sont pas moins d'une antiquité fort respectable, puisque la plupart d'entre elles dateraient de la seconde moitié du VIe siècle et du commencement du Ve d'après les indications de M. Pottier, à qui j'en ai communiqué des fragments et de M. Déchelette qui a vu chez moi toute ma collection. Selon ces derniers, deux petites œnochoés en terre gris-bleue, dont l'une au moins dût être peinte en noir, descendraient même jusqu'au IIIe siècle, ce qui, en réalité, donnerait une période de près de trois cents ans pour la durée de la fréquentation de cette grotte.

J'ajoute que, d'après ces deux savants, ces poteries seraient

Digitized by Google

grecques, de la catégorie attique, et n'auraient rien d'ibéro-mycénien ou de pseudo-mycénien, malgré des rapports que j'avais cru remarquer entre certains d'entre elles et les poteries du fort Saint-Jean, rapports qui m'avaient incité à conclure à l'assimilation possible des unes aux autres, quant à l'âge tout au moins.

L'inventaire de mes fouilles comprend actuellement, pour le gisement grec seulement :

Dix-neuf coupes à pied et à deux anses, écuelles, etc., plus ou moins complètes, représentées par des portions de leurs panses ou par leur pied, dont une coupe à yeux ;

Six petits vases bursiformes du genre des balsamaires, des aryballes ou des œnochoés ;

Une cruche ou hydrie ;

Cinq lampes, dont deux qui sont représentées par un seul fragment ; une de ces lampes est à ombilic ; le bec et le pédoncule ou poucier sont peints en noir tirant sur le rouge ; une autre toute ronde a une large ouverture circulaire ; son bec est charbonné ;

Un fond d'amphore à pied très aplati en terre rouge et grossière ; une petite jatte en terre jaune pâle ;

Deux parties de col d'urnes, l'un en terre blanche, l'autre en terre jaune ;

Une soixantaine de vases figurés chacun par un seul de leurs fragments ;

Un certain nombre de poteries représentées par un ou plusieurs morceaux réunis, bords ou fonds d'écuelles, de jattes, de coupes ou de plateaux ;

Un certain nombre de poteries représentées par des anses ou des portions d'anses.

La pâte est en général très fine, très tendre, farineuse, douce au toucher et peu cuite. Quelques échantillons d'une terre plus rude sous le doigt peuvent appartenir à d'autres catégories d'après M. Pottier. La peinture consiste en bandes concentriques, bordures et fonds blancs, noirs ou rouges. Une rosette de points noirs et des touches parallèles dans un cercle blanc sur fond rouge décore un des balsamaires. Je dois ajouter que le vernis noir et même la pâte des vases ont été profondément altérés par l'argile rouge où ils ont séjourné si longtemps. Cette

Digitized by Google

argile chargée d'oxyde de fer est venue par un conduit souterrain perpendiculaire à l'axe de la grotte.

Je n'ai trouvé dans le gisement aucune pièce de monnaie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas. Mais celles que j'aurais pu découvrir, vraisemblablement de petites pièces d'Egine ou de Cysique, peuvent avoir échappé à mes recherches, si attentives qu'elles aient été, car je n'ai pu songer à passer au tamis l'argile collante qui forme le sol.

Dans toute l'épaisseur du gisement j'ai constaté divers foyers à des places et à des niveaux divers, mais je n'ai remarqué rien de particulier dans les cendres de ces foyers. Je n'ai trouvé aucun fragment de métal, aucune arme, aucun outil, aucun débris de cuisine, à peine quelques fragments d'os indéterminables tant ils ont été dénaturés par les agents naturels.

Quant au gisement supérieur de poterie indigène, il se composait d'un nombre restreint de tessons avec une partie desquels j'ai pu cependant reconstituer un vase dans sa forme et ses dimensions, sinon dans son intégrité. Dans ce compartiment, la poterie est brune ou rougeâtre, rugueuse au toucher et plus ou moins micacée, rappelant en somme tous les caractères de la poterie Robenhausienne. Elle est d'une technique rudimentaire, mais pourtant faite au tour.

J'ai trouvé, dans ce gisement, un silex, mais très peu significatif. Je dois toutefois rappeler que M. Félix Martin a recueilli, il y a plusieurs années déjà, sur le sol même de la grotte, une « sorte de poignard calcaire taillé en flamme » identique à ceux que M. de Mortillet a classé dans le Moustérien.

J'indique particulièrement, car ceci me paraît avoir une réelle importance, que je n'ai constaté aucun mélange des deux poteries dans les deux couches qui étaient séparées par une autre couche d'environ 0 m. 20 nettement stérile.

Tel est actuellement l'état de mes recherches dans la grotte du Draiou.

Voyons maintenant quelles conclusions je puis essayer de tirer de mes trouvailles, au point de vue de la destination de la grotte dans laquelle elles ont été faites.

Pour les indigènes qui y ont laissé leurs traces sous forme de poteries caractéristiques mais peu nombreuses, cette retraite n'a dû être qu'un lieu de passage ou de repos temporaire.

Mais pour les Grecs, c'est autre chose.

Digitized by Google

Nous avons vu, par la diversité des poteries découvertes que la fréquentation intermittente ou régulière pouvait embrasser un espace de près de trois siècles. Si l'habitation du lieu avait été continue pendant cette longue période de temps, la masse des débris serait incomparablement plus considérable. Peut-être, d'ailleurs, cette masse existe et gît, comme je l'ai déjà dit en un point quelconque du talus d'éboulis que j'ai à peine commencé à fouiller.

Mais il est une autre donnée qui me porte à écarter cette hypothèse. C'est la nature même des vases trouvés. On ne remarque parmi ces vases que peu d'objets d'usage domestique et courant. On y trouve surtout de petites œnochoes, des balsamaires ou aryballes, des cylix d'un emploi plus spécial qu'usuel, des coupes à libations, des vases à parfums et des lampes ayant pu brûler dans un but plus particulier qu'un simple éclairage de nuit. J'ai dit en outre plus haut que je n'avais presque rien trouvé en dehors de la poterie.

En présence de ces constatations, je me demande si nous ne pourrions pas voir ici un lieu de culte dédié par les Grecs à quelque nymphe des bois, qui présidait aux destinées sylvestres de ces lieux. La nature spéciale des vases s'expliquerait alors, de même que les traces d'usage des lampes.

Quoiqu'il en soit de la véritable destination de cette grotte dans l'antiquité, habitation ou lieu de culte, le fait principal qui ressort actuellement de la découverte est que, dès l'an 650 environ, sinon avant, les Grecs avaient déjà suffisamment pris pied sur cette partie du littoral de Provence, et entretenaient avec les indigènes des relations assez sûres pour pouvoir, ou habiter paisiblement au milieu d'eux, ou ériger en toute sécurité sur leur territoire un autel consacré à une divinité étrangère; ce qui ne se fait pas en un jour.

M. Bout de Charlemont ajoute qu'il a commencé à fouiller une autre grotte qui se trouve à 150 mètres environ de celle de Draiou. Les mêmes dépôts d'argile rouge remplissent les deux cavités. Se basant sur la présence de cette argile, M. Bout de Charlemont croit que ces grottes communiquent entre elles. Il rappelle en outre l'hypothèse de Gilles qui plaçait le berceau de Marseille dans le massif de Marseilleveyre.

M. Vasseur fait remarquer que M. Bout de Charlemont n'est pas le premier à signaler de la poterie antique faite au tour dans

Digitized by Google

le massif de Marseilleveyre. Dans une étude déjà ancienne, M. Fournier, professeur à la Faculté des sciences de Besançon, en avait indiqué la présence.

A propos de la poterie indigène micacée, dont parle M. Bout de Charlemont, M. Vasseur affirme qu'elle n'est pas robenhausienne. Il a recueilli la même céramique dans les fouilles du fort Saint-Jean (période grecque).

M. Vasseur repousse toute idée de communication entre les deux grottes fouillées par M. Bout de Charlemont. La similitude de l'argile ne peut rien démontrer puisque la terre de décalcification ou argile des grottes se présente avec les mêmes caractères dans toutes les cavités.

M. Repelin pense que le couteau calcaire signalé dans le bulletin des Excursionnistes Marseillais (1904), n'est qu'un simple éclat naturel de la roche.

M. de Gerin-Ricard ne partage pas l'opinion de Gilles qui place le berceau de Marseille à Marseilleveyre.

Communication de M. de Gérin-Ricard sur la grotte du Grand-Trou à Mimet.

M. de Gérin-Ricard présente des poteries halstatiennes trouvées dans la grotte du Grand-Trou près de Mimet par M. Laugier, employé aux tramways. Pendant l'été dernier, M. Laugier a fouillé cette grot.e sur toute sa surface, mais seulement jusqu'à 40 centimètres de profondeur ; il a découvert dans la couche superficielle des briques romaines.

M. de Gérin-Ricard fait ressortir que le résultat des fouilles de M. Laugier est identique à celui obtenu au cours des fouilles effectuées par lui-même en 1897 et 1898. Il avait trouvé les poteries du même type en grande quantité, quelques ossements d'oiseaux et un galet en grès paraissant avoir servi de polissoir. Les abords de la grotte ont fourni quatre petites haches polies dont deux font partie de sa collection

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JANVIER 1912

La séance est ouverte à 5 heures, sous la presidence de M. Repelin, président.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 1911 est adopté.

Digitized by Google

M. le Président donne lecture des lettres d'excuse de MM. de Gérin-Ricard et Chanfreau.

Allocution présidentielle

M Repelin, président, prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers Confrères,

Au début de cette nouvelle année et bien que l'époque des des vœux soit presque finie, vous permettrez à votre bien indigne président de vous présenter à tous ses vœux les plus chaleureux. Avant toute chose, je souhaite que vous soyez pris d'un zèle tel que les communications de 1912 nous fassent oublier la pénurie de notre production scientifique en 1911. Je fais encore une fois un pressant appel à tous ceux qui n'étant pas condamnés aux travaux forcés comme nous, ont des loisirs à consacrer à l'archéologie. Comme toujours les évènements se sont succédés joyeux et tristes alternativement.

Nous avons eu la joie d'apprendre la nomination d'un de nos anciens présidents, M. Vasseur, comme correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Nous avons également enregistré avec satisfaction la nomination de M. Cotte au même titre de correspondant du Ministère. Enfin, M. le capitaine Barthère vient d'obtenir une distinction bien méritée, il vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous adressons à nos confrères nos bien vives félicitations.

D'autre part, nous avons aussi eu la douleur de perdre un de nos membres les plus distingués, M. le Dr Fallot.

Notre Société compte parmi ses membres des gens dont le dévouement a été maintes fois éprouvé et, à ce point de vue, elle n'a pas fléchi. Mais le nombre de nos membres reste stationnaire à 75. Nous avons même eu le regret de recevoir la démission motivée par des raisons personnelles et indépendantes de nous de M. Person. Nous souhaitons que notre confrère si sympathique à tous, nous revienne bientôt.

Les communications faites au cours de cette année ont été les suivantes :

1° Une très importante et très intéressante étude de notre collègue, le capitaine Barthère sur un village préhistorique dans la province de Bien-Hoa (Cochinchine). Ce travail devait

Digitized by Google

faire l'objet d'un mémoire spécial inaugurant une nouvelle série de publications. La difficulté d'arrêter définitivement le format, la disposition des planches, le texte même, sans le concours de l'auteur, nous a fait retarder cette publication et nous avons été particulièrement bien inspirés car nous avons maintenant notre distingué confrère parmi nous et il nous est arrivé avec une nouvelle moisson d'objets curieux d'un grand intérêt scientifique. Il pourra donc lui-même présider à l'élaboration de la publication que nous souhaitons aussi belle et aussi complète que le méritent les efforts de notre confrère.

2° Les monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer (Morbihan), par M. Imbert de la Touche ;

3° Nouvelles découvertes et observations relatives à Massalia, par M. Vasseur ;

4° Compte rendu des travaux du Congrès des Sociétés savantes, par M. Imbert de la Touche ;

5° Causerie du Président sur l'état actuel de nos connaissances sur le Préhistorique de l'Indochine ;

6° Communication de M. Bont de Charlemont sur ses découvertes Archéologiques dans la grotte du Draiou ;

7° Du même également sur ses découvertes dans le massif de Marseilleveyre ;

8° De M. de Gerin-Ricard sur des poteries de la grotte dite le Grand-Trou à Mimet, découvertes par M. Laugier, employé aux tramways.

Les communications si intéressantes que nous avons reçues des pays lointains nous ont donné l'idée d'adjoindre à notre bulletin habituel une série de publications parallèles consacrées à des mémoires relatifs aux questions archéologiques qui ne se rapportent pas à la Provence.

Cette idée à peine émise fut approuvée de tous et l'un de nos confrères, éloigné de nous depuis quelques années souligna généreusement son approbation par l'envoi d'un important subside destiné à la nouvelle série de publications aux Mémoires.

Nous sommes heureux de remercier encore une fois M. Hillereau dont nous avons appris avec plaisir l'arrivée en France. Les communications bien que souvent assez courtes ont eu toutes un réel intérêt et présagent bien ponr l'avenir.

Les excursions ont été peu nombreuses. Une seule, trés inté-

Digitized by Google

ressante, sous la direction de MM. Magnan et Vasseur, avait réuni un grand nombre d'entre nous. Le Castellum Massiliense que nous avons visité a une histoire que M. Magnan à brièvement résumée sur les lieux mêmes en une petite allocution dont tout le monde s'est montré satisfait.

Les subventions à obtenir du Conseil municipal et du Conseil général, on fait l'objet de démarches qui, hélas, jusqu'à présent, sont restées sans résultat. Pendant notre entrevue avec M. Dubois, secrétaire général de la Mairie de Marseille, nous lui avons fait connaître l'intention de M. Chanfreau de faire don à la ville de Marseille de la statue trouvée à Velaux. Nous avons appris indirectement que cette statue avait été transportée au château Borély. Nous regrettons de ne pas en avoir été informés. Le Conseil général nous a maintenu une petile subvention de 50 francs. Nous l'en remercions bien, mais nous espérons que sa générosité augmentera avec le temps.

Notre bibliothèque s'est enrichie par échange de nombreuses publications sans compter les dons d'une personne dont l'anonymat devient de plus en plus difficile à garder malgré toute sa modestie.

Faut-il féliciter notre confrère Dalloni qui a rempli longtemps à la satisfaction de tous les fonctions de secrétaire ; nous nous le demandons, car la situation momentanée qu'il occupe à Alger est loin d'être en rapport avec son réel mérite. En tous cas nous exprimons tous nos regrets d'avoir eu à nous séparer de lui et nous souhaitons vivement qu'il nous revienne.

Je veux avant de terminer remercier MM. Baillon et Imbert de la Touche, qui sans avoir les honneurs du secrétariat en ont rempli à plusieurs reprises les fonctions.

Compte rendu financier

M. Magnan, trésorier, expose la situation financière de notre Sociéte au 31 décembre 1911.

Recettes

Solde en caisse le 1er janvier 1911.....	F.	1.217	10
4 cotisations de 1910.....		40	»
63 » » 1911.		630	»
Du Conseil général.....		50	»
Don de M. Hillereau.....		120	»
Total des recettes.....	F.	2.057	10

Digitized by Google

DÉPENSES

Gaz et Électricité	F.	17	80
Loyer		250	»
Entretien et réparation du local		61	»
Imprimés et adresses		105	35
A la Société des contremaîtres		25	»
Abonnement à divers périodiques		22	»
Frais d'encaissement par la poste		13	»
Bulletin n° 16		116	»
» » 17		126	20
Total des dépenses	F.	736	35
Solde pour balance		1.320	75
	F.	2.057	10

Le compte rendu financier de l'exercice 1911 est approuvé, sans observation.

Modification des Statuts

L'article 20 des Statuts est ainsi modifié : « En janvier de chaque année, la Société se réunit en Assemblée générale..... »

De ce fait disparaît l'obligation pour le Bureau de convoquer l'Assemblée générale le deuxième dimanche de chaque année.

Attribution de diplôme

Sur la proposition de M. Barthère, un diplôme d'honneur est accordé à :

M. LŒSCH aîné, pour le concours éclairé qu'il a prêté à notre collègue, au cours de ses fouilles en Indochine.

Élection du Bureau

Sont élus, pour les années 1912 et 1913 :

Président : M. MAGNAN, François.

Vice-présidents : MM. BARTHÈRE ;
BOUT DE CHARLEMONT ;
FOURNIER ;
HILLEREAU.

Digitized by Google

Secrétaire : M. BAILLON, Jules.
Trésorière : Mme MAGNAN.
Bibliothécaire-archiviste : M. GUILLAUD.

Renouvellement des Commissions

Les Commissions sont renouvelées de la manière suivante pour l'année 1912 :

Commission des publications. — MM. Farnarier, de Gérin-Ricard, Repelin, Vasseur.

Commission de la Carte archéologique. — MM. Baudoin, Barthère, Bout de Charlemont, Cellier, Gaulofret, de Gérin-Ricard, Issartier, Poussin, Manuel, Repelin, Vasseur.

Commission pour la protection des vestiges historiques et la rectification toponymique de la carte d'État-Major. — MM. Faudrin, Guillaud, de Laroque, Lieutaud, et les membres de la Commission de la Carte archéologique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. MAGNAN.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Liste des ouvrages reçus pour la bibliothèque

Présentation d'un crâne humain trouvé avec le squelette à la base du Moustérien de la Quina (Charente), par le Dr H. Martin (don de l'auteur) ; Monographie du château de Saint-Marcel, près Marseille, par le marquis Forbin d'Oppède (don d'un anonyme).

Bulletin de la Société archéologique d'Avranches et de Mortain, 1911 n° 2.

Bulletin de la Société Dunoise, 1911.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1911.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'études provençales, n° 4 (1911).

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1912.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1909.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers.

Bulletin de la Société des Études Indo-Chinoises de Saïgon, 1911.

Répertoire d'art et d'archéologie, 1910-1911.

Un numéro de la Revue du Touring-Club de France, renfermant une communication de M. Louis Serre, sur le pont Flavien et Saint-Chamas.

Allocution présidentielle

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Notre Société a, tout d'abord, mis à sa tête de renommés savants, puis, après avoir usé, voire même abusé, de leur dévouement, elle a dû s'adresser aux simples amis de la science, en débutant par leur doyen d'âge.

Toutefois, ce n'est pas seulement parce qu'il remplit ces conditions que vous avez nommé le Président actuel, c'est encore parce que vous avez bien voulu l'honorer de votre confiance. Or, cette confiance est un bien tellement précieux pour lui, qu'il va s'appliquer de tout cœur à la conserver.

Vous lui avez au surplus adjoint des collaborateurs dont les généreux concours l'aideront puissamment à vous satisfaire.

Nous devrons avant tout, nous employer ensemble à recruter de nouveaux adhérents, car il vient d'être établi par notre dernier bilan que nos dépenses les plus indispensables dépassent nos recettes, et que celles-ci proviennent presqu'uniquement des cotisations ; il est donc urgent d'en augmenter le nombre.

Mais cette augmentation d'adhérents, comment l'obtenir ?

Les meilleurs moyens semblaient être jusqu'à présent les excursions publiques ; malheureusement, quoique rien n'ait été négligé pour les rendre aussi engageantes que possible, elles deviennent de moins en moins suivies, et partant de moins en moins efficaces. Il s'agit dès lors, tout en ne les épargnant pas, de chercher autre chose, et voici ce que nous vous proposons :

Pour commencer, notre nouveau secrétaire, M. Baillon,

Digitized by Google

compte, malgré le peu de temps dont il dispose, se tenir chaque samedi soir, de six à sept, au siège social, afin que les sociétaires puissent venir y travailler, et nous amener leurs amis.

Une autre tentative, serait de faire imprimer soigneusement le catalogue de notre bibliothèque, et de l'envoyer à toutes les personnes susceptibles de l'apprécier, en leur démontrant, par cet exposé, qu'il leur serait avantageux de se joindre à nous.

Il faut espérer que ces mesures, ou d'autres adoptées à leur suite, feront disparaître nos préoccupations budgétaires, et que nous pourrons alors nous livrer entièrement à nos recherches, dans le vaste champ d'études qui va s'ouvrir devant nous.

Allocution et propositions de M. H. Bout de Charlemont

M. H. Bout de Charlemont remercie ses collègues de l'avoir de nouveau appelé à la vice-présidence de la Société archéologique.

Il attire leur attention sur la nécessité d'observer les dispositions nouvelles de l'article 20 des statuts, relatives à la fixation de l'Assemblée générale, et les prescriptions du règlement intérieur, en ce qui concerne les séances ordinaires.

Il est, en effet, préjudiciable au bon fonctionnement de la Société qu'une incertitude puisse régner entre les membres quant à la date de ces séances, incertitude qui ne leur permet pas toujours de concilier leur devoir de sociétaires avec les obligations familiales ou professionnelles.

M. H. Bout de Charlemont insiste également sur l'intérêt qu'il y a à se réunir chaque mois sans interruption, sauf pendant la période des vacances. Même si l'ordre du jour ne l'exige pas il est bon que les membres ne cessent de prendre contact entre eux et que la vitalité de la Société soit affirmée d'une façon régulière.

. . . . . .

Conformément aux propositions de M. H. Bout de Charlemont, l'Assemblée décide de se réunir désormais le premier jeudi de chaque mois.

Digitized by Google

Communication de M. H. Bout de Charlemont sur les découvertes de Marseilleveyre

Lors de ma communication du 16 décembre dernier au sujet des fouilles de Marseilleveyre, j'ai dit que j'avais commencé à fouiller une nouvelle grotte voisine de celle du Draiou. J'en ai rapporté plusieurs becs de lampe dont un en terre rougeâtre, un petit objet peint en rouge et qui semble avoir été un jouet d'enfant, un goulot, des fragments de bords et des fonds de vases, avec des anses très nombreuses et de toutes formes, trois fragments de poterie campanienne du IIIe siècle dont un avec rosette centrale et feuilles de lierre ou palmettes concentriques, de la poterie grise semblable à celle que M, Déchelette a classée également dans le IIIe siècle, des fragments d'une poterie rouge ou grisâtre très rude au toucher, très gréseuse, et pourtant d'une trituration soignée, quelques débris de poteries néolithiques et un coin en grès rouge, ainsi qu'un segment de disque en pierre; le tout trouvé pêle-mêle dans le sol de l'abri à partir de 0m 30 jusqu'à 0m 40 de profondeur et aux alentours d'une couche très épaisse de cendres noires.

Dans la grotte même j'ai recueilli quelques débris de diverses poteries grecques. Presque tous les débris que j'ai trouvés sont, à part ces derniers, très petits, et leurs bords sont arrondis comme s'ils avaient été roulés par les eaux. Ils sont dans un tel état d'altération qu'il m'a été impossible de tenter avec eux la moindre reconstitution.

La peinture noire ou rouge, dont je n'ai rencontré que de rares spécimens, est plus détériorée aussi que dans les vases de la grotte du Draiou, ce qui, avec l'abondance des poteries communes me confirmerait dans l'hypothèse d'une affectation différente de cette grotte qui aurait été un lieu d'habitation.

M. Vasseur conteste le caractère néolithique des poteries présentées par M. H. Bout de Charlemont.

M. de Gérin-Ricard dit qu'en effet ces pièces ne sont pas suffisamment caractéristiques.

Digitized by Google

Communication de M. H. Bout de Charlemont
SUR LE GISEMENT ARCHEOLOGIQUE DE SAINTE-MARGUERITE

Je signale à la Société des restes archéologiques découverts dans une sablière de Sainte-Marguerite à très peu de profondeur du sol actuel.

Ces restes se présentent sous la forme d'un tronçon d'une construction oblongue de 1m 80 de largeur sur une longueur qu'on ne peut déterminer d'une manière exacte, la plus grande partie en ayant été détruite pour les besoins de l'exploitation ; mais qui, au dire du propriétaire, peut être évaluée à 8 ou 10 mètres en totalité.

Le fond de la construction est recouvert d'un béton de 0m 15 d'épaisseur. Les côtés sont faits d'une maçonnerie en gros cailloutis de 0m 30 d'épaisseur revêtue également d'un béton, mais moins épais et moins dur où la brique se présente en plus menus débris. A 1m 50 on rencontre le mur transversal. Les murs latéraux n'ont plus leur hauteur primitive, mais ils devaient avoir au moins deux mètres.

Cette cavité que le propriétalre a bien voulu vider en ma présence, était remplie de fragments considérables de dolia de grandes dimensions. On en a sorti également un col d'amphore avec ses deux anses et quelques autres débris, savoir : le col, avec ses deux anses d'une petite amphore peinte en rouge-brun et grecque ? un morceau de fond d'un tout petit dolium. le fond d'un vase qui, par son allure générale, rappelle celui de certaines de nos dames-jeannes en verre, un morceau de peinture verte durcie, dont j'ai remis un échantillon à M. Berg, pour en faire l'analyse, et des fragments de parement de mur recouverts de peinture à fresque.

A n'en pas douter nous sommes ici en présence d'un cellier romain qui faisait partie d'une villa dont le propriétaire de la sablière a, dans ses défoncements aux alentours, reconnu de place en place, les murs de fondation.

Cette villa devait être située sur le bord de la mer, car, il n'y a pas si longtemps encore, je crois, que le rivage s'avançait jusque vers l'emplacement actuel du rond-point du Prado. Le sol qui la supportait est composé de cailloux roulés et de terre,

Digitized by Google

qui se superposent par couches et, à la base de la sablière, on constate en coupe de longues traînées noires qui semblent être des traces d'incendies, incendies de bois probablement.

La sablière est située sur la droite du chemin du moulin de Barral, à un kilomètre environ du boulevard de Mazargues. Le propriétaire s'appelle M. Couturier. Mon attention a été appelée sur le gisement par M. Damboise, un de mes collègues à la Société Flammarion.

M. Issartier demande si la mer s'avançait jusqu'au rond point du Prado.

M. de Gérin-Ricard pense que la mer pouvait former tout au plus une légère pointe, car on a trouvé, sur la plage, une nécropole grecque et romaine, et il croit que le rivage actuel n'a pas subi d'importantes modifications depuis les temps historiques.

Communication de M. Bout de Charlemont
SUR L'AGACHE ET TAUROENTUM

Dans mes précédentes communications sur L'Agache, près de Tauroentum, j'ai indiqué à mes collègues que, cherchant du ligure, en ce point remarquable, j'y avais trouvé du romain et du grec, ou tout au moins du Campanien. Or, il résulte d'une nouvelle exploration que j'ai faite de ce gisement, que je puis apporter aujourd'hui des représentants de quatre céramiques différentes qui se sont succédées sur ces sommets ou s'y sont juxtaposées.

Voici ces échantillons, qui se répartissent ainsi :

1° Plusieurs fragments de poterie d'une terre très grossière, noirâtre ou rougeâtre à grains de calcite, faite probablement à la main et incontestablement indigène ;

2° Un fragment de la poterie romaine dont j'ai trouvé tant d'autres échantillons ;

3° Un fragment de bord et un fragment d'anse d'amphores grecques, selon toute apparence ;

4° Trois fragments de poteries rouges à vernis noir, sans doute campaniennes.

La poterie indigène dont j'apporte des représentants, a-t-elle été contemporaine de l'occupation grecque ou romaine ou antérieure à cette occupation ? Pour moi, il me paraît certain que cette poterie n'a fait que se succéder d'âge en âge, depuis une

Digitized by Google

haute autiquité à L'Agache, attestant irréfragablement la présence des Commoni sur les dits sommets bien avant l'arrivée des Grecs.

J'apporte également, de Tauroentum, à mes collègues, un fragment de bord d'un vase à pâte rude au toucher et fort cuite et ornée d'une onde fine. C'est le deuxième spécimen de poterie à ondes que je trouve en ces lieux ; un morceau d'un autre vase de pâte jaune et grossière, très fortement micacée ; un fragment de vase rouge à lignes concentriques incisées ; un fragment de poterie peinte à reflets métalliques, le tout recueilli sur la partie du rivage où s'élevait jadis le gymnase.

M. Vasseur dit qu'on ne peut considérer la poterie à ondes comme caractéristique d'une époque. De tous temps et jusqu'à nos jours les ondes ont été employées comme motif de décoration.

En ce qui concerne la poterie dite métallique, par M. Bout de Charlemont, M. Vasseur pense qu'il s'agit d'une céramique dont le noir brunâtre est altéré.

M. Bout de Charlemont indique qu'en plus de l'irisation, cette poterie présente des caractères particuliers qui le font persister dans son opinion.

Communication de M. Chanfreau

SUR SES DERNIÈRES DÉCOUVERTES PRÉHISTORIQUES ET GALLO-ROMAINES. PRÈS ROGNAC

Le 16 décembre 1911, je montrais à la Société divers objets néolithiques, que j'avais trouvés dans mes fouilles au Grand-Vallat, à la Verdière et à Velaux. Ces recherches effectuées dans le courant d'août et de septembre 1911 ont fourni des débris de vases néolithiques, des morceaux de couteaux, une pointe de flèche intacte en silex, des broyeurs et une petite hache en jaspe, analogue à celle déjà trouvée à la station de Bruny ; des ossements d'animaux et particulièrement deux molaires de bœuf, déterminées par notre éminent collègue M. Vasseur.

Dans le courant d'octobre 1911, la surveillance des labours que l'on effectuait au plateau de Canourgue-Rognac, me permit de constater la présence de fonds de cabanes néolithiques. Je recueillis des poteries primitives, une pointe de flèche, des silex taillés, trois haches et un marteau en serpentine, ainsi qu'une petite hache en bronze.

Digitized by Google

M. Chanfreau décrit le parcours d'un aqueduc romain, dont l'une des extrémités se trouve dans le bassin formé par la digue du moulin du pont à Velaux, sur la rive gauche de l'Arc, et à 700 mètres environ en amont du barrage.

Il paraît se diriger vers l'Ouest, en ligne droite, jusqu'au point où la rivière longe le chemin. Dans la propriété de M. Renucci, à gauche de la route, l'inondation de 1908, mit à découvert un ancien canal à ciel ouvert, obstrué aujourd'hui, par du gravier et de la terre arable.

De ce point au quartier Boule nous perdons sa trace, mais un sondage sérieux permettrait de la retrouver. A Boule, l'Arc a emporté l'ancien ouvrage sur une longueur d'environ 500 mètres. Cependant on le distingue encore sur plus de 80 mètres. Nous le retrouvons après les vignobles Caire et la Joséphine dominant la rivière de 15 mètres. Sur environ 100 mètres, nous constatons une solution de continuité produite, sans doute, par les inondations dont nous avons déjà parlé. L'aqueduc reparaît plus loin se dirigeant souterrainement vers la Bastide neuve. Delà nous le perdons de vue jusqu'au chemin qui monte, à la Garanne.

Détails techniques sur le petit aqueduc

Il est construit en moyen appareil, ses parois ont une épaisseur de 50 centimètres. Il est recouvert par des dalles revêtues de béton.

. . . . . .

Nous ajouterons, en terminant, que sur tout le parcours de l'aqueduc, nous avons reconnu la présence de vestiges d'habitations gallo-romaines.

Notes de M. de Gérin-Ricard
SUR LE QUARTIER DE LA MAJOR

M. de Gérin-Ricard informe la Société de la découverte suivante qui a été faite le 8 février 1912 au quartier de la Major.

Les terrassiers de l'entreprise Taxil chargée par la Ville de la construction d'une école sur l'emplacement de l'ancien séminaire, c'est-à-dire entre le boulevard de la Major, la rue de l'Évêché, la rue Jean-Baussan et la rue de l'Esplanade ont, en creusant les fondations, rencontré :

1° Un pavé d'époque romaine en mosaïque blanche avec enca-

Digitized by Google

drement formé par deux bandes noires de 5 centimètres de largeur et espacées entre elles de 10 centimètres environ (1). Ce pavé mesure environ 10 mètres sur 9m50. L'épaisseur de la mosaïque est de 2 centimètres environ sur un lit de béton de 0m10 qui repose directement sur un banc de poudingue représentant le terrain vierge.

Faisant suite à la mosaïque et du côté nord, il existe un petit bassin à fond et à côtés bétonnés profond de 0m30 environ et dont la section relevée sur le côté ouest mesure 2m80 environ ;

2° Deux tombeaux (il en existe probablement d'autres dans la partie de terrain non fouillée), formés de pierres de La Couronne, taillées parfaitement assemblées, sans aucun ciment et recouverts de dalles en pierre de la même provenance ; le fond de ces tombeaux était formé par la mosaïque elle-même et les corps reposaient à même ce pavé ; chacun de ces tombeaux renfermait un squelette : l'un était orienté du Nord au Sud, l'autre du N.-O. au S.-E. Aucun objet n'accompagnait les corps. Ces tombeaux, qui paraissent appartenir au moyen âge, étaient surmontés par 0m80 de terre environ, mélangée à de très nombreux ossements humains entassés sans ordre et pouvant remonter aux XVIIe ou XVIIIe siècles ;

3° Une partie de rempart de 3 mètres d'épaisseur, qu'on a dû faire sauter à la dynamite, mais dont les fondations subsistent sur plus de 3 mètres de profondeur. La direction de ce rempart, qu'on a pu reconnaître sur 12 mètres environ, suit une ligne allant de la chapelle de la Charité à la mer en passant par le milieu de la chapelle absidiale de la Cathédrale. L'appareil est moyen et lié par un mortier de chaux et de sable ; l'intérieur est formé par un blocage.

M. de Gérin fait remarquer que la mosaïque se trouve très près de la Major, là où la tradition veut qu'il y ait eu un temple de Diane ; or, les temples étaient, dans l'antiquité, entourés de dépendances et, étant donné la surface importante quoique incomplète de cette mosaïque, qui ne peut faire songer au pavé d'une demeure particulière, on peut se demander si elle n'appartient pas à un des monuments publics voisins d'un temple.

La partie des écoles que l'on construit au-dessus de la mosaï-

(1) Cette bordure n'existe que sur le côté Est, ce qui prouve que le pavé est incomplet.

Digitized by Google

que et de la petite piscine sera occupée par un pavillon aménagé en logement qui sera à l'angle du boulevard de la Major et de la rue Colbert prolongée.

SÉANCE DU 7 MARS 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. MAGNAN.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. BAILLON fait connaître la liste des ouvrages reçus pour la bibliothèque :

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.

Mémoires de la Société archéologique d'Avesnes (Nord), 1911.

Saint-Gilles, par M. J.-Charles Roux ;

Les Villes mortes d'Asie Mineure, par Félix Sartiaux ;

A Travers la Provence, par André Hallays ;

Histoire de Marseille, par Ruffi ;

Le Moyen Age et la Renaissance, par Paul Lacroix et Ferd. Séré.

Communication de M. H. de Gérin-Ricard

SUR L'EMPLACEMENT DU TEMPLE D'IBOITE ET UN AUTEL A MERCURE, A LAMBESC.

De 1807 à 1824, Millin d'abord (1), l'abbé Castellan ensuite (2), enfin les auteurs de la Statistique des Bouches du-Rhône (3), ont fait mention de la découverte sur le collet de Viret, *alias Viré*, de vestiges ayant appartenus à un temple consacré à une divinité indigète du nom d'Iboïte.

Le collet de Viret est une éminence arrondie, peu élevée, partie boisée, partie cultivée, située à 1.250 mètres de Lambesc, sur la route nationale n° 7 (chemin d'Avignon). Il est facile à trouver lorsque l'on sait qu'il est bordé à l'Est par la route,

(1) *Voyage dans le Midi*... 1807.

(2) Mém. de l'Acad. d'Aix, 1819, t. I, p. 112 et suiv. Dissertation sur la religion des anciens provençaux.

(3) T. II, p. 938.

Digitized by Google

laquelle décrit à cet endroit une courbe prononcée, la seule que l'on rencontre après celle existant à la sortie du village de Lambesc.

Uns visite attentive et détaillée du sommet et des pentes de cette élévation ne m'a révélé aucun vestige de substruction ou d'occupation antique ; je n'ai pas rencontré le moindre tesson de poterie ancienne. Mais, par contre, une enquête faite auprès des habitants du quartier et complétée à Lambesc, m'a appris que la belle source qui alimente la fontaine placée devant la maison de campagne appelée « Mondésir » venait du collet de Viret et que son point de captage se trouvait, sous un très gros figuier, tout auprès de la route d'Avignon et à l'embranchement de celle-ci avec le petit chemin rural se dirigeant vers Mondésir.

La présence en cet endroit d'une aussi belle source et l'absence de tout vestige antique sur le coteau m'a conduit à penser que le sanctuaire d'Iboïta avait dû se trouver là, où on voit une carrière de pierre abandonnée, touchant la source. Cette dernière n'est pas apparente parce qu'elle est complètement canalisée.

Ce que dit Millin au sujet de la découverte des pierres votives à Iboïte m'a confirmé dans cette opinion. « Ces pierres, dit-il, ont été trouvées il y a plus de 20 ans [donc vers 1785] en faisant une excavation [c'est la carrière que l'on voit encore] pour la construction de la grande route au pied d'un coteau appelé le collet de Viré » (1).

L'exploitation de cette carrière a fait disparaître tout ce qui pouvait rester du temple et seules les trois inscriptions qui en proviennent peuvent encore se voir encastrées dans le jardin des demoiselles Lescallet, à Lambesc (2).

IBOITE V· S· L· M·	J. EX POMPEIVS	D. RAIVS.
M· AMOENA	PROCVLI·L·TEOPIL	D·L· BASSVS
POMPEIAE L	IBOITE V·S·L·M·	*ib* OITE V S

Les lectures de Millin reproduites par Castellan en 1819, alors qu'il était curé de Lambesc et données depuis par le *Corpus* (3)

(1) Castellan dit : dans un monceau de ruines ; suivant la Statistique, les ruines du temple ont été trouvées sur le chemin d'Avignon.

(2) C'est là l'ancien jardin de M. Renard, qui a passé depuis 1785 à M. de Saint-Bonnet, puis à M. Vette et enfin aux demoiselles Lescallet.

(3) Tome XII, nos 637 à 639.

Digitized by Google

sont bonnes ; je signalerai toutefois, l'omission de l'M, très lisible qui termine la première ligne de la première inscription et que la troisième inscription qui occupe la face d'un cippe en molasse à moulures et acrotères, a tellement souffert de l'humidité qu'on n'y lit plus que :

RAIVS *Ratius*
ASSVS

Les deux autres inscriptions sont sur calcaire, gravées en caractères peu profonds et irréguliers.

Iboïte est le nom d'une divinité toute locale puisqu'il n'a jamais rencontré ailleurs. Contrairement à l'opinion des auteurs de la Statistique, qui ont vu en elle une déesse lugubre parce qu'ils ont recherché l'étymologie de son nom dans le grec (1), je pense qu'il est plus rationnel de supposer que Iboïta était le nom de la source que nous avons signalée et cette hypothèse est beau coup plus conforme à ce que nous savons de positif sur le culte des eaux très en faveur en Provence à cause de la rareté des sources (2)

D'autre part, l'origine du nom de cette divité topique peut appartenir plus vraisemblablement à l'un des dialectes anciens du pays qu'au grec ou au latin qui sont des langues d'importatation plus récente. Il existait, en effet, dans notre pays une toponymie des eaux, des montagnes et des centres avant la conquête romaine et même avant que les Phocéens de Marseille y aient répandu l'usage de la langue grecque.

Enfin, la racine *ib* évoque une idée d'eau par sa présence dans Ibelina, Ibelna (qui sont des formes anciennes ou nom de la rivière Huveaune), dans Ibar, sous-affluent du Danube en Serbie, Ybbs noms de rivière ou de ville en Autriche, etc.

*
* *

M. le capitaine de cavalerie en retraite Daniel, m'a signalé dans la cour des écoles de Lambesc un autel antique qu'il a fait

(1) Iboïte, disent-ils, paraît dériver à la racine *ib* ou *ub*, qui dans la plupart des langues s'applique en général à tous objets de sinistre augure et, en particulier aux oiseaux nocturnes. En chaldéen *ibbou*, en latin *bubo*, en français *hibou*. »

Pourquoi pas *ibis*, oiseau éminemment aquatique vénéré chez les Égyptiens ?

(2) Les NYMPHIS GRISELICIS de Gréoulx, ALMANARRA d'Hyères, les MATRIBVS ALMAHABVS du Plan d'Aups, les MATRIBVS VBELNABVS d'Auriol, SVMIAN, de Brignoles...

Digitized by Google

transporter d'un hameau de la localité appelé San Peyre (qui peut être de *Santa Peire*).

C'est un cippe en calcaire, avec moulures, sur la face principale duquel on lit, en beaux caractères du Ier ou du IIe siècle :

MER...
V·S·I

Ce monument a été fort maltraité sur son côté gauche notamment, mais on peut facilement restituer :

Mer [curio] v [otum] s [olvit] l [ibeus] m [erito].

Muni à son sommet du trou à libations l'autel mesure 0m 90 × 0m 50 × 0m 50 environ.

Cette pierre pourrait bien être l'origine du nom du hameau dont elle provient ; San Peyre pour Santa Peyre, ce qui en provençal signifie pierre sainte donnant ainsi l'équivoque avec saint-Pierre.

Il y avait jadis sur ce point, situé sur le passage d'un chemin très ancien venant des étangs et conduisant à la Durance, par Sainte-Anne-de-Goiron et Sylvacanne, un marché important que les auteurs de la Statistique ont pensé pouvoir identifier avec l'*Oppidum Amboliaceuse*.

On m'a dit, à Lambesc, que c'est sur la pierre de Mercure que se soldaient autrefois les marchés passés à la foire de San Peyre. C'est dans tous les cas un rôle qui seyait parfaitement à un autel dédié au dieu du commerce.

Ce monument, qui ne figure pas au *Corpus*, est évidemment celui signalé sommairement par L. Gilles dans ses voies romaines et massiliennes (p. 254).

Personne n'a pu me renseigner à Lambesc sur le sort des deux inscriptions publiées par Bouche (*Chorog. de la Provence*, t. I, p. 209), suivant J. Raymond de Soliers.

Communication de M. le capitaine Barthère

MESSIEURS,

Permettez-moi d'abord de vous remercier sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant vice-président de notre Société. Je vous prie de croire à mon entier dévouement et vous pouvez être assurés que je ferai tous mes efforts pour contribuer dans la mesure de mes moyens à son développement.

Digitized by Google

NOTE SUR DES VESTIGES ROMAINS AU FORT SAINT-JEAN (1)

La communication que j'ai l'honneur de vous faire a trait à quelques vestiges romains trouvés dans le fort Saint-Jean lors de la construction de la Caserne des Isolés métropolitains. Vous n'ignorez pas que c'est là également que notre très distingué confrère M. Vasseur a fait de nombreuses découvertes de poteries grecques d'un intérêt capital pour l'archéologie.

Nos découvertes, sont de moindre importance ; elles prouvent cependant que les Romains ont occupé ce rocher de poudingue qui paraît avoir toujours commandé l'entrée du port de toutes les agglomérations qui se sont succédées dans ce coin de la Méditerranée.

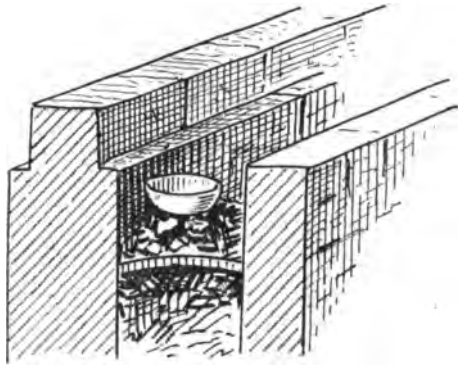

FIGURE 1

Sur la partie du rocher, voisine de l'escarpe faisant face aux « pierres plates » se trouvaient à une profondeur de 6m 70, par rapport au sol actuel de la cour et par conséquent à une altitude de 10m 30 et sur la bordure du plateau : deux murs parallèles distants l'un de l'autre de 70 centimètres ; le mur intérieur plus haut que le mur extérieur. Dans l'intervalle formant ainsi un passage ; peut-être un chemin de ronde ? il y avait un dallage de huit centimètres d'épaisseur fait en « repous », mortier romain, fig. 1.

Sur le milieu de ce passage et légèrement surelévée au-dessus

(1) Extrait de la notice : *Le fort Saint-Jean*, monographie, par F. Barthère (en préparation).

Digitized by Google

du dallage était une cuvette de 0m 40 de diamètre également en « repous ».

A qnoi était destinée cette cuvette ou bassin, au milieu de ce passage ?

Etait-ce un réservoir d'eau, permettant aux soldats de ronde de se rafraîchir pendant leur faction ? Nous ne saurions le dire.

Mais il n'est peut-être pas téméraire de croire qu'en cet endroit existait une construction romaine importante par sa situation puisqu'elle était gardée et devait servir probablement de poste de vigie.

D'autres fouilles, celles de M. Vasseur, faites dans la cour à 10 mètres en avant du bâtiment et sur le prolongement du troisième refend du côté Nord, nous ont encore permis de trouver à la même profondeur un angle saillant du même chemin de ronde.

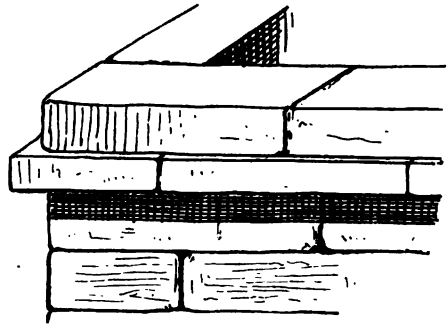

FIGURE 2

Il est facile dès lors à l'aide de ces deux points, dont un formant angle, de déterminer la partie principale de cette petite enceinte qui devait englober les bâtiments servant de logement aux veilleurs et suivre la bordure nord et nord-est du plateau.

A côté du mur extérieur, un autre dallage plus vaste, mais de même nature que celui du passage, entouré d'une rigole pour l'écoulement des eaux, fait supposer un lieu habité en permanence et où la vie domestique était active, car sur cette aire se trouvaient encore des débris de charbon et de cendres.

Le dessous de ce dallage était très humide et la terre vaseuse et noire.

D'autres vestiges romains (meules, boulets en basalte, monnaies, etc.), attestent encore l'occupation active de cet endroit ;

Digitized by Google

entres autres, deux autres murs très épais, en maçonnerie de « grand appareil » de pierres de taille de 1m 50 à 2 mètres de long sur 0m 50 à 0m 60 d'épaisseur.

Ces murs trouvés à quelques mètres des fondations de la tour ronde, formaient un angle droit, dont le sommet était vers l'intérieur du plateau,

Les assises étaient parfaitement régulières et près du faite une pierre en saillie formait cordon tout autour.

Les fouilles trop étroites, n'ont pas permis de se rendre un compte bien exact de l'objet de ces murs, ni de leur importance en longueur ; mais leur double direction, leur situation et leur faible hauteur (1m 80) font supposer qu'ils entouraient sur l'angle du rocher, une terrasse à pic sur la mer, lui donnant ainsi une situation on ne peut plus favorable tant au point de vue bien-être qu'elle devait procurer pendant l'été à ceux qui allaient s'y reposer, que comme point de surveillance des deux côtés du large.

Elle devait être le point terminus de l'enceinte et en constituer la partie avancée.

Observations de M. le capitaine Barthère

SUR UN MUR TROUVÉ DANS LES FOUILLES DE LA MAJOR

Dans une lettre adressée à Monsieur le Président au sujet des fouilles de la Major, j'avais cru pouvoir affirmer que le mur découvert en cet endroit était un mur romain.

Cette affirmation provenait des renseignements que j'avais pu obtenir de la part de l'entrepreneur M. Taxil, sur la composition du mortier entrant dans la confection de ce mur ; mais ayant pu me procurer un peu de cette matière, je me suis rendu compte que sa composition n'était pas celle que je pensais et qui à mon avis ne devait plus être considérée comme étant de fabrication romaine.

En effet, à la chaux de faible qualité on a mélangé avec des débris de briques, des débris de pierres et autres matières que je n'ai pu déterminer. Ce genre de mortier était employé au moyen âge pour certains travaux et me souvenant avoir découvert quelques jours avant mon départ pour Saïgon, dans la cour de la Charité, un mur contenant du mortier semblable, j'ai

Digitized by Google

pensé que les deux murs devaient être à peu près de la même époque. Or, ce dernier était badigeonné des deux côtés et si je ne me trompe, le badigeon n'a jamais été employé chez les Romains et son usage, d'après Enlart, ne remonterait qu'au XIVe siècle,

Contrairement à ma première idée, le mur de la Major serait donc du moyen âge et probablement contemporain des deux fours trouvés à proximité.

Le mur de la Charité, qui, je crois, n'a pas été démoli, se trouve à environ 6 mètres de la façade du corps de bâtiment construit en 1676 et près du lavoir situé derrière la chapelle à 2 mètres au-dessous du niveau de la cour ; il a 0m 70 de largeur construit en moellons de poudingue, comme celui de la Major, et enduit au « repous » sur les deux faces badigeonnées à la chaux.

Congrès des Sociétés savantes

MM. Magnan et Baillon, délégués de la Société à la réunion des Sociétés savantes de la région provençale, présentent un compte rendu de la séance qui a eu lieu à la Faculté des Sciences.

Ils indiquent qu'après un échange de vue entre les délégués, on a décidé de nommer une Commission d'initiative sous la présidence de M. Constant, président de la Société d'études provençales.

M. Magnan, président de la Société archéologique a été désigné à l'unanimité, pour faire partie de cette Commission.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. MAGNAN.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Fournier, vice-président, qui promet, à la Société, un concours des plus actifs.

Digitized by Google

EXCURSION A AIX

M. le Président propose une excursion à Aix, capitale de la Provence, à l'occasion du dixième anniversaire de notre Société.

L'Assemblée adopte le projet présenté et désigne M. de Gérin-Ricard, pour diriger l'excursion, qui aura lieu le dimanche 9 juin 1912.

Congrès des Sociétés savantes

M. de Gérin-Ricard est chargé de représenter la Société au Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Paris en avril 1912.

Communication de M. Bout de Charlemont
SUR SES DERNIERES TROUVAILLES A TAUROENTUM

J'ai l'honneur d'exposer à la Société le résultat de mes dernières recherches à Tauroentum.

Ces découvertes comprennent :

1° Un fragment de brique à rebord portant en lettres imprimées en creux la fin du mot Hercinii, génitif du nom d'un potier dont la marque a été déjà relevée à Tauroentum par Magloire Giraud;

2° Trois graffiti sur fragments de poteries, d'un l'un porte le mot Nicerius, sans doute le nom du propriétaire du vase ;

3° Une amphore ou vase bursaire à panse renflée, en terre blanchâtre ceinte de cercles parallèles. Ce vase était destiné par sa disposition à reposer sur un support ou disque percé. Je mentionne que le support ne provient pas de Tauroentum, mais des environs de Gardanne où je l'ai recueilli dans le domaine de Valbrillant, appartenant à M. Palli, ancien vétérinaire de l'armée.

J'ai également apporté un autre vase de même nature, mais de forme plus allongée trouvé en un autre point de Taurœntum.

4° Un fragment de coupelle évasée de Samos dans le fond duquel on peut lire les quatre dernières lettres du nom du potier, soit ATVR, les trois premières étant conjugées ;

5° Plusieurs morceaux que j'ai pu réunir d'une autre coupelle de même poterie décorée à la barbotine ;

Digitized by Google

6° Un petit fragment de poterie noire moulurée, avec un décor en chevron, terre rugueuse et très cuite, finement micacée, moulure et chevron très soignés ;

7° Tout le bord d'un égouttoir en terre jaunâtre, comme ceux que M. Vasseur a, je crois, trouvés au Baou Roux ;

8° Un autre morceau de bord d'un bassin de même espèce ;

9° Enfin, une lampe en terre rouge très fine à laquelle le bec seul manque et qui porte en dessous, en belles lettres du siècle d'Auguste imprimées en relief, le nom de FORTIS que M. Déchelette a cité plusieurs fois dans son ouvrage sur les vases ornés de la Gaule romaine. On remarquera que les dimensions de cet ustensile sortent de l'ordinaire pour les lampes à un seul bec.

J'ai recueilli tous les objets énumérés ci-dessus dans les ruines d'une maison brûlée, comprenant une couche de 30 à 40 centimètres de cendres, de pierres et de débris de briques, de dolia et de grosse poterie qui se trouve dans un terrain sablonneux et à un mètre environ de la surface du sol. Les ruines sont situées derrière la partie de l'acropole dégagée par M. Canessa et à peu de distance de cette partie.

Mes collègues se souviennent peut-être que, dans la séance du 15 février dernier, je leur ai soumis un fragment de poterie à reflets métalliques que j'avais trouvé, seul de son espèce, sur l'emplacement de l'ancien gymnase de Tauroentum. Ce fragment était, selon moi, à rapprocher de nombre d'autres débris semblables recueillis par moi, débris qui sont, à n'en pas douter, les représentants d'une céramique particulière, gallo-romaine probablement, où les reflets sont déterminés par un procédé spécial et ne sont pas le résultat d'une irisation accidentelle produite par le temps et de même nature que celle que l'on remarque sur les verres anciens.

M. de Gérin Ricard signale qu'on a déjà trouvé à Tauroentum une céramique irisée à blancs réservés, formant arabesque. Cette poterie qui correspond aux vases argentés, trouvés en Italie, était accompagnée de poteries sigillées.

Digitized by Google

Communication de M. François Magnan
SUR LE RESULTAT DE SES FOUILLES A SAINT-VICTOR

De profonds terrassements exécutés, ces temps derniers, dans un terrain de la rue Baussenque, avaient mis à jour quelques fragments de poterie, différant, sous plusieurs rapports, de toutes celles découvertes précédemment non loin de là. Elles se distinguaient aussi de celles dénommées communément « VIEUX-MARSEILLE, ou, TERRAILLE D'AUBAGNE », par des arabesques d'un genre nettement exotique.

D'autre part, il était indiqué, de plusieurs façons, que ladite rue Baussenque traversait l'emplacement occupé par les palais seigneuriaux des Baux, qui furent dévastés par les Sarrasins, et, probablement, habités par eux, durant un certain temps.

Il était donc à présumer que ces débris, dont nous cherchions à déterminer la provenance, appartenaient à la poterie sarrasine.

Néanmoins, pour en acquérir de nouvelles preuves, il aurait fallu découvrir de cette même poterie dans un autre endroit, où les Sarrasins avaient également séjourné. Or, s'il en est un qui soit incontestablement dans ce cas, c'est bien celui que possède l'abbaye de Saint-Victor, détruite par ces barbares au xe siècle, puis reconstruite, et finalement classée aujourd'hui parmi les monuments historiques, ce qui la rend, par conséquent, impénétrable, sans l'autorisation du gouvernement.

Nous nous trouvions dès lors obligé, pour donner suite à notre enquête, d'obtenir ce consentement, et nous ne cacherons pas que cela nous fit tout d'abord l'effet d'un obstacle infranchissable ; mais il faut reconnaître aussi que c'était bien à tort, puisque nous devons remercier ici l'honorable sous-secrétaire d'État, M. Dujardin-Beaumetz, du bienveillant accueil fait à notre demande.

Aussitôt parvenu dans la place, notre première visite fut, comme on le pense bien, pour les cryptes, qui représentent la partie la plus intéressante du célèbre monastère marseillais. Toutefois, deux raisons majeures nous ont empêché d'y commencer nos excavations : la première, c'est que les mystérieux souterrains, attirant continuellement une foule de visiteurs, il eût été par trop imprudent d'y prodiguer monticules et tranchées, qui, dans la pénombre, auraient pu causer de graves

Digitized by Google

accidents. La seconde raison, c'est que leur dallage, ayant, à maintes reprises, été renouvelé, on en a sans doute profité, chaque fois, pour en scruter systématiquement les dessous, en sorte qu'il ne doit plus rien y rester d'inconnu.

On peut en dire autant de leurs parties visibles, à cause des nombreux ouvrages qui les ont retracées dans tous leurs détails — Il existe même, à l'heure qu'il est, une publication périodique de ce genre.

La plupart de ces écrits, cela va de soi, se rapportent presque exclusivement à l'état moderne des cryptes. Quant à ce qu'elles étaient au débnt de notre ère, on en est réduit aux conjectures : étaient-elles alors des carrières abandonnées, ou furent-elles entièrement creusées par les premiers chrétiens, pour y ensevelir leurs morts ? Ce qui paraît, en tout cas, hors de doute, c'est qu'au cours des persécutions, les néophytes se réfugièrent dans les catacombes. D'autre part, on sait de façon positive, depuis les récents travaux du Père Marchi, et de son élève, M. de Rossi, que les catacombes ont principalement servi de nécropole aux adeptes de la nouvelle croyance, vu qu'à l'origine du moins, et pendant plusieurs siècles, les chrétiens n'ont pas été contraints de cacher les pratiques de leur religion. Quoiqu'il en soit, l'usage d'ensevelir les morts au fond des grottes — naturelles ou non — se retrouve à tous les âges de l'humanité : M. Renan dit avoir vu des catacombes, comparables à celles de Rome, en Phénicie : l'Asie mineure et la Chersonèse en contiennent un grand nombre. A Rome même, les chrétiens n'ont pas eu le monopole de ces cavernes sépulcrales : on y connaît deux catacombes juives, celle de la voie Appienne, et celle du Transtévère, laquelle est même antérieure à l'ère chrétienne.

Il est finalement à supposer, d'après ce qui précède, que les grottes de Saint-Victor existaient, et devaient même renfermer des sépultures, bien avant l'établissement du christianisme à Marseille : l'antique nécropole, qui les touchait, viendrait du reste à l'appui de cette dernière hypothèse.

Pour en revenir à notre exploration, celle-ci n'ayant pu s'effectuer dans le sous-sol de l'abbaye, à cause des motifs invoqués plus haut, fut entreprise autour de ses bâtisses, et cela seulement dans la cour située à l'Ouest, attendu que la partie Sud venait d'être déblayée à fond par M. le chanoine Béranger,

Digitized by Google

ancien curé de Saint-Victor, et que, sur les deux autres côtés, le rocher se voit à fleur de terre.

La cour désignée mesure environ trois cents mètres carrés de superficie, et ce n'est qu'après l'avoir creusée, presqu'en totalité à la profondeur moyenne de trois mètres, que nous avons atteint le sol vierge.

Ce que nous avons à signaler en premier lieu, c'est qu'il ne reste, au moins dans cette cour, aucune trace de l'ancienne abbaye, si ce n'est toutefois un mur, de quatre mètres environ, contruit à deux mètres en contre-bas du sol, et sur lequel repose la bâtisse actuelle.

Nous mentionnerons ensuite l'absence complète d'objets antérieurs au moyen âge, lesquels se trouvent pourtant en abondance sur l'autre rive du port, presque partout où le terrain permet d'atteindre la couche archéologique. C'est ce qui prouve, comme on l'a dit bien des fois, que cette face du Lacydon n'a pas été primitivement habitée, soit parce qu'elle était alors inhabitable, soit parce que celle qui lui était opposée, tout en se trouvant mieux protégée, suffisait amplement à l'agglomération massaliote. Au surplus, l'occasion s'est encore présentée récemment — quand on a creusé les fondations de la nouvelle poisonnerie — de constater la pauvreté de ce territoire, au point de vue archéologique, en laissant de côté, bien entendu, les richesses de ce genre conservées dans la nécropole antique,

Nous ne pouvions, en conséquence espérer découvrir, autour de Saint-Victor, des objets remontant à des temps bien éloignés.

Quant aux vestiges de l'abbaye détruite, ils ont sans doute été pieusement retirés par les religieux qui se sont occupés de sa reconstruction, car nous n'avons pu retrouver qu'une fraction d'écusson peint sur brique (Pl. XI, n° 5), et que l'on pourrait peut-être attribuer à la résidence des abbés, qui dirigeaient l'ordre à ce moment, encore qu'il soit assez difficile d'en fournir une preuve quelconque. Il n'existe rien, en effet, dans les armoiries de ces dignitaires, qui ressemble de près ou de loin à celles qui nous occupent. Ces dernières ne pourraient être comparées, faute de mieux, qu'à celles de Marseille, dont elles donnent l'impression ; mais, pour peu qu'on les examine, on s'aperçoit bientôt qu'elles en représentent pour ainsi dire l'opposé, puisqu'elles paraissent d'azur à la croix d'argent, tandis que les armoiries de Marseille sont au contraire d'argent à la croix

Digitized by Google

d'azur. En somme, il serait, semble-t-il, bien aventureux d'émettre une opinion sur la signification de cette figure.

Cela dit, nous n'avons plus à parler que des poteries sarrasines, qui déterminèrent les fouilles faisant l'objet de la présente communication :

Il a été rappelé en commençant, que le monastère de Saint-Victor fut détruit par les Sarrasins, au xe siècle : ses historiens les plus autorisés s'accordent presque tous effectivement à reconnaître que ses envahisseurs le renversèrent l'année 923, et que sa reconstruction — par l'abbé Vuifred — ne fut commencée qu'en 1018. C'est donc pendant près d'un siècle que les Sarrasins ont pu faire de ce territoire, conquis par eux, leur quartier général, puisqu'ils s'y trouvaient tout à fait en dehors de la ville, de même qu'à proximité de leurs vaisseaux, prêts à les emmener à la première alerte.

Les ustensiles que nous avons recueillis dans ces fouilles, et que nous supposons — à tort ou à raison — provenir des Sarrasins, ne donnent qu'une très faible idée de ce qu'ils étaient dans leur état primitif, à cause du peu qu'il en reste. Il nous a cependant été possible d'en reconstituer un, de façon à rappeler sa forme initiale. C'est le sujet, portant le n° 1 de la Pl. XI.

Pour ce qui est des autres, leurs dessins sont tellement variés qu'il ne s'en rencontre pas deux exactement pareils, et que de trop nombreuses planches auraient été nécessaires pour les représenter tous. Aussi, avons-nous dû nous en tenir aux plus caractéristiques. Or, même cette restrictive sélection, n'a pas moins demandé de six planches, qu'il a fallu faire colorier, pour fournir le plus de données possible au problème qui se pose :

Nous avons expliqué plus haut, les raisons qui nous ont fait considérer ces tessons comme d'origine sarrazine ; reste à savoir si lesdites raisons peuvent suffire à le faire admettre ?

Voici qu'elles sont, à ce sujet, les observations de M. Pierre Paris, l'éminent correspondant de l'Institut, et l'une des personnalités les mieux qualifiées pour nous instruire en pareille matière :

« Je crois que les objets découverts à Saint-Victor, sont d'origine hispano-arabe ; l'émail blanc, les couleurs, la teinte générale me semblent tout à fait caractéristiques. Je reconnais, sans trop d'hésitation dans le n° 1 de la Pl. XV, un fragment d'AZULEJOS.

Digitized by Google

« Quant à la décoration, les motifs ne ressemblent à aucun de ceux que j'ai vus — sans en faire d'étude spéciale — sur les plats hispano-arabes. La polychromie n'est, dans cette céramique, que l'exception, et réduite, si je ne me trompe, au bleu et au rouge, sans parler du noir. Dans les fragments de Saint-Victor, au contraire, elle est la règle.

« Je note que le plat rond (Pl. XI, n° 1) est d'un vert qui paraît souvent dans la poterie commune arabe, mais sans décoration.

« A propos de cet objet, fort intéressant, je crois que mon ami, l'abbé Breuil, reconnaîtrait, dans la frise intérieure et dans les motifs semés autour de l'étoile centrale, des oiseaux stylisés, et il en serait ravi.

« Ce qui me frappe le plus — les couleurs noires à part — c'est la ressemblance d'un grand nombre de fragments avec des tessons ibériques. Par exemple :

Pl. XII, nos 1 et 3;
Pl. XIII, nos 2, 3, 6 et 8;
Pl. XIV, nos 1, 2, 5, 6, 7 et 8;
Pl. XV, nos 4, 5, 8 et 11;
Pl. XVI, nos 1, 3 et 8.

« Si tous ces tessons étaient reproduits simplement en brun, ils donneraient l'illusion d'avoir été trouvés dans les régions d'Alicante-Murcie. Y aurait-il là quelque imitation, ou quelque survivance? Ce ne serait pas étonnant, car certains oiseaux — largement fantaisistes — des plats à reflets métalliques, me paraissent bien un souvenir des oiseaux des vases d'ELCHE, ou d'ARCHENA. »

Outre l'opinion du savant professeur, nous avons obtenu celle d'autres archéologues réputés, mais aucune de ces réponses n'a pu nous fixer autant que nous l'aurions désiré ; en sorte que la question reste encore pendante.

Celle-ci ne sera, croyons-nous, suffisamment élucidée que le jour où de nouvelles fouilles seront effectuées à la Garde-Freinet, aux îles de Lérins, bref, dans les différents centres où les Sarrasins vécurent le plus longtemps en maîtres. Et nous souhaitons vivement que de sérieuses recherches soient dirigées méthodiquement dans ce sens, car elles nous paraissent devoir amener une utile solution.

Le Gérant : M. DALLONI.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

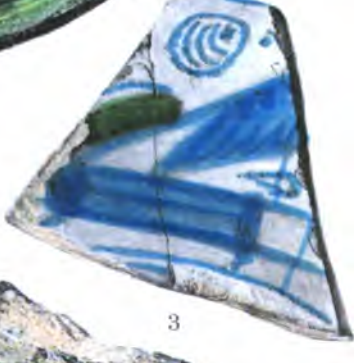

3

4

5

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE XII

Digitized by Google
UNIV. OF

Digitized by Google

1

2

3

4

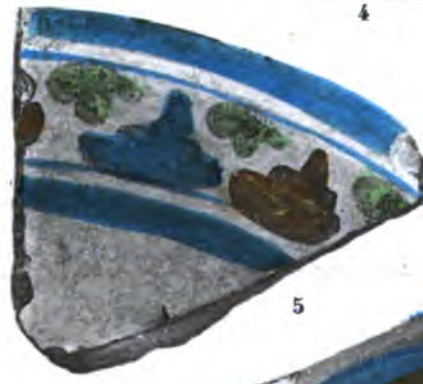

5

6

7

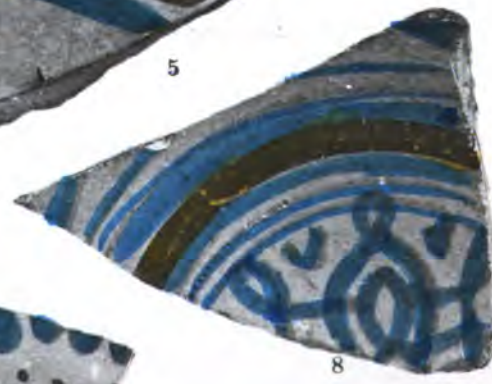

8

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE XIV

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE XVI

1

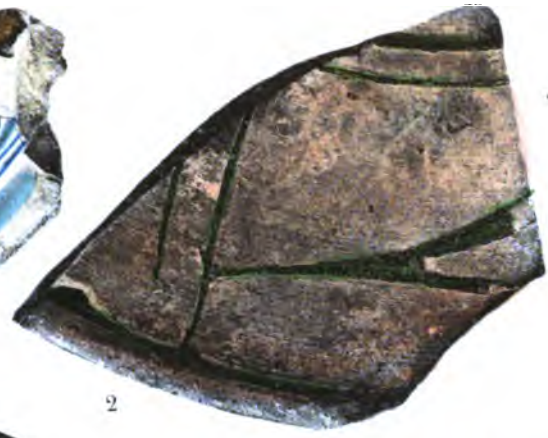

2

3

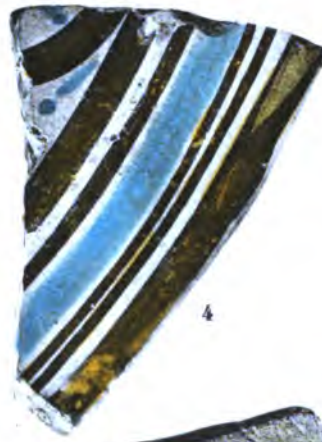

4

5

6

7

8

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 MAI 1912

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. MAGNAN, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. Raoul BENET, étudiant, présenté par MM. Manuel et Bout de Charlemont est admis en qualité de membre actif.

Parmi les ouvrages reçus pour la Bibliothèque, le Secrétaire signale : Papon : *Histoire de Provence* (4 volumes), Camille Jullian : *Histoire de la Gaule* (3 volumes), *Journal de l'Université des Annales* (10 volumes) (dons d'un anonyme).

M. LE COLONEL DE VILLE D'AVRAY remet à titre de don à la Société divers objets provenant de ses fouilles à Juan-les-Pins (1), à Léauvert et à la station de la Cabre, près Agay (2), ces dernières faites en collaboration avec M. R. Varaldi.

Parmi ces objets et d'autres demeurés en la possession des inventeurs, M. de Ville d'Avray signale particulièrement :

Monnaies antiques trouvées à Léauvert (1912)

1° *Une légionnaire AR, de Marc-Antoine* (n° 28 du Cohen)

ANT. AVG. Galère. Exergue R.P.C. R/ LEG XVI en exergue. Aigle entre deux enseignes militaires.

Cette monnaie d'argent, trouvée à 2m 60 sous le sol naturel, presque au niveau de la mer, dans une terre complètement noire ;

2° *Un bronze* d° A/. Deux têtes opposées. En exergue. DIVIF.
R/ [LUCIA] NEM (?)
Et en dessous : un Crocodile.

3° *Une monnaie en cuivre rouge* indéterminée, trouvée à 1m 50 sous le sol naturel dans une terre très dure ;

4° *Nombreux fragments de bronze ; une fibule*, des *clous de bronze*, quadrangulaires, variant de 6 à 7 centimètres de longueur, presque tous épais de 5 à 6 millimètres ;

(1) *Bull. Archéologique*, 17 janv. 1910 ; *Bull. de la Société des L.S. et A. des Alpes Maritimes*, janv. 1909, et *Annales de Provence*, mai 1909 et fév. 1910.

(2) *Bull. de la Société Arch. de Prov.*, 1909, p. 101, Congrès des Soc. sav. de Provence, 1910.

Digitized by Google

5° *Une très belle pointe rouge, à deux facettes supérieures, très coupante à droite,* et plusieurs fois retouchée à gauche. Il manque malheureusement un centimètre environ de pointe, 32 millimètres à la plus grande largeur, 4cm 5 de long ;

6° *Une très belle flèche,* silex blanc jaunâtre, 3cm 5 de long, 18 millimètres de large ;

7° *Une pointe, quadrangulaire, silex blanc,* un peu recourbé, et long de 2cm 5 ;

8° Très nombreux couteaux en silex, à 3 ou 4 facettes.

M. de Gérin-Ricard fait observer que le bronze au crocodile et aux types d'Auguste et d'Agrippa est une monnaie fort répandue de la colonie de Nîmes. Sa légende doit être lue. COL [onia] NEM [aus.].

M. de Ville d'Avray signale ensuite que M. René Varaldi aurait découvert dans l'Estérel un véritable village qu'il croit Liguro-Massaliote composé de 34 cabanes, le plan en a été relevé en attendant de pouvoir y pratiquer des fouilles.

SÉANCE DU 6 JUIN 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. Magnan, président.

Le procès-verbal de la séance du 2 mai est adopté.

Le Secrétaire communique une circulaire relative au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques qui doit se tenir à Genève en août.

Le Secrétaire signale les ouvrages reçus pour la Bibliothèque : « Le souterrain du Vieux-Port à Marseille », par M. Michel Clerc ; « Frise de sculpture gauloise à Nages (Gard) », par M. Michel Clerc ; « La Massaliographie », par M. Michel Clerc ; « Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques », par Ed. Pottier (don d'un anonyme).

M. de Gérin-Ricard rend compte de sa visite à M. Boisson, libraire, qui avait signalé à la Société, comme sculpture antique, un mascaron en pierre (époque Louis XV) qui se trouvait en sa possession.

Digitized by Google

Communication
de M. le Colonel-baron de Ville d'Avray

SUR SES FOUILLES A FRÉJUS ET AU QUARTIER DE LÉAUVERT (PRÈS JUAN-LES-PINS, ALPES-MARITIMES)

Les abords des Arènes de l'antique FORVM-JULII, ainsi que les terrains où se faisaient mes recherches, ayant été loués en 1911, et au début de cette année, ma récolte archéologique a été moins abondante que les années précédentes.

Certaines pièces présentant toutefois de l'intérêt, j'ai cru nécessaire de joindre ces notes explicatives à l'envoi des objets que j'ai recueilli.

FRÉJUS

Fresques. — Les fresques antiques qui sur ce point sont généralement vertes ou rouges ont été, sur ma demande, analysées par M. Th. Perroy, directeur du Laboratoire municipal de Cannes et M. Merieux, directeur du Laboratoire de Lyon.

Les deux ciments sont probablement à base de colorants végétaux.

Le rouge est vraisemblablement à base de fer.

C'est une variété d'ocre *oxyde ferrique* Fe^2O^3, *Hématite rouge ou sanguine* : « mais pour ce rouge aussi, le colorant minéral semble avivé par un colorant végétal. »

Fragment d'Architrave. — Marbre blanc, avec une belle moulure.

Mosaïque coloriée. — Provenant de l'extérieur du Clos de la Tour. Elle porte plusieurs bandes bleues qui devaient faire partie d'un motif d'ornementation placé au-dessous d'un bandeau grisâtre, haut de 2cm 5, et contenant des éléments de porphyres, rouges et bleuâtres.

Un beau fragment de poterie. — Commune, rouge, épaisse de 1 centimètre, portant à l'intérieur des traces de vernis jaune, et à l'extérieur, en creux, des dentelures, *séparées*, et formant des M de 8 millimètres de hauteur moyenne : M M M

De nombreuses et belles poteries sigillées (1). *Des ossements de*

(1) *Adressées à M. l'Abbé Thédenat, membre de l'Institut.*

Digitized by Google

bœufs (1) trouvés à 3m 20 de profondeur, et *un maxillaire inférieur de chèvre.*

Un Acus, en os, de l'époque gallo-romaine, et long de 5cm 3.

De très beaux porphyres polis. — Rouge, blanc et noir, vert foncé, vert et noir.

Enfin, quelques monnaies romaines, une coupe, etc. (Cf. Rapport au Ministère 1912).

LÉAUVERT

Dès 1903, j'avais signalé comme étant une petite station gallo-romaine inédite, la falaise bordant alors la mer, entre le Golfe Juan et Juan-les-Pins, au quartier de Léauvert ; mais, à la suite de mes nombreuses fouilles, ce gisement a presque entièrement disparu.

Après des déblaiements sur environ soixante mètres de longueur : nous avons découvert une vingtaine de monnaies romaines, une portion de lacrymatoire, des mosaïques, un fragment de miroir en argent, de belles poteries sigillées avec lions et personnages, le sigillum « NOTVS » etc. (2).

Les résultats des fouilles exécutées alors, sous les auspices du Ministère pendant l'année 1909, ont figuré, dans le compte rendu que M. l'Abbé Thédenat, membre de l'Institut, a bien voulu en faire à la séance de la Section d'Archéologie du Ministère, le 17 janvier 1910 (3).

Voici maintenant les résultats de mes *Nouvelles Recherches, en 1911 et 1912.*

Le gisement archéologique ayant fort diminué, la récolte a été, nécessairement, moins abondante, mais encore assez fructueuse.

Dans huit fouilles, à des profondeurs diverses, j'ai seulement recueilli :

Six monnaies (En 1911 jusqu'au 4 mai 1912), savoir :

Une Monnaie AR de Marc-Antoine, fort bien conservée, et très intéressante pour Cannes, puisqu'elle remémore le passage du

(1) Ibid.
(2) *Cf. Journal le Littoral, de Cannes, du 6 octobre 1908.*
(3) *Et au Bulletin d'Archéologie du Ministère, décembre 1909, p. 11.*

Digitized by Google

triumvir dans nos régions, et le retour à Fréjus de sa flotte vaincue à Actium (l'an 31. av. J.-C.) (1).

en Argent	A/.....	ANT-AVG (p. 28 du Cohen)
	R/.....	Galère, et aigle entre deux enseignes.

Une Monnaie (*Æ rouge*) assez rare, je crois.

Un bronze de Nîmes.

A/..... 2 têtes opposées
R/..... crocodile
et.... DIVIF en exergue.

Un moyeu Æ, Impératrice ? Tête tournée à droite, lettres effacées. Trouvée presque à la surface, près de la citerne moderne.

Un grand Æ, César (tête à gauche), *monnaie très belle, presque à fleur de coin*, trouvée à 2m20 environ, dans une terre *absolument noire*.

A/. CCAESARAVGGERMANICVSPONMTRPOT (en exergue)

R/. Trois femmes debout, tenant chacune une corne d'abondance.

En exergue :	AGRIPPINA...	(à gauche)
	DRVSILLA....	(en haut)
	JVLIA.....	(en bas)
	et SC.....	(au-dessous)

Enfin *Un petit Æ* (*très fruste*) et paraissant du Bas-Empire (?)

Poteries Sigillées. — Les fragments recueillis ont donné quelques motifs d'ornementation assez rares dans cette région, des bords de vases de forme élégante, des fragments ornés de façons très diverses. Toutes ont été trouvées entre 2 mètres et 2m 50 environ de profondeur.

Un fond de vase (n° 32 de ma liste) portant un sigillum un peu incomplet à gauche, mais nouveau. Les lettres de 3 millimètres sont très nettes.

MOM

Mais je ne puis en donner la lecture.

Deux jolis morceaux de poterie sigillée. Dont l'un portant une

(1) *Donnée à M. René Varaldi* (*La Bocca*) — *Le moulage qu'il en a fait et les cinq autres monnaies sont offerts à la Société Archéologique de Provence, de Marseille.*

Digitized by Google

ligne de petits soleils me semble nouveau, comme ornementation, je n'en ai pas trouvé de semblable dans cette région, ni à Fréjus, malgré dix ans de recherches.

Un fond de dolium commun et quelques ossements humains brisés.

Un plat à bord presque perpendiculaire avec le fond.

Un sigillum entouré d'un cercle. L'empreinte un peu coupée à gauche porte en relief, les lettres

HNX — (H. N. X.)

de 5 millimètres.

SIGILLA reconnus à Cannes (1)

Signalés par divers auteurs jusqu'en 1909	Nouveaux, trouvés par moi de 1906 à 1912
1. GENNATVS	21. AEI.
2. MARI	22. SIRACII
3. L. P. AAR	23. EN.
4. SEX. M. P.	24. SEX. VALERI
5. CRESTI	25. ZOILI
6. VOLVSI	26. PONDI
7. S. M. T.	27. (I) ET. (O/fficina/ ET).
8. OF. RASIN	28. } Deux autres, non déchif-
9. TRADIC.	29. } frés sûrement.
10. RVR.	30. Une sorte de poisson.
11. PATI	
12. P. ETEREI (?) QVADRATI	31. G. Grande lettre en relief. 17 m/m de haut, large de 11 m/m.
13. TIIVLISVCC.	
14. C. CAECSA.	32. MOM.
15. GILIS	33. E : V. (ENI) ?
16. CASTORIS	34. HNX. (.....H. N. X)
17. L. HERENN.	
18. L. PAÆR (qui semble la réplique du n° 3)	
19. NOTVS. (retrouvé par moi à Léauvert).	
20. CAICASM.	

(1) Cf. Mon rapport au Congrès d'Arles, 1909.

Digitized by Google

Le Ministère m'a donc ainsi permis d'augmenter la connaissance des noms des anciens Céramistes de la « Provence romaine. »

POTERIES INDÉTERMINÉES

Ces poteries ont été trouvées à 3m 30 de profondeur, un peu au-dessous du niveau du sable de la mer, au pied de la petite falaise. — La plus intéressante est, sans contredit, un grand fragment de coupe en terre rouge faisant partie de mon envoi à la Société Archéologique de Provence. Le fond porte à l'intérieur deux cercles, ainsi que des traits obliques, en creux, se répétant à 1 c/m 5 de distance.

Cette coupe qui avait une épaisseur moyenne de 4 millimètres, présente, vers le haut, une bande brunâtre avec quatre petits filets en creux, sa forme rappelle celle des bols modernes.

A la même profondeur, et tout à côté, un joli fond de vase en terre poreuse rouge, avec vernis (?) noir à l'intérieur et à l'extérieur.

Un fragment de discus rappelant d'un côté la poterie sigillée, mais de l'autre, couleur brique et portant des dessins rouge vif. Ces poteries très cuites ont une épaisseur de 7 millimètres.

Poteries indigènes (à 2m30 en moyenne). — *Un bord de vase en terre noire*, peu cuit, renforcé à l'intérieur vers le sommet. A 3 centimètres du haut, rainure en creux à l'intérieur, pâte contenant beaucoup de mica blanc.

Un bord de coupe en terre noire, peu cuit (quartz et mica.

Un bord de tasse, en terre noire, peu cuit; 5 millimètres d'épaisseur régulière et portant à l'intérieur cinq *rainures en creux*.

Poteries indigènes grises. — Elles sont assez rares dans la région cannoise, et ont toutes été trouvées vers 2 mètres, 2m30 sous le sol naturel.

Une anse en terre gris bleu, bien cuite; deux rainures en creux, à l'extérieur.

Plusieurs autres fragments, dont un assez *joli fond de vase gris*.

Digitized by Google

Une anse en forme d'oreille (1).

Un autre fragment, en terre grise, épais de 3 millimètres, et plus foncé à l'extérieur. Ce morceau porte l'ornementation bien connue de lignes obliques placées au renflement.

Fragments divers jaunatres. — Recueillis à 1m80, soit 50 centimètres au-dessus des poteries indigènes.

Anses, bords divers, en terre jaunâtre et mal cuite.

Trois morceaux d'une patella à bord très épais, portant une grosse reinure en creux à l'extérieur. Son diamètre devait être d'environ 14 centimètres.

Autres poteries. — Enfin, vers 1m40 sous le sol naturel, la troisième fouille avait donné :

Un fragment de discus, bien cuit, couleur *rouge de saturne*.

Un bord de vase, même nuance.

Un fragment avec l'*ornementation si connue des palmettes*, et plusieurs autres morceaux moins intéressants, entre 1m50 et 2 mètres.

Cette nomenclature, dont nos collègues voudront bien excuser la sécheresse, était nécessaire pour permettre de reconnaître les objets adressés à la Société.

M. le Président remercie M. le colonel de Ville d'Avray qui fait don à la Société des objets recueillis dans ses fouilles.

La séance est levée à 6 heures.

EXCURSION A AIX-EN-PROVENCE

Le dimanche 9 juin 1912, pour célébrer le dixième anniversaire de sa fondation, la Société s'est rendue à Aix-en-Provence.

Les membres assez nombreux qui ont pris part à cette excursion dirigée par M. de Gérin-Ricard et pour laquelle il avait été distribué un programme de la journée (2), illustré d'une fine planche représentant le cloître de Saint-Sauveur (3), ont été reçus à la gare d'Aix par les représentants de la Société archéologique

(1) *Donnée — (Comme tant d'autres objets) — au musée régional de Cannes (de 1902 à 1911), alors que j'en avais la direction. — Depuis lors, toutes mes collections sont envoyées, en hommage, au ministère et à la Société archéologique de Provence.*

(2) Voir page 304 et suivantes.

(3) Planche XVII.

Digitized by Google

d'Aix — récemment fondée — et ayant à leur tête leur président M. Joannon.

Un omnibus transportait bientôt les excursionnistes à Entremont et après une visite détaillée de cet *oppidum* des Saliens, le groupe se rendait à l'église métropole de Saint-Sauveur, pour y admirer le cloître, les portes sculptées, le tryptique de Nic. Froment dit : « le buisson ardent », les colonnes du baptistère, les tapisseries anglaises de Canterbury, datant de 1495 et divers tableaux et monuments intéressants.

A midi et demi, un banquet intime réunissait tout le monde dans une des salles de l'établissement thermal de Sextius. Au champagne, M. le Président prononça la spirituelle et humoristique allocution suivante :

MESSIEURS,

Après vous avoir remercié chaleureusement de vous être rendus en si grand nombre à notre invitation, je voudrais bien vous faire grâce de ce qui me reste à vous dire, par malheur, il se trouve que toute Société célébrant le dixième anniversaire de sa fondation, est, par ce fait, condamnée à subir un discours de son Président. Je continuerai donc, en constatant que la première partie de notre excursion s'est accomplie de façon parfaite. Or, il n'en aurait peut-être pas été tout à fait de même si nous avions rencontré sur le plateau d'Entremont nos ancêtres saliens, revenus tout exprès à cette occasion, car ils nous auraient sans doute reproché plus ou moins amèrement d'avoir attendu si longtemps pour leur rendre la visite que nous leur devions : La Société archéologique de Provence s'acquitte en effet un peu tard de la dette contractée par elle, depuis le jour de son baptême. La raison c'est qu'elle n'a pas osé se montrer dans sa capitale tant qu'elle était enfant, et maintenant que la voilà grande personne, elle y fait son entrée, sous la direction de notre éminent collègue, M. de Gérin-Ricard. Il est seulement regrettable que nous ayons trop peu de temps pour nous arrêter à tous les souvenirs que renferme la ville d'Aix. Le seul que je me permettrai d'évoquer est celui de notre bon roi René, parce qu'il domine tous les autres :

Vous avez sans doute remarqué, parmi les explications accompagnant notre programme, que Prosper Mérimée, sur le ton du

Digitized by Google

moqueur parisien, traite notre excellent monarque provençal de paresseux ! (1) Eh bien, c'est là une des innombrables calomnies adressées aux Méridionaux, et qu'il nous appartient de relever. L'activité dont fit preuve le roi René se retrouve un peu partout en Provence, et c'est surtout dans le domaine des arts que cette manifestation s'est plus particulièrement produite. On cite de nombreux tableaux peints par lui, avec un certain talent. Il est également l'auteur d'ouvrages estimés.

Le dernier en date ne manque pas de saveur, comme vous allez pouvoir en juger par quelques détails caractéristiques.

Ledit ouvrage a pour titre : l'*Abuzé en court*, et les circonstances dans lesquelles il a été combiné, lui donnent une réelle valeur historique. C'est une allégorie destinée à mettre en relief les violences accomplies par Louis XI, qui venait d'enlever l'Anjou à son Duc René. M. de Quatrebarbes résume comme suit le sujet ainsi que la mise en scène de l'*Abuzé en court* : « A la porte d'un ancien temple, Aristote rencontre un vieillard qui a sottement dépensé son héritage, et sa jeunesse à la cour. Un dialogue s'établit entre le philosophe et le courtisan. Ce dernier lui raconte ses revers, et comment se sont évanouies, une à une, toutes les espérances dont il s'était bercé : l'amour, l'amitié, la fortune, l'ont, tour à tour, trahi ! Triste jouet de l'ambition et de ses propres fautes, il est conduit à l'hôpital, dernier refuge des malheureux ! »

Dans ce cadre, où l'allégorie est employée avec habileté, le roi René décrit, tantôt en vers, tantôt en prose, toutes les tromperies, toutes les ruses, qui, de son temps, se pratiquaient dans les cours souveraines. Les détails qu'il donne à ce sujet sont d'autant plus précieux, qu'on ne peut en révoquer l'authencité. Ils viennent d'un roi qui devait s'y connaître, ne fût-ce que pour en avoir été lui-même assez fréquemment victime.

Il y a vraiment dans cette composition plusieurs passages disposés avec autant de grâce que d'esprit. Voici, par exemple, comment l'auteur fait parler son pauvre *Abuzé :*

« Lorsque les aultres dormoyent et prenoyent la nuit repoux, je ravassoye seul au lit, ayant en ma chambre la charge et despence de feu et chandelle allumée ; et bien souvent plus me advenoit : car, au revenir de la court, et depuis le soupper des

(1) Voir page 309.

Digitized by Google

aultres, je me reprenoys à penser et ramener en ma mémoire tout ce que le jour avoie vue touchant le fait de folle amour, sans à aultre chose penser ; et me durait ceste follye jusques au poinct du jour :

« Faisant d'ung umbre une figure,
D'un pertuiz une portraicture,
D'un charbon un petit enfant,
De la flamme un oiseau vollant,
D'une courtine ung apparoit,
D'un pot ung homme qui dançoit.
Ainsi me tenait folle amour,
Et me pourmenait nuit et jour,
Huy content, demain despiteux,
Ung jour marri, l'aultre joyeulx,
Demy fol, saige peu souvent,
Plus paresseux que diligent. »

Quant au bon roi René, nous pouvons conclure de tout cela qu'il fut, au contraire, sage le plus souvent, et quoi qu'on en ait dit moins paresseux que diligent.

M. de Gérin lui succéda dans un toast aux membres de la Société archéologique d'Aix et en particulier à M. H. Dobler, qui dans le courant de l'après-midi doit nous faire les honneurs du pavillon de Vendôme qui est sa propriété, et de diverses collections publiques d'Aix.

Avec une extrême bonne grâce et une compétence consommée en matière d'art, M. Dobler fait visiter en détail ce bijou d'architecture qu'est le pavillon de Vendôme et ses jardins restaurés dans le goût du XVIIe siècle, par son propriétaire actuel. Les collections d'art qui s'y trouvent ne sont pas moins intéressantes. Au fond du jardin, l'atelier de J.-B. Vanloo retient l'attention.

De là on se rend à l'ancien palais archiépiscopal et M. Dobler veut bien présenter, avec des aperçus nouveaux, les belles séries de tapisseries des Gobelins qui sont la propriété de l'État et la journée se termine ensuite par la visite de l'église Saint-Jean-de-Malte (1) et du musée d'Archéologie et de peinture où l'on s'arrête aussi longuement que l'heure prochaine du départ

(1) Cette église, de proportions moindres que la basilique de Saint-Maximin, est incontestablement, pour la Provence, le bijou le plus précieux laissé par l'art gothique.

Digitized by Google

permet de le faire devant les attachantes œuvres d'Ingres, de Granet, de Largillière, de H. Rigaud, etc..... et le soir venu, on regagne Marseille, emportant de cette vision d'art, un impérissable souvenir et une vive reconnaissance à M. H. Dobler, l'artiste qui a su la rendre si instructive et si agréable.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. MAGNAN, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Sont admis en qualité de membres actifs :

M. Antonin BARTHÉLEMY, industriel, présenté par MM. Vasseur et Repelin.

M. GENOUILLAT, imprimeur, présenté par MM. Magnan et Repelin.

M. A. MANUEL, présenté par MM. Magnan et Manuel.

M. François STEPHANOPULO, avocat, présenté par MM. Magnan et Baillon.

Notes archéologiques et toponymiques,

CORNILLON ET CONFOUX (Bouches-du-Rhône)

par H. de Gérin-Ricard.

Cornillon. — Le village actuel de Cornillon, perché sur une croupe rocheuse au pied de laquelle coule la Touloubre, occupe une partie réduite — moins du tiers — du castellum préromain, lequel offre le vrai type de l'éperon barré, défendu par des à pics naturels de trois côtés et fermé du quatrième côté — au Nord — par un mur en pierre sèche allant de l'escarpement Est à l'escarpement Ouest. Ce mur de plus de 1 mètre d'épaisseur, porte encore le nom de *barri vieilh* (le vieux rempart) pour le distinguer des remparts du moyen âge, avec fossés, qui ferment encore une partie du village actuel, au Nord.

L'aire de l'enceinte antique m'a fourni des fragments de

Digitized by Google

meules en basalte et toute la grosse poterie et la vaisselle que l'on rencontre habituellement dans les habitats de cette époque (Entremont, Roquefavour, etc.) (1).

C'est sur le flanc Sud du coteau de Cornillon et au pied de sa ceinture de roches que se trouve le cimetière actuel où, chose curieuse, on enterre depuis l'époque romaine. En effet, la porte de ce *campo santo* est flanquée à droite, par l'église romane de Saint-Vincent (XIIe siècle) où sont encastrées à l'extérieur et horizontalement 2 épitaphes romaines sur pierre froide, parfaitement conservées et, à gauche, par les restes d'un mausolée romain en grand appareil qui rappelle divers types africains figurés par Gsell et aussi certains spécimens de la voie Appienne (ci-dessous une photographie de ce tombeau à arceau).

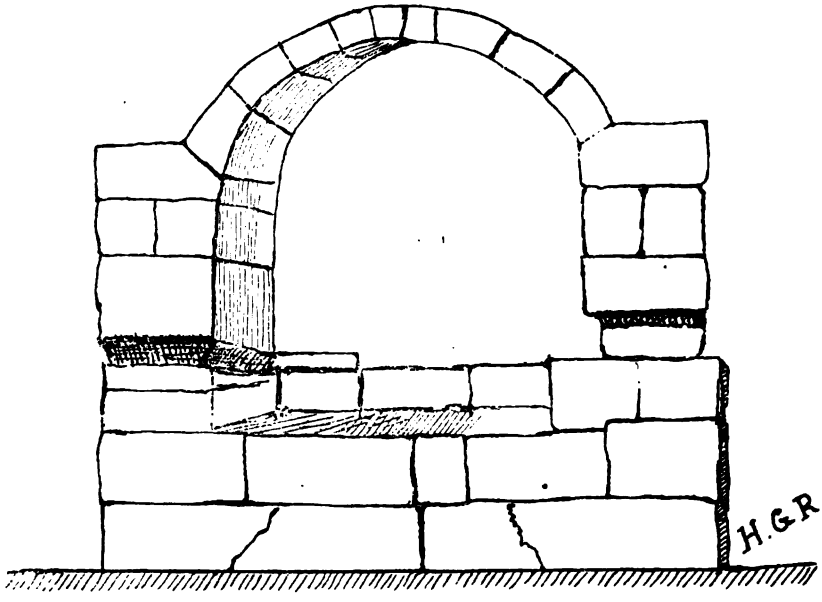

Echelle $\frac{1}{40}$

Le monument, en grand appareil, mesure 3m 30 de largeur, profondeur 1m 20, hauteur mesurée de la clef de voûte au sol de la cuve funéraire, 2m 60.

(1) J'y ai noté aussi la présence de la vaisselle campanienne, à vernis noir des deux côtés, que l'on trouve dans les villæ des Ier et IIe siècles. nombreuses coquilles d'huître et de pecten à des niveaux assez bas.

Digitized by Google

La cuve funéraire ou la sépulture proprement dite se trouvait entre les pieds droits de l'arceau, à leur base, c'est-à-dire au-dessus de la première assise et comprenait en profondeur la valeur des deuxième et troisième assises (environ 0m 70). Sa longueur était de 2 mètres et sa largeur de 0m 70.

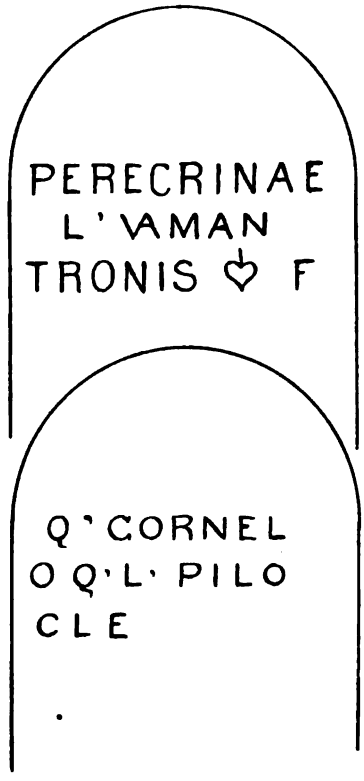

Compris dans l'épaisseur du monument ce tombeau devait être fermé du côté de la façade par une dalle de pierre ou de marbre portant probablement une inscription ou des sculptures qui s'enchassait dans des rainures que l'on voit encore sur les pierres de la deuxième assise.

Voici la description des deux inscriptions de la chapelle Saint-Vincent, publiées par M. Camille Jullian d'après une photographie prise par A. Saurel (Bull. épigr. IV, p. 293/94 et *Corpus*... XII, n° 5799, 5800).

Digitized by Google

I. — Dans le pied droit de gauche de la porte de la chapelle ; pierre couchée à sommet arrondi de 0m 80 × 0m 45, épaisseur 0m 30, beaux caractères de 0m 09 profondément gravés sur pierre froide.

PERECRINAE
L. VAMAN
TRONIS. F

II. — Servant de pierre d'angle à 0m 50 de hauteur, angle S.-O. de la chapelle, pierre froide à sommet arrondi 1 mètre × 0m 52, épaisseur 0m 35 ; beaux caractères de 0m 09 profondément gravés.

Q. CORNEL
O Q. L. PILO
CLE

La famille à laquelle appartenait ce *Cornelius* et qui devait avoir sa villa sur ce point où existe son tombeau (1), a certainement donné son nom au lieu, nunc *Cornillon* (2). Il existe de nombreux exemples de ce cas (Cf. d'Arbois de Gubainville. Les noms de lieux, 1890).

Je n'ai pu retrouver les restes de cette demeure dont l'emplacement se confond peut-être avec celui du village. J'ai bien reconnu à 300 ou 400 mètres de là, au haut d'une petite gorge entre Cornillon et la Touloubre, au quartier dit Requis, les ruines d'une construction romaine rustique avec flagments d'aire en béton, dolia, tegulæ, pierres d'œuvres, mais les marbres y sont rares et rien ne dénote dans ces vestiges pauvres, l'habitation de riches propriétaires comme devaient l'être les Cornelii.

Confoux (anciennement Confoz) hameau de la commune de Cornillon. Château du XIVe-XVIIe siècle ; église romane du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Tombes chrétiennes en lauses.

(1) Les gens de Cornillon présentent ce tombeau, suivant une tradition ancienne comme étant celui d'un général romain... comme à la Penne et à Pourrières.

(2) Cornillon ne signifie rien en provençal ; petite corne se dit *banillon* diminutif de *banne* (corne).

Les formes anciennes de ce nom sont : *Castrum Cornilionis* (nomenclature des églises et prieurés dépendant de Montmajour, XIVe siècle) mais antérieurement : *Castrum Corneliono* (privilège de l'empereur Othon IV, année 1210. Cf. F. de Marin de Carranrais. *L'Abbaye de Montmajour*, pièces justificatives, p. 146 et 156.

Digitized by Google

A 400 mètres environ au Nord du Château, toujours dans la propriété, petit plateau peu élevé et couronné par une barre de roche à escarpements de 3 à 4 mètres sur les 3/4 du périmètre, le surplus étant défendu par un mur en pierres sèches qui longe le plateau à l'Ouest. Cet habitat de peu d'étendue — 2 hectares au plus — n'offre à la surface que de rares vestiges ; j'y ai recueilli cependant 2 haches en serpentine, 2 silex prismatiques taillés, de très nombreux éclats de cette matière et des tessons de poteries à facies néolithique.

Entre cet habitat et le cimetière relativement moderne de Confoux, se trouvent les ruines d'une construction assez large et voûtée, appelée la *Crotte* (cave), qui pourrait bien être l'ancienne église romane et paroissiale de *Sancta Maria de Confoz*, citée dans un titre de 1098 et dont le curé, dans les assemblées synodales, avait le privilège de marcher aussitôt après le curé de la métropole d'Aix (1).

Confoux ou *Confoz* ne paraissent pas dériver ici de confluent, car la Touloubre passe assez loin, au Nord et un seul ruisseau ou ravin traverse ces parages, à une petite distance à l'Est du château ; on ne lui connaît pas de nom spécial, c'est le *vallat de Counfoux* (2). Il existe dans ce pays, plusieurs lieux appelés Counfoux et notamment une ferme près Lamanon.

INVENTAIRE SOMMAIRE DE MES FOUILLES ET RECHERCHES A MARSEILLEVETRE

Suite à mes communications des 28 septembre, 16 décembre 1911 et 16 février 1912

I

Grotte du Draiou

1° Poterie indigène, un vase reconstitué, le fond d'un autre vase, divers autres fragments, un silex indéterminé.

2° Poteries grecques attiques et autres les IIIe, IVe, Ve et VIe siècles avant J.-C., 40 vases dont deux entiers, les autres reconsti-

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 1.009.

(2) Foux, signifie en provençal, eau jaillissante, source ; il n'y en a aucune à Confoux, et seulement des puits excellents.

Digitized by Google

tués en tout ou en partie : lampes, coupes, écuelles, jattes, cruche balsamaire, etc., plus de 100 autres fragments de vases différents, nombre d'autres fragments divers.

3° Divers ossements d'animaux. Dans le boyau qui fait suite à la grotte, poterie de même époque, un fragment de grande amphore.

II

Puits du Lierre

Grotte (en ligne diagonale avec le puits) *a*) dans l'abri sous roche : 1° *poterie néolithique* (?) noire ou rougeâtre, à grains de calcite, coin en grès rouge poli, un silex non travaillé.

2° Poterie indigène rouge et gréseuse, jaune et micacée.

3° Poteries grecques, comme au Draiou, environ 200 anses de formes et nature diverses, une centaine fragments de fonds différents, une centaine de fragments de bords, débris de 12 lampes un fragment de vase rhyton à figures (masque d'Alphée probablement), traces d'émail ou de peinture blanche.

4° Quantité considérable de fragments de poterie de toute espèce et de toute dimension, fine ou grossière.

5° Divers ossements et dents d'animaux.

b) Dans le boyau qui constitue la grotte, grosse poterie grecque (fragments de grande amphore et de dolium) quelques fragments de poterie fine (anse de coupe), fragment d'une poterie peinte en rouge, autre fragment d'une poterie indigène jaune et micacée comme dans l'abri, aux alentours, restes de constructions circulaires et de chaussées avoisinant la grotte.

III

Anse de Podestat

Grotte n° 1 (sur le flanc de la colline, à mi-hauteur), quatre menus fragments de poterie grecque ; grotte n° 2 (au-dessus), un fragment de poterie indigène.

La séance est levée à 6 h. 30.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. Bout de Charlemont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le secrétaire présente les ouvrages destinés à la bibliothèque notamment : Rapport sur les mesures à prendre pour la conservation des monuments mégalithiques (don de M. Dalloni). *L'art de bâtir les villes* par M. Clerc (don de M. Dalloni).

Allocution de M. Bout de Charlemont, vice-président

Messieurs et Chers Collègues,

Je dois à une absence de M. Magnan le privilège et le plaisir de présider la séance de rentrée de notre Société. C'est une mission qui ne peut que m'être agréable, car elle me donne l'occasion de souhaiter la bienvenue à ceux d'entre vous qui sont ici présents et que, pour ma part, je n'avais pas revus depuis plus de quatre mois. Ce devoir accompli, je me permettrai de manifester amicalement le regret que nous ne soyons pas plus nombreux et de formuler l'espoir que tous seront à l'avenir tout à fait assidus à nos réunions. Puisse le concours de nombreux travailleurs apporter un regain de vitalité à notre Société. Puissent nos efforts communs donner à notre bulletin un attrait de premier ordre. Puissent ces efforts nous procurer de nouvelles et précieuses lumières sur le passé de nos ancêtres. C'est la grâce que je vous souhaite pour la prospérité, le développement et l'éclat de notre groupement scientifique et le plus grand profit de l'archéologie, cette science aussi captivante que féconde.

Communication de M. Bout de Charlemont sur ses dernières trouvailles à Tauroentum.

Un pied d'amphore en terre rouge portant la marque AQ dans un cartouche.

Une amphore italique de 1m 05 de hauteur, un amphorion de 14 centimètres de hauteur, une seconde lampe signée FORTIS, plusieurs fragments d'autres lampes, plusieurs couvercles d'amphore dont un intact.

Digitized by Google

Une coupe en poterie sigillée à bords retombants, sans décor.
Un fond de grande coupe sigillée avec la marque :

OF·VITALIS·P

Un petit vase du genre des amphorions, divers fragments de coupes sigillées à décors des plus variés.

Communication de M. le Colonel de Poitevin de Maureillan

SUR LA DÉCOUVERTE D'UNE STATION GALLO-ROMAINE PRÈS DE MÉOUNES (VAR)

En sortant du bourg de Méounes par l'ancien chemin qui conduit au Gapeau et à Montrieux le Jeune, on arrive après un parcours de 500 mètres, au pied d'un éperon qui domine les prairies du Naïl (1), ancien bassin lacustre dont les abondantes sources peuvent être considérées au même titre que celles de Signes comme sources génératrices du fleuve Gapeau.

Cet éperon qui émergeait à l'époque du lac, est couronné par un vaste bâtiment orienté Est-Ouest, que le plan et l'appareil me font estimer de l'époque gallo-romaine. Transformé au moyen âge en chapelle rurale, il porte encore aujourd'hui le nom de chapelle de Saint-Lazare qui est le patron du bourg de Méounes.

C'est à mon humble avis en ce point, qu'il faut placer le berceau de Méounes. Lorsque au moyen âge, on eut construit le château féodal, dont on voit encore les ruines sur le piton situé à l'est du village, les habitants de Saint-Lazare, menacés dans leur sécurité par les troubles de cette époque, abandonnèrent leur bourg et vinrent se grouper au pied du château protecteur. Alors la terre fut mise en culture, les matériaux des maisons servirent à bâtir des murs de soutènement pour les terrains en pente, et on n'épargna que l'ancienne église qui fut transformée en chapelle rurale. C'est actuellement une grange dont la toiture menace ruine.

Saint-Lazare a dû être habité de toute antiquité, et peut-être

(1) A Saint-Zacharie une des sources de l'Huveaune s'appelle les Naïos ou Nayes. (H. de G. R.).

Digitized by Google

en l'explorant y trouverait-on des vestiges du préhistorique. Mais l'occupation de ce point aux époques pré-romaine, romaine et gallo-romaine ne fait pour moi aucun doute.

Depuis trois ans j'avais été frappé par la présence en ce point de nombreuses briques à rebord qui ne pouvaient provenir que d'anciennes sépultures gallo-romaines.

Cette année 1912, passant deux mois à Méounes, je m'y livrai à de minutieuses recherches qui m'ont donné des résultats susceptibles d'intéresser notre société.

Tombes. — Les gradins qui couvrent les pentes de Saint-Lazare ont été défoncés en grande partie depuis peu, pour y planter de la vigne. Ces défoncements ont mis à jour de nombreuses tombes dont j'ai constaté les emplacements et dont j'ai pu examiner une partie des ossements laissés à découvert. Toutes ces tombes, sauf quelques-unes formées de dalles, étaient faites de grandes tuiles à rebords avec le joint du sommet recouvert de tuiles creuses ; tuiles et briques de dimensions égales à celles de l'Olbia. Elles étaient orientées de l'Est à l'Ouest.

Les ossements que j'ai pu examiner appartenaient à des individus de grande taille, la seule tête que j'ai vue présentait une mâchoire légèrement prognathe.

Nomenclature des vestiges recueillis

Monnaies. — Un moyen bronze de Trajan, effigie à gauche à l'exergue IMP. TRAJANUS..... COS..... Au revers une déesse debout, légende fruste.

Poteries. — La terre de Saint-Lazare a été remuée depuis des siècles par les serfs du prieuré de Saint-Victor de Marseille dont dépendait le fief de Méounes. Elle est aujourd'hui bien cultivée ; aussi ne faut-il pas s'étonner que les fragments de poterie remués chaque année par le soc de la charrue présentent en général des dimensions restreintes.

1° *Poterie grossière.* — Elle est représentée en grande quantité par des briques rectangulaires à rebords, en terre jaune ou rouge foncé très cuites : les rouges sont en pâte plus grossière. Une tuile en forme de trapèze rappelle la *tégula* des Romains. Les tuiles creuses (*imbrices*) sont également de pâte jaune ou rouge. Aucune de ces poteries ne présente de cachet de potier.

Digitized by Google

Débris d'amphores grandes et petites, goulots, anses, fonds en argile jaunâtre et rouge.

2° *Poterie demi-fine.* — Une série de fragments en terre rouge orangée sans couverte, provenant de poteries de dimensions restreintes, présentent des moulures ornementales d'un beau galbe et quelques ornements faits à la palette. Ainsi une moulure en boudin est ornée des traits alternés formant chevrons d'un effets gracieux.

Un autre fragment porte des filets concentriques. Un autre présente une zone plus foncée que le reste et est revêtu à l'intérieur d'un enduit noirâtre granuleux. Deux échantillons sont d'une pâte fine, rose tendre, peu cuite, laissant par le frottement des traces aux doigts.

3° *Poterie fine*, sigillée à décors en relief, nombreux fragments, décors habituels : l'un d'eux nous montre un semis de palmes imbriquées que je n'avais jamais rencontré mais d'un heureux effet. Un fond de coupe avec marque du potier : LE PID (1).

Poterie grise, épaisse à pâte grossière, appartient peut-être à une époque plus reculée.

Marbre. — Un morceau de marbre blanc ayant un centimètre et demi d'épaisseur.

Le terrain qui environne l'ancienne chapelle jusqu'à une distance de plus de cent mètres, est couvert de ces débris. J'y ai ramassé cette année tout ce qui offrait un intérêt archéologique, mais il restera ample récolte à faire après le labour de chaque année.

J'espère que mes érudits collègues accueilleront avec indulgence cette modeste communication (parvula sed grata) et qu'ils pourront mentionner sur leur remarquable carte archéologique un nouvel habitat gallo-romain de Provence.

J'ai laissé de côté la question préhistorique et je me borne à soumettre à l'examen de la Société, le petit caillou recueilli à Saint-Lazare et qui présente quelque apparence de pointe de flèche.

(1) Il est quelquefois difficile de lire ces marques, lorsque la couverte de la pâte a été enlevée par les frottements dans la terre et suffit de passer sur les parties frottées la couleur de la couverte (couleur à l'eau d'aquarelle) et la marque redevient lisible. C'était le cas pour la marque citée ci-dessus. Je livre ce procédé à nos collègues qui, peut-être, ne le connaissent pas.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1912

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Magnan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le secrétaire communique une lettre d'un correspondant de la Corrèze qui demande un renseignement numismatique.

M. Issartier se charge de lui faire parvenir notre réponse.

Un règlement de la Bibliothèque présenté par le Bureau est adopté après diverses modifications.

La Société décide de faire imprimer le catalogue des livres de la Bibliothèque dressé par M. Guillaud, bibliothécaire.

M. Cellier, membre actif, est délégué pour suivre les importants travaux que doit effectuer la ville d'Aix pour la construction de nouveaux égouts.

MM. Benet et Manuel, présentent des silex (lames, couteaux, etc.), et des fragments de poteries recueillis sur le plateau de Canourgue, près de Rognac (Bouches-du Rhône).

M. le capitaine Barthère donne pour les collections de la Société des haches polies et des poteries néolithiques trouvées dans la province de Bien-Hoa (Cochinchine).

ASSEMBLÉE GÉNERALE DU 12 JANVIER 1913

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Magnan, président.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 1912 est adopté.

M. Aimé Jaubert, présenté par MM. Issartier et Magnan, est admis en qualité de membre actif.

Allocution Présidentielle

Messieurs,

Parmi les faits survenus l'année dernière, touchant la Société archéologique de Provence, il en est un des plus encourageants, c'est la manifestation de son dixième anniversaire. A l'époque où tant d'associations naissent et meurent presque aussitôt, on

Digitized by Google

ne saurait envisager, sans une entière confiance, l'achèvement de cette première période, après laquelle il est vraiment permis de compter sur une longue existence.

Une autre raison qui nous incite à rémémorer ce gala familial, c'est l'ensemble des circonstances propices qui l'ont accompagné. Nous avons été d'abord accueillis par nos confrères d'Aix avec tellement d'amabilité que nous attendons impatiemment l'occasion de les recevoir à notre tour, pour leur en témoigner toute notre reconnaissanee Nous avons de même été favorisés par une température exceptionnelle, grâce à quoi, nous avons pu prêter au prestigieux camp d'Entremont autant d'attention qu'il en mérite. En résumé, les innombrables souvenirs que rappelle notre capitale provençale, nous ont, en l'occurrence, fait paraître beaucoup trop courts les instants que nous avions à leur consacrer.

Mais il faut croire qu'en fait d'excursion, la qualité remplace la quantité, puisque celle-ci fut la seule de l'année ; chose, en tout cas, regrettable, car, sans parler des avantages moraux que nous vaudraient de multiples explorations analogues, il en est, d'ordre moins élevé, sans doute, mais qui, tendant à l'augmentation de nos ressources, ne seraient pourtant pas à dédaigner, surtout en ce moment. Il est en effet de toute évidence que des fonds supplémentaires nous aideraient à tirer meilleur parti des terrassements, depuis trop longtemps attendus, et qui, après des attermoiements incessants, paraissent enfin sur le point d'être exécutés, dans l'un des sols les plus féconds de la Provence, au sens archéologique. L'expérience nous a démontré que la situation d'un emplacement ne suffit pas toujours à le rendre productif d'objets archaïques, il faut encore, le plus souvent, que ledit emplacement se trouve sur des terres rapportées. Or, celles dont il s'agit sont précisément dans ce cas, puisqu'elles furent amenées par un cours d'eau, qui vint se déverser là jusqu'au XIIe siècle. Cela joint à leur proximité des remparts antiques, autorise, par conséquent, les plus grandes espérances.

A ce sujet, nous croyons devoir vous proposer, de, tout au moins, nommer, au plus tôt, une commission, chargée de s'entendre avec la Mairie, ainsi qu'avec les entrepreneurs, pour obtenir l'autorisation de surveiller scrupuleusement les travaux, et de façon à n'en rien laisser échapper de ce qui nous intéresse.

Revenant à 1912, constatons aussi que l'activité, sans cesse en

Digitized by Google

éveil, de notre dévoué secrétaire, M. Baillon, a grandement facilité l'œuvre des commissions, en rassemblant ses collaborateurs, une fois au moins par semaine, au siège social. Celle de la carte, en particulier, a, sous la diligente impulsion de MM. Barthère, de Gérin-Ricard et Manuel, considérablement agrandi le cercle de ses précieux jalons. M. Baillon, par ailleurs, en organisant les séances immanquablement le premier jeudi de chaque mois, suivant le désir exprimé par notre distingué Vice-Président, M. Bout de Charlemont, a déterminé beaucoup de sociétaires à s'y rendre assiduement, et provoqué des communications plus fréquentes et plus écoutées. C'est ainsi qu'il nous fut donné d'entendre, entre autres, en compagnie nombreuse, autant qu'attentive, celles relatant les instructives découvertes de M. de Gérin Ricard à Mimet, la Major, Lambesc, Cornillon et Confoux ; de M. Bout de Charlemont à Marseilleveyre, Sainte-Marguerite, L'Agache et Taurœntum ; de M. de Ville d'Avray à Cannes, L'Estérel et Fréjus ; de M. Chanfreau à Rognac ; de M. Poitevin de Maureillan à Méounes ; de M. Barthère au Fort Saint-Jean et, nous ne saurions omettre d'ajouter à ce bref énoncé, l'attachante conférence, reproduite par le Mémoire, si brillamment documenté, de MM. F. Barthère et G. Repelin ; écrit appelé, par surcroît, à faire connaître notre association jusque dans la grande France d'Extrême-Orient.

Enfin, sous un point de vue différent, nous trouvons encore un sujet de satisfaction dans la prochaine publication du catalogue, dressé par les soins de notre savant bibliothécaire, M. Guillaud. Ce travail, attestant les connaissances bibliographiques de son auteur, a surtout pour but de faire savoir aux lecteurs que notre bibliothèque contient des ouvrages rarement collectionnés ailleurs, quand ce ne serait, par exemple, que les publications des divers instituts archéologiques.

Mais, s'il est des nouvelles que l'on est bien aise d'annoncer, il en est d'autres, par contre, dont la mention constitue un pénible devoir. Aussi, n'est-ce pas sans tristesse que nous le remplissons, en déplorant la perte récente de deux des nôtres :

La première en date, est celle de M. Isidore Valérian. Notre regretté collègue nous avait invité, le 28 octobre 1906, à parcourir la région, où, d'après ses données, avait dû se trouver l'ancienne Pisavis et, tous ceux qui répondirent à cet appel, n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Digitized by Google

Le second de ces excellents confrères, qui viennent de nous quitter, est M. Edmond Barthelet, qui fut, en qualité de Vice-Président, un des principaux fondateurs de notre Société. Quelques jours avant la précédente Assemblée générale, les membres du Bureau sortant lui demandèrent de présenter sa candidature à la présidence vacante, mais, après avoir longtemps hésité, puis en définitive accepté, sur leurs insistances, il leur écrivit que, s'étant mieux consulté, sans méconnaître en rien l'honneur qu'on voulait lui faire, il ne se sentait décidément pas assez valide pour maintenir son acceptation. Ce refus, qui nous contraria vivement, n'était hélas, que trop justifié, puisque c'est le mal dont souffrait alors cet ami de la première heure, qui nous en sépare désormais.

Et maintenant que tout est dit sur l'année finissante, portons nos regards vers celle qui débute, en présageant, dans notre domaine, une abondante moisson.

Compte rendu Financier de l'Exercice 1912

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre les comptes de notre Société arrêtés le 31 décembre 1912.

RECETTES

Solde en caisse le 1er janvier 1912	F.	1.320	75
2 cotisations de 1911		20	»
61 cotisations de 1912		610	»
Don d'un Anonyme		25	»
Abonnement de la Bibliothèque de Cannes		9	»
Total des recettes	F.	1.984	75

DÉPENSES

Gaz et électricité	F.	30	»
Loyer		275	»
Entretien du local		49	80
Imprimés et adresses		101	10
A la Société des contremaîtres maçons		25	»
A reporter...	F.	480	90

Digitized by Google

Report...	F.	480 90
Abonnement à divers périodiques.....		34 50
Frais d'encaissement par la poste.....		16 15
Impression du Mémoire F. Barthère et J. Repelin.		292 50
Assurance 1911-1912 et 1912-1913.....		14 30
Dépenses du Secrétariat.....		112 »
Total des dépenses.....	F.	950 35
Solde pour balance.....		1.034 40
	F.	1.984 75

MESSIEURS,

Bien que le solde en caisse précité ne soit pas exactement conforme à celui de l'année dernière, notre situation financière actuelle peut néanmoins être considérée comme à peu près la même qu'à cette époque. Si l'on tient compte, en effet, de ce qu'une centaine de francs, devant être payés en 1911, ne le furent en réalité qu'en 1912, et que la subvention annuelle de 50 francs, allouée par le Conseil général, se trouve retardée par une erreur de la Préfecture, on arrive sensiblement au même résultat. Celui-ci ne se trouve pas non plus modifié par l'augmentation de 50 francs de notre loyer, puisque cette différence est compensée par un don anonyme d'égale somme.

Voici, d'autre part, comment s'est produite la majoration dont il s'agit :

Par une première convention datée de 1906, MM. A. Bourgeois et Cie, instituteurs, nous avaient loué le local que nous occupons depuis lors au prix de 250 et cela jusqu'en 1909, avec faculté pour nous de prolonger ladite location jusqu'en 1914. Usant de cette faculté, les accords en question furent renouvelés en 1909 avec M. Delanglade, successeur de MM. A. Bourgeois et Cie. Mais il était expressément rappelé que si l'institution était transférée ailleurs avant l'expiration du bail, ce dernier se trouverait résilié de plein droit.

Or, cette éventualité s'étant produite, M. Delanglade nous écrivit le 22 avril dernier pour nous prévenir que nous aurions désormais à nous entendre avec M. de Roux, gérant de l'immeuble du boulevard Longchamp, 63, pour tout ce qui concernait les appartements que nous y occupions et c'est alors

Digitized by Google

que, ne pouvant trouver mieux, nous avons dû conclure avec M. de Roux au prix de 300 francs par an le contrat qui nous lie présentement du 29 septembre 1912 à la même époque de l'année 1915.

Renouvellement des Commissions

Commission du Bulletin. — MM. Farnarier, de Gérin-Ricard, Repelin, Vasseur.

Commission de la Carte archéologique. — MM. Baillon, Barthère, Baudoin, Bout de Charlemont, Cellier, Doumens, Dalloni, de Gérin-Ricard, Gaulofret, Issartier, Poussin, P. Manuel, Repelin, Vasseur.

Commission pour la protection des vestiges historiques et la rectification toponymique de la carte d'État-Major. — MM. Faudrin, Guillaud, de Laroque, Lieutaud et les membres de la Commission de la Carte archéologique.

SEANCE DU 6 FEVRIER 1913

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Magnan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. le capitaine Barthère fait don pour la bibliothèque du Précis de l'histoire de l'Art, par G. Bayet.

Sont admis en qualité de membres actifs :

M. l'abbé Bonnet, présenté par MM. Vasseur et Magnan ;

M. Auguste Chabrol, commerçant, présenté par MM. Vasseur et Doumens ;

M. l'abbé Chaillan, curé de Septèmes, présenté par MM. Vasseur et Magnan ;

M. Durand, à Bouc-la-Malte, présenté par MM. Vasseur et Magnan ;

M. Le Doyen, présenté par MM. Vasseur et Magnan.

Digitized by Google

Note de M. Varaldi.

SUR LES NOUVELLES FOUILLES DE FRÉJUS ET SUR UN NOUVEAU SIGILLUM.

Surplombant le ruisseau du Reyran et, dominant toute la région, au Nord de la ville actuelle de Fréjus, à l'Ouest du champ où M. Peloux-Gervais a trouvé tant de choses intéressantes, voisin également de l'amphithéâtre, se trouve une sorte de plateau sur lequel viennent paître les moutons. Le sol est jonché de débris de toutes sortes : marbres, porphyres polis, fragments de poteries sigillées, etc.

M. le colonel de Ville-d'Avray, frappé de la position de ce lieu, l'avait désigné depuis longtemps comme ayant pu être l'emplacement d'un temple de la période romaine. Il y avait trouvé de nombreux sigilla au milieu d'autres débris intéressants. C'est d'ailleurs dans ces parages qu'il avait trouvé les pièces signalées au Congrès de 1909, à Arles, comme venant de Fréjus.

Le locataire actuel, M. l'abbé Rodié, ancien capitaine d'artillerie, et polytechnicien, a bien voulu se joindre à nous pour entreprendre à cet endroit des fouilles avec l'assentiment bienveillant de la propriétaire, Mme Forelle.

D'une visite faite ces jours-ci avec M. l'abbé Rodié, j'ai eu le plaisir de rapporter entre autres choses : Un fragment de dessus de lampe en poterie sigillée, ayant un dessein très original, formé d'une série de motifs composés d'un croissant à l'intérieur duquel des points, surmontent un gros point dans un cercle. Ces motifs sont séparés l'un de l'autre par une sorte de fruit oblong, couvert de points. Un sigillum dont la finale est composée de trois consonnes séparées R N M, qne l'on ne peut guère interpréter par la finale habituelle *num*.

M. Vasseur indique que le fragment de poterie pointillé présente certains caractères d'une céramique mérovingienne.

La séance est levée à 7 heures.

Digitized by Google

SEANCE DU 6 MARS 1913

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. MAGNAN, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le secrétaire présente les ouvrages reçus pour la bibliothèque :

Bouche : « Histoire de Provence » (4 volumes, don d'un anonyme) ;

« Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes », nos 124 à 127.

« Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », octobre et novembre 1912.

« Bulletin de la Société des Études Indo-Chinoises », 1912.

« Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne », janvier 1913.

« Répertoire d'Art et d'Archéologie », fascicule 10 et 13.

H. de GÉRIN-RICARD : Découverte d'un nouveau quartier d'Olbia, près d'Hyères (don de l'auteur).

Le Secrétaire communique une lettre de M. Cartailhac, relative aux fouilles qui auront lieu dans Marseille, par suite de la démolition des vieux quartiers situés derrière la Bourse :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Je suis touché plus que je ne puis le dire, du témoignage d'estime et d'affection, que vient encore de me donner la Société archéologique de Provence. Mais je suis aussi sincèrement confus, car vous me faites trop d'honneur, surtout en m'associant dans cette circonstance à l'illustre maître Camille Julhan, qui est tellement au-dessus du vieil étudiant que je suis. C'est ici le cas de dire que l'amitié rapproche les hommes.

Je vous remercie de m'avoir lié ainsi un peu plus à mon cher pays, à Marseille, où j'eus mon enfance heureuse, où je suis toujours revenu avec bonheur. Mais je ne puis pas bouger jusqu'à la fin de Mars. Par la pensée, je serai au milieu de vous.

J'espère que vous ferez dans notre vieux sol phocéen une belle moisson et que vous serez récompensés de votre heureuse initiative et de votre patriotique et scientifique sollicitude.

Je suis toujours, Messieurs, le plus reconnaissant et le plus dévoué de vos confrères.

Émile CARTAILHAC.

Digitized by Google

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de notre nouveau collègue, M. Durand, régisseur du château de la Malle, à Bouc-la-Malle (Bouches-du-Rhône), qui assure la Société de son dévouement.

Sont admis en qualité de membres actifs :

M. Caillol de Cima, présenté par MM. Magnan et Baillon.

M. Dubois, présenté par MM. Magnan et Baillon.

M. Varade, présenté par MM. Magnan et Chabrol.

La séance est levée à 6 h. 10.

Communication de M. Chanfreau

SUR LE CASTELLAS DE ROGNAC (B.-D.-R.)

Le Castellas ou Castellum est une forteresse romaine construite sur d'anciens ouvrages indigènes. Ces ruines sont situées à la pointe Sud-Ouest d'un éperon barré surplombant la plaine d'environ 15 mètres.

Le Castellum était isolé du reste de l'éperon Nord-Est par une tranchée pratiquée dans la roche. Ses dimensions sont d'environ 35 mètres de long, 2^{m} 50 de profondeur et 4 mètres de largeur. Au sommet de la Coupure, côté Est, nous constatons sur la roche l'empreinte d'anciens scellements, mais toute trace de fer ou de plomb a disparu. Des fouilles pratiquées en Avril 1912, nous ont donné une grande quantité de débris de poteries indigènes et un épilatoire en cuivre ouvré très bien conservé. Ces découvertes ont été faites au pied du mur Nord-Est du Castellas. J'ai eu l'an dernier le plaisir de présenter ces pièces à notre très distingué collègue M. de Gérin-Ricard.

Du côté Sud-Ouest, le Castellum était protégé par un mur d'enceinte en maçonnerie de 1^{m} 50 d'épaisseur. L'ouvrage est en appareil Romain, les matériaux ont été taillés sur place. Il allait de la plate-forme dominant le vallon Sud, dit d'Entrecasteaux à la plaine de Rognac. Dans cette enceinte qui a la forme d'un quadrilataire, en juin 1912, je mis à jour un ancien fouloir à vendange Romain construit en pouzzolane. Cette construction a 4 mètres carrés environ. Cette enceinte a été habitée très primitivement et assez tard nous y constatons la présence de tuiles à rebord et des débris de poteries de toutes les époques. Actuellement, le chemin de Rognac au hameau de Saragousse traverse

Digitized by Google

l'ancien clos. A la même époque, un de mes amis de Rognac en défonçant un terrain en dehors des remparts (côté Sud-Ouest) mit à jour un ancien foyer dont les cendres avaient environ 0,20 centimètres d'épaisseur sur plusieurs mètres de longueur. Aux abords du foyer, mon ami découvrit le tranchant d'une hache en serpentine dont le biseau n'est pas usé.

Notre collègue M. P. Manuel, que j'ai eu le plaisir de recevoir le mois dernier à Rognac, peut également décrire cette première hachette ainsi que la partie d'une deuxième de dimension bien plus grande trouvée dans une grotte en dessous du Castellas, côté Est, dans des fouilles que j'ai commencées en octobre 1912, et qui seront poursuivies plus tard.

En terminant nous devons faire connaître que le chemin qui mettait en communication les habitants du plateau du Castellas avec ceux de la plaine, prenait contact à la barre Ouest à 300 mètres environ du Castellum.

Excursion à Vernègues (Bouches-du-Rhône)

Sur la proposition de M. le Président, la Société décide de visiter prochainement les vestiges romains des environs de Vernègues (Bouches-du-Rhône).

M. Ch. Cellier fait don d'un plan de la Ville d'Aix dressé par son fils M. Edouard Cellier pour la Société qui pointera sur ce plan l'emplacement des restes archéologiques que les travaux d'assainissement en cours pourront faire découvrir.

M. le Président remercie M. Cellier.

La séance est levée à 6 h. 30.

SEANCE DU 3 AVRIL 1913

La séance est ouverte à 5 h. 30 sous la présidence de M. Magnan.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le secrétaire présente les ouvrages reçus pour la bibliothèque.

G. Vasseur : « Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque » (don de l'auteur).

« Annales de la Société d'Études provençales. Janvier, Février 1913 ».

Digitized by Google

« Bulletin de la Société archéologique de Béziers 1912 ».

« Bulletin de la « Diana » 1912 ».

« Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais n° 203, 1912 ».

« L'homme préhistorique mars 1913 ».

« Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres décembre 1912 ».

« Bulletin de la Société des Amis du Vieil-Arles 1912 ».

« Bulletin de la Société archéologique de l'Orne avril 1913 ».

Gaston Boissier : « L'Afrique romaine » (don d'un anonyme).

Gaston Boissier : « La religion romaine » (2 vol.) »

Gaston Boissier : « Tacite » »

Gaston Boissier : « Promenades archéologiques » (2 vol.). »

Gaston Boissier : « Cicéron et ses amis ». »

Gaston Boissier : « La fin du paganisme » (2 vol.). »

C. Jullian : « Vercingétorix » »

« Doctrine de Confucius, traduit par G. Pauthier ». »

Rouchon-Guigues : « Résumé de l'histoire de l'état de Provence » »

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Vernègues, par laquelle ce fonctionnaire informe la Société qu'il se joindra à elle pour effectuer l'excursion du 25 mai qui doit avoir lieu dans sa commune.

M. Bout de Charlemont présente des poteries grecques et indigènes, des haches polies découvertes dans les grottes de Marseilleveyre.

La séance est levée à 6 h. 30.

SEANCE DU 1er MAI 1913

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Magnan.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. Joleaud, docteur ès sciences, présenté par MM. Dalloni et Vasseur, est admis en qualité de membre actif.

Le secrétaire présente les ouvrages destinés à la Bibliothèque:

R. Ménard et Sauvageot : « L'Égypte et l'Asie ».

Pagnon : « Art de reconnaître les médailles fausses ».

Digitized by Google

Joseph Viola : « Le Colisée ».

Dubois, Gaffarel et Samat : « Histoire de Marseille ».

Dominique Durandy : « Poussières d'Italie ».

Dubus : « Carte et tableau de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure (Don de M. Deglatigny) ».

« Bulletin de la Société d'Étude des Sciences naturelles de Nîmes 1911 ».

« Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme 1913 ».

« Recueil de la Commission des Arts, janvier-avril 1913 ».

« Bulletin de la « Diana » 1913 ».

A. Saurel : « Dictionnaire des Communes (2 vol.) ».

Au nom de M. Chanfreau, le secrétaire présente des objets trouvés au Castellas de Rognac. Notre collègne qui a décrit ces objets dans une précédente communication en fait don au Musée de la Société.

M. le Président remercie M. Chanfreau.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Bout de Charlemont qui signale une erreur typographique dans une de ses communications : il faut lire Herenni et non Hercinii à la cinquième ligne de la page 259 (Bulletin n° 18).

Demande de rectification au sujet des fouilles de la Major

M. Clastrier prend la parole pour une demande de rectification au sujet des fouilles de la Major.

M. Clastrier s'étonne que MM. Barthère et de Gérin-Ricard (1) aient publié dans le Bulletin de la Société archéologique de Provence deux notes sur les découvertes de la Major, alors que lui seul avait l'autorisation municipale pour surveiller les terrassements nécessités par la construction d'un groupe scolaire.

M. Clastrier ajoute qu'il est de tradition lorsqu'un archéologue a entrepris de fouiller un gisement que ses collègues évitent de le gêner dans ses études.

M. Clastrier a publié dans le *Petit Marseillais*, sous la signature d'un rédacteur de ce journal, une note sur la Major antérieurement aux communications de MM. Barthère et de Gérin.

(1) Bulletin n° 18, p. 249 et 257.

Digitized by Google

Du reste, M. Clastrier déclare qu'il a recueilli les seuls vestiges intéressants.

M. Barthère, répond que M. Clastrier n'a jamais donné connaissance à la Société de son autorisation et que d'ailleurs l'Administration municipale peut en délivrer plusieurs simultanées pour suivre les fouilles dans les chantiers de la ville, qu'il n'a jamais eu connaissance également de la note publiée dans le *Petit Marseillais* et signée d'un rédacteur de ce journal.

M. Gaulofret fait remarquer que la Société archéologique s'est élevée récemment contre des monopoles qui auraient été accordés par les Pouvoirs publics à certaines personnes si le projet de loi sur les fouilles archéologiques avait été adopté.

M. Vasseur fait aussi remarquer que si un seul archéologue étudie un gisement, il peut lui arriver de ne pas observer certaines particularités qui n'échapperaient pas à l'examen d'un collègue.

MM. Barthère et de Gérin-Ricard n'ont jamais prétendu trouver des objets spécialement intéressants mais, ignorant les travaux de M. Clastrier, ils ont cru que leur devoir était de signaler à la Société archéologique de Provence les vestiges de la Major.

La publication de la note de M. Clastrier dans le *Petit Marseillais* paraît à plusieurs membres de la Société suffisante pour prendre date. D'autres estiment qu'il est impossible de prendre connaissance de tous les journaux d'un pays pour se tenir au courant des découvertes archéologiques et qu'on ne peut pas se mettre à renvoyer à des articles de journaux non signés par les intéressés.

La séance est levée à 7 heures.

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUIN 1913

La séance est ouverte à 5 h. 40, sous la présidence de M. Magnan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le secrétaire présente les ouvrages destinés à la Bibliothèque :

V. Cherbuliez : Causeries athéniennes. Un cheval de Phidias.
» Moyen âge. Le grand œuvre.
» Renaissance. Le prince Vitale.

Digitized by Google

Académie des Inscriptions et Belles Lettres, janvier-février 1913.

L'homme préhistorique, mai 1913.

Annales de Provence, mars-avril 1913.

Bulletin de la Société, historique et archéologique de Langres, avril 1913.

Répertoire d'art et d'archéologie, 4e trimestre 1912.

Bulletin de la Société Le Chêne, 1er semestre 1913.

Notre-Dame de Pitié à Marignane, par l'abbé Roquebrune, don de l'auteur.

L'Oppidum du Cruzel, près Toulouse, par P. Manuel, don de l'auteur.

Communication de M. Barthère

NOTE SUR DES VESTIGES ANCIENS AU FORT SAINT-JEAN (1)

MESSIEURS,

Le sujet sur lequel je vais avoir l'honneur de vous entretenir, n'a peut-être pas une grande valeur archéologique; il m'a paru cependant intéressant de vous le soumettre, ne serait-ce que pour conserver le souvenir de quelques vestiges anciens parvenus jusqu'à nous, mais appelés peut-être à disparaître bientôt.

Le soubassement de la tour Saint-Jean, forme du côté de la passe un fruit très prononcé et contre lequel est adossée une galerie qui paraît être de construction antérieure à celle de la tour actuelle.

Cette galerie est couverte par des voûtes d'arêtes brisées en appareil de briques reposant d'un côté contre la base de la tour et de l'autre soutenues par des arceaux contre lesquels étaient de petits pilastres jumelés.

On voit encore aujourd'hui, après le poste de police actuel, qui d'ailleurs faisait partie de la même galerie, des restes intéressants de ces pilastres.

Les deux spécimens que l'on peut voir encore, sont surmontés de chapiteaux de style corinthien ; leurs feuilles d'ornementation sont fantaisistes quoique tirant sur la feuille d'acanthe, mais les *crochets* dérivent directement du chapiteau corinthien.

(1) Extrait de la notice : *Le Fort Saint-Jean*, monographie par F. Barthère.

Digitized by Google

L'*astragale* et le *tailloir* sont minces; au-dessus de ce dernier, les deux chapiteaux sont surmontés d'une pierre de forme cubique servant de sommier aux voûtes et portant sur la face une tête d'ange ailée.

Il m'est difficile de dater exactement ces pilastres. Je crois cependant qu'on peut aisément les faire remonter à une époque bien antérieure à celle de la construction de la tour actuelle.

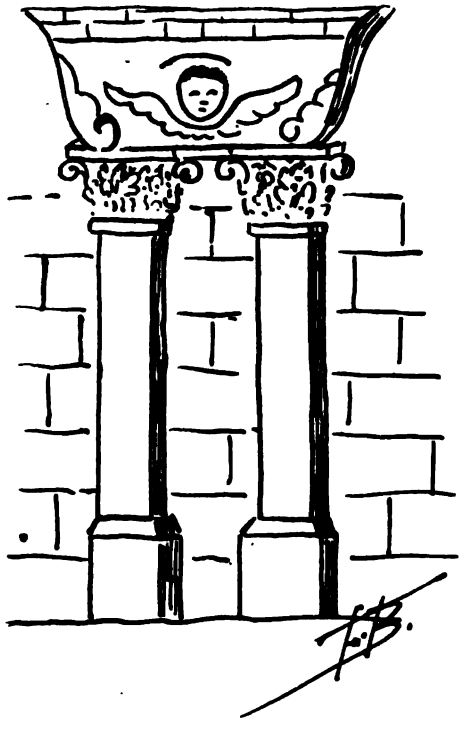

Cette tour, en effet, a été construite par ordre du roi René en 1448, sur l'emplacement d'une autre tour, qui faisait partie de l'enceinte du château Babon et qui en 1257 prit le nom de tour de Malbert, en latin *Turris Catenæ portus, ou Turreta Portus,* sans doute parce qu'on y attachait une des extrémités de la chaîne : il existe à côté des pilastres, encastré horizontalement dans un des trumeaux du côté de la mer un *tenon* de fer entièrement rongé par la rouille.

La tour fut détruite en 1423 par le roi d'Aragon; mais il est

Digitized by Google

fort probable que la partie basse resta en partie et que la galerie qui devait servir de logement ou d'abri aux veilleurs de la chaîne, ne changea ni de destination, ni d'aspect après la construction de la nouvelle tour.

On peut, en effet, se rendre compte sur place, que les nervures des voûtes et les voûtes elles-mêmes ont été encastrées dans la maçonnerie du soubassement et paraissent le traverser; leurs points d'appui se trouvaient et sont peut-être encore à l'intérieur de la tour; il est regrettable qu'on ne puisse plus pénétrer dans le sous-sol, la partie de l'escalier en vis qui y donnait accès étant murée depuis de longues années.

Cette galerie, fut également affectée à la consigne du port, mais son exiguïté ne répondant plus aux besoins de ce service, elle fut abandonnée.

Le temps et l'eau firent alors vite œuvre de destruction et elle ne tarda pas à tomber en ruines, le 8 février 1805, on démolit entièrement les parties dangereuses et l'on ne répara que celles à peu près en bon état.

C'est ainsi que les jolis pilastres disparurent presque complètement.

Avec la herse et le treuil qui se trouvent encore sous la voûte d'entrée de la porte actuelle, ancienne porte de secours du fort, c'est tout ce qui reste, je crois, des dépendances de la tour Saint-Jean du moyen âge.

Cependant le réfectoire actuel des isolés et les écuries ont été aménagés dans les restes de l'église des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

La nef a été coupée en deux étages, le premier pour le réfectoire, le rez-de-chaussée pour les écuries. On voit encore dans la partie qui reste, une voûte en berceau dans l'intrados de laquelle rayonnent six nervures reposant sur des *culots* et se réunissant à la clef, auprès d'un arc *doubleau*, reposant lui-même sur des consoles larges mais très peu saillantes.

La séance est levée à 6 h. 30.

Digitized by Google

AIX-EN-PROVENCE [1]

(AQUIS SEXTIIS)

Entremont, alias **Antremont**. — Oppidum ligure de quatre hectares de surface, considéré comme le berceau d'Aix ; encore habité du temps de la colonie grecque de Marseille ainsi que l'indiquent les monnaies et les vestiges industriels recueillis sur son emplacement. Le consul Sextius Calvinus s'en empara en l'an 124 avant notre ère et vendit ses habitants à l'encan ; leur chef Teutomal se réfugia dans la Gaule du Centre. Entremont est considéré comme ayant été la capitale de la confédération des Saliens qui comprenait les tribus occupant un territoire allant du Rhône aux Alpes et de la Durance à la mer.

L'oppidum a fourni, outre les sculptures barbares sur pierre qui sont au musée d'Aix et que l'on attribue au premier siècle avant notre ère, des armes et des monnaies que l'on peut voir dans la salle d'Aubergue. Sa forme est celle d'un parallélogramme ; seul le rempart du Nord est encore reconnaissable. Quant aux nombreux clapiers que l'on voit sur le plateau, ils proviennent de substructions détruites par des travaux de défrichement relativement récents.

On trouvait jadis en ce lieu des amoncellements de débris de poterie, ayant appartenu pour la plupart à de grands vases ou *dolia* qui servaient à conserver les récoltes d'huile et de grains et probablement aussi à des réserves d'eau, mais à l'occasion d'une rectification de route, dit N. Coste, un agent voyer en quête de macadam, proposa aux propriétaires d'Entremont de débarrasser leurs champs de ces pierres et de ces tessons de vaiselle antique. « Il y a des gens qui donneraient tous les chefs-d'œuvre « de Praxitèle pour un carré de luzerne. Aussi la proposition du « cantonnier en chef fut-elle acceptée, et, depuis un certain « temps la plupart des vestiges demeurés sur le plateau d'Entre- « mont ont été laminés par le cylindre compresseur des ponts « et chaussées. «

(1) Notice publiée à l'occasion de l'excursion à Aix et Entremont, pour célébrer le dixième anniversaire de la Société archéologique de Provence.

Digitized by Google

Aix. — La cité primitive telle que l'avait construite le proconsul Sextius Calvinus (124 ans avant notre ère), n'occupait pas exactement l'emplacement de la ville actuelle. Le mur oriental de la cité romaine partait de la demeure du prêteur, sise, là même où s'élève aujourd'hui le palais de justice et montait vers le Nord, à peu près jusqu'à l'endroit où se trouve l'Hôtel-Dieu ; le rempart semble avoir suivi dans sa partie supérieure la direction des rues Gaston de Saporta et Droite Notre-Dame et se serait trouvé longé lui-même par la voie aurélienne, dont les traces auraient été retrouvées. La ville romaine comprenait donc la ville haute, le quartier de l'hôpital et de Notre-Dame de la Seds (où on a trouvé des restes de villas avec mosaïques) et tout le quartier des bains, c'est-à-dire des Eaux-Chaudes.

La métropole. — La *Cathédrale Saint-Sauveur*, bâtie à diverses époques sur des substructions romaines, restes probables d'un temple d'Apollon, se compose de trois nefs. L'église primitive de style roman, construite sur la fin du XIe siècle, forme le bas-côté méridional de l'édifice actuel. Les deux autres nefs ont été commencées vers la fin du XIVe siècle et terminées au début du XVIe par le portail, spécimen le plus curieux du style ogival en Provence. Les belles portes en noyer représentant les douzes sybilles et les quatre prophètes, sont de Jean Guiramand (1505).

Les différentes parties de l'édifice, dit Prosper Mérimée, ne se rapportent d'ailleurs pas toutes à la même époque. La nef du milieu et celle de gauche, sont de la fin du XIVe siècle (1).

On y distingue déjà le commencement du style de la Renaissance qui, dans le Midi, s'est établi plus tôt que dans le Nord.

Le collatéral, sans parler du mur roman, est beaucoup plus ancien. Il a un grand rapport avec celui d'Apt. On sait qu'il fut construit en 1103. La voûte est ogivale et soutenue, de distance en distance, par des arcs doubleaux en plein cintre. L'ogive est du même genre que celle de Vaison, Cavaillon, etc., mais cependant un peu moins pointue.

Le baptistère, qui communique avec cette nef, est plus bas

(1) L'église mesure 75 mètres de long, 33 mètres de large, 20 mètres de hauteur de voûte ; le clocher octogone achevé en 1430, a 50 mètres de hauteur.

Digitized by Google

que le pavé de l'église. Il a été restauré, mais de façon si déplorable que les dalles recouvrent des inscriptions antiques et des morceaux de marbre travaillés, débris d'un monument dont une partie existe encore.

Huit colonnes antiques, de granit poli, soutiennent la coupole du baptistère. Toutes, sauf une, sont monolithes. Une douzaine d'autres colonnes, également en granit, provenant sans doute du même monument, appartiennent à la fabrique de Saint-Sauveur, qui les a fait placer dans une ruelle, auprès du collège.

On remarque, près du collatéral de droite, une chapelle placée entre des arcades, et ornée de petites colonnes antiques.

Parmi quelques inscriptions curieuses, et fort anciennes, incrustées dans le mur, on en lit une du IVe siècle, qui rappelle une pénitence encourue, et accomplie par un prêtre.

L'abside renferme une chapelle dédiée à saint Mitre ; elle est décorée à l'intérieur de bas-reliefs, provenant sans doute d'un ancien tombeau chrétien. Il représente Jésus-Christ et ses disciples, placés chacun devant une arcade, percée dans un mur crénelé. Les arcades se retrouvent dans presque tous les fonds de bas-reliefs sculptés, sur les tombeaux du bas-empire chrétien. L'opinion de Millin, c'est qu'il y a là-dessous quelque allégorie de la Jérusalem céleste. Le travail est assez médiocre. Dans plusieurs parties des draperies et des fonds, on voit encore des traces évidentes de dorures.

Dans la chapelle de l'Université, un autre bas-relief, mais du XVe siècle, ou plutôt une composition de ronde bosse, placée devant un fond, sert de rétable à l'autel de saint Maurice, dans la nef de gauche. Le saint est armé de pied en cap, et porte la croix à huit pointes, sur une cotte d'armes. Près de lui, sainte Marthe est montée sur la fameuse Tarasque, espèce de bête fort innocente, qui a plutôt l'air d'un gros têtard que d'un dragon. Ces sculptures ont été entièrement peintes.

Pendant la Révolution, on avait abattu les têtes de tous les saints, qui garnissaient les voussures de la grande porte (1). Récemment, on a voulu les restaurer. On a commandé à je ne sais quel tailleur de pierres, tant de têtes, à tant la pièce, et l'industriel les a fournies comme il a pu. Elles sont hors de

(1) Portail terminé en 1476.

Digitized by Google

proportion avec les corps ; elles n'ont pas de cols, probablement on n'en avait pas commandé. Qu'on se figure une centaine de petits monstres, ayant tous un air de famille des plus ridicules.

On se console du triste état de cette façade, en admirant ses belles portes en bois, qui se sont assez bien conservées, grâce à une espèce de volet qui les recouvre, et que l'on ouvre seulement dans les grandes fêtes. Elles sont sculptées avec magnificence et bon goût. C'est en 1503 qu'elles ont été faites, à une époque où le style de la Renaissance se mariait encore avec le gothique, très orné du siècle précédent. Les quatre vertus théologales, et les douze prophètes, y sont sculptés en grand relief. Rien de plus gracieux, de plus élégant que ces petites figures. Elles sont surmontées de dais gothiques, garnis de clochetons délicats, et de cordons frisés, si communs au xve siècle. A côté, des pilastres corinthiens, chargés de rinceaux imités de l'antique, séparent les figures, et les isolent les unes des autres.

L'ornementation du portail du collatéral droit est antique, à l'exception des colonnes romanes torses et canelées, engagées dans le mur, lesquelles sont une addition du xiie siècle. Le reste de la porte appartient probablement à la première construction de l'église, ou, pour parler plus exactement, à la restauration, datant du viie ou viiie siècle. Puis, en 1103, une autre restauration aura eu lieu, et c'est alors qu'on aura retouché cette porte, en altérant son caractère.

L'église renferme un superbe triptyque, appelé le *buisson ardent*, attribué jadis au roi René et reconnu depuis de Nicolas Froment.

A part la sécheresse des contours, et le fini trop précieux des moindres détails, ce tableau a presque toutes les qualités qui distinguent l'ouvrage d'un grand maître : correction du dessin, noblesse des figures, vérité d'attitudes et d'expression. Les couleurs, bien qu'un peu trop vives, ne manquent pas d'harmonie.

Les volets qui recouvrent ce tableau sont peints des deux côtés ; ils représentent, à l'extérieur, en grisaille, la Vierge et l'ange Gabriel, d'un dessin correct, mais dur ; à l'intérieur, le roi René, et sa seconde femme, Jeanne de Laval. Sur le volet de droite on voit le roi, donataire du tableau, entouré des saints en qui il avait plus particulièrement foi : La Magdeleine, saint Antoine, saint Maurice, et, sur le panneau de gauche, Jeanne de Laval, accompagnée également de ses patrons, saint Jean, saint Nicolas, et sainte Catherine.

Digitized by Google

La tête de sainte Catherine est admirable.

Les deux portraits du roi et de sa femme sont d'une vérité frappante. Sur la physionomie du roi René, on lit toute son histoire. C'est un bonhomme blasé, plein de finesse, mais paresseux, et qui se fait, avant de rien entreprendre, cette question : CUI BONO ? Les yeux sont vivants, et tous les traits tellement étudiés qu'on juge que la ressemblance devait être parfaite. Sa tête étant posée en trois quarts perdus, il est impossible de supposer que, du moins ce volet, ait été peint par René. Cela est aussi vrai que le meilleur Holbeins, aussi finement rendu, et d'ailleurs exécuté, avec presqu'autant de verve. Jeanne de Laval est remarquablement laide, et d'une laideur qui n'est pas relevée par une expression d'intelligence. Les détails, surtout les étoffes, et les pierreries, sont d'un fini merveilleux, mais qui a l'inconvénient de nuire à l'effet général.

Le roi René, s'étant marié en 1455, on voit que l'on ne peut fixer avant cette époque la date de ce tableau, car, il semble hors de doute que les volets sont de la même main. » — (Prosper Mérimée).

On voit aussi dans la cathédrale, l'*Incrédulité de saint Thomas*, par Finsonius. Sur les parois du chœur s'étalent de belles tapisseries flamandes représentant la vie de N.-S. Le baptistère gallo-romain et le cloître du XIe siècle méritent aussi l'attention (1). L'ancien *Palais archiépiscopal*, attenant, conserve de belles tapisseries des Gobelins et deux bas-reliefs en marbre attribués à Puget et à Veyrier, son élève.

Monuments divers. — Sur la place du Marché s'élèvent la *Halle aux blés* (fronton de Chastel), l'*Hôtel de Ville* (pittoresque beffroi de 1506) qui renferme la *Bibliothèque Méjanes*, une des plus riches de France (statue du duc de Villars par Couston, manuscrits précieux), et la salle des États de Provence décorée de peintures historiques (*Couronnement de Boson* par José Silbert ; *Fondation d'Aix* par Villevieille).

Dans la cour de l'Hôtel de Ville s'élève une belle statue de Mirabeau par Truphème.

L'*Église de la Madeleine* renferme une peinture du XVe siècle, l'*Annonciation*, attribuée à Albert Dürer, des tableaux de Crayer,

(1) Voir la planche XVII.

Digitized by Google

Mignard, Daret; Levieux, Serre, etc. Le *Palais de Justice*, construit de 1787 à 1831, est remarquable par la colonnade des pas-perdus.

L'Église Saint-Jean-de-Malte et Musées (XIIIe et XIVe siècles; mausolée des comtes de Provence; toiles de D. Da Volterra, de Mignard, etc.) *Musée des Beaux-Arts*. On y verra une précieuse collection de tableaux provenant de legs particuliers (Frégier, Granet, Rostan, d'Abancourt, etc.), chefs-d'œuvre d'Ingres, de Grane, de Rigaud, de Largillère, du Caravagio, d'Holbein, de Metsu, de Rubens, de Téniers.

Sur le boulevard du roi René se trouve le *Muséum* qui renferme de fort belles collections locales (histoire naturelle, préhistorique), plusieurs œuvres d'art et de précieux souvenirs archéologiques.

Pavillon de Vendôme (pur style Louis XIV ; sculptures par Rambot et Chastel). — Construit par Louis de Vendôme, duc de Mercœur (petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées), gouverneur de Provence en 1664, le roi le fit nommer cardinal en 1667 pour l'empêcher d'épouser Lucrèce de Forbin (1).

Ce pavillon appartint ensuite au célèbre peintre J.-B. Vanloo qui y mourut le 20 septembre 1745 : il est maintenant la propriété d'un artiste, M. H. Dobler, de Marseille.

(1) J. C.-Roux, *Aix en Provence* p. 58. Cf. aussi H. Dobler, les Écoles d'architecture à Aix aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le Gérant : M. Dalloni.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19

Digitized by Google

Digitized by Google

AIX-en-PROVENCE - Le Cloître - Cathédrale Saint-Sauveur (XIe siècle)

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Excursion du 25 mai 1913 au Vernègues (1).

L'excursion archéologique au Vernègues et à Lamanon, admirablement organisée par notre président M. Magnan et notre secrétaire M. Baillon, a laissé dans l'esprit de tous ceux qui l'ont suivie le plus agréable souvenir. Partis en autocar le matin, à 6 heures, de Marseille, nous arrivions, après une traversée rapide de la chaîne de l'Étoile et de la vallée de l'Arc, sur les hauteurs de Saint-Cannat. Un de nos dévoués confrères, M. L. Serre, entrepreneur de travaux publics à Saint-Chamas, chargé de la construction de l'église, nous montra des tombeaux trouvés dans les sous-sols de l'église et quelques objets en fer de forme mérovingienne, dont une hache (framée).

Après une courte halte suffisante pour examiner ces intéressantes découvertes, nous remercions M. Serre et nous repartons sur Lambesc, où doit se faire notre halte de midi. Après quelques minutes d'arrêt nécessaires pour la préparation matérielle du repas en commun, nous faisons en automobile l'ascension jusqu'au village du Vernègues, bâti sur le versant sud du plateau. C'est là que commence réellement l'excursion archéologique.

Malgré la chaleur, tous les membres de la petite expédition gravirent vaillamment les escarpements rocheux à travers les ruines lamentables du vieux Vernègues, si éprouvé par le dernier tremblement de terre, et celles du vieux château du moyen âge dont les énormes pans de muraille ont bravé la secousse avec la même fierté qu'ils avaient résisté aux injures des siècles, et nous voici sur le plateau rocheux dénudé, où nous avons quelque peine à découvrir les tombes, creusées dans la roche même, que nous devions explorer. Fidèles à notre programme, nous pratiquons une fouille dans une de ces tombes (2) et quelques menues découvertes nous permettent d'intéressantes remarques.

Ces sépultures, où ne se trouve encore aucune trace de signes chrétiens, paraissent dater des premiers siècles de notre ère. Il ne serait pas impossible qu'elles soient contemporaines de l'époque où Marius campait dans la région du bas Rhône.

Quelques-unes présentent cependant des caractères spéciaux.

(1) Ce compte-rendu aurait dû se trouver dans le bulletin précédent.

(2) Nous adressons nos bien vifs remerciements à M. le Maire du Vernègues qui avait présidé avec complaisance à la préparation de la fouille.

Digitized by Google

Quelques minutes encore pour admirer le superbe panorama de la vallée de la Durance qui se déroule sous nos yeux et nous descendons, par un sentier étroit et pittoresque, les escarpements du plateau, pour aller rejoindre l'autocar qui nous ramène à Lambesc.

Très convenablement réconfortés, nous reprenons l'autocar à 2 heures pour aller au temple du Vernègues, but principal de notre expédition. A l'ombre du bosquet où se trouvent les ruines, j'adressai à notre groupe les paroles suivantes :

« Bien qu'ancien président de la Société d'Archéologie, je suis loin de me croire un archéologue. Je me suis parfois vivement intéresssé à des recherches dans les stations néolithiques et à la préhistoire, qui prend naissance aux confins brumeux de la géologie proprement dite et des périodes historiques. Mais l'archéologie grecque ou romaine n'est pas mon domaine, je ne vous donnerai donc pas ici les résultats de recherches personnelles, mais bien ceux des investigations d'autres savants.

Avant de vous dire ce que m'a appris la lecture des divers travaux publiés sur les ruines que nous venons visiter, permettez-moi de remercier M. le Maire du Vernègues, qui a bien voulu faciliter dans une large mesure notre petite expédition. J'adresse également, au nom de notre Société, de bien vifs remerciements à Mme Double, propriétaire du terrain où se trouvent les ruines. Et enfin je vous remercie tous d'avoir répondu à l'appel de notre si sympathique président, dont le dévouement à la Société, malgré sa modestie, est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur. »

J'indiquai ensuite les principaux travaux publiés sur ces superbes vestiges.

Le premier mémoire sur le temple du Vernègues est celui de l'architecte départemental Penchaud, auquel la Statistique emprunta ses renseignements. Ce mémoire fut lu à l'Académie de Marseille le 20 avril 1817.

Les auteurs de la Statistique, en décrivant ces ruines, s'expriment en termes emphatiques et enthousiastes, en des lignes qui ont été reproduites par M. Clerc dans son mémoire et qui se terminent par ces phrases. « Nul voyageur ne les a décrites (ces ruines), nul artiste ne les a dessinées, c'est un sujet vierge que nous présentons à nos lecteurs et particulièrement à ceux qui sont étrangers au département. Si la belle colonne qui reste debout au temple du Vernègues eût été placée sur les

Digitized by Google

rochers de la Grèce ou dans les déserts de l'Asie Mineure, elle serait probablement connue de l'Europe. »

M. Texier a étudié le temple du Vernègues dans un ouvrage sur l'architecture bysantine, (1864).

M. Revoil annonça, en 1876, la publication d'un mémoire qui n'a jamais paru.

Les *Monuments historiques* consacrent une planche et quelques lignes à ce monument, la restauration est due à M. C. Formigé.

Enfin, en 1908, notre président d'honneur, M. Clerc, publie un mémoire très complet avec de nombreuses planches. Si bien que le sort des connaissances acquises sur ces ruines se trouve désormais assuré pour l'avenir.

Nous visitâmes alors, livre en main, les parties les plus intéressantes d'abord, puis les moindres recoins des ruines : le soubassement avec le mur de la cella et le pilastre d'ordre corinthien, la curieuse colonnette qui surmonte le mur de la cella, la petite chapelle latérale, les fragments d'inscription à Jupiter tonnant, etc., etc., dont on trouve une fort belle description dans l'ouvrage de M. Clerc.

Après une visite aux propriétaires, qui nous montrent une statue trouvée aux abords du temple et dont la tête a été trouvée séparément, nous reprenons l'autocar et nous dirigeons vers Lamanon. Une pose de deux heures nous permet d'aller voir les grottes de Calès, très nombreuses et en partie encloses dans une enceinte médiévale. Le temps ne nous permet que de parcourir rapidement cet ancien village de troglodytes, qui mériterait des investigations scientifiques, des fouilles nombreuses et suivies. Il nous faut à regret rejoindre l'autocar qui, par l'admirable route de Salon, Lamanon, Rognac, les Pennes, nous ramène à Marseille, enthousiasmés de notre expédition et reconnaissants à notre président, dont les généreux efforts ont été couronnés de succès.

J. Repelin.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1913

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Magnan, président,

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Digitized by Google

Le secrétaire signale les ouvrages reçus pour la bibliothèque :

A. Hallays. — En flânant à travers Paris (2 vol.).
I. Gilles. — Le pays de Marseille.
A. Grenier. — Bologne villanovienne et étrusque.
P. Paris. — Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive (2 vol).
A. Rich. — Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines.
Froissart. — Chroniques (6 vol.).
J. Wæther. — Les découvertes de Ninive et de Babylone au point de vue biblique.
Coste. — Souvenirs de voyage (2 vol.).
Duruy. — Histoire de la Grèce ancienne (2 vol.).
Tacite. — Annales et Histoires (7 vol.).
E. About. — La Grèce contemporaine.
T. Delord. — Les matinées littéraires.
C. Martha. — Études morales sur l'antiquité.
Vitu. — Ombres et vieux murs.
Legros. — La vie de Fabre.
Sainte-Beuve. — Causeries du Lundi (16 vol.).
Ch. Maurras. — Anthinea.
G. Séquier. — Histoire de la civilisation égyptienne.

— Sont admis en qualité de membres actifs :

MM. Berniolle, professeur au lycée, présenté par MM. Marc Dubois et Baillon.

M. Dubois, secrétaire général de la Mairie, présenté par MM. Magnan et Vasseur.

— Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, qui demande à notre Société d'exprimer les vœux suivants :

1° Qu'il soit constitué un musée public dans une salle de l'abbaye du Mont Saint-Michel ;

2° Que ce musée soit composé d'objets provenant du Mont Saint-Michel du xe au xve siècle.

Après diverses observations de MM. Issartier et Ledoyen, la Société décide de s'associer à ces vœux.

Digitized by Google

Communication de MM. Berniolle et Dubois (1).

UNE VISITE A SAINT-ESTÈVE (Commune de Berre). — DEUX INSCRIPTIONS INÉDITES.

Dans une visite à Saint-Estève, près du hameau de Mauran, qui fait partie de la commune de Berre, le 13 juillet 1913, nous avons découvert deux inscriptions funéraires qui sont inédites : car elles ne figurent ni dans le *Corpus*, ni dans les « *Antiquités de la vallée de l'Arc* (1907) », l'ouvrage le plus récent et le plus complet dans la matière.

La première se trouve sur une grande stèle rectangulaire, en pierre de Calissanne, formant le bas d'une cloison de lapinière,

FIGURE 1

avec l'inscription en dehors, dans l'intérieur d'une écurie appartenant à Mme Savournin. Il est difficile de la photographier à cause de l'étroitesse extrême du couloir le long duquel elle est encastrée ; mais elle apparaît très bien conservée, en lettres élégantes, de dimensions assez grandes, un peu allongées, pouvant être attribuées au IIe ou au IIIe siècle. En voici le texte :

VIBVLLIO
VERO

Trad. : « A Vibullius Verus. » (Fig. 1).

(1) Le texte et les commentaires sont de M. Berniolle ; les clichés sont de M. Dubois.

Digitized by Google

L'inscription est brève. Il n'y a pas trace d'autres lettres à la suite de ces deux mots. Malgré l'absence de la formule D. M. *(Dis Manibus)* et l'emploi du datif, la forme et les dimensions de la stèle, tout à fait analogues à celles de la stèle HELLEN dont nous parlerons plus loin, dénotent un monument funéraire. D'ailleurs le D. M. peut se trouver noyé dans le ciment qui entoure la pierre ; peut-être aussi avait-elle originairement un fronton, qui a disparu comme celui de la stèle similaire HELLEN.

Le *prænomen* est absent. Le *nomen* VIBVLLIVS ne se trouve pas dans le tome XII du *Corpus* (Gaule Narbonnaise) ; mais on le trouve au tome XIV, consacré au vieux Latium, dans deux inscriptions honorifiques : 1° le n° 2390 à Rome, « *Vibullius Alpinus* » Consul de l'an 137 de notre ère ; 2° le n° 3609 à Tibur, « *Vibullius* Pius Augustanus Alpinus ». Quant au *cognomen* VERVS, il est assez fréquent (37 fois en Gaule Narbonnaise) ; il doit désigner un originaire romain, soit ingénu, soit affranchi.

Notre deuxième inscription inédite est sur une stèle en pierre grossière, incomplète vers le bas, cintrée dans le haut, mais tronquée au sommet. La pierre reposait sur le sol, dans une cour, à droite de la porte de la remise de M. Perrin. Dimensions : 0m 39 de haut ; 0m 55 de large ; 0m 26 d'épaisseur. L'inscription ne présente plus que deux lignes. La première seule a des lettres entières et se lit très nettement VLIA - S ; dans la deuxième, on ne voit plus que la moitié supérieure de chaque lettre, la pierre étant coupée juste à cet endroit. Nous proposons de lire sur cette deuxième ligne APH. Soit pour l'ensemble

VLIA.S
APH

En rattachant pour le sens S final de la première ligne aux lettres de la deuxième, on obtiendrait

(J)ulia Saph(o).

Les caractères sont de bonne facture et d'assez grande taille (du IIe ou IIIe siècle, vraisemblablement). Le D-M- n'apparaît pas dans ce qui reste du monument. La pierre s'effrite très facilement. (Fig. 2).

Les noms de *Julia* et *Julius* sont extrêmement fréquents dans la région. Le Corpus (tome XII) donne plus de 400 *Julius* et plus de 250 *Julia*, dans la Gaule Narbonnaise. Arles s'appelait Colonia

Digitized by Google

Julia Paterna. La *Julia* de notre inscription devait être une affranchie d'origine grecque, qui avait pris, suivant l'usage, le nom de son patron, et gardé comme surnom son ancien nom d'esclave « *Sapho* ».

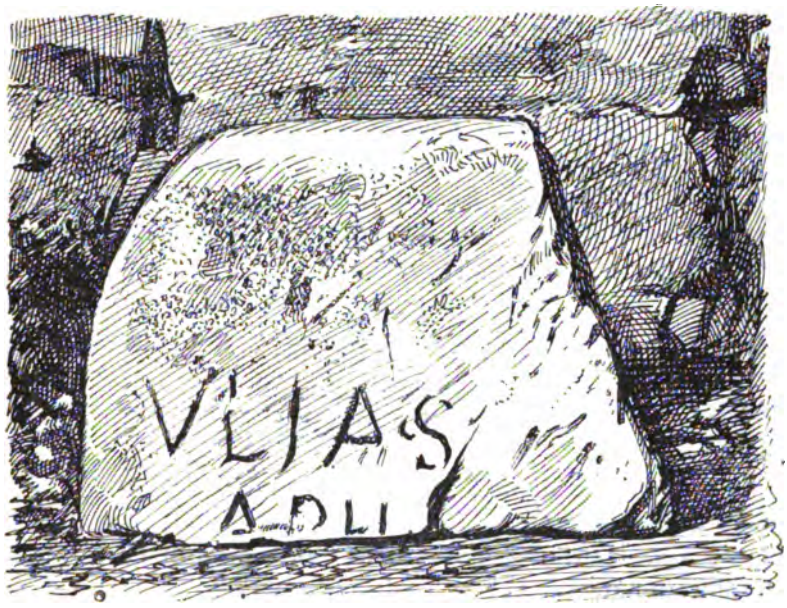

FIGURE 2

On trouve le nom de *Sapho* ou *Sappo* une autre fois à Narbonne : « *Marcia Sappo* (ou *Sapho*), épouse de *Mœcius Pamphilus* (CIL, XII, n° 4959). Ici encore mari et femme doivent être deux affranchis grecs (1).

— Dans la même excursion, nous avons revu à Saint-Estève l'épitaphe de HELLEN, depuis longtemps connue et reproduite dans les recueils épigraphiques de la Provence. Cette stèle, plate et rectangulaire, est toujours à la même place devant l'habitation

(1) Les savants auteurs des « *Antiquités de la vallée de l'Arc* » rapportent (page 188) qu'ils ont trouvé en 1902, devant la même remise de M. Perrin à Saint-Estève, une stèle qui paraît analogue à celle de *Julia* que nous venons de décrire. Mais elle était plus arrondie et plus épaisse que la nôtre, dont elle se distinguait également par l'inscription toute différente et que voici : « ALBANA....ATVEDI ». Il est donc impossible de confondre ces deux monuments. Malheureusement cette pierre a été déplacée et a disparu. Nous l'avons inutilement cherchée avec M. Perrin à Saint-Estève. Cela prouve combien il est urgent de mettre en sûreté des documents si prompts à se détruire ou à s'égarer.

Digitized by Google

de Mme Savournin. En 1824, la *Statistique* la signale comme faisant partie d'une cuve en pierre à fouler le raisin. Aujourd'hui cette cuve est détruite ; un seul de ses côtés est encore debout : c'est celui qui est formé par notre stèle.

L'inscription est en lettres fort belles. Étant exposée à l'humidité, elle s'est recouverte de mousse; et comme la pierre est dressée sur un de ses longs côtés, l'écriture se présente transversalement. Nous rappelons le texte de l'épitaphe, qui est encadré dans une belle moulure faisant le tour du long rectangle de la face. Cette épitaphe est déjà relatée par Peiresc en 1625 (Bibl. nat. codex 8.957, f° 100). En outre, le dessin de Peiresc indique un cippe à fronton triangulaire « comblé par une rosace sculptée en relief ».

D. M.
VAL. HELLENIS.
VAL. HELENE.
MATRI · PIISSIME.

A la deuxième ligne, N et I sont conjugués. Trad. : « Aux dieux mânes de Valeria Hellen, Valeria Helene à sa mère très pieuse ». Le Corpus (tome XII, n° 650) reproduit l'inscription très fidèlement.

— Le hameau de Saint-Estève, voisin de cette ville mystérieuse enfouie à Cap-d'œil sur les bords de l'étang de Berre, et qui serait d'après les uns *Mastromela*, ou selon d'autres *Maritima Avaticorum*, entre l'embouchure de l'Arc et celle de la Duransole, est bâti, ainsi que Mauran, avec quantité de pierres appareillées apportées de Cap-d'œil. Ses murs et son sol doivent recéler beaucoup d'inscriptions et d'antiquités diverses. En effet, après avoir décrit, ainsi qu'on vient de le voir, l'épitaphe de HELLEN, qu'il avait trouvée dans l'église de Saint-Estève (sancti Stephani), Peiresc ajoute : « Outre celle-là, il y en a d'autres dans le corps de la muraille maîtresse de la dite chapelle qui ne se peuvent arracher. » Cette chapelle a disparu; mais ses pierres se retrouveraient dans les constructions du hameau. Nos deux inscriptions inédites, comme les deux autres d'ailleurs, doivent en provenir : elles confirment l'existence d'une agglomération gallo-romaine autour de Mauran, dans les premiers siècles de notre ère.

Digitized by Google

— Il serait à désirer que tous ces petits monuments épigraphiques, si importants pour l'histoire de l'époque gallo-romaine dans nos contrées, fussent acquis et transportés dans un musée archéologique : sans quoi ils sont condamnés à disparaître à brève échéance. Avant de chercher à découvrir du nouveau, le premier devoir des archéologues n'est-il pas de veiller avec un soin jaloux à la préservation de ce qui existe? A ce point de vue, Mauran et Cap-d'œil méritent, aussi bien que Saint-Estève, de fixer l'attention et la sollicitude éclairée de la Société archéologique, soit pour établir l'inventaire de leurs richesses en antiquités et en assurer la conservation, soit pour les augmenter en provoquant de nouvelles investigations.

A la suite de cette communication, la Société demande à M. Berniolle de faire des démarches pour assurer la conservation des monuments qu'il a décrits.

En outre, la Société décide de visiter prochainement les environs de Berre, Saint-Estève et Mauran. M. Berniolle veut bien se charger de diriger cette excursion.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1913

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. Magnan.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre est adopté.

Le secrétaire signale les ouvrages reçus pour la bibliothèque :

Walckenaer. — Mémoires de la marquise de Courcelles.

Cazamian. — Études de psychologie littéraire.

X. Marmier. — Contes populaires de différents pays.

De Mathuisieulx. — A travers la Tripolitaine.

Œuvres d'Horace : 4 vol. — F. Grégoire : Miejour.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Dubois, secrétaire général de la Mairie, qui, en remerciant la Société de l'avoir admis parmi ses membres, donne l'assurance de son dévouement à l'œuvre qu'elle a entreprise.

Le secrétaire communique en outre une lettre de M. H. Algoud, membre de la Société de l'Histoire de l'Art, qui désirerait connaître les étoffes anciennes existant dans notre région.

Digitized by Google

M. de Gérin-Ricard signale à ce sujet la chape de Saint Louis, évêque, conservée dans l'église de Saint-Maximin (Var).

M. Bout de Charlemont présente à la Société diverses poteries trouvées aux alentours du cirque de la Fontaine d'Ivoire, dans le massif de Marseilleveyre (poteries grise, sarrazine, indigène, grecque, etc.)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 30.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

1908-1914

(Bulletins Nos 11 à 20)

(*Les chiffres renvoient aux pages*)

Administration. — (Liste des membres; Bureau; Comptes rendus financiers; Commissions), 2, 7, 14, 72, 154. 199, 240.
Les Adrets, 116.
Agay (Estérel), 101.
Allauch, 81.
Arbois (plateau), près de Rognac (B.-d.-Rh.), 57-134.
Andrews, décès, 150.
Aubagne, 19.

Baillon et Magnan. Fouilles archéologiques dans le vieux Marseille (observations de M. Vasseur), 23.
Baou-Rous (oppidum du), 38-103.
Barthère. Note sur des vestiges romains au fort Saint-Jean, 255, 301.
Sur un mur trouvé dans les fouilles de la Major, 257-299.
Berniolle et Dubois. Une visite à Saint-Estève (près Berre), 315.
Bout de Charlemont. Diverses observations à Aubagne et Taurœntum, 19. — Mur antique de Camp-Major, 20.
Découverte de tombeaux romains à Saint-Giniez, 159.
Entente avec la Société des contremaîtres et employés de maçonnerie, 161-172.
Découverte de tombeaux romains au Parc de l'Exposition (Marseille), 169.
Sur des fragments de poteries trouvés à Taurœntum, 169, 182.
Sur de nouvelles recherches à Taurœntum, observations de M. Repelin, 171.
Recherches aux Tompines, près Gémenos (B.-d.-Rh.), 172.
Découvertes dans la grotte du Draiou à Marseilleveyre, 231.
Découvertes dans le massif de Marseilleveyre et observations de MM. Vasseur, Repelin, de Gérin-Ricard, 237.
Allocution et propositions, 244.
Découvertes dans le massif de Marseilleveyre, 245.
Gisement archéologique de Sainte-Marguerite (banlieue de Marseille), 246.

Digitized by Google

Sur l'Agache et Taurœntum, 247.
Inventaire sommaire des fouilles de Marseilleveyre, 282.
Découvertes à Taurœntum, 259-284.
Biot (redoute de) près Antibes, 102.

Canourgue (plateau de), 64-248-288.
Carnac et Locmariaquer, 203.
Cartailhac E. Conférence sur les récentes découvertes d'hommes fossiles, 78.
Lettre, 295.
Cellier et Clastrier. Note sur un chemin taillé dans le rocher à Bompard, 136.
Chanfreau. Sur un aqueduc romain de la vallée de l'Arc et sur un abri néolithique au Castellas de Rognac, 172.
Découvertes aux environs de Rognac, et observations de M. Dalloni, 191.
Découvertes préhistoriques et gallo-romaines près de Rognac, 248.
Le Castellas de Rognac, 296.
Châteauneuf-les-Martigues (abri de), 113.
La Baume Quenouille près Vitrolles (B.-d.-Rh.), 53
Sur des constructions romaines à Rognac (bord de l'étang de Berre), 54.
Grotte préhistorique au Grand Arbois, 57.
Recherches au Castellas de Rognac, 57.
Sépultures préhistoriques du plateau de Canourgue près Rognac, 64.
Clastrier S. Sur la commémoration des fouilles de Boucher de Perthes à la grotte Rolland (Marseilleveyre), 75.
Moule à bagues de l'âge du bronze découvert à l'habitat du Pain de sucre (banlieue de Marseille), 116.
Sur une station néolithique au Grand Vallat de Rognac, 118.
Sur un mégalithe à Vitrolles, 119.
Fouilles à la Baumo-troucado (massif de la Nerthe), 120.
Découverte d'une troisième statue du type dit de Velaux à Rognac. Observations de MM. de Gérin, Vasseur, 122.
Stèle gallo-romaine à Vitrolles, 132.
Pierre à rainures trouvée au Grand-Arbois près de Rognac, 134.
Demande de rectification au sujet des fouilles de la Major, 299.
Confoux (B.-d.-Rh.), 278.
Congrès préhistorique, 23.
Congrès des Sociétés savantes de la région provençale, 258.
Cordes, 36.
Cornillon (B.-d.-Rh.), 278.
Congrès des Sociétés savantes, 218-233.

Dalloni M. L'habitat de Laure près Gignac, avec les observations de MM. Repelin et de Gérin-Ricard, 26.
Propositions au sujet d'une nouvelle Commission. 15.
Delibes, décès, 37.

Digitized by Google

Excursions à Pomponiana, 46-52.
» Nîmes et Saint-Gilles, 173.
» La Pennelle et la Penne (banlieue de Marseille), 192.
» Saint-Marcel, 220.
» Aix, 274.
» au Vernègues, 297.

Fallot, décès, 206.
Faudrin. Un trésor à Vitrolles (B.-d.-Rh,), 136.
Monnaies du camp de Pélissanne, 137.
Ferrières (Estérel), 50.
Fouilles archéologiques (projet de loi sur les), 201.
Fournier E. et Deschamps. Nouvelle station en plein air dans la Haute-Provence, 73.
Fraudes scientifiques, 184.
Fréjus (Var), 49-269-294.

Gémenos (B.-d.-Rh.), 172.
Gérin-Ricard (H. de). Découverte d'un groupe de tumuli de la fin de l'âge du bronze à la Sérignane (B.-d.-Rh.), 80.
Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets, 157. Observations de MM. Vasseur et Clastrier.
Sur un deuxième groupe de tumuli préromains à la Sérignane (B.-d.-Rh.), 179.
Communication sur la grotte du Grand-Trou à Mimet (B.-d.-Rh.), 237.
Sur le quartier de la Major, 249.
Sur l'emplacement du temple d'Iboïte et un autel à Mercure à Lambesc, 231.
Notes archéologiques et toponymiques sur Cornillon et Confoux, 278.
Discours, 9-156.
Grottes de Cordes, 36, du Gard, 41, du baou des onze heures, 48 Quenouille près Vitrolles (Bouches-du-Rhône), 53, du Grand-Arbois, 57, Rolland, 75, de Calès, 77. Lombard, 101, Baoumo-Troucado, 120, de Marseilleveyre, 231, 233, 245, 282, du Grand Trou, 237.

Hyères, 43-115.

Imb rt de la Touche. Causerie, 203.
Inscriptions romaines. 133-162-164-252-280-315-316-317.

Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes). 269.

Lampes antiques. 234.
Léauvert (Alpes-Maritimes). 267-269.

Magnan F. Fouilles archéologiques dans le vieux-Marseille. 23.
Communication sur la Pennelle, 60.
Nouvelles fouilles archéologiques dans le vieux-Marseille, 185.
Fouilles à Saint-Victor, 261.

Digitized by Google

Discours et allocutions, 192-220-243-275-288.
Marin Tabouret Fouilles d'un tumulus de l'âge du bronze à Signes (Var), 46.
Le camp de Roquebarbe, 26.
Marseille (Fouilles à), 23-185-207-261.
Marseilleveyre. 75-231-233-245-282.
Melve (Plateau de), (Basses-Alpes), 73
Méounes (Var). 285.
Mimet (Bouches-du-Rhône). 237.
Monuments de France (Nomenclature des). 158.
Mougins. 164.
Moulin. Ateliers de taille du silex avec maillets en Provence. 22.
Moulin (décès). 156.

Nerthe (massif de la) (Bouches-du-Rhône). 120-171.
Nîmes (excursion à). 173.

Orgon. 157.
Olbia (Hyères) (Excursion à). 46-52, Statue, 115-124-171.

Pelissanne (Bouches-du-Rhône). 137.
La Pennelle. 60-192.
Les Pennes (oppidum). 103.
Pisavis (fouilles de). 23-63-125.
Pelloux-Gervais. Découverte d'antiquités romaines à Fréjus (Var), 49.
De Poitevin de Maureillan (colonel de).
Des antiquités de Valbonne près Hyères, 43.
Découverte d'une station gallo-romaine près de Méounes (Var), 285.
Podestat (anse du). 283.
Pottier E. Observations sur les poteries helléniques découvertes par MM. Baillon et Magnan dans le vieux-Marseille, 58.
Pranishnikoff, décès, 79-150.
Puyloubier (Bouches-du-Rhône), 126.

Repelin (*J*). Sur les grottes de Calès (Bouches-du-Rhône), 77.
Silex néolithiques des plateaux de la vallée du Buech près Serres (Hautes-Alpes), 121.
Les tombeaux romains du Vernègues. Observations de MM. Vasseur et de Gérin-Ricard, 131.
Discours et allocution, 195. — Récit d'excursion, 311.
Rognac (Bouches-du-Rhône). 54-57-64-118-122-134-172-191-248-296.

Serres (Hautes-Alpes). 121.
Serignane (la) (Bouches-du-Rhône). 80-179.

Sigilla. 182-219-259-260, (Taurœntum); 271-272, (Léauvert) : liste de *Sigilla* reconnus à Cannes ; 272-287, (Méounes) ; 294, (Fréjus).
Signes (Var). 46.
Saint-Gilles. 173.

Digitized by Google

Digitized by Google